3
11-403 F
1986
STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
AUG 5 1986
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

Le Canada

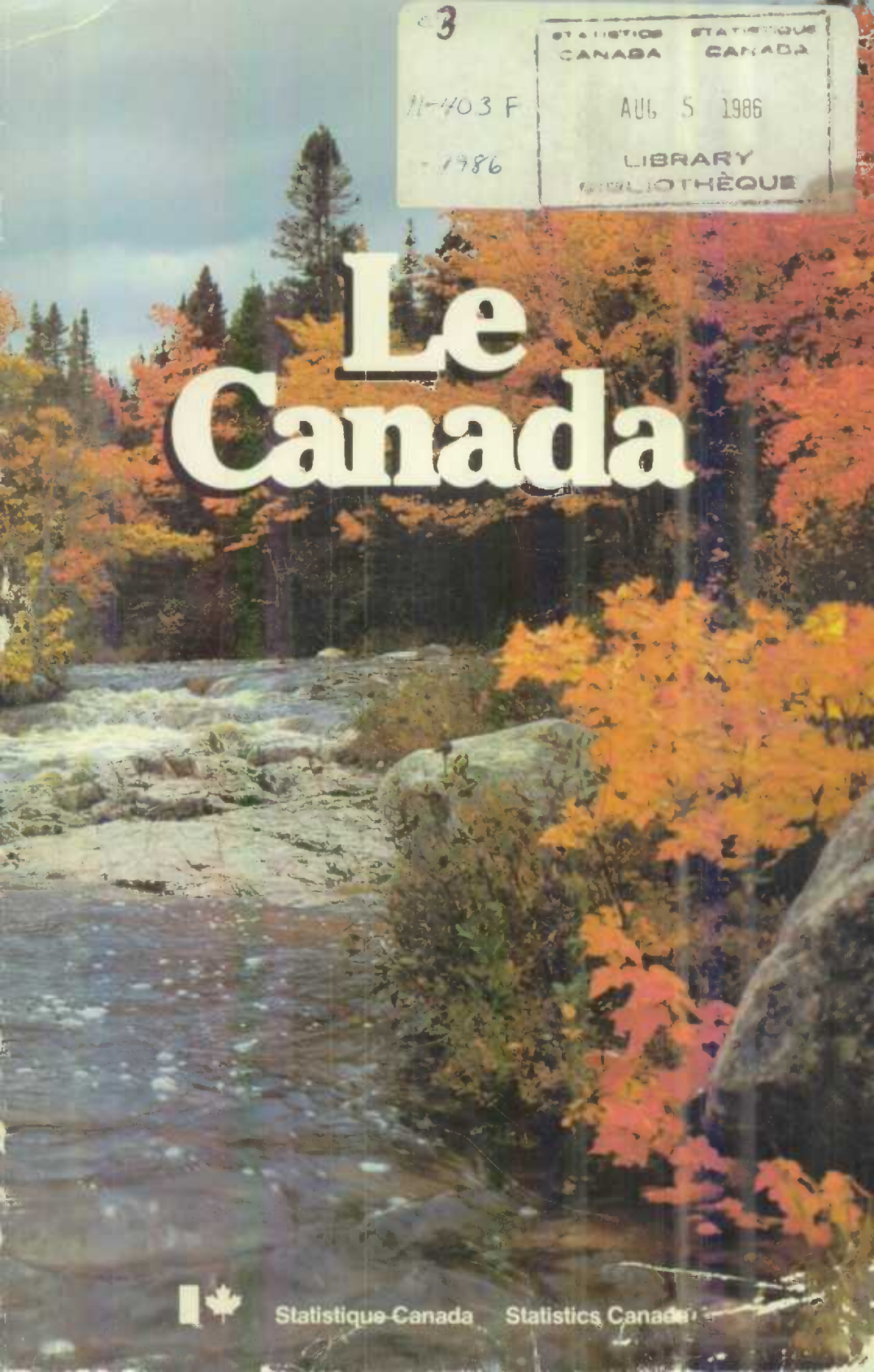

Statistique Canada Statistics Canada

STATISTICS CANADA
STATISTIQUE CANADA
AUG 5 1986
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

Statistiques
Canada

Le Canada

La 51e revue des conditions actuelles et des progrès récents

Préparée à la Division des communications
Statistique Canada

Publication autorisée par le Ministre d'Approvisionnements et Services Canada

© Ministre d'Approvisionnements et Services Canada 1986

En vente au Canada par l'entremise de nos:

Agents libraires agréés
et autres librairies

ou par la poste:

Publications-Vente et service
Statistique Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0T6
Téléphone (613) 993-7276

N° de catalogue CS11-403-1986F
ISBN 0-660-91727-0
ISSN 0318-9023

Canada: $15.00
Étranger: $16.50

Contrat n° 45000-7-2100-504
Kromar Printing Limited, Winnipeg.

Avant-propos

L'édition de 1986 de cet ouvrage s'inscrit dans une tradition qui remonte à près de soixante ans, et qui consiste à présenter un bilan de l'évolution sociale, économique et culturelle du Canada. Des photos, des tableaux concis, un texte de lecture agréable, tout concourt à la présentation d'une mine d'informations au sujet de notre pays.

Le Canada s'adresse aux lecteurs, canadiens ou étrangers, qui désirent se renseigner sur la vie au Canada en général, ou qui recherchent des données plus spécifiques sur des aspects particuliers de notre société.

Il est impossible de mentionner les noms des nombreuses personnes qui ont contribué à la 51e édition de ce recueil, mais je tiens à exprimer ma reconnaissance à toutes celles qui, à Statistique Canada ou dans d'autres ministères et organismes publics, ont participé de quelque manière à sa réalisation.

Le statisticien en chef du Canada,
Yvan P. Fellegi
Ottawa

Juin 1986

Le Canada est préparé et réalisé par la Division des communications, Statistique Canada.

Directeur: Tim Davis

Chef, Recueils statistiques: Victoria Crompton

Rédactrice anglaise/conceptrice: Margaret Smith
Rédactrice française: Alice Guay
Rédacteur économique: André St-Jacques

Couverture/montage des photos: Roberto Guido
Préparation des graphiques: Roger Gervais

Traduction: Manon LeBlanc-Haight, Bureau des traductions

Production: Margo Cantin, Anita Bédard,
Audrey Miles, Patricia Harris,
Cheryl Van Bastelaar et Suzanne Beauchamp

Articles spéciaux:
J. Lewis Robinson, Université de la Colombie-Britannique: *Le territoire*
Christopher Armstrong, Université York: *Histoire*
V. Bruce Matthews, Université Acadia: *Religion*

Table des matières

L'environnement **1**

Le territoire 1
Le climat 11

Le peuple et son héritage **17**

Histoire 17
Population 29
La mosaïque ethnique 35
Éducation 53
Arts et culture 62
Loisirs 77
Communications 89
Santé et bien-être 97
Le gouvernement et le système juridique 108
Relations extérieures et défense 119

L'économie **127**

L'économie canadienne dans les années 1980 127
Le monde du travail 137
Les secteurs de services 147
Secteurs producteurs de biens 183
Relations économiques extérieures 228

Facteurs de conversion usuels des unités métriques SI en unités impériales canadiennes .. **237**

Provenance des photographies .. **239**

Index **244**

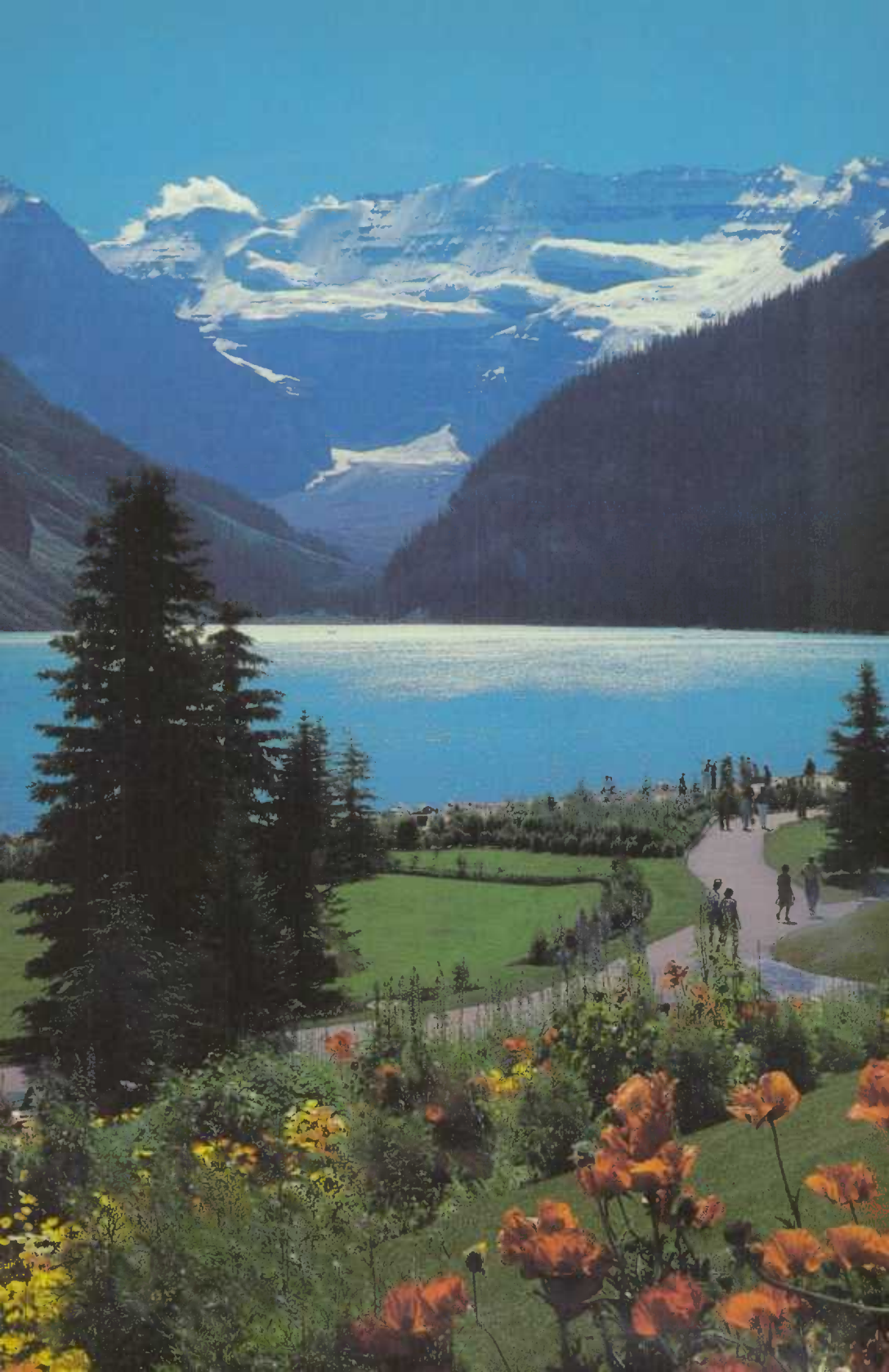

L'environnement

Le territoire

Afin de mieux comprendre les similitudes et les différences que présente sa vaste superficie, on peut décomposer le Canada en unités plus petites. Le présent article le divise en six régions. Celles-ci, généralement bien connues des Canadiens, offrent donc l'avantage d'être familières aux populations locales, autant qu'identifiées sur le plan national. Les critères servant à délimiter ces régions varient: certains relèvent de la géomorphologie, tandis que d'autres sont de nature politique. Voici un résumé des caractéristiques et définitions de ces six régions canadiennes.

Les provinces de l'Atlantique constituent surtout une région politique englobant les provinces Maritimes et l'île de Terre-Neuve. Statistiquement parlant, elles sont connues au Canada pour la faiblesse de leurs revenus et la mollesse de leur activité économique. La fragmentation de l'économie et l'éparpillement de la population comptent parmi les caractères géographiques distinctifs de cette région.

Plusieurs traits physiques distinguent les provinces de l'Atlantique du reste du Canada. La faible altitude des monts et collines de cette région, ainsi que l'anfractuosité et la den-

← *Lac Louise, parc national de Banff (Alb.).*

telure de ses côtes lui donnent un aspect géologique autre que celui des Basses terres du Saint-Laurent. Dans le passé, la configuration de la côte orientale a dispersé la population en petites grappes. Les professions axées sur les ressources naturelles revêtent plus d'importance dans la région de l'Atlantique que dans le sud de l'Ontario et du Québec; l'exploitation des ressources de l'Est a engendré de multiples villes à industrie unique dispersées le long des côtes. La région compte peu de centres fortement peuplés. Bien qu'individuellement les fermes, villages ou villes de l'Est s'assimilent par leur structure et leur fonction aux autres lieux habités du Canada, leur répartition en petites zones, bandes et agglomérations espacées confère à la région un aspect différent sous l'angle de la géographie économique et humaine.

Les schémas de distribution des peuplements et de leurs activités ne sont statiques dans aucune région; ils évoluent avec le temps. La géographie de l'agriculture et de la pêche dans les provinces de l'Atlantique illustre ce phénomène. Synonyme de pauvreté rurale, la plupart des anciennes fermes familiales ou exploitées à temps partiel en sols peu productifs, sur des pentes raides et loin des routes principales ont été abandonnées;

Seal Cove, île Grand-Manan (N.-B.).

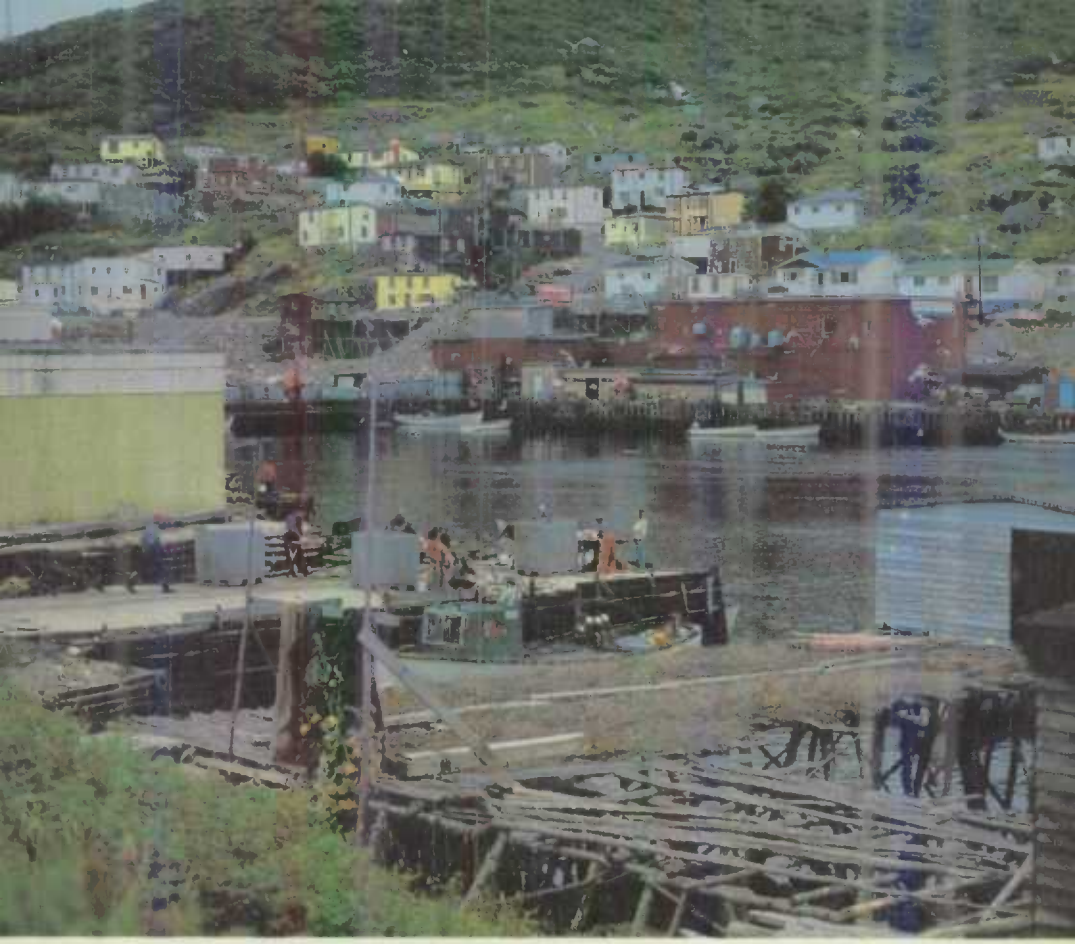

Petty Harbour (T.-N.), village de pêcheurs près de St. John's.

les fermes commerciales d'aujourd'hui se situent beaucoup plus près des voies améliorées d'accès aux grandes villes.

Les activités de pêche passent aussi d'un état de dispersion à un état de concentration. A Terre-Neuve surtout, et dans une moindre mesure en Nouvelle-Écosse, les petits ports ou villages de pêcheurs «éloignés» s'éparpillaient le long du littoral, dans des baies abritées, près des caps, ou sur des îles. Aujourd'hui, les pêcheurs se concentrent dans de grandes villes établies près des usines de transformation et de congélation du poisson, où ils bénéficient de plus nombreux services sanitaires, éducatifs et sociaux. Parfois, cependant, cette tendance géographique a remplacé la pauvreté rurale et la faiblesse du revenu typiques des petits centres de pêche par un chômage urbain accru.

Les Basses terres des Grands Lacs et du Saint-Laurent sont bornées au nord par l'escarpement, très visible dans le paysage, de la formation géologique dite Bouclier canadien. Cet escarpement constitue une démarcation entre les Basses terres, intensément agricoles et urbaines, et le Bouclier, peu peuplé et couvert de forêts. C'est dans les Basses terres que la densité de l'industrie, du commerce et de la population est la plus forte au Canada. Il existe entre leurs parties francophones et anglophones des différences culturelles qui appellent une division en au moins deux sous-régions, selon des critères d'ordre humain.

Régions géographiques du Canada

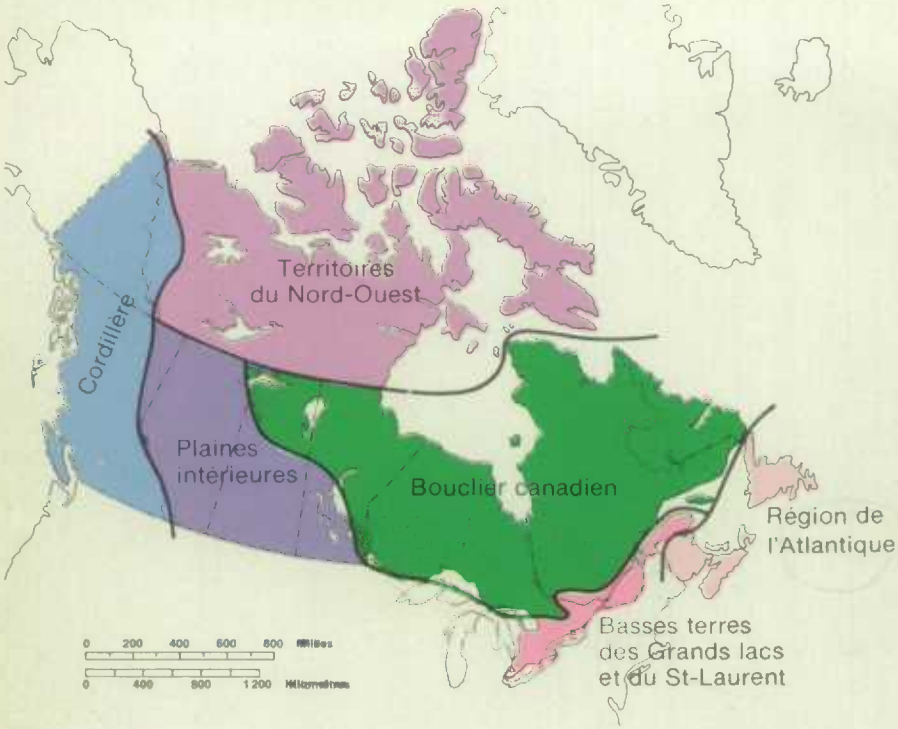

La petite étendue de Basses terres qui occupe le sud de l'Ontario et du Québec renferme plus de la moitié de la population du Canada et produit les trois quarts environ de la valeur des biens manufacturés. Cette région densément peuplée de l'Est canadien compte plus de grandes villes d'au-delà de 100,000 habitants que tout autre secteur de même dimension du pays. Ses excellentes terres arables contribuent à nourrir les deux plus grandes agglomérations du Canada, soit Montréal et Toronto. Cette région, qui est le «cœur» du pays, est caractérisée par de fortes concentrations d'activités urbaines, industrielles et agricoles. Au XIXe siècle, la région des Basses terres offrait une heureuse combinaison de multiples éléments naturels en un lieu géographique facile d'accès; elle présentait un environnement attrayant pour les personnes en quête de sols arables, et la plus vaste superficie de terres plates au chaud climat estival qu'on trouve au Canada. Les colons venant de l'est pouvaient y accéder par le Saint-Laurent.

Certains des contrastes internes de la région résultent des différences culturelles entre ses peuplements canadiens-français et ses peuplements d'origine britannique. Unique au Canada, le paysage rural du sud québécois, avec ses fermes longues et étroites, souvent entourées de vieilles clôtures de perches, se distingue nettement des exploitations agricoles

Toronto (Ont.). Les Basses terres agricoles aident à l'alimentation des deux plus grandes villes du pays, Montréal et Toronto.

rectangulaires, aux habitations dispersées, du sud ontarien. Les villages ruraux de l'Ontario, avec leurs petits centres commerciaux compacts et leurs rues qui se croisent à angle droit, font contraste avec les villages linéaires du Québec, où souvent les sections résidentielles et commerciales s'entremêlent.

A une agriculture prospère, intensive, s'est ajouté un réseau serré de centres urbains. Dans le domaine de l'industrie, des transports, des services et des loisirs, les activités des 12 millions et plus d'habitants des Basses terres des Grands Lacs et du Saint-Laurent sont en étroite corrélation les unes avec les autres.

Le Bouclier canadien est une autre région géomorphologique, définie en fonction de sa base rocheuse précambrienne. Les roches primitives et dénudées, les forêts et les lacs qui la caractérisent lui donnent un aspect fort différent des Basses terres. Vu son énorme superficie, cette région présente une diversité de milieux, qui n'exclut cependant pas de vastes zones de ressemblance. La partie sud du Bouclier est connue pour l'ampleur de ses ressources naturelles, fonctionnellement liées à la région qui constitue le «cœur»

de la nation. Sa partie nord-ouest présente en surface un environnement physique différent qui fait l'objet d'une utilisation différente par l'homme, et qui s'intègre aux Territoires du Nord-Ouest.

L'énorme Bouclier canadien occupe à peu près la moitié de la terre ferme du Canada. Parsemé de forêts, de lacs et de rochers, le Bouclier ne compte qu'une faible population, surtout urbaine. Sa partie méridionale possède une économie basée sur les ressources naturelles; ses produits — minerais, bois, hydroélectricité — sont exportés hors de ses limites ou à l'extérieur du Canada. De nombreuses matières premières passent du Bouclier aux Basses terres pour y être traitées ou consommées; inversement, nombre de vacanciers et amateurs de plein air vont séjourner dans le Bouclier.

Les Plaines intérieures sont puissamment bornées à l'ouest par le haut massif des Rocheuses, mais du côté est la lisière du Bouclier se dissimule en maints endroits sous des dépôts d'anciens lacs glaciaires ou des forêts de conifères. Les Plaines constituent la plus vaste étendue de terres presque plates du Canada; leur exploitation se caractérise par les grandes fermes céréalières des zones méridionales. Seule une faible partie des plaines est couverte d'herbages naturels, contrairement à la conviction populaire. Même si dans leur ensemble les provinces des Prairies peuvent être envisagées comme

Cultures près de Qu'Appelle (Sask.).

Promenade dans une forêt de géants, cathédrale naturelle dans l'île Vancouver (C.-B.)

région politique, les sections du Bouclier dans le nord du Manitoba et de la Saskatchewan diffèrent beaucoup des plaines par leurs caractéristiques environnementales, économiques et humaines.

Les mots «plat, prairie, blé et pétrole» pourraient très bien caractériser l'environnement et les ressources des Plaines intérieures du Canada. Toutefois, bien qu'ils décrivent avec exactitude certains aspects importants du milieu naturel et de l'économie des Plaines, ils n'en indiquent aucunement la variété. Certes celles-ci présentent de vastes secteurs très plats, mais elles comportent également des zones de relief formées de collines, d'escarpements, de vallées encaissées et même de montagnes peu élevées; bien qu'autrefois des pâturages naturels de niveaux variables couvraient les plaines méridionales avant que l'agriculture n'y fasse son apparition, aujourd'hui plus de la moitié du secteur est boisé; après la subdivision des terres, le blé est devenu la principale céréale d'exportation, mais d'autres grains ont aussi été cultivés et plusieurs cultures nouvelles occupent maintenant d'amples superficies; par ailleurs, si le pétrole a été un facteur primordial de diversification de l'économie des Plaines après 1947, d'autres combustibles et minéraux ont pris de l'importance dans certaines zones.

L'une des caractéristiques géographiques des Plaines intérieures réside dans la régularité géométrique de l'espacement des villes et villages. La taille et la fonction de ces agglomérations dépendent du nombre d'agriculteurs des alentours qui ont besoin de certains biens et services d'origine urbaine. D'autres articles et services spécialisés, mais moins souvent en demande, sont généralement disponibles dans les grandes villes, où la population locale aussi bien que la clientèle d'un plus grand entourage rural peuvent se les procurer.

La Cordillère est une région montagneuse qui coïncide étroitement, mais non parfaitement, avec les limites politiques de la Colombie-Britannique et du Yukon. Les terres plates du nord-est de la Colombie-Britannique font partie des Plaines intérieures

et diffèrent fortement du reste de la province. Les vifs contrastes que présentent l'environnement et les densités de population à l'intérieur de zones restreintes marquent la géographie de la Cordillère. Axée sur les ressources naturelles, l'économie de cette région s'apparente à celle des provinces de l'Atlantique, mais ne se situe pas à la même échelle.

Des contrastes marqués à l'intérieur de zones restreintes caractérisent le paysage de cette région montagneuse à peuplement urbain, où l'agriculture est totalement absente ou confinée à certaines vallées ou plaines d'inondation étroites. Cette population urbaine est aux trois quarts concentrée en une petite superficie dans l'angle sud-ouest de la Colombie-Britannique. Les localités du reste de la Cordillère vivent principalement de l'exploitation d'une ressource naturelle. Cette économie basée sur les ressources du milieu ressemble à celle du Bouclier canadien et des provinces de l'Atlantique.

L'unique autre partie du Canada qui présente un relief de montagnes aussi spectaculaire sont les îles Baffin et Ellesmere dans le nord-est de l'Arctique. Même si, vue de près, la Cordillère semble une masse confuse de pics et, vue des airs, paraît s'allonger à l'infini, elle présente, à échelon local, des aspects particuliers qui permettent de la décomposer en unités géologiques sous-régionales. Les montagnes Rocheuses, par exemple, forment une chaîne bien déterminée qui, du Montana, court le long d'une partie de la ligne de démarcation entre l'Alberta et la Colombie-Britannique jusqu'à l'immense plaine de la rivière Liard dans le nord-est de la Colombie-Britannique. La limite occidentale naturelle des Rocheuses, soit la Tranchée, une des vallées ininterrompues les plus longues du monde, part du Montana pour aboutir au cours supérieur de la Liard dans le Yukon.

Promenade en radeau sur la rivière Thompson en Colombie-Britannique.

Flottille de pêche à Masset, îles Reine-Charlotte (C.-B.)

La géographie de l'exploitation forestière indique qu'initialement la foresterie a atteint son maximum d'intensité dans le sud-ouest et que l'industrie de la transformation du bois s'y trouve encore concentrée. Après 1950, l'accroissement de la demande mondiale, joint à l'amélioration des liaisons ferroviaires et routières avec les réserves à peine entamées de l'intérieur, a favorisé l'expansion de l'abattage vers l'arrière-pays.

L'industrie de la pêche sur la côte ouest se présente selon des schémas de répartition différents de ceux de la côte est. Elle s'est adaptée aux mœurs et aux migrations des cinq principales espèces de saumon. Dès le début du présent siècle, des conserveries se sont établies à proximité de l'embouchure de la plupart des rivières tout au long de la côte, mais surtout près du Fraser et de la Skeena, dont les bassins hydrographiques assuraient en général de meilleures prises. Peu à peu la technologie halieutique s'est améliorée, si bien que des bateaux plus gros, plus rapides et mieux équipés ont pu exploiter des zones plus étendues loin des embouchures; le besoin de petites conserveries dispersées a donc diminué, et l'industrie de la transformation du poisson s'est concentrée près des deux cours d'eau majeurs de la côte, sous la forme de grosses usines de traitement. L'absence de villages de pêche côtiers contraste avec leur multiplicité dans l'Est canadien.

Durant plus d'un siècle d'exploitation minière, la répartition géographique de l'industrie extractive est demeurée constante. Au début du siècle actuel, le sud-est de la Colombie-Britannique était l'un des plus importants districts miniers du Canada, tandis que le reste de la province luttait pour se doter d'une économie viable. Cette région demeure le principal secteur minier de la Cordillère, articulé sur les vastes usines de fonte et d'affinage de Trail capables de traiter divers minerais. Bien que la minéralisation soit apparemment très répandue dans tout le Yukon, les rares mines actives de ce territoire sont dispersées dans sa partie sud. En raison du nombre encore très limité, jusqu'à ces derniers temps, des axes intérieurs de liaison, la mise en valeur des gisements du Yukon se heurte au coût élevé du transport vers les marchés externes.

Les Territoires du Nord-Ouest sont délimités politiquement, et l'on n'y retrouve pas l'uniformité de certains critères physiques et économiques utilisés pour décrire d'autres régions du Canada. Cette région est caractérisée par la diversité de ses milieux naturels, l'inexploitation quasi totale de ses ressources, l'éparpillement de sa population et un type de gouvernement particulier. La rareté des travaux de mise en valeur y est attribuable, sur le plan interne, à la pauvreté de l'environnement, et, sur le plan externe, aux problèmes de distance et d'accessibilité. Les Territoires peuvent se diviser en deux sous-régions: la vallée subarctique du Mackenzie à l'ouest, et la zone arctique que forment les îles et la terre ferme du centre-nord.

Sur cette énorme superficie, l'agriculture et l'exploitation forestière sont minimes dans la zone subarctique, et tout à fait inexistantes dans la zone arctique, où non seulement les étés sont trop frais mais où la surface des terrains, érodée par les glaciers, ne présente que du roc dépourvu de sol. Le climat estival plus favorable de la vallée subarctique du Mackenzie offre des possibilités d'exploitation agricole; le jardinage peut y être productif, mais l'absence de grands débouchés locaux décourage l'agriculture en tant que profession.

Les Territoires sont l'unique région du Canada où la faune constitue un élément majeur de l'économie locale. Le gibier revêt encore de l'importance pour certains Indiens de la vallée du Mackenzie, tandis que pour de nombreux Inuit la mer demeure une source primordiale de nourriture. Pour les deux groupes, toutefois, la chair animale représente un pourcentage décroissant de leur alimentation.

Les ressources minérales permettent d'espérer que certaines parties des Territoires compteront un jour pour beaucoup dans l'économie canadienne. L'exploitation des ressources minérales de l'Arctique se heurte aux difficultés du transport dans des eaux prises par les glaces de neuf à 12 mois par an.

Comme en d'autres régions peu peuplées du Canada, l'environnement naturel intact, ou le paysage, peut attirer des visiteurs pour de courts séjours. Au demeurant, l'indéfinissable «attrait du Nord» et la possibilité d'observer une nature exceptionnelle et une population différente, les Inuit, sont peut-être l'un des éléments les plus précieux des ressources exploitables de l'Arctique.

Mine de tungstène près de la limite entre les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon

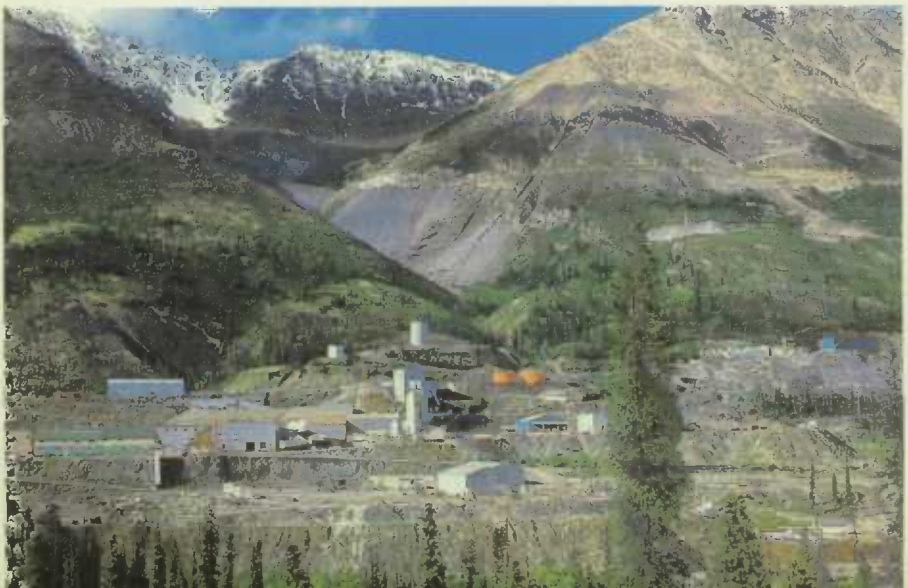

Le Québec dans sa splendeur automnale.

Le climat

Le climat représente à la fois une ressource et un risque. En tant que ressource, il fournit la chaleur et l'humidité indispensables à la vie; il constitue la base de l'agriculture, fournit aux nageurs des lacs chauds, aux skieurs de la neige, et donne aux courants marins leur impulsion. Sécheresses, inondations et ouragans sont au nombre des dangers qu'il présente; ceux-ci détruisent la vie, endommagent la propriété et incommodent l'homme, en provoquant souvent l'interruption de l'activité économique normale d'une collectivité. Les variations climatiques peuvent modifier radicalement l'économie d'une région en bouleversant les écosystèmes sur lesquels repose son mode de vie.

La chaleur, le froid, la pluie, la neige et le vent du climat canadien sont des ressources exploitables. Depuis un siècle, la définition de la nature des ressources climatiques fait l'objet d'un effort majeur dans la planification de l'emploi des terres (en particulier pour l'agriculture), l'approvisionnement en eau et l'élaboration de systèmes de drainage et d'irrigation. A mesure que les ressources naturelles s'épuisent, on tend vers une productivité optimale en exploitant à plein l'énergie climatique et les sources de lumière et d'humidité.

Les ressources renouvelables forment l'assise d'une grande part de l'industrie canadienne; elles satisfont aux besoins essentiels de la vie tels que le boire, le manger et le gîte, et figurent pour environ la moitié des recettes à l'exportation. Ces ressources dépendent avant tout du climat. L'aménagement et l'utilisation des ressources doivent donc se fonder sur des connaissances climatologiques et le recours aux prévisions météorologiques en vue d'une productivité optimale.

L'extraction et l'utilisation d'autres ressources dépendent largement aussi du climat. Par exemple, le pétrole et le gaz servent entre autres à protéger contre le froid, la neige et la chaleur. Dans l'Arctique, les champs de glace et les conditions atmosphériques y déterminent l'économie du développement. Une grande partie de l'énergie industrielle provient des ressources hydrauliques, qui dépendent du climat, et l'eau est abondamment utilisée dans le traitement des matières premières — par exemple, il faut jusqu'à 22 m^3 (mètres cubes) d'eau pour raffiner un mètre cube de pétrole et 3 000 m^3 pour produire une tonne (métrique) de caoutchouc synthétique.

Par ailleurs, les effets de l'industrialisation et de l'urbanisation sur l'atmosphère restreignent certains types d'entreprises économiques. Il faut donc que l'activité économique s'inspire d'une judicieuse compréhension de l'environnement, de l'influence que l'homme exerce sur son milieu naturel et de l'aptitude de l'atmosphère à disperser sans danger les effluents industriels. Aussi est-il indispensable de bien saisir l'interaction entre les conditions atmosphériques, l'écologie et l'économie.

Les brutalités climatiques ne s'oublient pas facilement, à cause de leur effet sur la société et de l'importance que leur accorde la presse. Comme la plupart des pays des zones tempérée et polaire, le Canada connaît un climat variable qui, au tout début de la colonisation, a provoqué des situations de crise. Des pertes économiques ont été causées directement par de fortes perturbations atmosphériques survenues au Canada, et certains de ces grands désastres ont marqué l'histoire du pays.

L'agriculture et l'exploitation forestière comptent parmi les activités très sensibles au climat. Il faut donc recourir dans leur cas aux prévisions météorologiques et à d'autres données pour combattre les principaux dangers: sécheresse, gel, grêle, pluies excessives, inondations, vent, neige, destructions par l'hiver, et maladies, épidémies et infestations d'insectes associées au climat. Les pertes provoquées par les incendies de forêt se chiffrent en moyenne aux alentours de $23 millions par an, et elles ont même déjà atteint $184 millions.

Les précipitations sont la principale source d'approvisionnement en eaux de surface, et l'évaporation le principal consommateur. La planification, les opinions publiques et politiques et les décisions économiques relatives à la viabilité d'un système hydrologique sont souvent liées à la climatologie. L'ampleur et la fiabilité des réserves sont déterminées d'après les caractéristiques des pluies et des chutes de neige. Les crues types, l'irrigation, la demande urbaine, la capacité des égouts et la taille des canalisations sont fonction du climat, et l'exploitation de systèmes de régularisation assurant la maîtrise des inondations et la conservation de l'eau en période de sécheresse souvent, dépend beaucoup des prévisions.

La mise en valeur des ressources canadiennes pose de sérieux problèmes écologiques où la climatologie doit jouer un rôle de premier plan. Par exemple, des émissions d'anhydride sulfureux provenant des raffineries de sables bitumineux de l'Alberta pourraient détruire la végétation sur de vastes étendues s'il ne s'exerçait pas de contrôle adéquat; l'aptitude de l'atmosphère à disperser ce contaminant est donc d'une importance primordiale. La protection contre les risques naturels est un important facteur à considérer dans le forage en mer, l'aménagement de pipelines, le transport de l'énergie électrique et l'exploitation des centrales nucléaires.

Il est essentiel d'évaluer les effets, délibérés ou involontaires, de l'activité de l'homme sur l'environnement afin d'en éliminer les aspects indésirables. Les planificateurs doivent pour cela considérer les effets secondaires de leurs propositions sur des périodes courte, moyenne et longue, et envisager des solutions de remplacement dont l'une consiste à renoncer au projet. Une décision est finalement prise, soit d'abandonner le programme, soit d'approuver la formule de rechange la plus acceptable dans sa forme initiale ou modifiée. Un programme de surveillance est également établi pour assurer le respect des conditions souhaitées.

Beauté sereine de l'hiver dans le parc national de Banff (Alb.). Une des merveilles du patrimoine naturel du Canada.

Environnement

Afin d'assurer à tous les Canadiens un environnement de qualité, Environnement Canada s'est fixé les objectifs suivants: protéger la santé et les biens de l'homme contre les substances nocives et les changements écologiques, naturels ou artificiels; encourager la conservation et l'utilisation judicieuse des ressources renouvelables, afin d'assurer le maintien des avantages socio-économiques; inculquer le sens du partage de la responsabilité vis-à-vis de l'environnement, par le développement de la société en harmonie avec son milieu; et aider à sauvegarder le patrimoine canadien en protégeant les sites caractéristiques de l'héritage naturel et culturel du Canada, et en favorisant au sein de la population une compréhension, une appréciation et une jouissance de cet héritage qui en assurera la préservation pour les générations futures.

L'environnement et ses ressources relèvent à la fois des administrations fédérale et provinciales, chaque niveau ayant compétence sur des aspects différents. Les provinces exercent directement leur autorité pour la majorité des questions relatives à l'environnement et aux ressources à l'intérieur de leurs limites. L'administration fédérale, pour sa part, s'occupe des secteurs qui relèvent clairement de sa compétence, comme les territoires et les parcs nationaux, et des domaines où les provinces ne possèdent ni les moyens ni les ressources financières suffisantes pour agir de façon indépendante, comme les services météorologiques.

Le ministère s'occupe également de questions internationales de façon à protéger d'une part l'environnement et les ressources renouvelables du Canada, et à contribuer d'autre part à la solution des problèmes internationaux tels que les pluies acides, les contaminants universels, les changements climatiques, le transport des polluants atmosphériques sur longue distance et le développement dans les pays du Tiers Monde.

Le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement vise à déterminer les incidences environnementales éventuelles et les répercussions sociales connexes de tous les projets envisagés par le gouvernement fédéral ou auxquels celui-ci participe. C'est l'une des premières étapes de la planification, qui a lieu avant que des décisions irrévocables soient prises. Le processus s'applique à tous les ministères, conseils, commissions ou organismes fédéraux, et à tout organe de réglementation ou société de la Couronne pour autant que la loi le permette.

Recherche environnementale

Le Service de la conservation de l'environnement (SCE) s'occupe de l'aménagement et de la valorisation des ressources renouvelables du Canada que constituent l'eau, les terres et la faune et leurs écosystèmes, et cherche à promouvoir le maintien d'une utilisation judicieuse. Il se compose de trois directions générales décentralisées (Eaux intérieures, Terres, et Faune), qui sont responsables des efforts déployés par le Service dans chaque domaine. Le SCE intervient largement dans la recherche et la surveillance des substances toxiques et des pluies acides.

Le Service canadien de la faune (SCF) administre des programmes pour la gestion et la protection des oiseaux migrateurs et de leurs habitats au Canada et à l'étranger. Il contrôle et réglemente la chasse aux oiseaux aquatiques en sol canadien et veille à la conservation des populations d'oiseaux non considérés comme «gibier» tels les oiseaux de mer, les oiseaux de rivage et les oiseaux chanteurs. Pour protéger l'habitat des oiseaux migrateurs, plus de 40 réserves nationales de faune et 82 sanctuaires d'oiseaux migrateurs ont été créés dans tout le Canada. Le SCF effectue également des recherches sur d'autres formes de vie sauvage d'intérêt national, il assure la protection des habitats menacés, et il soutient les provinces et les territoires dans leurs efforts de conservation de la faune.

La Direction générale des eaux intérieures (DGEI) effectue des recherches sur les eaux en vue de fournir des données détaillées précises et actuelles permettant de promouvoir la gestion judicieuse de cette ressource renouvelable à l'avantage de tous les Canadiens sur le plan économique.

Un système de contrôle de la qualité des eaux existe au Canada depuis 1909. Des données sur le niveau et l'écoulement des eaux sont recueillies à quelque 3,500 endroits dans tout le Canada aux termes d'ententes à frais partagés avec toutes les provinces et les Territoires du Nord-Ouest. On élabore actuellement un réseau intégré de contrôle de la qualité des eaux qui permettra d'obtenir des données chimiques et microbiologiques complètes sur les réserves d'eau dans tout le Canada. Des recherches sont effectuées en vue d'améliorer l'efficience et l'efficacité de ces systèmes. Les recherches et les analyses portant sur les données recueillies concernant la quantité et la qualité des eaux influencent les décisions qui entraînent des dépenses de milliards de dollars à tous les échelons de l'administration publique et dans l'industrie pour le traitement des eaux usées et des eaux potables, les services sanitaires, le tourisme et les loisirs, les pêches, l'énergie hydroélectrique, l'agriculture et les usages industriels.

La Direction générale des terres (DGT) cherche à promouvoir l'utilisation et la gestion écologiquement judicieuses des ressources en terres du Canada, conformément aux attributions fédérales et aux objectifs nationaux. Elle s'intéresse aux aspects sociaux, économiques et biophysiques de l'environnement, ainsi qu'aux valeurs et aux perspectives différentes concernant l'utilisation et la gestion judicieuses des terres.

Le Service de l'environnement atmosphérique (SEA) s'occupe surtout de météorologie, la science des phénomènes atmosphériques. Il fournit des services nationaux de météorologie et de climatologie à l'intention des administrations publiques, de la population et d'utilisateurs particuliers, ainsi que des prévisions glaciologiques à l'appui de la navigation dans les eaux intérieures et côtières du Canada et dans l'archipel Arctique. Il effectue également des recherches sur la météorologie et le climat, sur les effets des polluants

Le baguage des oiseaux est l'une des techniques utilisées par le Service canadien de la faune pour recueillir des informations sur les mouvements migratoires et sur la santé des espèces.

atmosphériques et sur la conception des instruments. Il compte 68 bureaux météorologiques et de nombreux postes de moindre envergure à travers le Canada.

Le Service de la protection de l'environnement (SPE) cherche à réaliser une qualité de l'environnement où l'action de l'homme ne constitue pas une menace pour l'environnement et ses éléments constituants, et n'engendre pas des conditions environnementales préjudiciables à la santé de l'homme et à l'utilisation constante des ressources naturelles. On procède d'abord à l'évaluation des tendances concernant la qualité de l'environnement, et on détermine l'ampleur relative des dangers, effectifs ou éventuels, découlant de diverses activités humaines telles que l'exploration pétrolière au large des côtes, et la production et consommation de biens.

Pour toutes les questions touchant la protection de l'environnement, le SPE constitue le point de contact principal avec les autres ministères fédéraux, l'industrie, les administrations et organismes internationaux, provinciaux et municipaux, et la population en général.

Recherche sur le Nord

Le Canada a reconnu il y a longtemps déjà la contribution de la recherche au développement socio-économique du Nord. De plus, cette région présente des caractéristiques uniques qui sont d'un intérêt particulier pour les milieux scientifiques.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord a conçu diverses mesures à long terme pour encourager et soutenir la recherche sur le Nord. Il subventionne notamment la formation d'étudiants du deuxième cycle. Le Centre de ressources scientifiques de l'Ouest de l'Arctique à Inuvik et celui de l'Est de l'Arctique à Igloolik accueillent des scientifiques des administrations publiques, des universités et de l'industrie. En outre, des programmes importants de recherche appliquée axée sur la solution des problèmes ont été organisés, entre autres: le programme de recherche sur l'utilisation des terres de l'Arctique; le programme socio-environnemental; les études du milieu marin de l'Est de l'Arctique; le programme concernant les pipelines du Nord; le projet de la mer de Beaufort; les études sur les déversements d'hydrocarbures; les études sur l'élimination des déchets; et les études socio-économiques régionales.

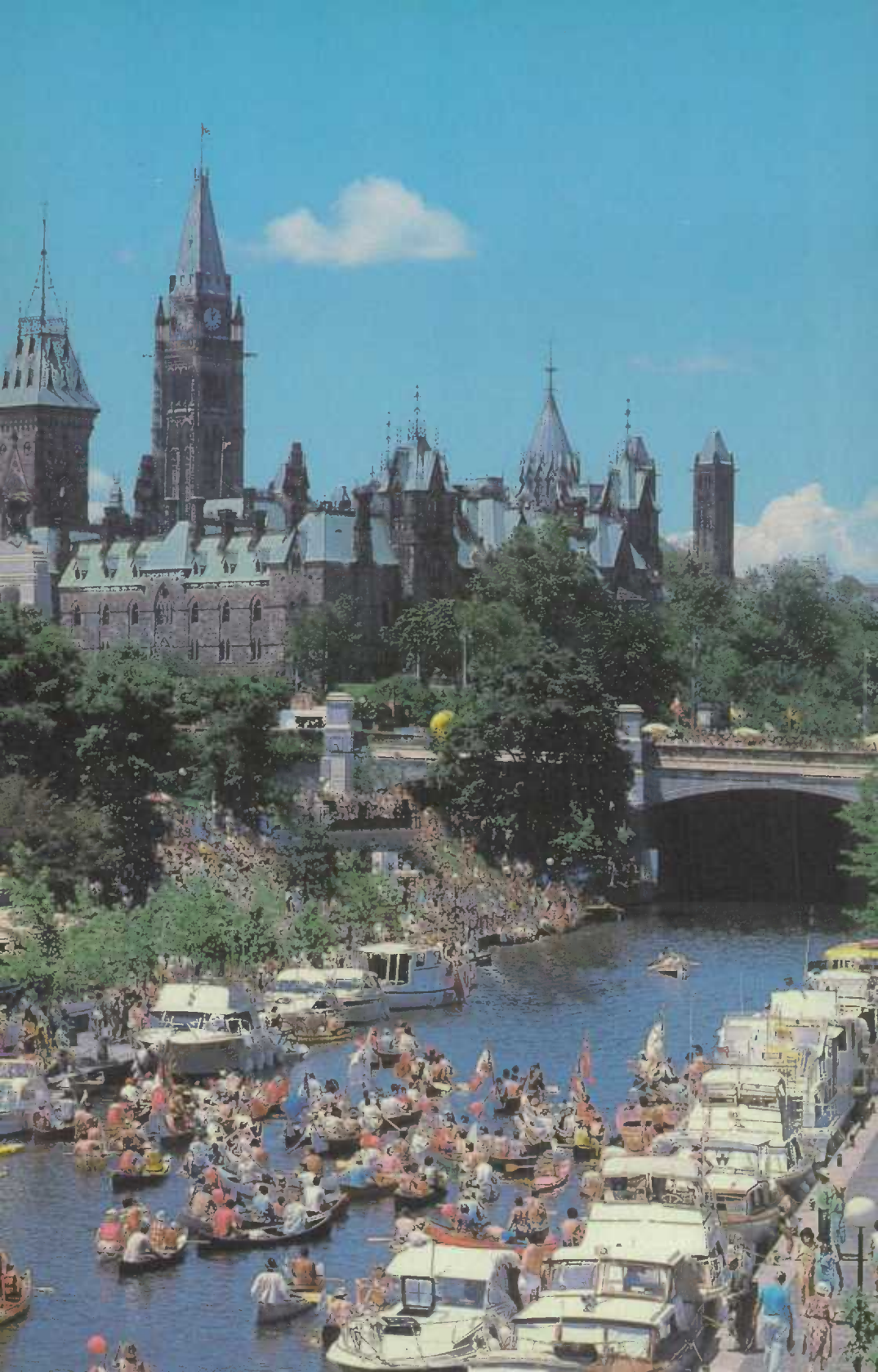

Le peuple et son héritage

Histoire

Deux facteurs ont façonné l'histoire du Canada: l'incessant débat sur la forme à donner aux relations entre francophones et anglophones, et l'évolution des liens du Canada avec la Grande-Bretagne et les États-Unis. Dès la fin du XVIIIe siècle il se produit des désaccords sur le degré de reconnaissance devant être accordé par nos institutions aux francophones, dans un effort visant à promouvoir et à maintenir leur existence. A mesure que le pays, jadis formé d'un groupe de colonies entièrement dépendantes de la Grande-Bretagne, évolue dans le sens d'une nation distincte, on se préoccupe beaucoup des liens qui se forgent avec les États-Unis, nation beaucoup plus puissante. Dans les moments de crise de l'histoire du Canada, par exemple les années 1830, le début de la Confédération et la Première Guerre mondiale, ces problèmes se compénètrent, les événements de la scène internationale influant sur les rapports entre les deux grands groupes linguistiques.

Les Européens sont à la recherche de produits naturels, de poissons et, plus tard, de fourrures, et c'est ainsi qu'en 1608 des marchands français fondent à Québec le premier établissement permanent. Dès les années 1670, des explorateurs français poussent leurs expéditions vers l'ouest jusqu'au Mississippi.

Une rivalité pour la domination du territoire canadien s'amorce lorsque les Anglais, s'introduisant dans la baie d'Hudson, y implantent en 1670 la compagnie à charte du

← *Festivités à Ottawa (Ont.).*

même nom. Ainsi débutent des décennies de lutte entre les Français, désireux de prendre de l'expansion à l'ouest et au nord, et les Anglais, qui s'efforcent de monopoliser le commerce dans le vaste bassin de la baie. Les Anglais établis dans le sud et l'est exercent également une pression sur la Nouvelle-France. L'Acadie, sur la côte de l'Atlantique, devient une zone d'affrontement entre les deux empires, de sorte que la Nouvelle-France se trouve entraînée dans une série à peu près ininterrompue de guerres contre les Anglais aux XVIIe et XVIIIe siècles. Les Indiens, eux, se partagent entre les deux camps.

Dans cette opposition, la Nouvelle-France semble perdue. En 1663, le contrôle de la colonie passe des mains des marchands privés à la couronne de France. Pas plus de 10,000 immigrants viennent s'établir en Nouvelle-France pendant toute la durée de son histoire, et pourtant en 1760 la population se chiffre à environ 60,000 habitants.

C'est la puissance de la marine britannique qui coupe les liens ténus qui unissaient la colonie à la mère patrie. En 1759, l'importante forteresse de Québec tombe lors de la bataille des Plaines d'Abraham, tandis que le reste des forces françaises capitule à Montréal un an plus tard. Les nouveaux maîtres se trouvent alors confrontés à un problème difficile, celui de gouverner une population d'Européens qui diffèrent d'eux par la langue et par la religion. En Angleterre, les catholiques sont privés de certains droits civils, et pour qu'il en soit de même au Canada il faudra confier le gouvernement de la colonie exclusivement à des fonctionnaires impériaux et à un petit nombre d'immigrants des îles Britanniques. Finalement, le gouverneur Sir Guy Carleton conclut qu'il faut concéder des droits civils et religieux aux francophones, dont la population a rapidement augmenté par l'accroissement naturel, doublant avec chaque génération. L'Acte de Québec de 1774 confère donc un statut juridique à l'Église catholique, au régime seigneurial et au droit civil français.

L'Anse aux Meadows (T.-N.), établissement scandinave qui remonterait aux environs de l'an 1000 avant J.-C.

La forteresse de Louisbourg en Nouvelle-Écosse.

Quand les 13 colonies de l'Amérique du Nord déclenchent la révolution contre l'Angleterre au milieu des années 1770, on s'attend que le Québec y prenne part, mais la population du Québec ne se rallie ni à la révolution ni à la cause britannique, comme le souhaitent ses chefs religieux et seigneuriaux. Une fois la paix rétablie, en 1783, le Canada demeure rattaché à l'Angleterre, mais la révolution américaine aura sur lui un effet marquant. Des milliers de loyalistes se déplacent vers le nord. Plus de 30,000 entrent dans les colonies de l'Atlantique, qui ne comptent alors que quelques milliers de gens pratiquant la pêche et l'agriculture. Par suite de cet afflux, une nouvelle colonie, le Nouveau-Brunswick, est créée à même une partie du territoire de la Nouvelle-Écosse pour accueillir les loyalistes en 1784. Un autre contingent de 7,000 réfugiés se dirige vers Montréal, pour aller s'établir sur la rive nord du Saint-Laurent et du lac Ontario.

Ces Américains sont habitués à des institutions représentatives. La Nouvelle-Écosse possède une assemblée élue depuis 1758, mais il n'en existe pas encore au Québec. De plus, les loyalistes s'irritent du régime seigneurial et du droit civil français, si bien qu'en 1791 l'Angleterre décide de créer deux colonies, le Haut et le Bas-Canada. Les deux Canadas vont bénéficier d'assemblées législatives, mais les institutions retenues du régime français ne subsistent que dans la basse province. En outre, de crainte que la révolution ne se répande, les gouverneurs britanniques conservent de vastes pouvoirs sur leurs colonies.

Après des années de friction, la guerre éclate entre l'Angleterre et les États-Unis en 1812. Un petit détachement de réguliers britanniques, aidés d'Indiens, parviennent à contenir les Américains jusqu'au retour de la paix en 1814. Une fois la paix revenue, le gouvernement impérial, dans un effort en vue de renforcer les colonies, décide d'aider les immigrants à s'établir en Amérique britannique. D'autres y viennent en grand nombre de leur propre initiative; entre 1815 et 1855 un million d'Anglais débarquent à Halifax, à St. John et à Québec. Même si beaucoup de ces immigrants vont s'installer aux États-Unis,

Peinture murale illustrant la vie des autochtones de Chemainus (C.-B.).

ceux qui restent modifient par leur présence la composition ethnique de la région, plaçant ainsi les francophones en minorité au sein de la population coloniale.

Dans le Bas-Canada, les francophones demeurent majoritaires. Ils éprouvent des difficultés à cause de l'accroissement rapide de leur population joint à une pénurie de terres et à une baisse de la productivité agricole, et leur insatisfaction s'exprime par une agitation de la part du Parti patriote, pour obtenir une plus grande autonomie. De graves insurrections se produisent dans la colonie en 1837 et en 1838, et elles se répercutent en sourdine dans le Haut-Canada. Étouffée par l'armée, la rébellion de 1837 amène aux colonies Lord Durham, qui recommande que les Canadas soient réunis en une seule province qui serait gouvernée par une majorité d'anglophones. Cette tactique échoue. Le nationalisme canadien-français, né des remous de la rébellion, survit et même s'accroît sous le nouveau régime.

L'adoption par l'Angleterre du libre-échange, dans les années 1840, et l'autonomie administrative des colonies dans les questions locales incitent les coloniaux à conclure, en 1854, une entente bilatérale de libre-échange des produits naturels avec les États-Unis. En outre, des liens plus étroits se tissent avec l'économie continentale grâce à la construction d'un réseau ferroviaire pendant les années 1850. Vers 1860, l'Amérique du Nord britannique s'éloigne déjà perceptiblement de l'orbite impériale pour se rapprocher des Américains.

Le déclenchement de la guerre civile aux États-Unis, en 1861, suscite de graves problèmes. La décision prise par la Grande-Bretagne de rester neutre offusque le Nord, et quand le Sud paraît vaincu, de nombreux Nord-Américains britanniques craignent que les armées victorieuses ne soient lancées contre eux pour les annexer aux États-Unis. Les hommes politiques coloniaux commencent donc à envisager un resserrement des liens intercoloniaux, même si auparavant les Canadas avaient eu peu de rapports avec Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. En 1864, George Brown, John A. Macdonald et Georges Étienne Cartier forment une coalition inattendue dans le dessein de réaliser l'union fédérale de toutes les colonies, et aux conférences tenues à

l'automne de cette année-là à Charlottetown et à Québec ils élaborent une entente avec les représentants des colonies de l'Atlantique. Finalement, un antagonisme généralisé envers la nouvelle entente décide Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard à s'abstenir (mais en 1873 cette dernière reviendra sur sa décision par suite de difficultés financières). En Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick une forte majorité s'oppose aussi à la nouvelle entente, mais l'habileté politique de Charles Tupper et de Leonard Tilley, fermement appuyés par l'Angleterre, persuade ces colonies d'entrer dans la fédération avec le Québec et l'Ontario. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique est voté à Londres et entre en vigueur le 1er juillet 1867.

En 1869, lorsque le Dominion du Canada achète les immenses territoires de l'Ouest jusque-là contrôlés par la Compagnie de la Baie d'Hudson, les Métis du Manitoba, issus du croisement des Français et des Indiens qui se livraient au commerce des fourrures, craignent qu'on fasse fi de leurs droits. Sous la conduite de Louis Riel, ils obligent le gouvernement fédéral à accorder le statut de province au Manitoba en 1870.

Sir John A. Macdonald, premier ministre du premier gouvernement du Canada, étend le territoire canadien jusqu'au Pacifique par l'adhésion, en 1871, de la Colombie-

Village du pionniers à Burnaby (C.-B.).

Enfoncement du dernier clou, à Craigellachie (C.-B.), pour marquer l'achèvement de la voie ferrée transcontinentale du Canadien Pacifique en 1885. Le CP a célébré son centenaire en 1985.

Britannique, à qui on promet la construction d'un chemin de fer jusqu'au Pacifique dans un délai de 10 ans. En 1885, le chemin de fer Canadien Pacifique étant presque achevé, les Métis se soulèvent une seconde fois, de nouveau sous la conduite de Louis Riel. Le chemin de fer sert à dépêcher sur les lieux un fort contingent de soldats, qui mate rapidement la révolte.

La Confédération visait à réduire les conflits ethniques et religieux, mais elle ne pouvait les supprimer. Lorsque Louis Riel est exécuté pour le rôle qu'il a joué dans le soulèvement de 1885, de nombreux Québécois y voient le symbole d'une campagne tendant à restreindre les droits des francophones et des catholiques hors Québec. Ils en sont d'autant plus convaincus que le Manitoba adopte une législation restrictive en 1890. L'élection, en 1896, du libéral Wilfrid Laurier comme premier francophone à la tête du gouvernement fédéral s'explique du fait qu'il a su convaincre les électeurs qu'il pouvait en arriver à une solution de compromis. Néanmoins, en matière d'enseignement, la question des droits des catholiques et des francophones hors Québec tourmente Laurier tout au long de son mandat, en particulier lorsque les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan sont créées en 1905.

Laurier a la bonne fortune, toutefois, de détenir le pouvoir à une époque de croissance rapide. A partir de 1897, le Canada attire d'Europe et des États-Unis un grand nombre d'immigrants qui remplissent les villes canadiennes ou qui s'emploient à la culture de millions d'acres de terres nouvelles dans les prairies de l'Ouest. Une conjoncture mondiale favorable crée alors d'excellents marchés pour le blé, les produits forestiers et les minéraux canadiens. Néanmoins, un mécontentement subsiste à l'égard de certaines politiques de Laurier. Non seulement de nombreux francophones l'estiment trop faible dans la défense de leurs droits à l'extérieur du Québec, mais de sérieux désaccords opposent francophones et anglophones au sujet des relations du Canada avec l'Empire britannique. Lorsque le gouvernement Laurier négocie avec les États-Unis, en 1911, un accord de libre-échange des produits naturels, il est défait par les électeurs canadiens-anglais qui considèrent que

cette initiative contribuera à affaiblir les liens du Canada avec la Grande-Bretagne et à favoriser son annexion aux États-Unis, tandis que les Canadiens français lui reprochent de ne pas lutter plus fermement contre les impérialistes.

Le plus grand défi auquel fera face Robert Borden, successeur conservateur de Laurier, sera d'assurer la participation du Canada à la Première Guerre mondiale. En 1917, Borden cède à la pression de renforcer les troupes volontaires par la conscription, malgré l'opposition de Laurier et de la plupart des autres leaders canadiens-français. Borden persuade les libéraux canadiens-anglais qui appuient ses politiques de s'unir à lui dans une coalition. Or nombre d'agriculteurs, de groupes d'immigrants et de syndicalistes n'approuvent pas la manière dont le gouvernement oriente l'effort de guerre, ce qui explique en partie l'effritement de la coalition Borden et le retour au pouvoir des libéraux en 1921.

Joignant l'astuce à l'habileté, le nouveau premier ministre, Mackenzie King, maîtrise les 65 députés du parti progressite élus par les agriculteurs mécontents, et vers le milieu des années 1920 les progressistes disparaissent peu à peu comme formation de poids. Même si la nouvelle prospérité n'atteint pas le même niveau dans toutes les régions, la fin de la décennie 1920 est une période de croissance du patrimoine canadien, car de nouvelles ressources et de nouveaux produits trouvent de plus en plus de débouchés

Quartier historique d'Halifax (N.-É.)

à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Des succursales d'entreprises américaines se multiplient (grâce notamment au tarif protecteur institué par la politique nationale de Macdonald en 1879), d'autant que l'intégration du pays à un système économique continental dominé par ses voisins du sud franchit alors une nouvelle étape.

Aucun pouvoir public ne voit de solution à l'effondrement tragique de l'économie canadienne dans les années 1930. En 1933, le cinquième de la population active est en chômage, et le gouvernement fédéral doit verser de fortes sommes en allocations de secours. La dépression convainc de nombreux Canadiens que leur constitution nécessite une réforme, car divers problèmes, comme le chômage, sont du ressort des provinces, alors que seul le gouvernement national dispose des moyens pour s'y attaquer. En 1940, la prospérité née de la guerre a atténué les problèmes du pays, de sorte que la question constitutionnelle se fait moins urgente.

Le gouvernement Mackenzie King s'emploiera à mobiliser l'économie pour la guerre et à éviter que la conscription ne suscite entre francophones et anglophones des dissensions comme il s'en était produit à la Première Guerre mondiale. Les efforts du premier ministre pour éviter de rendre obligatoire le service outre-mer jusqu'à la fin de 1944 ne passent pas inaperçus au Québec, qui demeurera fidèle au parti libéral lors des élections de 1945, tandis que les mesures prises par les conservateurs en 1917 continueront à priver leur parti de tout succès dans cette province. La prospérité du temps de guerre place alors le Canada, ne serait-ce que temporairement, au rang des grandes puissances militaires et industrielles, et King veille à ce que les travailleurs en bénéficient; à cette fin, il adopte de nouvelles politiques fiscales visant le plein emploi.

Les années de 1945 à 1965 sont marquées, au Canada, par une expansion progressive des politiques de bien-être social, destinées à répondre aux besoins d'une société fortement urbanisée et industrialisée; cependant, la pêche, l'agriculture et l'exploitation des ressources naturelles conservent une importance vitale dans certaines régions du pays. Bien que les provinces aient compétence en matière de bien-être social, le gouvernement fédéral affecte des fonds à divers programmes de pensions, d'assurance-hospitalisation et maladie et d'aide aux chômeurs et aux handicapés. C'est en raison de tels programmes que les Terre-Neuviens se laissent convaincre de devenir citoyens de la dixième province du Canada en 1949. Seuls le Québec et, dans une moindre mesure, l'Ontario formulent des réserves quant à la centralisation du pouvoir dans ces domaines. Les provinces «pauvres» seront aussi favorisées par l'adoption, à la fin des années 1950, d'un régime officiel de péréquation visant à réduire les inégalités régionales.

La victoire écrasante du parti conservateur sous John Diefenbaker en 1958 (année où le parti gagne même 50 sièges au Québec) semble marquer le début d'une ère nouvelle dans la politique canadienne. En fait, Diefenbaker ne sait pas profiter de l'occasion et il est défait en 1963, offrant ainsi aux libéraux la possibilité de reprendre le pouvoir. Sauf pour une brève période de règne conservateur en 1979-80, les libéraux conserveront le pouvoir jusqu'à ce que les conservateurs obtiennent une majorité spectaculaire de 211 sièges en septembre 1984. La transformation de la Co-operative Commonwealth Federation en une formation appelée Nouveau parti démocratique (NPD) en 1961 ne confère pas à ce groupe le rang de grand parti, mais le soutien dont il bénéficie lui garantira néanmoins une vingtaine de députés aux élections suivantes. Une régionalisation assez prononcée des appuis de ce parti marque la scène politique canadienne depuis les années 1960: le NPD n'a pas de soutiens fermes à l'est de l'Ontario, tandis que les libéraux, qui ont perdu peu à peu leur clientèle dans l'Ouest, sont amenés à compter davantage sur le Québec, qui pourtant capitulera lui-même en faveur des conservateurs en 1984, accordant à ce parti 58 sièges.

La ville de Québec (Qué.). →

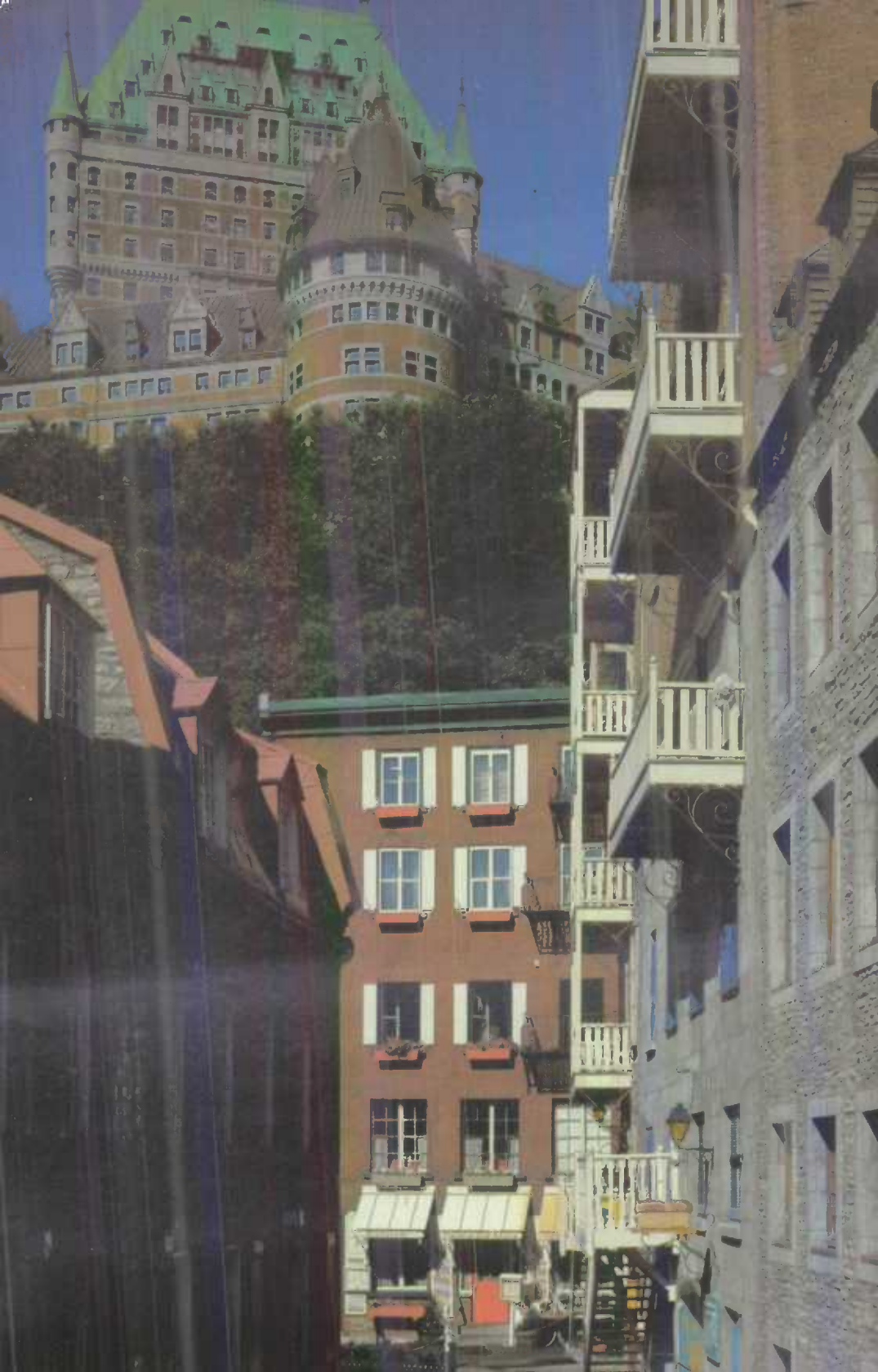

Tout comme ses prédécesseurs et ses successeurs, Diefenbaker se trouve confronté à d'épineux problèmes concernant les relations canado-américaines. Son hésitation à doter les Forces canadiennes d'armes nucléaires américaines durant la guerre froide provoquera sa défaite. Au début de son mandat, on commence à s'inquiéter du niveau élevé de l'investissement américain chez nous et de ce qui pourrait en résulter pour notre souveraine indépendance. Au cours des deux décennies suivantes, la question de savoir s'il convient de chercher à résoudre le problème ou de l'ignorer devient un important sujet politique. Le départ de Pierre Trudeau et la victoire spectaculaire du parti conservateur sous la direction d'un autre Québécois, Brian Mulroney, en 1984, annonce une ère nouvelle dans les relations à la fois entre francophones et anglophones et entre le Canada et les États-Unis.

Au moment du centenaire de la Confédération, en 1967, la question de la réforme constitutionnelle, en veilleuse depuis longtemps, commence à retenir l'attention. Par suite du réveil du nationalisme québécois dans les années 1960, le Québec s'irrite des restrictions imposées par le système fédéral existant, malgré les efforts du gouvernement Lester Pearson pour en arriver à des accommodements. Le choix, en 1968, de Pierre Trudeau comme premier ministre est attribuable pour une large part à sa réputation d'expert en matière constitutionnelle et de Québécois partisan d'un gouvernement central fort. Toutefois, la décision du Québec de ne pas adhérer à la Charte de Victoria en 1971 met fin temporairement aux négociations.

Dans les années 1970, l'attention se tourne vers les questions économiques. La hausse rapide des prix du pétrole ralentit la croissance et intensifie les pressions inflationnistes, tandis que l'augmentation du revenu des provinces de l'Ouest productrices de pétrole et de gaz réduit la prépondérance traditionnelle du Canada central. Le programme énergétique national, conçu pour assurer l'autosuffisance du Canada en énergie et encourager la participation du capital canadien dans l'industrie pétrolière et gazière, suscite de vives critiques de la part de ceux qui s'opposent à ses objectifs ou à ses méthodes. En 1982, le taux de chômage atteint les niveaux des années 1930, et le produit national brut régresse en termes réels.

Le nationalisme québécois agressif des années 1960 semble avoir été mis en échec par la crise d'octobre 1970, au cours de laquelle le gouvernement impose la Loi sur les mesures de guerre et envoie 10,000 militaires dans la province pour combattre les activités terroristes du Front de libération du Québec. La vaste majorité des Canadiens approuvent cette réaction, mais certains doutes surgissent par la suite quant à l'authenticité de «l'insurrection réelle ou appréhendée» qui l'a provoquée. Quoi qu'il en soit, l'élection du parti québécois en 1976 démontre qu'il subsiste chez les francophones un net mécontentement. Même si le gouvernement de René Lévesque n'obtient pas le mandat de négocier la «souveraineté-association» avec le reste du Canada lors du référendum provincial de mai 1980, sa victoire aux élections générales subséquentes indique que le séparatisme n'a pas perdu son attrait aux yeux de bien des Québécois.

L'élection du gouvernement Lévesque au Québec contribue à ranimer les négociations au sujet de la constitution. Dans la campagne référendaire, les anti-séparatistes, dirigés par Pierre Trudeau, promettent à la population du Québec de «renouveler le fédéralisme», et lorsque les premiers ministres provinciaux échouent dans leur tentative d'entente sur la réforme constitutionnelle, le premier ministre du Canada déclare son intention de procéder unilatéralement au rapatriement de la constitution, et d'y inclure une formule de modification ainsi qu'une charte des droits. Momentanément arrêté par la décision de la Cour suprême, selon laquelle cette ligne de conduite serait anti-constitutionnelle sans l'approbation d'un nombre important de provinces, le premier ministre persiste néanmoins dans son intention. Ses initiatives auront pour résultat l'accord inattendu du 5 novembre 1981 sur la réforme constitutionnelle, contre lequel seul le chef du gouvernement québécois, René Lévesque, élève de vigoureuses protestations. Le 17 avril 1982, la Loi sur le Canada est solennellement proclamée par la reine sur la Colline du Parlement à Ottawa.

Les édifices du Parlement, Ottawa (Ont.)

Gouvernement

En principe, le Canada est devenu un pays entièrement souverain en 1926, mais ce n'est que le 17 avril 1982, date de la proclamation de la Loi constitutionnelle de 1982, que disparaît le dernier vestige officiel de son ancien statut colonial.

La Loi constitutionnelle et les modifications y afférentes ne sont qu'une ossature de pouvoir, qui trouve sa substance dans l'interprétation des tribunaux, dans les diverses lois du Parlement et des législatures et, surtout, dans les coutumes ou «conventions». Les pouvoirs de la Couronne sont exercés, selon l'expression des Pères de la Confédération, selon les principes bien établis de la Constitution britannique, c'est-à-dire selon les usages et les interprétations qui ont progressivement transformé la monarchie britannique en une démocratie parlementaire. Le Canada a hérité de ces conventions et les a adaptées à ses propres besoins.

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, qui s'appelle maintenant la Loi constitutionnelle, confère au Parlement canadien le pouvoir de «faire des lois pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada, relativement à toutes les matières ne

tombant pas dans les catégories de sujets. . . exclusivement assignés aux législatures des provinces». L'Acte ajoute une liste d'exemples de cette autorité législative générale qui vise notamment: la défense; le prélèvement de deniers par tous modes ou systèmes de taxation; la réglementation du trafic et du commerce; la navigation et les bâtiments; les pêcheries; le cours monétaire et les banques; la banqueroute et la faillite; l'intérêt de l'argent; les brevets et les droits d'auteur; le mariage et le divorce; la loi criminelle et la procédure en matière criminelle; les pénitenciers; les sociétés de navigation, traversiers, chemins de fer, canaux et télégraphes interprovinciaux et internationaux; et tous «travaux» situés dans une province et déclarés par le Parlement «être pour l'avantage général du Canada». Depuis 1940, l'assurance-chômage relève également de la compétence fédérale.

L'Acte de 1867 confère au Parlement et aux législatures provinciales des pouvoirs communs en matière d'agriculture et d'immigration, la loi fédérale prévalant en cas de conflit. Des modifications apportées depuis accordent une autorité commune concernant les pensions, mais où la loi provinciale prévaut en cas de conflit.

La Loi constitutionnelle de 1982 confère un statut égal au français et à l'anglais dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada et dans celles de la législature et du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le français et l'anglais peuvent être employés dans les débats des législatures et dans toutes les affaires et tous les actes de procédure des tribunaux du Québec et du Manitoba, de même que dans les archives, comptes rendus et procès-verbaux des législatures de ces provinces. Outre ces droits linguistiques, la Constitution du Canada accorde des droits à l'instruction dans la langue de la minorité, francophone ou anglophone, dans chaque province ou territoire, confère certains droits en matière d'enseignement à des groupes confessionnels, et affirme et reconnaît les droits des peuples autochtones du Canada. De plus, la Charte canadienne des droits et libertés protège les libertés fondamentales, les droits démocratiques, la liberté de circulation et d'établissement, les garanties juridiques et les droits à l'égalité pour tous les Canadiens.

Chaque législature provinciale a compétence exclusive dans les matières suivantes: la modification de la Constitution de la province (sauf pour ce qui concerne la charge de lieutenant-gouverneur, le chef du pouvoir exécutif provincial); les ressources naturelles; la taxation directe pour des objets provinciaux; les prisons; les hôpitaux; les asiles et hospices; les institutions municipales; les licences dans le but de prélever un revenu pour des objets provinciaux ou municipaux; les travaux et entreprises de nature locale; l'incorporation des compagnies provinciales; la célébration du mariage; la propriété et les droits civils; l'administration de la justice; toutes les matières de nature purement locale ou privée; et l'éducation, sous réserve de certaines garanties pour les écoles confessionnelles à Terre-Neuve et les écoles catholiques romaines ou protestantes dans les autres provinces. De par les décisions des tribunaux, «la propriété et les droits civils» ont énormément d'ampleur, englobant la presque totalité de la législation du travail et une grande partie de la sécurité sociale.

Le consentement unanime du Parlement et des législatures de toutes les provinces est requis pour certaines modifications à la Constitution touchant entre autres le rôle de la reine, du gouverneur général ou du lieutenant-gouverneur d'une province, et la composition de la Cour suprême. Pour les autres modifications constitutionnelles d'application générale, le consentement du Parlement et de sept provinces représentant au moins 50 % de la population est requis. Cependant, si une modification constitue une dérogation au pouvoir législatif, aux droits de propriété ou à tout autre droit ou privilège de la législature ou du gouvernement d'une province, l'assemblée législative d'une province peut exprimer son dissentiment, et la modification ne sera pas en vigueur dans cette province. Dans un tel cas, s'il s'agit d'une modification prévoyant le transfert du pouvoir législatif au Parlement en matière d'éducation ou d'autres activités culturelles, le Canada fournira une compensation raisonnable à toute province où ne s'applique pas la modification.

Toronto (Ont.)

Population

Le Canada occupe le troisième rang mondial quant à la superficie du territoire, mais la 31e place seulement pour ce qui a trait à la population. Celle-ci, estimée à 25,358,500 au 1er juin 1985, s'allonge en un ruban plus ou moins continu le long de la frontière américaine, les deux territoires du Nord ne comptant que 73,000 habitants.

Depuis de nombreuses années le point de concentration se déplace lentement vers l'ouest; le centre du pays, particulièrement l'Ontario, croît plus vite que l'Est, mais moins rapidement que l'Ouest. La Colombie-Britannique et l'Alberta, en particulier, ont vu leurs populations s'accroître rapidement au cours des deux dernières décennies. Cet accroissement est dû surtout à la migration interprovinciale; toutes les provinces à l'est de l'Alberta ont enregistré un déficit à ce chapitre entre 1971 et 1981, et seul l'Ontario y a résisté entre 1961 et 1971. L'attrait de l'Alberta semble avoir été lié surtout à une très forte croissance économique dans la deuxième moitié des années 1970; la récession de 1982 a changé quelque peu le cours des choses, et les autres provinces ont bénéficié des mouvements de retour. Cependant, la Colombie-Britannique continue d'attirer nombre de citoyens d'autres provinces, tandis que le Québec perd une partie des siens.

La population canadienne a plus que doublé depuis la Seconde Guerre mondiale. Son taux de croissance n'a cependant pas été uniforme; le rythme rapide de la fin des années 1940 et des années 1950 s'est ralenti graduellement pour devenir très faible ces dernières années. Deux phénomènes concourent à la croissance de la population: l'accroissement naturel (excédent des naissances sur les décès) et la migration nette (excédent des entrées sur les sorties). L'un et l'autre se sont réduits considérablement ces dernières années.

Soin d'un bébé prématuré dans un incubateur. L'accroissement naturel figure pour environ 75% de la croissance de la population canadienne.

Répartition de la population canadienne, 1951-85

Province ou territoire	1951	1966	1981	Effectifs estimés au 1er juin 1985
	%	%	%	*milliers*
Terre-Neuve	2.6	2.5	2.3	580.4
Île-du-Prince-Édouard	0.7	0.5	0.5	127.1
Nouvelle-Écosse	4.6	3.8	3.5	880.7
Nouveau-Brunswick	3.7	3.1	2.9	719.2
Québec	28.9	28.9	26.4	6,580.7
Ontario	32.8	34.8	35.4	9,066.2
Manitoba	5.5	4.8	4.2	1,069.6
Saskatchewan	5.9	4.8	4.0	1,019.5
Alberta	6.7	7.3	9.2	2,348.8
Colombie-Britannique	8.3	9.4	11.3	2,892.5
Yukon	0.1	0.1	0.1	22.8
Territoires du Nord-Ouest	0.1	0.1	0.2	50.9
Canada	100.0	100.0	100.0	25,358.5

Accroissement naturel

L'accroissement naturel est actuellement responsable d'environ 75 % de l'augmentation de la population canadienne. Son taux annuel (huit pour 1,000 habitants), tout en étant l'un des plus élevés des pays industrialisés, est le plus faible que le Canada ait jamais connu. Le nombre des naissances augmente légèrement depuis 10 ans, bien que le taux de natalité (15 pour 1,000) continue de diminuer. Un tel taux, s'il devait perdurer, engendrerait la dépopulation au début du siècle prochain. Cependant, certains signes semblent indiquer qu'on pourrait bientôt assister à une légère remontée.

Le nombre des décès augmente lui aussi, en raison de l'accroissement et du vieillissement de la population, mais le taux de mortalité se maintient autour de sept pour 1,000 habitants depuis cinq ans, soit le plus faible niveau jamais enregistré. L'espérance de vie à la naissance, ou durée de vie, ne cesse d'augmenter; en 1983, elle était d'un peu plus de 73 ans pour les hommes et frôlait les 80 ans pour les femmes. Cette augmentation de la longévité est due surtout au succès important obtenu récemment dans la lutte contre les maladies cardiovasculaires, la principale cause de décès. Le combat contre les cancers, la deuxième grande cause de décès, est pour le moment moins encourageant; quelques sièges font moins de victimes, mais d'autres en font de plus en plus.

Immigration

Historiquement, l'immigration a joué un rôle primordial dans l'accroissement de la population du Canada. Au recensement de 1981, une personne sur six a déclaré être née en dehors du Canada. L'immigration a toujours été cyclique et plus ou moins directement liée à la

Festivités chinoises à Vancouver (C.-B.).

Pyramide des âges de la population du Canada, 1er juin 1984

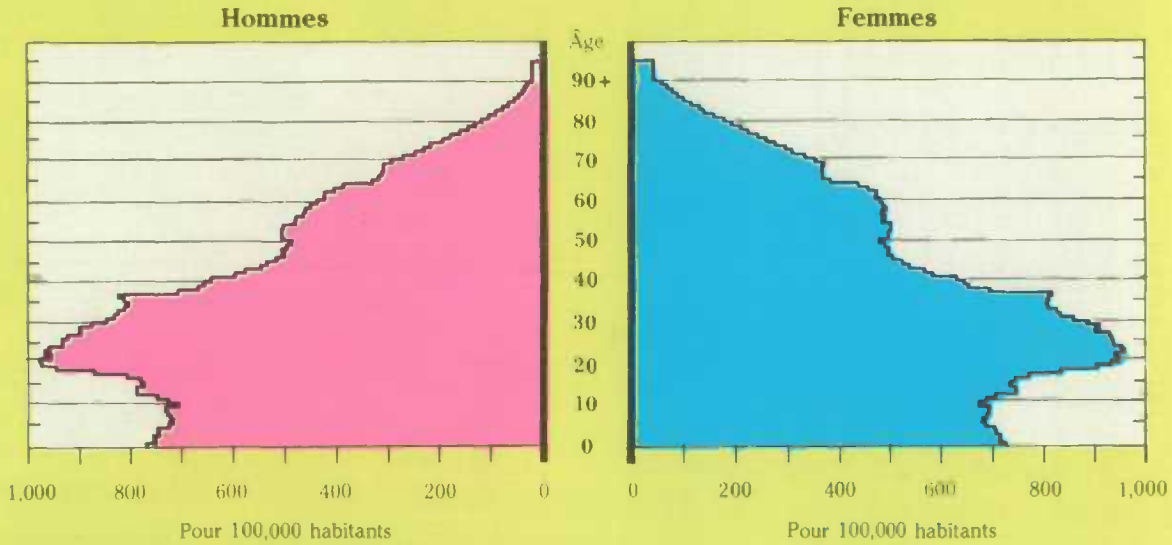

Source: Division de la démographie.

conjoncture économique, les périodes de prospérité correspondant assez exactement aux années d'arrivée des plus forts contingents. Le ralentissement de l'activité économique dans l'ensemble du monde occidental ces dernières années a incité le gouvernement du Canada à restreindre à moins de 100,000 le nombre des immigrants en 1983 et 1984.

Traditionnellement, la majorité de la population immigrante venait d'Europe, particulièrement de l'Angleterre. Depuis une dizaine d'années, cependant, on constate une diversification des pays d'origine des personnes qui viennent s'établir au Canada. On note en particulier une augmentation importante des immigrants asiatiques. Indépendamment de l'action exercée sur l'économie, le Canada a toujours accueilli des réfugiés de tous les pays du monde quand les circonstances le demandaient. Après la Seconde Guerre mondiale surtout, mais aussi au début des années 1980, nombre de citoyens d'Europe de l'Est ont trouvé refuge au Canada; au milieu des années 1970, ce furent des Antillais et des Africains et, à la fin des années 1970, des personnes de l'Asie du Sud-Est.

Jusqu'à récemment, l'âge moyen des immigrants était jeune (25.5 ans pour les hommes et 26.3 pour les femmes en 1970). En 1982 et 1983 cet âge s'est considérablement élevé (30.9 ans pour les hommes et 32.7 pour les femmes) en raison de la limitation des immigrants indépendants, en général des jeunes adultes, et du maintien des entrées au nom du regroupement des familles (personnes vieillissantes la plupart du temps). La politique canadienne d'immigration et toutes les questions connexes relèvent du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, bien que ce soit le ministère des Affaires extérieures qui se charge des services d'immigration à l'étranger. Aux termes de la Constitution, l'immigration est une responsabilité partagée, et le programme fédéral est exécuté en collaboration avec les provinces. Celles-ci sont particulièrement actives au niveau de l'accueil des immigrants et de leur intégration au milieu.

Structure de la population

Les changements progressifs dans les processus démographiques se manifestent dans les modifications de la structure par âge et par sexe de la population. Si on mesure le vieillissement par la part que représentent respectivement les personnes de moins de

Au Canada, la proportion du groupe d'âge de moins de 15 ans est en baisse, et le pourcentage de personnes âgées est en hausse.

Éléments de croissance de la population, 1951-81

	Accroissement total	Accroissement naturel	Migration nette	Ratio migration-accroissement total
		(milliers)		%
1951-1956	2,071	1,473	598	28.9
1956-1961	2,157	1,675	482	22.3
1961-1966	1,777	1,518	259	14.6
1966-1971	1,553	1,090	463	29.8
1971-1976	1,424	934	489	34.4
1976-1981	1,288	978	310	24.1

15 ans, celles de 15 à 64 ans et celles de 65 ans et plus, un pays est d'autant plus jeune que la fraction occupée par les moins de 15 ans est forte et que celle occupée par les aînés est faible. Le Canada demeure un pays relativement jeune, mais il vieillit rapidement. Ainsi les jeunes ont vu leur part de la population totale reculer de 34 % en 1961 à 23 % en 1981, et elle ne devrait être que d'environ 17 % en 2001; par contre, celle des aînés est passée de 8 % en 1961 à 10 % en 1981 et devrait atteindre environ 14 % en 2001.

La vitesse avec laquelle se produit le vieillissement mérite notre attention, car les chocs économiques et sociaux sont d'autant plus violents que le rapport des effectifs des différents groupes d'âge change rapidement. Cette conjoncture démographique oblige déjà le Canada à un effort d'adaptation considérable dans sa vie économique et son organisation sociale, en raison des changements dans la nature et les volumes de l'offre et de la demande de biens, de services et d'emplois.

L'importance socio-économique du vieillissement de la population est accentuée par la prépondérance des femmes dans le groupe des aînés (près de 58 % des 65 ans et plus en 1984) et par le fait que 60 % d'entre elles sont veuves, célibataires ou divorcées. La surmortalité masculine est le premier facteur responsable de ce déséquilibre, lequel est cependant avivé par le remariage plus fréquent des veufs que des veuves et par une tradition voulant que les hommes épousent des femmes plus jeunes qu'eux et les femmes, des hommes plus âgés qu'elles.

La proportion de jeunes adultes célibataires dans la population totale est aussi en croissance rapide. L'arrivée du grand nombre de personnes nées entre 1946 et 1965 à l'âge adulte constitue la raison principale de cet accroissement. Ce phénomène est amplifié par le fait que les jeunes Canadiens et Canadiennes montrent moins d'empressement à se marier que leurs aînés; en effet, l'âge des célibataires, aussi bien hommes que femmes, à leur mariage a augmenté ces dernières années pour atteindre un des niveaux les plus élevés en 40 ans. De plus, les indices de 1983 révèlent que seulement 63 % des jeunes hommes et 64 % des jeunes femmes se marieraient au moins une fois dans leur vie. Néanmoins, un nombre croissant d'hommes et de femmes s'accordent pour vivre maritalement sans que leur union soit légalisée, phénomène qui est particulièrement marqué chez les jeunes.

Entre 1968, année où la loi a été modifiée pour rendre le divorce plus accessible, et 1982, on avait assisté à une augmentation annuelle des divorces et de la divortialité. Les deux années suivantes, il y a eu baisse de l'un comme de l'autre. Le nombre important des divorces au cours des 16 dernières années et le remariage plus fréquent des hommes divorcés expliquent l'augmentation continue du nombre des personnes divorcées et la surreprésentation des femmes dans ce groupe.

Danse croate à un festival en Alberta.

La mosaïque ethnique

Pays d'immigrants

Le débarquement de Jacques Cartier à Québec au XVIe siècle marque l'arrivée du premier établissement connu de non-autochtones au Canada. Durant les 200 prochaines années, jusqu'en 1760, la plupart des colons viennent de la France; puis, la configuration se modifie par l'afflux d'immigrants en provenance du Royaume-Uni (Anglais, Irlandais et Écossais) qui arrivent soit des États-Unis (les loyalistes), soit directement de l'Europe. Au XXe siècle, une transformation spectaculaire se produit à nouveau, la grande majorité des immigrants qui entrent au Canada venant désormais de l'Europe continentale et, plus tard dans le courant du siècle, d'autres continents.

Aujourd'hui, le principal groupe ethnique du Canada est représenté par les Britanniques (40 %); viennent ensuite les Français (27 %), les Allemands (5 %), les Italiens (3 %) et les Ukrainiens (2 %). D'après le recensement de 1981, 33 % de la population du Canada a des origines linguistiques autres que britanniques ou françaises, et le sixième des personnes dénombrées sont nées à l'extérieur du Canada.

L'origine ethnique britannique est la plus courante dans toutes les provinces sauf au Québec, où les personnes d'ascendance britannique ne constituent que 8 % de la population. L'origine française est prédominante au Québec, elle vient en deuxième place dans la région de l'Atlantique et en Ontario, mais en quatrième ou cinquième place dans les provinces de l'Ouest. Quatre-vingt pour cent de la population du Québec est d'ascendance française, et 79 % des Canadiens d'origine française demeurent au Québec. L'Ontario compte 10 % de la population française du Canada, et le Nouveau-Brunswick 4 %.

Population selon certaines origines ethniques[1]

Origine ethnique	Total	
	milliers	%
Origines simples	22,244.9	92.4
Française	6,439.1	26.7
Anglaise	6,109.2	25.4
Écossaise	1,415.2	5.9
Irlandaise	1,152.0	4.8
Britannique: autres multiples et non spécifiées	996.7	4.1
Allemande	1,142.4	4.7
Italienne	748.0	3.1
Ukrainienne	529.6	2.2
Autochtone	413.4	1.7
Hollandaise	408.2	1.7
Chinoise	289.2	1.2
Scandinave	282.8	1.2
Juive	264.0	1.1
Polonaise	254.5	1.1
Origines multiples[2]	1,838.6	7.6
Population totale	24,083.5	100.0

[1] Recensement de 1981.
[2] Essentiellement britannique et française, britannique et autres, française et autres, ou britannique, française et autres.

La composition ethnique des Prairies est nettement dfférente. Bien que l'origine allemande vient au deuxième rang et l'ascendance chinoise au troisième en Colombie-Britannique, dans les Prairies c'est l'ascendance ukrainienne qui se situe au troisième rang. Les Canadiens d'origine italienne se retrouvent surtout en Ontario et au Québec.

La mosaïque culturelle canadienne est reconnue par le gouvernement dans la façon dont celui-ci finance les programmes destinés à promouvoir, préserver et partager les héritages culturels et à favoriser l'appréciation et la compréhension mutuelle entre tous les Canadiens. La Direction générale du multiculturalisme du Secrétariat d'État octroie des subventions ou des fonds à des groupes ethnoculturels pour des activités visant à encourager le pluralisme culturel, la mise en valeur des ressources, la communication interculturelle, ainsi que l'intégration et la participation des immigrants à la société.

En 1947, le Canada devient le premier pays du Commonwealth à adopter une citoyenneté nationale distincte. Une nouvelle Loi sur la citoyenneté est proclamée par le Parlement le 15 février 1977, et elle a notamment pour objet d'éliminer les distinctions entre les candidats fondées sur l'âge, le sexe, l'état matrimonial ou le pays de citoyenneté précédente.

Danse folklorique dans le cadre des célébrations chinoises du Nouvel An. →

Le Secrétariat d'État est chargé de l'administration et de l'interprétation de la Loi sur la citoyenneté, y compris de la prestation d'un service national pour l'octroi de la citoyenneté canadienne et la délivrance de certificats de citoyenneté canadienne. Pour être admissible à la citoyenneté, un étranger adulte (18 ans ou plus) doit avoir été admis au Canada en résidence permanente et avoir accumulé trois années de résidence au Canada dans les quatre années précédant immédiatement sa demande. Les candidats doivent pouvoir parler l'une ou l'autre des langues officielles, soit le français ou l'anglais, avoir une certaine connaissance du Canada ainsi que des devoirs et privilèges que comporte la citoyenneté, prêter le serment de citoyenneté, et ne pas tomber sous le coup des interdictions spécifiques stipulées dans la Loi sur la citoyenneté. Pour devenir un citoyen canadien, une personne doit faire une demande de citoyenneté, se présenter devant un juge de la citoyenneté pour une audience, et prêter le serment de citoyenneté lors d'une cérémonie devant le tribunal. Les demandes d'informations détaillées peuvent être adressées à la cour de la citoyenneté la plus proche ou envoyées par la poste au Secrétariat d'État, Enregistrement et promotion de la citoyenneté, boîte 7000, Sydney (Nouvelle-Écosse) B1P 6V6.

Festival folklorique annuel à Vancouver (C.-B.)

Village d'art indien près d'Hazelton (C.-B.)

Les autochtones

Les Indiens

D'après le recensement du Canada de 1981, les autochtones se situent au neuvième rang parmi les groupes ethniques du Canada, et ils ne représentent que 2 % de la population. Près de la moitié des Indiens inscrits, principalement ceux qui vivent en Ontario et dans les trois provinces des Prairies, où ils sont le plus nombreux, ont droit à des paiements en vertu de traités signés entre leurs ancêtres et la Couronne.

Environ 413,400 répondants au recensement de 1981 ont déclaré être d'origine autochtone, et 78,100 se sont dits d'ascendance partiellement autochtone. Parmi ceux d'origine unique, 64 % sont des Indiens inscrits, 19 % sont des Métis, 11 % sont des Indiens non inscrits, et 6 % sont des Inuit. Sur l'ensemble des personnes d'ascendance autochtone totale ou partielle, 60 % sont des Indiens inscrits, 35 % sont des Indiens non inscrits ou des Métis, et 5 % sont d'origine inuit.

On ignore le nombre de personnes d'ascendance indienne qui n'ont pas le droit d'être inscrites aux termes de la Loi sur les Indiens. Parmi celles-ci figurent les Indiens qui ont renoncé à leur statut et à leur qualité de membre d'une bande par la procédure juridique appelée émancipation, les femmes indiennes qui ont épousé des non-Indiens, les Métis et les descendants des personnes qui ont reçu des terres ou des certificats d'argent.

Il existe au Canada 50 langues ou dialectes indiens différents, appartenant à 10 principaux groupes linguistiques: algonquin, iroquois, sioux, athapaskan, kutenai, salish, wakash, tsimshian, haïda et tlingit.

Éducation. Les services d'enseignement destinés aux Indiens des réserves ressortissent au gouvernement fédéral qui, par l'intermédiaire du ministère des Affaires indiennes et du Nord, fournit ou finance un éventail complet de programmes d'enseignement depuis la maternelle jusqu'à la fin du secondaire. De plus, une aide est offerte aux Indiens admissibles qui reçoivent une formation universitaire, professionnelle ou technologique, ou qui font l'apprentissage d'un métier.

Depuis l'agrément par le gouvernement fédéral, en 1973, des principes contenus dans le document de la Fraternité des Indiens du Canada intitulé *Les Indiens, maîtres de leur éducation*, un nombre croissant de bandes indiennes prennent en main leurs écoles et d'autres programmes d'enseignement. Sur un total de 360 écoles fédérales et de bandes, 191 sont administrées par les autorités indiennes chargées de l'éducation. La plupart des 169 écoles fédérales gérées par le ministère offrent des programmes enrichis sur le plan culturel.

Plusieurs provinces et universités offrent des cours spéciaux de formation pédagogique pour encourager les Indiens à embrasser la profession d'enseignant. Il se donne également des cours paraprofessionnels pour former des aides-enseignants et des conseillers sociaux pour les écoles fédérales, provinciales et celles administrées par les bandes. Affaires indien-

École à Baker Lake (T.N.-O.).

Artisanat indien à Fort Qu'Appelle (Sask.)

nes et du Nord Canada, de concert avec Emploi et Immigration Canada, a financé des programmes de formation professionnelle, d'orientation professionnelle et de placement. Il s'est occupé également de préparer les représentants élus et nommés des bandes indiennes et les conseils des collectivités inuit à l'exercice de leurs fonctions.

Administration locale. Les Indiens ayant exprimé le désir d'assumer une plus grande responsabilité dans l'administration de leurs propres affaires, une politique d'autogestion a commencé à prendre forme en 1965. Les bandes qui le souhaitent et qui disposent des moyens nécessaires peuvent administrer soit la totalité, soit une partie des programmes, ou en partager la gestion avec le ministère.

Développement économique. On accorde aux Indiens un appui technique et financier pour la planification, le développement des institutions, l'expansion de l'entreprise et de l'emploi et l'évolution socio-économique, pour leur permettre d'atteindre une autosuffisance accrue sur le plan économique en les aidant à exploiter leurs ressources et à obtenir de l'emploi productif permanent. La conception globale et la gestion de ces activités seront progressivement transférées aux Indiens eux-mêmes.

Pangnirtung (T.N.-O.)

Inuit (Eskimaux)

Il existe dans le monde quelque 100,000 Inuit. Le Canada en compte 25,000 environ, et leur langue est l'inuktitut. Ils vivent en petits groupes dans le delta du Mackenzie, dans les îles de l'Arctique et sur la côte des Territoires du Nord-Ouest, sur les rives québécoises des baies d'Hudson et d'Ungava, et au Labrador. Les collectivités inuit sont établies pour la plupart dans des baies, à l'embouchure de cours d'eau, sur des bras de mer ou des fiords, témoignage d'une culture autrefois, et aujourd'hui encore pour une grande part, tributaire des ressources marines.

De nos jours, bien que la vie de chasseur et les relations particulières qu'elle comporte avec le territoire demeure essentiel à l'identité des Inuit et à la façon dont ils se définissent, la chasse traditionnelle a perdu de son importance économique. La civilisation du Sud a envahi le Nord, avec son aisance et ses complications: électricité, fournaises et poêles à mazout, motoneiges et camions, écoles, hôpitaux, cinéma et télévision, autant de facteurs qui ont transformé la vie dans le Nord. Les problèmes de la société du Sud y sont transposés, et souvent amplifiés du fait de la rapidité de l'évolution sociale.

Depuis des années la question de l'origine des Inuit suscite maintes hypothèses chez les archéologues. Ce peuple aurait pris naissance dans le Nord-Est de l'Asie près de la mer de Béring, probablement entre 15,000 et 10,000 avant J.-C., et une succession de cultures arctiques anciennes qui s'étend de l'Est de la Sibérie au Groenland en passant par l'Alaska et le Nord du Canada a été identifiée et décrite par les spécialistes de la préhistoire esquimaude. Bien qu'on ne s'entende pas toujours sur la datation de ces cultures et sur leurs interrelations, on s'accorde à penser que certaines phases culturelles arctiques distinctes sont identifiables; les plus connues sont les cultures Dorset (700 avant J.-C. jusqu'à 1300 après J.-C.) et Thulé (1200 après J.-C. jusqu'au moment des premiers contacts avec les Européens).

La vie dans les régions arctiques était difficile, le climat rigoureux, et seule la chasse permettait de survivre. Lorsque le gibier disparaissait, c'était la famine, et les gens mouraient de froid lorsque l'huile animale alimentant la lampe (en général unique source de chaleur) venait à manquer. La chasse importait au plus haut point; la mer fournissait baleines, morses et phoques, et la terre caribous et bœufs musqués. Les techniques de chasse se transmettaient de père en fils.

D'après les résultats des recherches archéologiques et les récits des pionniers, les Inuit du Canada vivaient jadis plus au sud qu'aujourd'hui, notamment sur le littoral atlantique. C'était une population essentiellement côtière, qui tirait nourriture, combustible et vêtement du poisson et des mammifères aquatiques. Toutefois, certains groupes s'établirent à l'intérieur des terres, où ils se nourrissaient de caribous et de poissons des lacs, faisaient des feux avec des arbustes au lieu du blanc de baleine, et fréquentaient rarement la mer.

Dépiautage d'un phoque à Pond Inlet (T.N.-O.).

Avec l'arrivée des baleiniers et des marchands de fourrure au début du XIXe siècle, la vie inuit traditionnelle commença à se modifier, l'économie reposant désormais non plus sur la chasse et la pêche mais sur le piégeage des animaux à fourrure.

La Seconde Guerre mondiale accélère le progrès des déplacements aériens et suscite l'aménagement d'installations militaires et de stations radio et météorologiques dans le Nord. Grâce aux satellites de communication, le téléphone ainsi que la radio et la télévision, qui diffusent certaines émissions en inuktitut, pénètrent dans les foyers inuit. Le kayak et le chien de traîneau, jadis essentiels à la vie de chasseur et de trappeur de l'Inuit, cèdent largement leur rôle au canot et au toboggan automoteurs. Rares sont les villages dépourvus de piste d'atterrissage, et la technologie moderne a considérablement rétréci les vastes espaces du domaine esquimau.

De façon générale, l'état de santé des Inuit s'est remarquablement amélioré ces dernières années, et leur espérance de vie est meilleure qu'il y a seulement 20 ans. Des services médicaux sont maintenant dispensés dans tout le Nord, et des avions affrétés servent d'ambulances pour les endroits isolés.

Divers programmes gouvernementaux dans des domaines tels que l'éducation, les affaires sociales, l'administration locale et le développement économique ont également contribué à la transformation spectaculaire du mode de vie des Inuit. Dans chaque village inuit viable, il existe des écoles qui dispensent presque toujours un enseignement jusqu'à la 8e et la 9e année. Pour les cours préparatoires à la formation professionnelle et le secondaire avancé les élèves s'inscrivent soit ailleurs dans l'Arctique, soit dans le sud du Canada. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest offre une aide financière généreuse aux élèves du postsecondaire qui fréquentent une université ou un établissement de formation professionnelle ou technique ailleurs.

Nombre de collectivités auparavant administrées sur place par un agent du gouvernement sont devenues des villages constitués gérant leurs propres affaires par l'intermédiaire de conseils élus. Le Conseil des Territoires du Nord-Ouest, organe comparable à ceux des provinces, compte neuf Inuit parmi ses membres élus. De plus, un Inuk représente la partie orientale des Territoires du Nord-Ouest à la Chambre des communes, et deux Inuit siègent au Sénat.

L'Inuit Tapirisat of Canada (la Fraternité esquimaude) est un organisme national créé en 1971 pour permettre aux Inuit de diriger et d'administrer leurs propres affaires et promouvoir la croissance et le développement de leur culture. Son Conseil d'administration est élu à l'assemblée générale annuelle à laquelle participent des délégués de toutes les collectivités inuit du Canada; outre l'organisation nationale, il existe six associations régionales représentant chacune leur propre région. Les fédérations coopératives telles que les sociétés inuit de développement et les associations de chasseurs et trappeurs défendent les intérêts des Inuit dans les pourparlers et les négociations avec l'industrie et avec les administrations provinciales, territoriales et fédérale. De concert avec leurs organismes spécialisés, elles s'occupent de plus en plus des négociations au sujet des revendications territoriales et de la préservation du mode de vie des Inuit face à l'exploitation des ressources. Ces groupes reçoivent une aide financière sous forme de subventions, de contributions et de prêts ne portant pas intérêt de la part d'Affaires indiennes et du Nord Canada et du Secrétariat d'État.

Profitant de la demande accrue de pétrole, de gaz et de minéraux, qui intensifie l'exploration dans l'Arctique, Affaires indiennes et du Nord Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest cherchent à créer et à procurer des occasions d'emploi aux Inuit dans l'industrie des ressources non renouvelables et les services de soutien connexes. L'Inuit Tapirisat of Canada et les diverses associations régionales s'appliquent à exposer les motifs d'inquiétude des Inuit concernant les effets de la mise en valeur des ressources sur l'environnement du Nord et sur le mode de vie de ses habitants.

Arctic Bay (T.N.-O.) Des chasseurs inuit se préparent pour la dernière excursion de chasse de la saison à la fin de mai.

Revendications des autochtones

Depuis 1973, le gouvernement fédéral et les autochtones intéressés cherchent à résoudre deux grandes catégories de revendications territoriales par un processus de négociations directes. Le Bureau des revendications des autochtones (BRA) d'Affaires indiennes et du Nord Canada représente le gouvernement fédéral dans cette démarche.

Les revendications «particulières» ont trait aux doléances que les Indiens peuvent avoir au sujet de l'application des traités qui les concernent ou de l'administration effective des terres et autres biens en vertu de la Loi sur les Indiens ou d'ententes officielles. Chaque revendication est jugée objectivement, compte tenu de tous les faits historiques pertinents. L'objet du règlement de ces revendications est de réparer les pertes et les dommages subis par la ou les bandes concernées, en se fondant sur des principes juridiques et des critères établis.

Les revendications «globales» ont trait à l'utilisation et à l'occupation traditionnelles des terres par les autochtones. Elles proviennent de régions du Canada où les droits des autochtones ne sont pas déjà spécifiés par un traité ou autrement. Elles visent normalement un groupe de bandes ou de collectivités autochtones dans une zone géographique donnée et sont d'application générale, c'est-à-dire qu'elles peuvent porter entre autres sur le titre d'une concession de terres, les droits explicites de chasse, de pêche et de piégeage, le dédommagement financier et les autres avantages économiques et sociaux.

La politique des revendications globales a essentiellement pour objet de remplacer les droits non définis des autochtones relativement aux terres par des droits et des avantages concrets. Le règlement des revendications vise à protéger et à promouvoir le sentiment d'identité des autochtones tout en favorisant une participation significative à la société contemporaine et le développement économique des territoires autochtones.

Langue

Dans un pays caractérisé par la pluralité des origines ethniques, il n'est pas étonnant de trouver un grand nombre de langues maternelles différentes. Au recensement du Canada de 1981, 61 % des répondants ont déclaré comme langue maternelle l'anglais, 26 % le français, et 13 % une autre langue. Pour ce qui est de ceux dont la langue maternelle est le français, 85 % demeurent au Québec. À la question portant sur la langue d'usage à la maison, 68 % ont répondu l'anglais, 25 % le français, et 7 % une langue autre que le français ou l'anglais. Près de 89 % des Canadiens qui parlent français à la maison demeurent au Québec.

Population selon la langue maternelle et la langue officielle[1]

Langue officielle	Langue maternelle			
	Anglais	Français	Autre	Total
		(milliers)		
Anglais seulement	13,613.7	44.4	2,464.8	16,122.9
Français seulement	13.9	3,894.7	78.6	3,987.2
Anglais et français	1,114.3	2,236.1	331.6	3,682.0
Ni anglais ni français	8.6	1.0	281.8	291.4
Total	14,750.5	6,176.2	3,156.8	24,083.5

[1] Recensement de 1981.

Pays officiellement bilingue, le Canada jouit d'un certain nombre de politiques et programmes dont l'objectif est d'assurer, soutenir et encourager l'utilisation des deux langues officielles.

La Loi sur les langues officielles, entrée en vigueur en septembre 1969, stipule entre autres que «le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada». Les principes fondamentaux de la Loi sur les langues officielles sont maintenant garantis par la Charte canadienne des droits et libertés qui fait partie de la Loi constitutionnelle de 1982. La Charte confirme que le français et l'anglais ont un statut et des droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada. Elle stipule également que le public canadien a droit à l'emploi du français ou de l'anglais pour communiquer avec le siège ou l'administration centrale des institutions du Parlement et du gouvernement du Canada ou pour en recevoir des services. Il a le même droit à l'égard de tout autre bureau de ces institutions là où l'emploi du français ou de l'anglais fait l'objet d'une demande importante, ou là où il se justifie par la vocation du bureau. La Charte donne également d'amples garanties quant aux droits à l'instruction dans la langue de la minorité.

Ces lois, et en fait l'ensemble de la politique fédérale concernant les langues officielles, ne visent pas à rendre tous les Canadiens «bilingues», mais au contraire à faire en sorte que partout où ils se trouvent en proportion raisonnable, francophones et anglophones puissent utiliser leur propre langue dans leurs rapports avec le gouvernement fédéral.

Les principaux organismes chargés des politiques et des programmes touchant les langues officielles sont le Secrétariat du Conseil du Trésor, le Secrétariat d'État, la Commission de la Fonction publique ainsi que les sociétés de la Couronne et les différents ministères. Le commissaire aux langues officielles a pour fonction de veiller à ce que les langues officielles soient reconnues dans la pratique et que l'esprit et l'objet de la loi soient respectés dans les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada.

Les efforts du Canada en vue de promouvoir l'emploi et la compréhension des deux langues officielles semblent avoir connu du succès: le nombre de personnes qui ont indiqué pouvoir parler et le français et l'anglais au recensement de 1981 s'élève à près de 3.7 millions, soit 15 % de la population totale, ce qui représente une augmentation d'environ 27 % par rapport à 1971.

Au Québec, où 32 % de la population est officiellement bilingue, demeurent 56 % des Canadiens bilingues. Hors du Québec, 9 % des Canadiens se sont dits bilingues. L'Ontario, où 11 % de la population est bilingue, compte 25 % de la population bilingue du Canada; les 27 % de la population du Nouveau-Brunswick qui parlent et le français et l'anglais représentent 5 % de la population totale du Canada.

En 1981, il y avait deux fois plus de Canadiens officiellement bilingues parmi ceux dont le français est la langue maternelle que parmi ceux dont l'anglais est la langue maternelle. La répartition selon la langue maternelle des 3.7 millions de Canadiens officiellement bilingues se présente comme suit: français, 2.2 millions (61 %); anglais, 1.1 million (30 %); autre, 0.3 million (9 %). Parmi ceux qui se sont déclarés officiellement bilingues, 36 % avaient comme langue maternelle le français, 8 % l'anglais, et 11 % une autre langue.

Cinquante-trois pour cent des Québécois dont l'anglais est la langue maternelle ont indiqué pouvoir parler et l'anglais et le français, comparativement à 45 % des résidents du Québec ayant une autre langue maternelle, et 29 % de ceux dont la langue maternelle est le français. A l'extérieur du Québec, 79 % des Canadiens dont le français est la langue maternelle ont déclaré être bilingues; ils ne représentent que 5 % de la population du Canada, mais 45 % de tous les Canadiens officiellement bilingues. Sur l'ensemble des Canadiens hors du Québec dont la langue maternelle est l'anglais ou une langue autre que le français, 5 % se considèrent officiellement bilingues.

Religion

Avant l'arrivée du christianisme dans le Nouveau Monde, les religions autochtones florissaient chez les Indiens du Canada. A partir du XVIIe siècle, ces manifestations de la religiosité indigène régressent sous l'action missionnaire et culturelle des Français et des Britanniques.

Contrairement aux États-Unis, le Canada n'a pas été, au départ, un creuset où se mêlaient diverses cultures, mais plutôt une reproduction de ses origines européennes. Il en a été de même de son tempérament religieux. Au milieu du XIXe siècle, cependant, la venue de nouveaux ordres catholiques français au Québec et de confessions protestantes non conformistes dans le Canada anglais empêcha l'unification de l'Église et de l'État. Toutes les confessions chrétiennes continuèrent néanmoins à s'efforcer de réaliser, dans une dimension politique quelconque, leurs propres aspirations sur le plan social et national. Au Québec, l'Église catholique a exercé jusqu'à tout récemment une influence dominante sur la plupart des aspects de la politique et de la société, tandis qu'ailleurs le protestantisme s'est efforcé de faire valoir une définition de l'identité canadienne correspondant à sa vision.

Population selon certaines confessions religieuses[1]

Confession religieuse	Total	
	milliers	%
Catholique[2]	11,402.6	47.3
Catholique romaine	11,210.4	46.5
Protestante	9,914.6	41.2
Église Unie	3,758.0	15.6
Anglicane	2,436.4	10.1
Presbytérienne	812.1	3.4
Luthérienne	702.9	2.9
Baptiste	696.9	2.9
Pentecôtiste	338.8	1.4
Orthodoxes de l'Est	361.6	1.5
Orthodoxe grecque	314.9	1.3
Juive	296.4	1.2
Non chrétiennes de l'Est	305.9	1.3
Aucune religion	1,752.4	7.3
Population totale	24,083.5	100.0

[1] Recensement de 1981.
[2] Comprend l'Église catholique romaine, l'Église catholique ukrainienne et l'Église catholique nationale polonaise.

Ces comportements ont peut-être soutenu les valeurs religieuses et morales traditionnelles, mais ils ont aussi empêché les Églises d'innover pour mieux s'adapter aux besoins changeants du pays. Entre 1880 et 1945, la société canadienne, autrefois de caractère essentiellement rural et conservateur, s'est trouvée massivement confrontée à l'industrialisation, à l'urbanisme, au progrès des communications et, surtout, à l'immigration. Les nouveaux arrivants, dont bon nombre venaient de l'Europe de l'Est ou du Sud, comprenaient entre autres des mennonites, des huttérites et des doukhobors. Ils n'avaient pas la même vision religieuse du monde que les Églises françaises et britanniques anciennes. Les tentatives d'intégration de ces petits groupes à une hégémonie monoculturelle française ou anglaise ont échoué et, dès 1945, le Canada entrait véritablement dans une ère de pluralisme religieux.

Au recensement de 1981, 47 % des répondants se sont déclarés catholiques, 41 % protestants, 3 % pratiquaient d'autres religions, et 7 % n'avaient pas de préférence religieuse.

Les trois principales confessions chrétiennes sont l'Église catholique, l'Église unie du Canada et l'Église anglicane. Les confessions d'effectifs moyens comprennent les presbytériens, les luthériens et les baptistes. Parmi les confessions chrétiennes de moindre envergure qui font également partie de la communauté religieuse du Canada figurent les adventistes, les témoins de Jéhovah, les mennonites, les mormons, les pentecôtistes, les chrétiens réformés,

Le pape Jean-Paul II lors de sa visite au Canada en septembre 1984. →

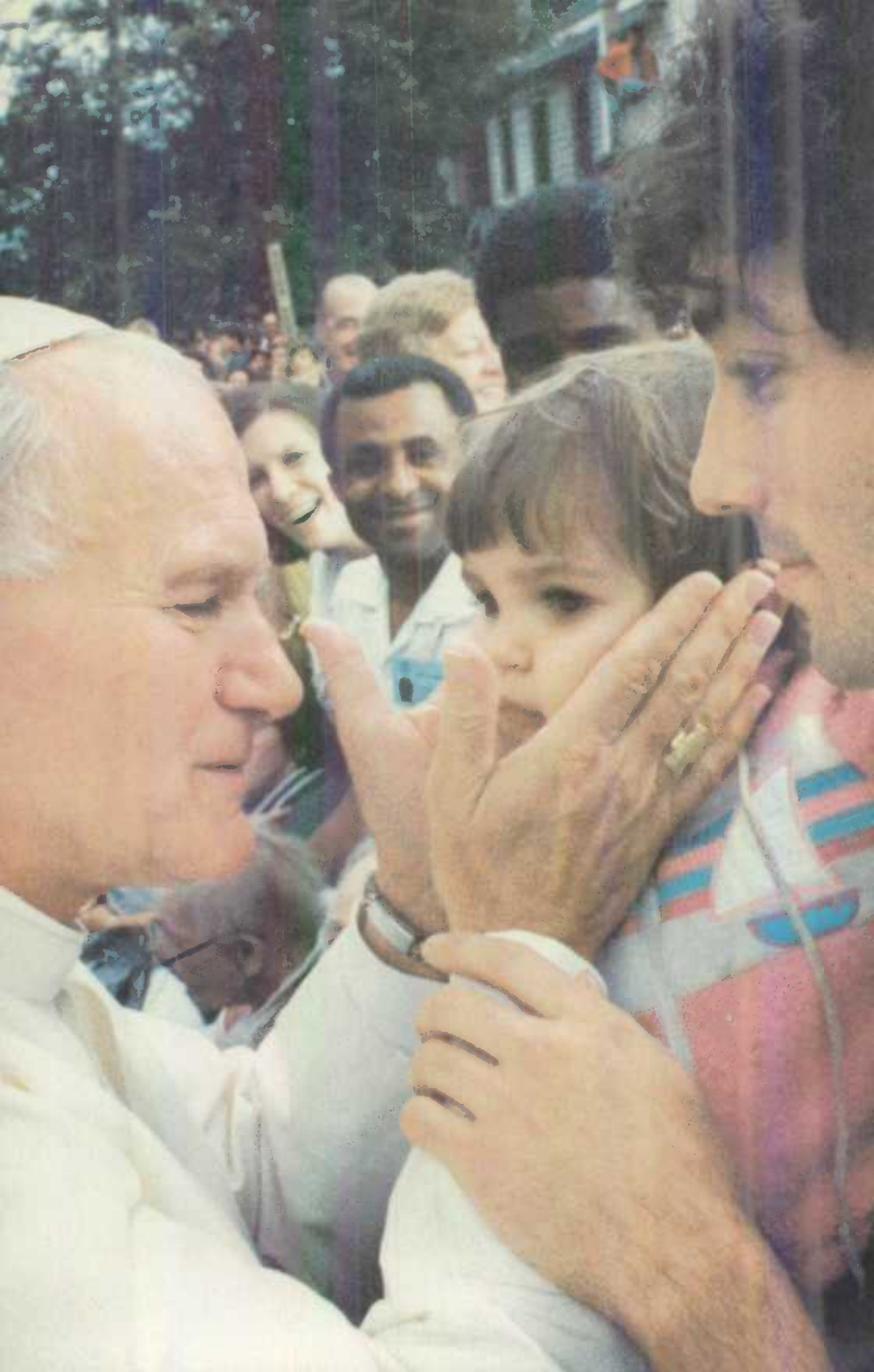

1. Église à Pool's Cove (T.-N.).

2. Établissement mennonite à Steinbach (Man.).

3. Église ukrainienne à Hafford (Sask.).

4. Cathédrale St. James, Toronto (Ont.).

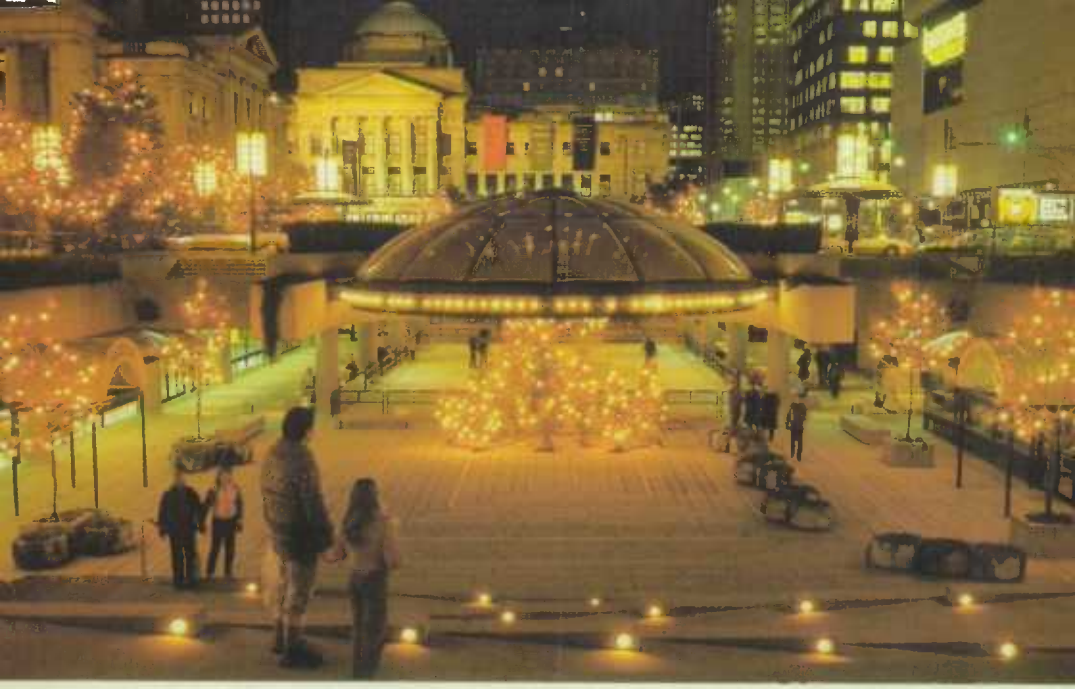

Lumières de Noël à Robson Square, Vancouver (C.-B.)

les orthodoxes, les catholiques ukrainiens et l'Armée du salut. Par leurs bonnes œuvres, notamment leurs efforts communs en vue d'atteindre les populations du Nord canadien et les régions défavorisées du monde, toutes ces Églises exercent une influence sociale et politique très valable.

Toutes les provinces à l'exception du Québec et du Nouveau-Brunswick ont une majorité protestante, et près de la moitié (49 %) des catholiques demeurent au Québec. A part le christianisme, cependant, beaucoup d'autres religions s'épanouissent dans le Canada contemporain.

Les religions indiennes du Canada commencent à se réaffirmer quelque peu. En fait, elles n'ont jamais complètement disparu, mais étant donné qu'une grande partie de leur doctrine a été intégrée à la pratique chrétienne des autochtones, il est difficile de préciser le nombre de leurs adeptes.

Ailleurs, surtout dans les grandes villes, le Canada compte depuis longtemps une remarquable population juive, qui forme d'importantes collectivités au Québec, en Ontario et au Manitoba. Aux bouddhistes japonais établis de longue date dans l'Ouest sont venus s'ajouter des bouddhistes (theravada) de l'Asie du Sud-Est, en particulier à Toronto. La présence d'hindous de diverses écoles, tout comme celle de sikhs et de zoroastriens, est maintenant très visible dans les grandes régions métropolitaines, ce qui rehausse la richesse et la diversité de la mosaïque religieuse canadienne.

Il convient de signaler enfin la présence de certains mouvements parareligieux contemporains. Le dharmadatu, l'ISKCON (Hare Krishna), la méditation transcendantale et la secte de Sri Chinmoy, pour n'en citer que quelques-uns, continuent de faire des adeptes. La plupart de ces mouvements n'ont pas de rites religieux, ni de clergé, ni de codes d'éthique officiels. Par conséquent, bon nombre de leurs adhérents suivent les pratiques d'autres grandes religions. Ces groupes recherchent avant tout l'éveil de la conscience individuelle, et ils n'ont guère de philosophie sociale ou de dimension culturelle bien définie. Toutefois, même s'ils ne représentent qu'une part infime de la mosaïque religieuse du Canada, ils n'en apportent pas moins leur couleur et leur signification propres dans une société de plus en plus complexe et cosmopolite.

Éducation

L'éducation au Canada est l'une des principales activités du pays. Les dépenses à ce chapitre représentent environ 8 % du produit national brut , 9 % du revenu personnel, $1,200 par habitant et $2,500 par personne active. Les sommes consacrées à l'éducation proviennent en majeure partie de sources gouvernementales, les administrations provinciales et municipales fournissant la plus grande part. Seul le bien-être social vient avant l'éducation parmi les bénéficiaires de deniers publics.

Tendances récentes

Jusqu'à la fin des années 1960, l'éducation au Canada connaît une croissance soutenue, parfois même spectaculaire. L'augmentation de la population et la prospérité économique entraînent la construction d'établissements d'enseignement: de nouvelles écoles primaires et secondaires pour accueillir une population scolaire à la hausse, et des réseaux de collèges communautaires pour offrir une orientation différente des études universitaires traditionnelles. Les universités accusent une progression sans précédent, elles construisent de nouveaux locaux et agrandissent les anciens, et instituent de nouveaux programmes d'étude pour répondre aux besoins d'une clientèle croissante.

Au début des années 1970 apparaissent les premiers signes de la fin de la période de croissance lorsque les effectifs du primaire commencent à diminuer en raison de la baisse de la natalité. Ce mouvement se répercutera à tous les niveaux de l'enseignement. Au milieu des années 1970, les effectifs du secondaire sont en baisse, et le taux d'augmentation au postsecondaire est en perte de vitesse. La conjoncture démographique conjuguée au ralentissement de l'économie se traduira dans les années 1980 par des restrictions dans le domaine de l'enseignement au Canada.

Salle de classe à Chicoutimi (Qué.).

Perspectives historiques

Lorsque les quatre premières provinces du Canada s'unirent en 1867, le pouvoir en matière d'éducation fut conféré aux législatures provinciales et non au gouvernement fédéral. Ce même pouvoir devait être accordé à d'autres territoires au moment où ils acquéraient le statut de province.

La Constitution ne prévoit donc pas de présence fédérale dans l'enseignement, mais le gouvernement fédéral a néanmoins exercé des pouvoirs directs en la matière à l'égard des personnes qui ne relèvent pas des autorités provinciales, c'est-à-dire les autochtones, les membres des Forces armées et les personnes à leur charge au Canada et à l'étranger, et les détenus des établissements pénitentiaires fédéraux. En outre, à mesure que l'enseignement s'est développé, la participation indirecte du gouvernement fédéral sous forme de transferts d'argent aux provinces s'est accrue, pour l'appui de l'enseignement post-secondaire, le financement direct des programmes de formation de la main-d'œuvre et le soutien du bilinguisme dans l'enseignement.

Administration provinciale

Étant donné que chaque province et territoire est chargé de l'organisation et de l'administration de l'enseignement dans sa sphère de compétence, il n'existe pas de système uniforme. L'autonomie provinciale a engendré des régimes d'enseignement distincts qui reflètent les traditions historiques et culturelles et les conditions socio-économiques.

Cours d'art en langue ukrainienne. Dans neuf écoles publiques du Manitoba, 750 élèves de la maternelle à la 6e année étudient dans un environnement anglais-ukrainien.

Des écoliers visitent une érablière au Québec.

Administration locale

Les législatures provinciales et les ministères de l'Éducation fournissent le cadre juridique, mais le fonctionnement même des écoles est délégué en majeure partie à des conseils scolaires locaux composés de membres élus ou nommés, dont les fonctions sont déterminées par les lois provinciales et les règlements ministériels. Leurs attributions varient, mais elles comprennent en général la construction des écoles, le transport des élèves, l'embauche des enseignants et la fixation des taux des impôts scolaires.

Organisation scolaire

Dans toutes les provinces et tous les territoires à l'exception de l'Ontario et du Québec, l'enseignement primaire-secondaire s'échelonne sur 12 ans. L'Ontario offre une 13e année à l'intention des élèves qui se dirigent vers l'université. Il est possible également d'obtenir un diplôme d'études secondaires après une 12e année, mais celui-ci ne mène pas directement aux études universitaires. Au Québec, le système comprend 11 années d'études jusqu'à la fin du secondaire, suivies d'un programme de deux ou trois ans dans un collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP). Les élèves qui envisagent d'aller à l'université doivent suivre le programme de deux ans des CEGEPS.

Enseignement primaire et secondaire

Au niveau primaire, on dispense un enseignement général de base, tandis qu'au secondaire les élèves peuvent choisir, dans les limites d'un certain éventail, les cours qui répondent à leurs besoins particuliers et, à l'intérieur des exigences provinciales, ils peuvent se constituer un programme d'études en faisant des choix parmi différentes matières.

A une certaine époque, les écoles secondaires dispensaient un enseignement surtout théorique qui préparait aux études universitaires. La formation professionnelle se donnait

dans des établissements distincts, à l'intention principalement des jeunes qui ne désiraient pas faire des études postsecondaires. Aujourd'hui, bien qu'il existe encore des écoles secondaires techniques et commerciales, la plupart des écoles secondaires sont des polyvalentes offrant des programmes intégrés de tous genres.

Écoles indépendantes

Dans toutes les provinces, un certain nombre d'écoles primaires et secondaires fonctionnent en marge du système d'écoles publiques. Ces écoles privées ou indépendantes ont été créées en remplacement du système public, pour des considérations de religion, de langue ou de statut social ou scolaire. Les politiques provinciales concernant les écoles privées varient considérablement, depuis l'octroi de subventions directes par élève jusqu'à un niveau minimal de contribution provinciale au financement et à l'inspection. Il existe également des prématernelles et maternelles privées à l'intention des enfants d'âge préscolaire.

Écoles séparées

Dans cinq provinces, des dispositions législatives prévoient l'existence d'écoles confessionnelles à l'intérieur du réseau d'écoles financées par les deniers publics.

A Terre-Neuve, les écoles publiques ont toujours eu un caractère confessionnel. Les écoles catholiques desservent le plus nombreux groupe religieux dans la province et sont organisées en districts scolaires. Vers le milieu des années 1960, les principales confessions protestantes (Église anglicane, Église unie et Armée du salut) ont fusionné leurs écoles et leurs conseils scolaires. Deux autres groupes, les pentecôtistes et les adventistes du septième jour, dirigent également des écoles.

Au Québec, il existe deux systèmes, un pour les catholiques et un pour les non-catholiques. Dans les années 1970, la distinction fondée sur la religion a été remplacée, dans une certaine mesure, par une distinction fondée sur la langue d'enseignement. Les deux systèmes sont subventionnés.

En Ontario, en Saskatchewan et en Alberta, la loi permet la création de districts scolaires séparés. Dans ces trois provinces, les districts séparés catholiques administrent un grand nombre d'écoles, et il existe quelques districts séparés protestants.

Enseignement postsecondaire

Dans les années 1960 et 1970, il s'est produit une croissance extraordinaire des programmes et des moyens d'enseignement au-delà du secondaire. Autrefois, les universités étaient presque seules à dispenser un enseignement postsecondaire, mais aujourd'hui toutes les provinces possèdent des réseaux de collèges communautaires et d'instituts de technologie publics.

Établissements décernant des grades

Il existe au Canada plusieurs types d'établissements décernant des grades: établissements offrant au moins des programmes menant à l'obtention d'un grade en arts et en sciences; grands établissements décernant des grades allant jusqu'au doctorat dans différentes disciplines; établissements de moindre envergure décernant des grades du 1er cycle universitaire en arts seulement; établissements indépendants décernant seulement des grades en religion et en théologie; et établissements offrant des programmes pour l'obtention d'un grade dans une seule discipline, par exemple le génie, les beaux-arts ou l'enseignement.

Le ministère de la Défense nationale finance et administre trois établissements qui dispensent gratuitement un enseignement du niveau universitaire: le Royal Military College

Effectifs scolaires primaires et secondaires, Canada, 1970-71 à 1983-84 [1]

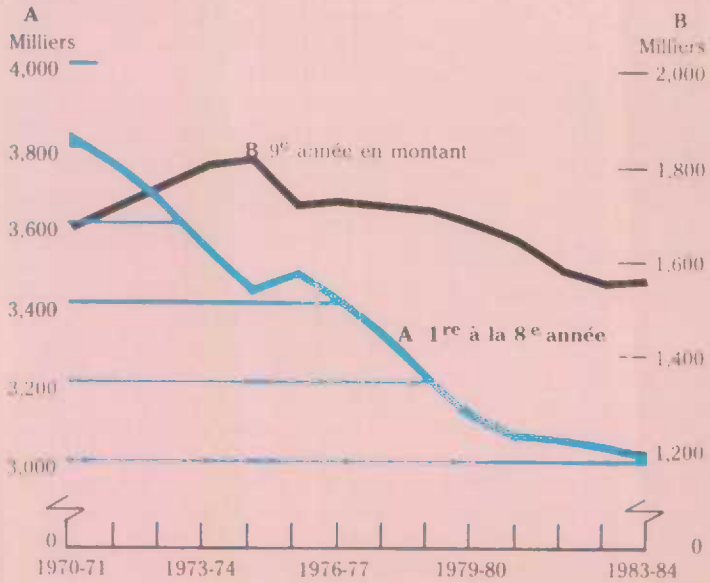

[1] Les effectifs de la 1re à la 8e année augmentent et ceux de la 9e année en montant diminuent à cause de l'inclusion du secondaire II du Québec dans le premier niveau en 1975-76. Auparavant, seul le secondaire I était compris dans la 1re à la 8e.

à Kingston (Ont.), le Royal Roads à Victoria (C.-B.) et le Collège militaire royal de Saint-Jean (Qué.), affilié à l'Université de Sherbrooke.

Pour entrer à l'université, il faut normalement posséder un diplôme d'études secondaires et avoir suivi certains cours et obtenu des notes suffisantes. Cependant, la plupart des universités acceptent des «étudiants d'âge mûr» même s'ils ne satisfont pas à toutes les exigences habituelles.

Selon la province, il faut de trois à quatre années d'études pour obtenir un baccalauréat général en arts ou en sciences. La plupart des universités offrent à la fois des baccalauréats généraux et des baccalauréats spécialisés; ces derniers nécessitent normalement une année d'études de plus. Pour être admis dans certaines facultés de professions libérales comme le droit, la médecine, l'art dentaire et le génie, il faut normalement avoir satisfait en partie ou en totalité aux conditions requises pour le baccalauréat.

Pour être admis à un programme de maîtrise, il faut normalement détenir un baccalauréat spécialisé ou l'équivalent. La plupart des programmes de maîtrise prévoient une ou deux années d'études supplémentaires, plus la soutenance d'une thèse. Pour postuler un doctorat, il faut avoir une maîtrise dans la discipline en question.

Les frais de scolarité des universités varient d'une province à l'autre et à l'intérieur d'une même province. A l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario et en Alberta, ils sont différents pour les étudiants non canadiens.

Collèges communautaires

Pour la formation postsecondaire hors des universités, toutes les provinces se sont dotées de collèges communautaires publics: collèges régionaux en Colombie-Britannique, instituts de technologie et autres collèges publics en Alberta, instituts d'arts appliqués et de sciences en Saskatchewan, collèges d'arts appliqués et de technologie (CAAT) et collèges de technologie agricole (CAT) en Ontario, et collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) au Québec. Il existe aussi d'autres établissements offrant des cours dans des domaines spécialisés comme les pêches, les technologies marines et les technologies paramédicales. Dans la plupart des provinces, les cours de sciences infirmières sont aujourd'hui dispensés par les collèges communautaires et non par les écoles hospitalières comme autrefois.

Pour être admis dans les collèges communautaires publics il faut normalement un diplôme d'études secondaires, sauf si le candidat est un «élève d'âge mûr». De plus, certains établissements offrent des programmes de rattrapage pour les candidats qui ne satisfont pas aux critères d'admission.

Formation technique et enseignement des métiers

La formation technique et l'enseignement des métiers varient d'une province à l'autre, et souvent à l'intérieur d'une même province. Les écoles secondaires offrent des programmes de formation professionnelle et technique, et les élèves peuvent continuer d'acquérir ce genre de formation dans les écoles de métiers et les écoles commerciales publiques et privées, les divisions commerciales des collèges communautaires et les établissements assimilés. Des cours de métiers se donnent également dans le cadre de programmes d'apprentissage et de formation dans l'industrie.

Éducation permanente

Ces 10 dernières années, le secteur des programmes d'enseignement à l'intention des adultes hors circuit scolaire est celui qui a progressé le plus rapidement au Canada dans

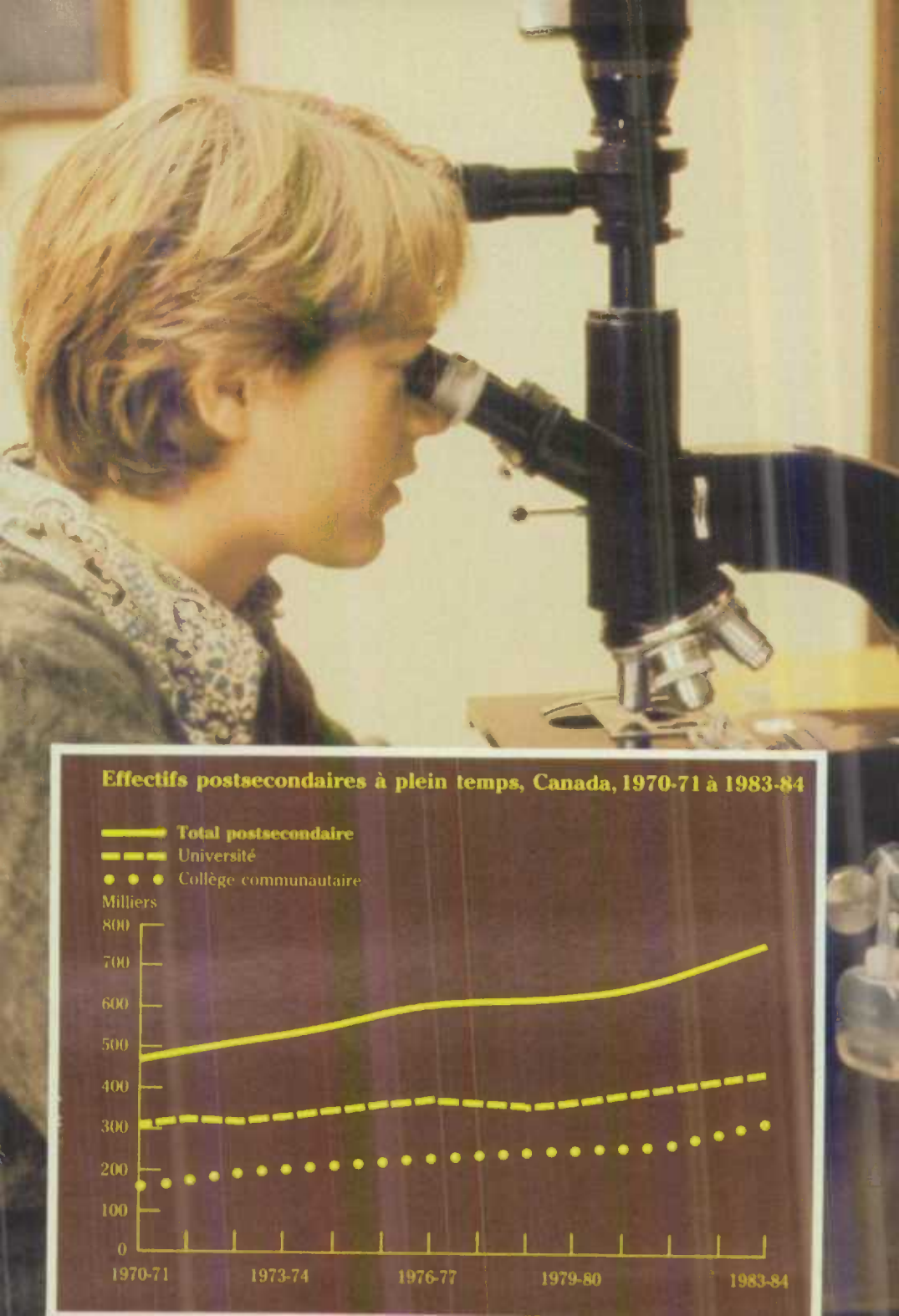
Effectifs postsecondaires à plein temps, Canada, 1970-71 à 1983-84
Total postsecondaire
Université
Collège communautaire
Milliers
800
700
600
500
400
300
200
100
0
1970-71
1973-74
1976-77
1979-80
1983-84

le domaine de l'éducation. Les ministères de l'Éducation, les conseils scolaires, les collèges communautaires et les universités offrent un grand nombre de programmes à temps partiel qui permettent aux adultes d'acquérir une accréditation à divers niveaux scolaires ou de poursuivre leurs intérêts personnels. Des programmes sont dispensés également par des associations professionnelles, des syndicats, des groupements communautaires, des Églises, des bibliothèques publiques, des organismes publics, des entreprises et des industries. Il existe aussi des cours par correspondance.

Principaux faits statistiques

En 1983-84, l'éducation était l'activité principale de 6,073,000 Canadiens, soit environ 25 % de la population totale. Sur ce nombre, 5,743,000 étaient des élèves à temps plein qui recevaient une formation dispensée par 334,000 enseignants à temps plein dans 15,900 établissements d'enseignement. Les dépenses au chapitre de l'enseignement pour 1983-84 ont atteint $30.5 milliards ou 7.8 % du produit national brut (PNB) du Canada.

La dénatalité observée ces dernières années et le ralentissement de l'immigration ont provoqué une baisse des effectifs des écoles primaires et secondaires qui persiste depuis le début des années 1970. Au niveau postsecondaire, toutefois, la hausse des taux de participation a nettement compensé la baisse de la taille du principal groupe de population d'origine.

Les effectifs au primaire et au secondaire s'établissaient à 4,977,200 en 1983-84, soit un recul de 0.5 % sur 1982-83 et de 15 % par rapport au sommet de 5,888,000 enregistré en 1970-71. Au primaire, les effectifs ont diminué de 21 %, tombant du chiffre record de 3,844,000 en 1968 à 3,024,000 en 1983. On prévoit que cette tendance à la baisse se poursuivra jusqu'au milieu des années 1980, puis se stabilisera pour plusieurs années. Les effectifs du secondaire évoluent de façon analogue à ceux du primaire, mais avec un décalage de sept ou huit ans. L'augmentation récente de la participation au-delà des

Plantation de semis dans une serre de l'Université de l'Alberta à Edmonton (Alb.).

Les cours d'informatique sont populaires dans de nombreuses écoles canadiennes.

âges de fréquentation scolaire obligatoire a ralenti la diminution, et pourrait se traduire par une faible progression avant la fin des années 1980.

En 1983-84, les effectifs à temps plein au postsecondaire s'élevaient à 765,800, soit une augmentation de 6 % par rapport à 1982-83. Les étudiants des universités représentaient 59 % du total, mais le taux d'augmentation observé ces 10 dernières années est inférieur à celui des collèges communautaires où les effectifs à temps plein ont grimpé de 89 %, soit de 166,100 en 1970-71 à 314,600 en 1983-84. Parallèlement, les effectifs à temps plein des universités sont passés de 309,500 à 441,200, soit une augmentation de 43 %.

En 1983, 289,000 élèves ont reçu des diplômes d'études secondaires, soit une baisse de 5.5 % par rapport à l'année précédente. Environ 55 % des diplômés du secondaire se dirigent normalement vers un établissement postsecondaire.

En 1983, les universités ont décerné 89,800 baccalauréats et premiers grades professionnels, 13,900 maîtrises et 1,800 doctorats acquis. Les collèges communautaires, pour leur part, ont décerné 74,100 diplômes.

Les dépenses d'enseignement de la maternelle aux études supérieures ont atteint $30.5 milliards en 1983-84, et selon les premières estimations elles se situeraient aux environs de $31.7 milliards pour 1984-85. Le primaire-secondaire a absorbé quelque $20 milliards du total pour 1983-84, les universités $6 milliards, les collèges communautaires $2.6 milliards, et la formation professionnelle $1.9 milliard.

Les dépenses par habitant au titre de l'éducation ont grimpé de $315 en 1969 à $1,230 en 1983, et par personne active, de $808 à $2,500. Néanmoins, d'autres indicateurs révèlent une baisse relative des dépenses d'enseignement. En 1970, année où les effectifs à temps plein ont atteint des niveaux records, les dépenses d'enseignement représentaient 9.0 % du PNB et 22 % des dépenses publiques, proportion supérieure à celle de tout autre secteur. En 1980, l'éducation était tombée à 7.5 % en proportion du PNB, et le bien-être social était devenu le principal consommateur des ressources de l'État. Ces dernières années, la proportion du PNB représentée par les dépenses au chapitre de l'éducation se situe entre 7.5 et 7.9 %.

L'Orchestre symphonique de Toronto au Roy Thomson Hall à Toronto (Ont.)

Arts et culture

Dans une grande mesure, le caractère d'une nation se définit par la nature et le dynamisme de sa vie culturelle. L'épanouissement des arts et de la culture suscite un sens de l'identité nationale et un orgueil face aux réalisations culturelles des Canadiens.

Les activités culturelles exercent une influence économique considérable. Notre secteur culturel est un employeur important, qui fournit du travail à près de 200,000 personnes. Il contribue autant au produit national brut que l'ensemble des industries du textile, de l'aviation et des produits chimiques. La jouissance et la participation à des activités culturelles occupent une grande part de notre temps de loisir, et notre demande de produits culturels continue d'augmenter.

Les pouvoirs publics et la politique culturelle

Par ses politiques et ses programmes, l'administration fédérale vise à promouvoir l'activité culturelle en répondant aux besoins des artistes de la scène, des artistes visuels, des écrivains, des bibliothèques, des musées et des archives, de même que des industries culturelles telles que l'édition, la radio-télévision, le cinéma et l'enregistrement sonore.

Depuis la parution du rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale en 1982, le gouvernement a approuvé un certain nombre d'initiatives importantes au chapitre de la culture, notamment dans le domaine de la radio-télévision et du cinéma. D'autres initiatives sont actuellement en voie d'élaboration.

Le gouvernement cherche activement à atteindre son objectif culturel en conjugant ses efforts à ceux du secteur privé et d'autres paliers d'administration publique. Le secteur public subventionne la créativité, réglemente et encourage les activités culturelles ou administre même certains établissements culturels. Un groupe d'étude a été créé en juin 1985 pour examiner des méthodes de financement plus efficaces des arts au Canada.

Le secteur privé finance également la créativité, et il contribue à produire une vaste gamme d'activités culturelles. Mais le plus important ce sont les créateurs eux-mêmes et leurs publics, dont les préférences façonnent en dernière analyse notre expression culturelle.

Soutien des programmes culturels par le secteur public. Un certain nombre de programmes du ministère des Communications visent à promouvoir les activités culturelles dans l'ensemble du pays. Voici quelques programmes mentionnés brièvement:

Le programme d'aide aux activités culturelles a été institué en 1980 pour offrir du financement aux organismes culturels professionnels à but non lucratif pour des programmes artistiques et culturels. Au cours des trois premières années, des subventions ont été versées à plus de 400 organismes culturels dans toutes les régions du Canada, pour les aider dans la réalisation de projets allant de la construction d'un musée des beaux-arts à Vancouver à l'accueil des concours de musique canadienne.

Le programme de développement de l'édition du livre fournit une aide financière aux éditeurs canadiens pour leur permettre d'accroître leur part du marché au Canada et à l'étranger. En consolidant l'infrastructure de l'industrie, le ministère vise à faire des éditeurs canadiens la force dominante de ce marché national.

Aux termes de la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, le gouvernement appuie les efforts déployés en vue de conserver au Canada les produits les plus précieux de notre patrimoine culturel; c'est ainsi qu'il administre un système de contrôle des exportations, et qu'il offre des avantages fiscaux aux donateurs ou aux vendeurs qui offrent leurs biens culturels à des musées, des galeries d'art ou des bibliothèques du Canada.

Parmi les organismes que le gouvernement a créés et qu'il finance se trouvent le Conseil des arts du Canada, Téléfilm Canada, Radio-Canada, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, le Centre national des arts, l'Office national du film, la Bibliothèque nationale du Canada, les Archives publiques du Canada et les Musées nationaux du Canada. Tous ces organes fonctionnent indépendamment du gouvernement, ce qui assure un degré élevé de liberté artistique et culturelle tout en permettant d'offrir la variété de programmes qu'exige la diversité de notre milieu culturel.

Production du festival, Ye Gods!, *au Centre des arts de la Confédération à Charlottetown (I.-P.-É.)*

Le Conseil des arts

Le Conseil des arts du Canada accorde des subventions aux artistes et aux organismes professionnels de danse, de musique, de théâtre, de création littéraire et d'édition, d'arts visuels et d'arts-médias. Ces subventions sont attribuées dans le cadre des programmes suivants:

Aide aux artistes. Des bourses sont offertes aux artistes professionnels en architecture, administration des arts, critique d'art et conservation, littérature (fiction, poésie, pièces de théâtre, ouvrages pour enfants et non-fiction), danse, cinéma, multidisciplinarité et performance, musique, photographie, théâtre, vidéo et arts visuels. La valeur des bourses va de $20,000 (pour les artistes chevronnés) à des montants moindres destinés à couvrir les frais d'entretien, d'exécution et de déplacement. En 1983-84, ont bénéficié notamment de l'aide du Conseil, June Leaf (arts visuels), Richard Harrington (photographe), Nicole Brossard (écrivain) et Gabriel Charpentier (musicien).

Danse. Des subventions de fonctionnement ou pour l'exécution de projets sont offertes aux compagnies professionnelles, écoles, chorégraphes indépendants, présentateurs et organismes de soutien. En 1983-84, 42 groupes ont reçu de l'aide, notamment le Royal Winnipeg Ballet ($885,000), le Anna Wyman Dance Theatre à Vancouver ($300,000), la Danny Grossman Dance Company à Toronto ($275,000), l'École nationale de ballet à Toronto ($1,335,000), les Grands Ballets canadiens à Montréal ($885,000), The Alberta Ballet Company à Edmonton ($63,000) et Dansepartout à Québec ($47,067).

Théâtre. Des subventions sont offertes aux compagnies professionnelles de théâtre du Canada, ainsi qu'à certaines écoles qui dispensent des cours de formation professionnelle et à des organismes nationaux de soutien. Tous les ans, plus 170 groupes reçoivent de l'aide financière; pour 1983-84, par exemple, on peut mentionner les suivants: Manitoba Theatre Centre ($340,000), Rising Tide Theatre à St. John's ($50,000), Bastion Theatre à Victoria ($205,000), Mercury Theatre à Toronto ($5,000), Théâtre du Trident à Québec ($190,000), Théâtre de la Rallonge à Montréal ($17,000) et Centre d'essai des auteurs dramatiques à Montréal ($68,000).

Nature Morte, production du Théâtre de Quat'Sous – de gauche à droite, Hélène Mercier, Michèle Deslauriers et Gilbert Sicotte.

Jan Wood joue le rôle de la Belle dans la production par le Bastion Theatre de la Colombie-Britannique de Beauty and the Beast.

Musique. Dans cette discipline, le Conseil des arts consacre la majeure partie de son budget aux orchestres professionnels, commandes de compositions canadiennes, groupes de musique de chambre, chorales professionnelles, compagnies d'opéra et autres sociétés de musique. En 1983-84, il a octroyé $479,000 pour la composition de nouvelles œuvres canadiennes, et subventionné entre autres l'Orchestre symphonique de Montréal ($1,070,000), le New Music Concerts à Toronto ($92,000), la Calgary Opera Association ($135,000), le Vancouver Chamber Choir ($85,800), le New Brunswick String Quartet ($33,000) et la Canadian Association of Youth Orchestras ($58,240). Le Conseil administre aussi un modeste programme d'aide aux chorales d'amateurs, aux groupes communautaires de musiciens et à l'enregistrement de musique canadienne.

Création littéraire et édition. Le Conseil encourage les écrits qui ont une valeur culturelle pour le Canada (poésie, pièces de théâtre, fiction, ouvrages pour enfants et non-fiction sérieuse) par ses programmes d'aide aux écrivains, aux éditeurs et aux lecteurs. Les écrivains reçoivent de l'aide par exemple sous forme de lectures publiques et d'affectations comme écrivains résidents. Les éditeurs peuvent solliciter des subventions globales ou spécifiques pour éponger les déficits de publication des livres qui constituent un apport original à la littérature canadienne. Le Conseil administre également les Prix du gouverneur général ainsi que plusieurs prix internationaux, des échanges internationaux d'écrivains et des subventions nationales et internationales à la traduction.

Arts visuels. Des subventions sont offertes aux musées publics, aux centres d'art dirigés par des artistes et aux ateliers de gravure. Une aide partielle peut être accordée pour des projets spéciaux uniques (comme des symposiums et des publications) dans tous les domaines des arts visuels, y compris l'artisanat. Il existe un programme de visites d'artistes grâce auquel des groupes d'artistes professionnels locaux peuvent inviter des artistes canadiens d'autres régions à venir parler de leur travail et à échanger des idées.

King Lear, au Festival shakespearien de Stratford, avec Nicholas Pennell dans le rôle du fou et Douglas Campbell dans le rôle de Lear.

Arts-médias. Ce service, de formation récente, a pour objet d'appuyer les artistes professionnels indépendants qui utilisent les technologies classiques et nouvelles et autres moyens connexes pour faire de la création directe. Il administre trois grands programmes: cinéma et holographie, vidéo et audio, et médias intégrés (traitement informatique de l'image et du son, contrôle de systèmes, vidéotex et télétext, techniques du laser, vidéodisque et mémoire optique).

Tournées culturelles. L'Office des tournées du Conseil des arts a pour but d'élargir autant que possible le public des artistes canadiens et de contribuer à former des spécialistes dans le domaine de la promotion et de la gestion des spectacles de tournée. À cette fin, il offre des subventions aux artistes et groupes canadiens pour développer et consolider les réseaux de tournées régionales. En mai et juin 1984, par exemple, la compagnie de théâtre Citadel-On-Wheels d'Edmonton a fait une tournée de spectacles au Yukon.

Programme Explorations. Ce programme offre des subventions aux particuliers, aux groupes et aux organismes (qui n'ont pas nécessairement de statut professionnel) pour des projets originaux qui tentent de répondre à de nouveaux besoins ou qui explorent de nouvelles avenues à l'intérieur ou à l'extérieur des cadres reconnus.

Le Centre national des arts

Les artistes interprètes et leurs publics sont immensément avantagés depuis que le Centre national des arts (CNA) a ouvert ses portes à Ottawa en 1969. La société du CNA a été créée non seulement pour diriger un établissement consacré aux arts d'interprétation à Ottawa, mais également pour promouvoir le développement de ceux-ci tant dans la région de la capitale nationale que dans l'ensemble du Canada, en collaboration avec le Conseil des arts.

Le CNA a une double fonction qui lui est propre. Il offre l'occasion de s'exécuter à des artistes canadiens de passage, de même qu'à des groupes de diverses parties du monde. Tous les arts d'interprétation, soit musique, théâtre, danse et spectacle de variété, y sont largement représentés, du classique au contemporain.

Dans un effort en vue d'exercer ses talents au profit du plus grand nombre possible de Canadiens, le CNA appuie largement les tournées de spectacles, la radiodiffusion et l'enregistrement. Par exemple, au cours de ses 14 premières années d'existence l'Orchestre du CNA, de réputation internationale, a donné des représentations dans une centaine de localités canadiennes, de même qu'aux États-Unis, en Europe, en Grande-Bretagne et en Amérique centrale. Quelque 250 spectacles sont présentés chaque année au CNA, dans les deux langues officielles et à des auditoires de plus de 700,000 personnes.

Téléfilm Canada

La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, créée en 1967, et qui s'appelle depuis récemment Téléfilm Canada, appuie l'industrie canadienne du film et du vidéo par le moyen de prêts et de subventions spéciales pour la réalisation et la distribution de longs métrages canadiens au Canada et à l'étranger. Téléfilm contribue également au financement de productions télévisées créées par des compagnies d'appartenance canadienne. Sur le plan international, Téléfilm administre les ententes de coproduction du Canada, qui ont donné lieu à des réalisations cinématographiques telles que *La guerre du feu*, *Atlantic City* et *Maria Chapdelaine*.

Des fonds sont offerts également pour diverses activités connexes. Des prêts permettent aux producteurs d'élaborer des projets et de commencer à filmer pendant qu'ils cherchent

Old World, au *Manitoba Theatre Centre*, avec *Florence Paterson et Eric House*.

à obtenir du financement permanent. Des prêts sont offerts aux distributeurs canadiens pour le lancement de films canadiens au Canada. Des subventions sont accordées à des organismes sans but lucratif de l'industrie cinématographique pour des festivals du film, des ateliers et des séminaires. Des fonds sont fournis également pour la rédaction de scénarios de longs métrages et de productions télévisées.

Téléfilm a permis à des millions de Canadiens de voir beaucoup plus de films canadiens que jamais auparavant.

Office national du film du Canada

L'Office national du film (ONF) produit et distribue des films canadiens de haut calibre sur une grande variété de sujets depuis sa création en 1939. Chaque année, il distribue des milliers de films et autres instruments audio-visuels pour projection à la télévision, dans les cinémas, en salle de classe et à domicile. Ses films sont offerts en nombre croissant par les points de location de vidéos. L'ONF organise également des conférences sur la cinématographie, et des ateliers avec des cinéastes renommés.

Par la recherche et le développement, l'ONF favorise l'avancement de l'art et de la technologie de la communication audio-visuelle. Il encourage également le cinéma canadien par diverses formes d'intervention; il aide par exemple les producteurs et les nouveaux cinéastes canadiens, et il participe à de nombreux festivals canadiens du film.

L'excellente qualité des films de l'ONF est reconnue dans le monde entier.

Mario, *production de l'Office national du film, avec Xavier Norman Petermann dans le rôle titre.*

Une gerbe de fleurs, *par W. Brymner, Musée des Beaux-Arts du Canada*

Musées

Au cours de la dernière décennie, il s'est produit au Canada un essor remarquable de l'activité muséologique. Actuellement, 1,700 musées environ sont exploités dans l'ensemble du pays, et une soixantaine de grands établissements accueillent chaque année plus de 11 millions de visiteurs. L'effectif des musées a aussi beaucoup augmenté, et les programmes de formation en muséologie se sont développés. Depuis 1972, les musées reçoivent une importante aide financière de tous les paliers de gouvernement, ce qui témoigne du vif intérêt du public pour la préservation du patrimoine naturel, historique et artistique du Canada.

Les Musées nationaux du Canada

Les quatre musées nationaux du Canada sont le Musée des Beaux-Arts du Canada, le Musée national de l'homme (qui englobe le Musée canadien de la guerre), le Musée national des sciences naturelles et le Musée national des sciences et de la technologie (qui englobe le Musée national de l'aviation et le Musée de l'agriculture). L'aspect primordial de la politique nationale concernant les musées est l'accès par tous les Canadiens à leur patrimoine national et la préservation de ce patrimoine.

L'Institut canadien de conservation offre des services spécialisés de conservation, effectue des recherches et s'occupe de formation spécialisée en organisant des stages à l'intention du personnel des musées; il offre aux petits établissements les services de ses laboratoires mobiles, publie des bulletins techniques et fournit des renseignements sur la conservation et d'autres domaines connexes.

Le Réseau canadien d'information sur le patrimoine aide les musées à se doter de systèmes automatiques et manuels pour la préservation des données concernant leurs collections, et il met à leur disposition un système informatisé pour l'échange de ces données.

Le Programme international a pour objet de stimuler l'intérêt à l'égard des activités muséologiques internationales et de faciliter les échanges d'expositions entre le Canada et l'étranger.

Le Programme des expositions mobiles exploite trois muséobus qui présentent des artefacts et des pièces complémentaires dans les petites localités dépourvues de tout service de musée.

Le Programme d'appui aux musées assure aux musées et à d'autres établissements sans but lucratif une aide financière et technique, de même que des services d'information et de coordination permettant une utilisation maximale des ressources existantes.

La politique prévoyait aussi l'établissement d'un réseau national de 25 musées associés comprenant les quatre musées nationaux situés à Ottawa, et la création d'un réseau de centres d'exposition dans les locatités non desservies par les grands musées.

Le Musée des Beaux-Arts du Canada. Le rôle de ce musée, depuis sa fondation en 1880, est de susciter l'intérêt du public à l'égard des arts plastiques et de favoriser l'épanouissement des arts au Canada. Le Musée a enrichi ses collections et s'est acquis une renommée internationale.

Le Musée des Beaux-Arts renferme plus de 40,000 œuvres d'art: peintures, sculptures, estampes, dessins, photographies, pièces d'arts décoratifs, vidéos et films. Ses collections historiques revêtent un caractère national et international, qui permet aux Canadiens de retracer les origines et l'évolution de leur histoire culturelle à travers les arts visuels. Sa collection d'art canadien, la plus vaste et la plus importante qui soit, est sans cesse augmentée.

Une rencontre des commissaires d'écoles, *par Robert Harris, Musée des Beaux-Arts du Canada.*

Le Pin, par Tom Thomson, Musée des Beaux-Arts du Canada.

On y trouve de nombreuses œuvres de grands maîtres des principales écoles européennes du XIVe au XXe siècle et des collections florissantes d'art asiatique et moderne.

Le Musée organise à l'intention des visiteurs des expositions, des conférences, des projections de films et des visites commentées. Le public a également accès à sa bibliothèque de référence qui contient plus de 72,000 volumes et périodiques sur l'histoire de l'art et divers sujets connexes.

Le Musée prépare, dans l'intérêt de tous les Canadiens, des expositions itinérantes, des tournées de conférences, des publications, des reproductions et des projections de films. Il fait connaître l'art canadien à l'étranger en participant à des expositions internationales; il fait aussi venir d'importantes expositions au Canada.

Le Musée national de l'homme. Ce musée recueille, conserve, interprète et expose des objets du patrimoine historique et culturel des différentes ethnies canadiennes; il effectue également des recherches et publie des données à ce sujet.

Le Musée occupe huit salles d'expositions permanentes dans l'édifice commémoratif Victoria: «L'épopée humaine», galerie d'introduction; «Le Canada avant Cartier», qui relate la préhistoire du Canada; «Les Inuit», étude sur les habitants du Nord; «Les peuplades des longues habitations», portrait de la société iroquoise; «Les chasseurs de bisons», étude des Indiens des Plaines; «Le monde du corbeau», nouvelle salle d'expositions sur les cultures autochtones de la côte du Pacifique au Canada; «Quelques arpents de neige» et «Notre patrimoine: l'odyssée canadienne», qui traitent de l'histoire du peuplement et du développement social au Canada et de la riche mosaïque de cultures apportée par les pionniers.

Le Musée canadien de la guerre, deuxième établissement public du Musée national de l'homme, s'occupe de recherches, d'expositions et de publications sur l'histoire militaire et abrite une vaste collection de souvenirs allant des œuvres d'art aux chars d'assaut.

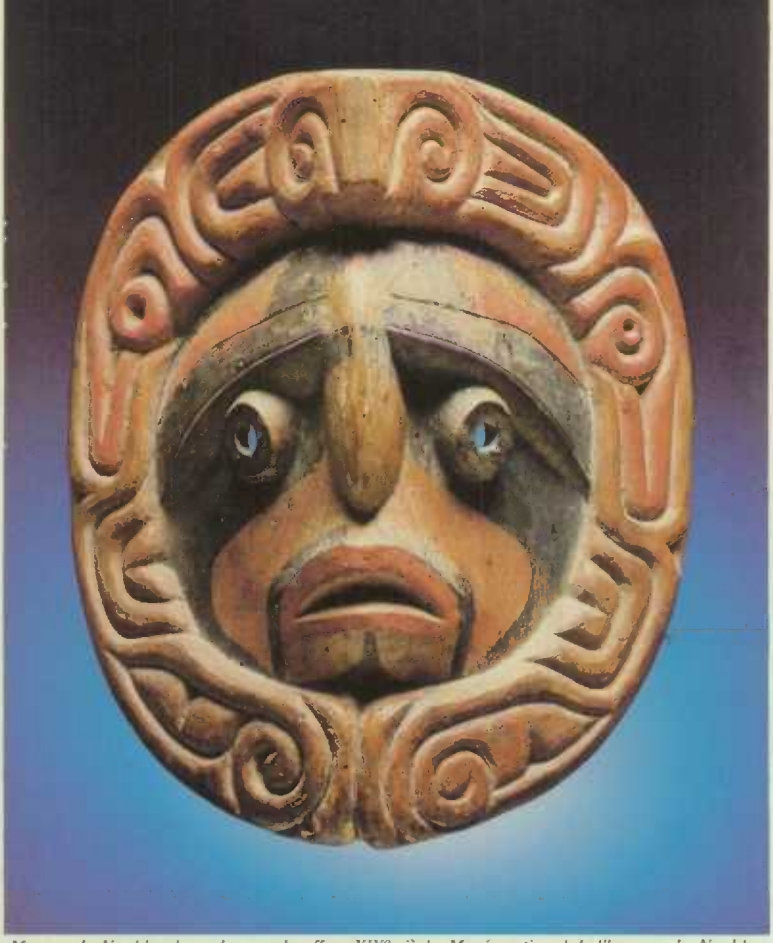

Masque du Noohlmal, ou danseur bouffon, XIXe siècle, Musée national de l'homme. Le Noohlmal jouait un rôle important dans les danses rituelles d'hiver des Kwakiutl.

Le Musée national des sciences naturelles. Ce musée participe à un grand nombre de travaux de recherche importants effectués soit par son personnel, soit en collaboration avec des scientifiques d'universités et d'autres organismes externes. Ses collections comptent plus de 5 millions de spécimens qui sont à la disposition des scientifiques du monde entier. En outre, il publie des documents d'intérêt scientifique sur des sujets relatifs à ses collections.

Sept salles d'expositions permanentes ont été aménagées: «La Terre», «La Vie dans le temps», «Les Oiseaux du Canada», «Les Mammifères du Canada», «La Vie animale», «Les Animaux dans la nature» et «La Vie végétale». Elles présentent l'histoire naturelle grâce à des montages audio-visuels, des mécanismes de démonstration à bouton poussoir, des dessins, des maquettes et des milliers de spécimens provenant des collections du Musée. Des expositions temporaires organisées par le Musée ou prêtées par d'autres établissements sont présentées dans une salle spéciale.

Les conférences, projections de films et programmes spéciaux d'animation offerts par le Musée gagnent de plus en plus la faveur des écoliers et du grand public. Des ouvrages de vulgarisation, un service de prêt de documents éducatifs aux écoles et un programme d'expositions itinérantes mettent à la portée de tous les Canadiens leur patrimoine national.

Diorama d'une colonie d'oies blanches à Eskimo Point sur la côte ouest de la baie d'Hudson. Musée national des sciences naturelles.

Le Musée national des sciences et de la technologie. Ce musée reçoit chaque année plus d'un demi-million de visiteurs qui peuvent monter dans des véhicules et manipuler ou simplement admirer les montages animés qui mettent en valeur ses collections. De plus, 200,000 personnes visitent annuellement le Musée national de l'aviation à l'aéroport de Rockcliffe.

Les salles d'expositions du Musée présentent des maquettes de navires, des horloges, des appareils de communication, un ordinateur, une poussinière, des machines agricoles anciennes et modernes, des presses d'imprimerie et des objets relatant l'histoire de l'aviation au Canada. L'histoire des transports terrestres au pays est illustrée par divers engins, depuis les traîneaux et carrosses jusqu'aux locomotives à vapeur géantes et aux premières automobiles. Jeunes et adultes s'en donnent à cœur joie dans la salle de physique qui présente des «illusions d'optique» et des instruments leur permettant de mettre leurs connaissances à l'épreuve. A l'observatoire du Musée, le plus grand télescope réfracteur du Canada sert à l'observation des étoiles dans le cadre de programmes éducatifs présentés en soirée.

Des guides assurent la réalisation de programmes éducatifs sur des sujets généraux ou particuliers à l'intention de tous les groupes d'âge. Le Musée conçoit et réalise des expositions qui traversent parfois tout le Canada; de plus, il effectue des échanges d'objets avec d'autres musées canadiens et étrangers.

Le Musée national de l'aviation compte une centaine d'appareils qui témoignent des progrès de l'aviation depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui, et de l'importance de la machine volante dans la découverte et le développement au Canada.

Un nouveau Musée de l'agriculture, logé à l'étage supérieur de l'étable laitière à la ferme expérimentale centrale à Ottawa, présente deux expositions dont l'une s'intitule «La fenaison au Canada» et l'autre «Une grange des années 1920».

Bibliothèques et archives

Bibliothèques

Au Canada il existe des bibliothèques depuis le début du XVIIIe siècle. Avant 1850, il s'agissait de bibliothèques juridiques, théologiques et universitaires; après cette date sont apparues celles spécialisées dans le domaine des affaires et de l'industrie. En 1882, la Loi de l'Ontario concernant les bibliothèques «gratuites» marquait l'avènement des bibliothèques publiques financées par les impôts. Le plus grand essor des différents genres de bibliothèque s'est produit après 1950, et aujourd'hui la plupart des Canadiens ont accès à des services de bibliothèque. En général, les bibliothèques assument deux fonctions principales: transmettre et préserver le patrimoine intellectuel. Elles accordent plus d'importance à l'une ou l'autre de ces fonctions selon les besoins de leurs clientèles.

Les quelque 10,000 bibliothèques scolaires du Canada ont pour tâche première de transmettre les connaissances et de mettre du matériel didactique à la disposition des élèves. Aux imprimés traditionnels se sont ajoutées de nombreuses autres sources d'information telles que films, enregistrements, bandes, diapositives et trousses éducatives. Les bibliothèques scolaires sont en fait devenues des «centres de ressources» multi-médias.

Les bibliothèques de collège s'occupent surtout de rassembler des documents didactiques. Elles sont reconnues pour leurs collections de matériel audio-visuel et pour les moyens qu'elles mettent en œuvre pour servir aussi bien les diplômés des écoles secondaires que les personnes âgées, et des intérêts s'échelonnant entre la technique automobile et l'équitation.

Les bibliothèques d'université ont aussi pour tâche de fournir aux étudiants et aux professeurs des instruments didactiques, mais elles jouent en outre un rôle important dans la préservation de notre patrimoine de manuscrits et d'imprimés. C'est pourquoi elles possèdent les fonds les plus volumineux et de vastes collections spécialisées, notamment de manuscrits littéraires ou d'ouvrages canadiens rares. Il arrive souvent qu'elles manquent d'espace et de ressources financières pour faire face aux prix croissants et conserver tout leur personnel. Elles ont trouvé diverses solutions à ces problèmes: utilisation de microformes pour économiser l'espace et assurer la préservation des originaux; automatisation des activités de bibliothèque, notamment le catalogage, pour pouvoir accomplir plus rapidement leurs différentes tâches; création de réseaux pour favoriser l'échange des données bibliographiques; et participation à la mise en commun des ressources.

Il y a environ 1,500 bibliothèques spécialisées au service d'entreprises, d'organismes gouvernementaux et d'associations. Leurs ressources propres se composent de documents spécialisés, de banques de données et de spécialistes. Elles sont généralement petites, sauf celles des assemblées législatives qui possèdent souvent d'importantes collections de documents publics. Les bibliothèques d'établissements d'enseignement supérieur et les bibliothèques spécialisées réservent leurs services aux membres de ces établissements. Toutefois, les bibliothèques publiques canadiennes ont des documents imprimés et non imprimés qu'elles mettent à la disposition du grand public, qui s'en sert pour se distraire, se renseigner ou parfaire ses connaissances, et elles contribuent souvent à la préservation de documents historiques locaux qui autrement seraient perdus. Outre les services de prêt et de référence, elles offrent une vaste gamme de programmes et de services; bon nombre fournissent des renseignements d'intérêt communautaire. Un nombre croissant d'entre elles trouvent des moyens de faire bénéficier de leurs services les personnes qui ne peuvent s'y rendre: personnes âgées, malades et prisonniers. D'autres encore offrent des ouvrages en langue étrangère aux personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, ainsi que des livres spéciaux aux handicapés physiques.

Comme les bibliothèques relèvent des administrations provinciales, le Canada n'a pas de réseau national unifié de bibliothèques. Les bibliothèques spécialisées sont financées

Bibliothèque du Parlement, Ottawa (Ont.)

par les organismes qu'elles servent, et les bibliothèques d'établissements d'enseignement par une combinaison de fonds locaux, provinciaux et, dans une certaine mesure, fédéraux, ou par des fonds de dotation. Les réseaux de bibliothèques publiques, sauf dans les Territoires, sont financés au moyen de fonds locaux et provinciaux et coordonnés par les organismes provinciaux chargés des bibliothèques.

Deux bibliothèques financées par le gouvernement fédéral ont pour mandat de servir tout le pays. La bibliothèque ressource en sciences, technique et santé, est l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST). Les services automatisés qu'il offre comprennent l'accès en direct à la documentation scientifique et technique à l'échelle mondiale, l'accès à des données ayant fait l'objet d'une évaluation critique, et un système d'informations personnalisées. A cela s'ajoute un service de prêt et de photocopie des ouvrages qui composent l'excellente collection de l'Institut.

La Bibliothèque nationale du Canada, créée en 1953, est un centre de documentation en sciences humaines et sociales, et on y trouve en particulier tous les genres de publications canadiennes. Elle administre le règlement sur le dépôt légal, publie la bibliographie nationale *Canadiana*, et tient des catalogues collectifs qui permettent aux bibliothèques et aux chercheurs de savoir dans quels établissements canadiens se trouvent les ouvrages qu'ils désirent. Elle encourage la création de réseaux bibliographiques nationaux pour favoriser le partage des ressources et s'emploie à mettre en place un réseau fédéral de bibliothèques. Elle collabore aussi à des programmes internationaux qui permettent à divers pays d'échanger entre eux des publications et des informations nationales, par des moyens traditionnels ou nouveaux.

Au Canada, les bibliothécaires sont formés dans les universités. Sept établissements d'enseignement supérieur décernent des maîtrises en bibliothéconomie, et deux offrent aussi des doctorats. La formation de bibliotechnicien s'acquiert au niveau postsecondaire dans les collèges communautaires de nombreuses régions du pays.

Archives

Les Archives publiques du Canada ont pour rôle d'acquérir, de conserver et de mettre à la disposition du public tous les documents relatifs aux divers aspects de la vie canadienne

et au développement du pays. A une certaine époque, les chercheurs s'intéressaient presque exclusivement aux documents manuscrits. Aujourd'hui on reconnaît une égale importance aux documents de toute espèce en tant que sources d'information. Outre leur propre bibliothèque, les Archives publiques comptent maintenant des divisions distinctes pour les manuscrits, cartes et plans, tableaux, documents fédéraux, dessins et estampes, photographies, films, enregistrements télévisuels et sonores, et archives ordinolingues.

Les Archives exercent des fonctions également importantes en gestion des documents publics. La Direction de la gestion des documents aide les ministères et organismes fédéraux à établir et administrer des programmes efficaces de gestion et d'élimination des documents. Ici encore les microfilms et les documents ordinolingues jouent un grand rôle.

La maison Laurier, ancienne résidence à Ottawa des premiers ministres Sir Wilfrid Laurier et William Lyon Mackenzie King, est administrée par les Archives publiques. Des collections de tableaux, de porcelaines et d'argenterie ajoutent au noble charme de cette demeure, qui accueille chaque année plus de 30,000 visiteurs.

Les Archives ont aussi mis en œuvre un vaste programme d'expositions destinées à faire mieux connaître leurs nombreuses collections et activités. La Direction des archives présente une série d'expositions et de publications relatives à l'histoire du Canada. La première exposition, ouverte en décembre 1981, met l'accent sur les documents historiques antérieurs à 1700.

Radio-Canada

Radio-Canada, fondée en 1936, est une société d'État créée par la Loi sur la radiodiffusion dans le but d'offrir un service national de radio-télévision au Canada. Elle est financée principalement par des crédits publics votés chaque année par le Parlement, auxquels s'ajoutent les recettes de la publicité commerciale présentée à la télévision, la radio de Radio-Canada ne comportant pour ainsi dire pas de publicité.

Les installations de Radio-Canada s'étendent de l'Atlantique au Pacifique, et jusque dans le cercle arctique. Elles desservent les réseaux français et anglais de télévision et les chaînes radiophoniques AM et FM stéréo de la Société. Un service radio spécialement consacré au Grand Nord présente des émissions en français, en anglais, en diverses langues amérindiennes et en inuktitut, la langue des Inuit; la télévision du Nord a également commencé à présenter des émissions en inuktitut.

Tant pour la radio que pour la télévision, les réseaux de Radio-Canada se composent des stations appartenant à Radio-Canada et exploitées par elle, qui diffusent le programme national complet, et des stations affiliées privées, qui présentent un nombre convenu d'émissions de Radio-Canada. Dans de nombreuses petites localités et dans les régions isolées, des réémetteurs assurent le relais du programme national, mais ne disposent pas de personnel ni de studios pour réaliser des émissions locales. Un des moyens de transmission qu'utilise la Société est la location de canaux du satellite canadien Anik.

Radio-Canada International, le service d'ondes courtes de Radio-Canada, diffuse tous les jours en 12 langues et distribue gratuitement des émissions enregistrées aux radiodiffuseurs du monde entier.

Les émissions sont présentées selon des horaires variés; elles renseignent, éclairent et divertissent des personnes de tous âges, aux intérêts et aux goûts divers. La teneur est en grande partie canadienne: environ 70 % à la télévision et plus de 80 % à la radio.

Radio-Canada ne cesse d'encourager les artistes et interprètes canadiens en diffusant des œuvres canadiennes de musique, de théâtre et de poésie, en commandant des œuvres spéciales, de même qu'en parrainant des concours artistiques et en présentant des films canadiens. A partir de certaines émissions, la Société prépare des livres, des enregistrements, des bandes sonores et des films qui sont mis à la disposition des milieux éducatifs.

La beauté sculpturale de l'hiver au Québec fait de cette province un paradis des skieurs.

Loisirs

Au Canada, l'industrialisation et les conquêtes de la technologie se sont traduites par une semaine de travail plus courte, des vacances payées plus longues, une retraite plus précoce, et par conséquent un temps accru pour les loisirs et les divertissements.

Les définitions des loisirs sont nombreuses et reflètent tout un éventail de points de vue. Par loisirs, on peut tout simplement entendre les diverses activités possibles «hors travail». On a également assimilé les loisirs à l'ensemble des activités auxquelles une personne s'adonne de son plein gré; il peut s'agir de se reposer, de s'amuser, de parfaire ses connaissances ou ses aptitudes, d'améliorer sa santé physique et mentale par la pratique des sports et l'exercice d'activités culturelles, ou encore d'œuvrer bénévolement dans l'intérêt commun. Toutefois, de nombreuses définitions des loisirs excluent des activités comme le sommeil, le manger, les déplacements domicile-travail, les travaux ménagers et les soins personnels. Les programmes officiels d'éducation permanente peuvent être considérés comme une forme d'épanouissement personnel ou une nécessité au même titre que le sommeil ou le manger, de sorte qu'il est possible de les exclure aussi des loisirs.

On ne s'entend donc pas toujours sur ce que recouvre le terme «loisirs», mais on s'accorde volontiers pour y rattacher certaines activités, nommément celles qui procurent un plaisir à celui qui les exerce, par exemple jouer au tennis ou écouter des disques.

Il arrive que d'ingrats travaux ménagers deviennent parfois une source de divertissement, par exemple tondre la pelouse, cuisiner, coudre ou repeindre la maison. Récréation et loisirs diffèrent donc selon les goûts et les penchants de chacun. Ceux-ci peuvent varier d'une personne à l'autre, et aussi selon les circonstances pour une même personne.

Travail et loisirs présentent un lien de réciprocité. Quand le travail augmente, les loisirs diminuent. Lorsque la durée du premier s'allonge, normalement le revenu augmente, mais un accroissement de la durée des loisirs se traduit habituellement par une augmentation des dépenses. Théoriquement, le partage du temps entre travail et loisirs est une question de choix. Toutefois, dans la pratique, la plupart des salariés ne peuvent personnellement déterminer que dans une certaine mesure quelle sera la durée de leur travail. Au Canada, les jours ouvrables et les jours chômés sont habituellement fixés par les employeurs ou dans le cadre de la négociation collective, conformément aux lois en vigueur et aux normes reconnues; par conséquent, les travailleurs canadiens sont le plus souvent tenus de travailler un nombre fixe d'heures par jour et de jours par semaine.

La semaine normale de travail au Canada compte entre 35 et 40 heures, réparties sur cinq jours de travail. La plupart des salariés ont droit à au moins 10 jours fériés par an ainsi qu'à un congé annuel de deux semaines, ou de trois, quatre semaines ou plus après un certain nombre d'années au service d'un même employeur. Compte tenu des week-ends, des jours fériés et des congés annuels, la majorité des salariés canadiens disposent d'au moins 124 jours libres de travail par an. Le temps hors travail à la disposition des Canadiens dépend aussi du pourcentage qui fait partie de la population active et de la répartition de ce pourcentage entre occupés et chômeurs en quête de travail. Les inactifs ont donc plus de temps libre à leur disposition. C'est le cas des gens qui ont pris une retraite précoce et des personnes âgées.

Manifestations et attractions

Chaque année, dans toutes les régions du Canada, des manifestations et des attractions attirent un grand nombre de vacanciers et de touristes en quête de divertissements, de sensations fortes ou de repos. Des manifestations comme le Carnaval de Québec et le Stampede de Calgary sont centrées sur des faits historiques, sociaux ou culturels. Par ailleurs, les attractions peuvent être soit des éléments naturels soit des créations de l'homme qui présentent un caractère permanent et se distinguent par des traits architecturaux ou géographiques ou par l'usage récréatif ou culturel auquel ils se prêtent. Les musées, les parcs, les montagnes et la vie nocturne des villes font partie de cette catégorie. Par exemple, on peut citer un phénomène naturel comme les chutes du Niagara ou une réalisation humaine comme Lower Fort Garry à Selkirk (Man.).

Des manifestations marquantes ont lieu dans chaque province et territoire. Parmi les plus anciens événements sportifs en Amérique du Nord figurent les régates annuelles à St. John's (T.-N.). Charlottetown, capitale de l'Île-du-Prince-Édouard, organise les Journées paysannes et la Semaine du Bon Vieux Temps, offrant au programme de la musique, des expositions agricoles et artisanales, des courses d'attelages et des parades. En Nouvelle-Écosse ont lieu les Jeux écossais dans les villes du Cap-Breton, et au Nouveau-Brunswick diverses réjouissances sont organisées en rapport avec les activités de pêche dans la province, comme par exemple le Festival du Homard à Shediac et le Festival du Saumon à Campbellton.

Au Québec, il y a Terre des Hommes, l'exposition culturelle et ethnique permanente de Montréal, et le Festival des Cantons à Sherbrooke, dont le programme comprend des spectacles «québécois», des concours de traction de chevaux, des soirées et de la cuisine gastronomique. En Ontario, il existe notamment les festivals d'art dramatique de Stratford et de Niagara-on-the-Lake.

Concours de rodéo avec des bœufs sauvages au Stampede de Calgary.

Dans l'Ouest canadien, les manifestations reflètent la diversité culturelle de cette région et l'héritage que les pionniers y ont laissé. A mentionner le Festival national des Ukrainiens à Dauphin (Man.), un Oktoberfest à Vancouver (C.-B.), le Stampede de Calgary (Alb.) et les réjouissances des Journées de la colonisation à Saskatoon (Sask.).

Des activités spéciales ont lieu chaque été dans le Nord. A Yellowknife (T.N.-O.), un Tournoi de golf «nocturne» est organisé chaque année à la fin de juin. A Dawson City, au Yukon, la découverte d'or en 1896 est célébrée le Jour de la Découverte, en août, par des courses de radeaux sur la rivière Klondike et par des danses, événements sportifs et divertissements d'époque.

Récréation

La nature des activités de loisir auxquelles les gens s'adonnent est fonction de l'âge, du sexe, du revenu et de la profession. Les activités récréatives physiques et sportives les plus répandues comprennent la natation, le patinage sur glace, le tennis, le golf et le hockey sur glace. Depuis quelques années, le ski de fond devient de plus en plus populaire; le taux de participation à ce sport est de 16.9 pour 100 Canadiens, contre 7.7 cinq ans auparavant.

Les activités les plus populaires comprennent l'écoute de la télévision et de la radio, la lecture des journaux, l'audition d'enregistrements sur bande ou sur disque et la lecture de revues. Citons également la fréquentation des librairies, des cinémas, des lieux de rencontres sportives et des bibliothèques publiques.

Programmes des administrations publiques

Tous les échelons de l'administration publique cherchent à enrichir les loisirs des Canadiens. Plusieurs organismes fédéraux ont établi des programmes importants à cette fin, notamment la Direction générale de la condition physique et du sport amateur du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Cette dernière s'occupe surtout des activités récréatives et du conditionnement physique et exécute un certain nombre de programmes visant à encourager les Canadiens de tous âges à participer à des activités de conditionnement physique; elle aide financièrement et conseille des organismes récréatifs comme le YMCA, les clubs de garçonnets et de fillettes, les scouts, les guides et les auberges de jeunesse; elle aide aussi les autochtones du Canada à participer davantage aux sports et aux activités récréatives.

Dans la région d'Ottawa — Hull, la Commission de la capitale nationale joue un rôle important de conservation et d'aménagement dans le domaine des loisirs de plein air. Les aménagements qu'elle offre comprennent le parc de la Gatineau, qui s'étend sur 357 km^2 (kilomètres carrés) et se compare aisément à un parc national ou provincial, un réseau de promenades panoramiques et de pistes cyclables et une zone de verdure en demi-cercle au sud d'Ottawa où tous peuvent s'ébattre; l'hiver, la Commission entretient la plus longue patinoire extérieure au monde sur le canal Rideau, et l'été elle loue des lopins de terre pour le jardinage dans la zone de verdure.

Patinage sur le canal Rideau à Ottawa, la plus longue patinoire extérieure au monde.

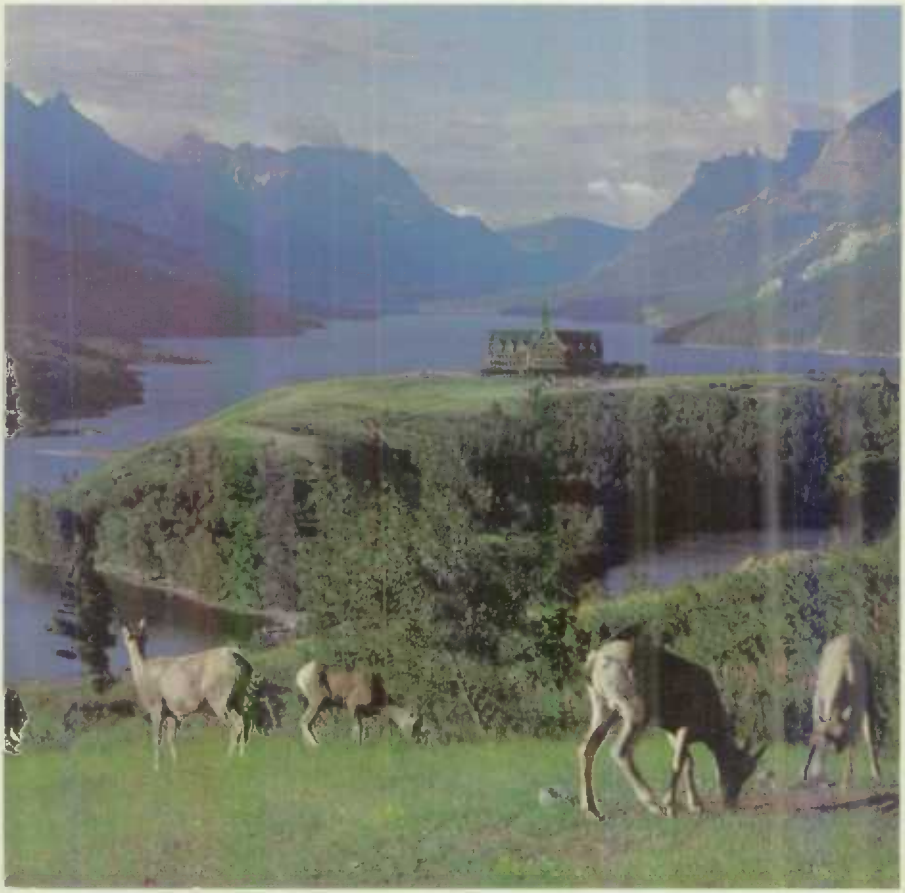

Parc national des Lacs-Waterton en Alberta. 1985 a été l'année du centenaire du réseau des parcs nationaux du Canada.

Parcs Canada

Parcs nationaux

Le réseau des parcs nationaux du Canada a commencé avec une réserve de terres de 26 km^2 autour des sources thermales dans ce qui est aujourd'hui le parc national de Banff. De ce petit noyau, le réseau est passé à 31 parcs nationaux qui préservent plus de 140 000 km^2 de régions naturelles du Canada.

Les parcs nationaux du Canada reflètent l'étonnante diversité géographique du pays. Le programme s'étend actuellement du parc national de Terra Nova, situé sur la côte est accidentée de Terre-Neuve, au parc national de Pacific Rim, où les vagues frappent la magnifique Long Beach sur la côte ouest de l'île Vancouver; de Pointe Pelée, point le plus au sud de la partie continentale du Canada, au parc national d'Auyuittuq dans l'île Baffin.

◁ Parc national du Mont-Riding, Manitoba.

1. Parc national de Banff, Alberta.

2. Parc national de l'Île-du-Prince-Édouard.

3. Parc national Auyuittuq, Territoires du Nord-Ouest.

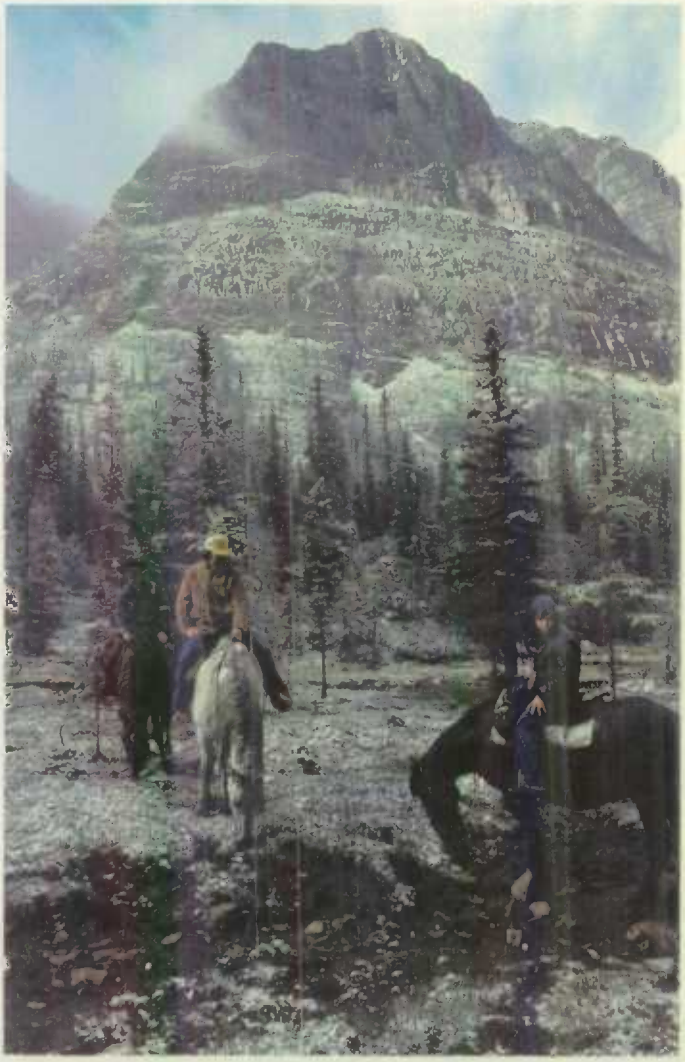

Il existe actuellement cinq parcs situés partiellement ou entièrement au nord du 60e parallèle. Le parc national du Nord-du-Yukon est le refuge d'une faune variée dont le caribou. Le parc national de Wood Buffalo chevauche les limites de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest, et sert d'habitat au plus grand troupeau de bisons du continent. Kluane, au Yukon, renferme le mont Logan, la plus haute cime du Canada, tandis que dans le parc national de Nahanni (T.N.-O.), les spectaculaires chutes Virginia de la rivière Nahanni-Sud plongent dans la vallée située à 90 m (mètres) plus bas. Dans l'île Baffin, Auyuittuq, qui signifie en inuit «l'endroit qui ne fond pas», est le premier parc national au-delà du cercle arctique.

Les paysages magnifiques et les nombreuses possibilités de loisirs qu'offrent les parcs nationaux attirent des visiteurs toute l'année, que ce soit pour faire du camping, des visites touristiques, des excursions à pied, de l'alpinisme, de la natation, de la pêche, du ski ou de la raquette. Des programmes d'interprétation, qui comprennent des visites commentées, des expositions, des films et des brochures, expliquent l'histoire naturelle des diverses régions.

Parcs et lieux historiques nationaux

Afin de préserver le passé du Canada, la Direction des parcs et lieux historiques de Parcs Canada perpétue le souvenir de personnes, événements et lieux historiques qui

Kings Landing au Nouveau-Brunswick.

Parc national Kluane au Yukon.

ont joué un rôle important dans l'évolution du pays. Depuis 1917, date à laquelle Fort Anne, en Nouvelle-Écosse, est devenu le premier parc historique national, 73 parcs et lieux importants et plus de 900 plaques et monuments sont venus marquer un moment d'histoire. A l'heure actuelle, environ 30 nouveaux lieux sont en voie d'aménagement.

Les lieux sont choisis pour leur importance culturelle, sociale, politique, économique, militaire ou architecturale et englobent des grandes découvertes archéologiques, dont le cimetière indien de Port aux Choix et la colonie scandinave de l'Anse aux Meadows, à Terre-Neuve, établie vers l'an 1000. Le parc historique national de l'Anse aux Meadows a été désigné Site du patrimoine mondial en 1980.

Bon nombre de lieux et parcs historiques rappellent les débuts de l'exploration du Canada et les combats pour sa possession. Le parc Cartier-Brébeuf à Québec marque l'endroit où Jacques Cartier passa son premier hiver dans le Nouveau Monde, ainsi que l'emplacement de la première résidence des Jésuites au Canada.

La recherche de fourrures a conduit à une exploration poussée du Canada et à la construction de nombreux postes et forts en vue d'étendre et de protéger la traite des pelleteries. Ces postes comprennent Port-Royal, la plus ancienne colonie française au nord de la Floride; le fort Témiscamingue, poste de traite stratégique dans la partie

supérieure de la vallée de l'Outaouais; et le fort Prince-de-Galles, le fort de pierre le plus septentrional en Amérique du Nord. Lower Fort Garry, près de Winnipeg, a été restauré pour recréer un poste du XIXe siècle de la Compagnie de la Baie d'Hudson; on peut y voir des femmes qui cuisent le pain et qui tissent dans la «grande maison», un forgeron à l'œuvre dans son atelier, et des fourrures, autrefois le pilier de l'économie canadienne, qui pendent dans le grenier du magasin général bien garni, centre d'activité du fort.

Les fortifications militaires protégées à titre de lieux historiques nationaux comprennent d'abord la solide forteresse de Louisbourg dans l'île du Cap-Breton, construite par les Français au XVIIIe siècle pour protéger leurs possessions coloniales en danger, puis une série de postes français et anglais le long du Richelieu et du Saint-Laurent, pour se terminer par le fort Rodd Hill dans l'île Vancouver, emplacement de trois postes de défense côtière britanniques de la fin du XIXe siècle.

Les postes de traite des fourrures de Rocky Mountain House en Alberta, Fort St. James dans le nord de la Colombie-Britannique et Fort Langley en Colombie-Britannique, où a commencé l'industrie d'exportation du saumon de la province, rappellent l'expansion du commerce et la colonisation de l'Ouest. Cette dernière s'est effectuée pacifiquement grâce entre autres à la Police montée du Nord-Ouest, qui est commémorée à Fort Walsh (Sask.), premier quartier général de ce corps. La ferme Motherwell, près d'Abernethy (Sask.), illustre l'époque des pionniers dans les Prairies.

La principale voie de la ruée vers l'or du Klondike est marquée et protégée par le parc historique international du même nom. A Dawson City, ville qui a connu un essor extraordinaire en 1898, le Palace Grand Theatre, la hutte du poète Robert Service et le bateau à roue à aubes *S.S. Keno* ont été restaurés, et d'autres bâtiments historiques sont en voie de l'être.

Canaux historiques. Au Canada, les canaux ont été construits pour les besoins de la défense ou du commerce afin de desservir un pays nouveau. A la Confédération, ils sont passés sous l'autorité du gouvernement fédéral en raison de leur importance pour le réseau de transports du pays.

Certains de ces canaux, dont l'utilité commerciale avait diminué, relèvent maintenant de Parcs Canada. L'État exploite et entretient les canaux du Canada en tant qu'exemples de la technogénie des premiers temps de notre histoire. Ces canaux servent aussi à illustrer comment l'homme a adapté terres et cours d'eau à ses besoins de transport et de communication. De plus, ils offrent des occasions de loisirs exceptionnelles.

Le canal Rideau, qui sert maintenant à la navigation de plaisance, fut construit il y a plus de 150 ans, en 1832, pour relier Ottawa à Kingston. Il compte sur son parcours plusieurs endroits intéressants, notamment le blockhaus à Kingston Mills, l'atelier de maréchalerie à Jones Falls et la fonderie à Merrickville. Les plaisanciers tirent aussi de l'agrément d'autres canaux historiques situés en Ontario, au Québec et en Nouvelle-Écosse.

Rivières du patrimoine. Le Canada est doté de multiples voies fluviales qui constituent une partie importante de son patrimoine naturel et culturel, et dont certains exemples méritent d'être protégés. Parcs Canada, les provinces et les territoires ont établi le réseau de rivières du patrimoine canadien.

Parcs provinciaux

La plupart des provinces ont soustrait à l'emprise de la civilisation de vastes étendues où elles veillent à conserver l'environnement naturel pour l'agrément des Canadiens et des touristes. Ensemble, la superficie des parcs provinciaux (environ 298 600 km^2) et celle des parcs nationaux représentent plus de 1.6 ha (hectare) par résident du Canada.

Parmi les parcs les plus anciens du Canada, certains ont été créés par les provinces. En 1895, le souci du gouvernement québécois d'assurer la survivance du caribou a entraîné

la création du parc des Laurentides, qui jouxte la ville de Québec au nord à une distance d'à peine 48 km. En Ontario, le premier parc a été le parc Algonquin, établi en 1897; d'une superficie de 7 540 km^2 il s'étend jusqu'en deçà de 240 km des limites des villes de Toronto et d'Ottawa, et à l'instar de nombreux autres parcs de l'Ontario et d'ailleurs il se prête au camping, au canotage et à la pêche sportive.

Tourisme

Le tourisme constitue pour le Canada une source importante de devises, en même temps qu'il stimule la dépense intérieure. Ses répercussions sur la consommation, l'investissement et l'emploi sont considérables, et il représente une importante source de recettes fiscales;

Régate dans le parc national de Prince-Albert en Saskatchewan.

les avantages qui en découlent profitent à l'ensemble du Canada, et c'est ainsi qu'il joue un rôle de premier plan dans la réduction des disparités socio-économiques régionales.

Le tourisme influence la vie de tous les Canadiens. Il se répercute sur notre mode de vie et nous soulage du rythme imposé par les pressions sociales contemporaines. Il contribue également à l'unité nationale en favorisant une meilleure compréhension entre les habitants des différentes régions du pays.

Dans le contexte mondial, le Canada se classait au neuvième rang en 1982 pour les recettes provenant des voyages internationaux et au septième rang pour les dépenses de ses résidents au titre des voyages internationaux. Le tourisme a rapporté au Canada $18.5 milliards en 1983, ce qui représente plus de 5 % du produit national brut. Les dépenses des Canadiens voyageant au Canada ont totalisé $14.7 milliards. Les $3.8 milliards restants, provenant des dépenses des visiteurs étrangers au Canada, constituaient la sixième source de devises en 1983 après les automobiles et leurs pièces, le blé, le papier journal, le bois d'œuvre et le gaz naturel.

En 1983, le nombre de visiteurs en provenance des États-Unis s'est établi à 32.5 millions, soit 0.1 % de plus qu'en 1982. Le nombre de visiteurs en provenance de pays autres que les États-Unis s'est élevé à 1.8 million, soit 10.1% de moins qu'en 1982. Sur ce nombre, 1,060,157 venaient de l'Europe et 400,926 du Royaume-Uni, principale source touristique après les États-Unis. Parmi les visiteurs en provenance des autres pays, 191,045 venaient de la République fédérale d'Allemagne, 138,716 du Japon, 99,501 de la France, 68,944 des Pays-Bas, 62,737 de l'Australie et 57,543 de l'Italie.

La valeur des dépenses touristiques au Canada ne doit cependant pas être estimée uniquement en fonction des $18.5 milliards imputés directement aux dépenses de voyage. Des flux de dépenses secondaires se ramifient dans toute l'économie et engendrent des activités additionnelles.

Par exemple, lorsqu'un voyageur loue une chambre d'hôtel, il contribue au bénéfice brut du propriétaire de l'hôtel. Une partie de ce bénéfice sert à payer les salaires des employés. Ces salaires sont ensuite dépensés et profitent peut-être au dépanneur, puis au grossiste qui lui fournit les marchandises, et enfin au manufacturier canadien qui à son tour achète probablement ses matières premières à une autre société canadienne, et ainsi de suite. Compte tenu de cet effet «multiplicateur», il se peut que les $18.5 milliards engendrés par le tourisme en 1983 soient en fait de l'ordre de $33.2 milliards.

Le tourisme a aussi produit l'équivalent de 1.1 million d'emplois dans l'ensemble du Canada en 1983, c'est-à-dire qu'il a occupé environ 10.6 % de la main-d'œuvre. Il a fait intervenir tous les pouvoirs publics et plus de 100,000 entreprises privées de toutes sortes: sociétés de transport, services d'hébergement, restaurateurs, grossistes et voyagistes, agents de voyage, organisateurs d'activités et d'attractions et associations commerciales.

Un autre aspect important de la consommation touristique au Canada est la faible part qu'y prennent les importations. Étant donné la prédominance des services dans le tourisme, les dépenses de voyage portent surtout sur des biens et services dans lesquels le contenu de main-d'œuvre canadienne est relativement élevé. De plus, les biens qu'achètent les touristes sont généralement fabriqués au pays, par exemple les aliments et boissons produits par les agriculteurs et conditionneurs canadiens et les souvenirs, par les artisans canadiens.

Le Canada possède de nombreux avantages touristiques. Sis au carrefour de l'hémisphère nord et à proximité du marché touristique le plus prospère du monde, il jouit d'une situation enviable. Il regorge d'espaces libres qui seront de plus en plus recherchés à l'échelle mondiale. Ses territoires nordiques constituent l'une des rares zones excentriques qui subsistent au monde. Il possède d'immenses réserves d'une ressource récréative des plus précieuses — l'eau — et d'une ressource des plus prometteuses — la neige. La diversité de son paysage, de sa culture et de son ethnie ajoute à ses attraits touristiques, tout comme ses bâtiments historiques et les attractions qui se multiplient sans cesse dans les grandes villes.

Les satellites sont le seul lien de communication pour le chantier minier de Lupin, situé près du cercle arctique.

Communications

Le Canada est un pays immense, qui dépend de l'efficacité des communications pour poursuivre sa croissance. Confronté aux défis que représentent les distances, les conditions extrêmes de son climat, les obstacles naturels et la distribution particulière de sa population, il s'est hissé au rang de chef de fil mondial dans bien des aspects des communications. Plus de 2 millions de personnes, soit près de 10 % de la population, travaillent dans l'industrie canadienne des communications, dont le chiffre d'affaires s'élève à $10 milliards par an; c'est grâce à cette industrie que les Canadiens peuvent entretenir des rapports entre eux et avec le reste du monde.

Il existe environ 70 téléphones pour 100 Canadiens, et le nombre moyen d'appels par an est de 1,200 par personne. Les 17 millions d'appareils téléphoniques au Canada sont fournis par quelque 120 compagnies de téléphone.

Près de 99 % des Canadiens ont un appareil radio à la maison, et plus d'un million de licences de station radio ont été délivrées l'an dernier. Environ 98 % des Canadiens possèdent un téléviseur, et plus de 5 millions (61 % des ménages canadiens) sont abonnés à la télédistribution. En outre, quelque 523,000 ménages sont abonnés aux services facultatifs de la télévision payante, offerts par plus de 355 réseaux de télédistribution.

L'industrie canadienne de l'informatique a connu une croissance rapide. Il existe plus de 16,000 grandes installations informatiques, d'une valeur de $17,000 ou plus, et les micro-ordinateurs ont produit un chiffre de vente d'environ $820 millions en 1983. L'industrie du logiciel, pour sa part, a réalisé des ventes de $610 millions.

Les recettes des 151 principales compagnies de traitement électronique des données ont franchi le cap des $6.3 millions en 1983, soit une augmentation de 13 % par rapport à l'année précédente, et les ventes de matériel informatique ont grimpé à $5.1 millions.

De nombreux services de communications sont maintenant dispensés grâce à la technologie des satellites. Le Canada a été le troisième pays (après les États-Unis et l'URSS) à placer un satellite sur orbite. Ses huit satellites de télécommunications en font actuellement l'un des chefs de fil mondiaux dans l'application de cette technologie.

Satellites

Le Canada est le plus grand usager mondial des communications spatiales au prorata de sa population, et depuis 1962, année du lancement d'Alouette I pour l'étude de l'ionosphère, il exerce une influence déterminante sur l'évolution de la technologie des satellites. Aujourd'hui, l'industrie canadienne offre toute une gamme de techniques et de services dans le domaine spatial, tant au pays que sur le marché international.

Quand Anik D2 a été mis sur orbite par la navette spatiale Discovery le 7 novembre 1984, c'était le huitième satellite lancé par Télésat Canada, qui possède et exploite le réseau canadien de satellites de télécommunications.

Depuis 1973, on a de plus en plus recours aux satellites pour étendre les services de radio et de télévision. Parmi les diffuseurs qui se servent des satellites pour retransmettre leurs signaux, on peut mentionner Radio-Canada, CTV, TVA, Global, La Sette au Québec, les services éducatifs de TV Ontario et du Knowledge Network of the West (KNOW), l'Atlantic Satellite Network et les services de télévision payante.

Le gouvernement fédéral a largement soutenu la recherche spatiale, et il a aidé l'industrie à mettre au point des applications innovatrices de la technologie des satellites. Il a contribué à la mise sur pied du système international de recherche et de sauvetage assisté par satellite (SARSAT), en collaboration avec les États-Unis, la France, la Norvège, la Suède et l'URSS, au moyen de ses satellites COSPAS. Durant sa première année d'exploitation à titre expérimental, SARSAT a permis de sauver des centaines de personnes en captant avec précision, dans l'espace de quelques heures, les signaux d'alarme provenant d'un aéronef écrasé ou d'un navire en détresse.

Un autre ouvrage qui pourrait être commercialisé à l'échelle internationale a été mis au point par le ministère des Communications (MDC): il s'agit d'une plate-forme stabilisée portative destinée aux stations terriennes et pouvant être utilisée sur les tours de forage pétrolier au large des côtes. Ces stations, peu coûteuses, permettent de capter des signaux de télévision et de réaliser des transmissions fiables de la voix et de données entre les tours de forage et les réseaux publics de télécommunications, par l'intermédiaire des satellites nationaux. C'est en s'ajustant automatiquement aux mouvements de la tour de forage que la plate-forme maintient l'antenne orientée en direction du satellite.

Des compagnies canadiennes se sont lancées dans la production commerciale de stations peu coûteuses à une seule voie par porteuse, destinées aux localités isolées et aux camps de brousse. Ce genre de station, mis au point avec l'aide du MDC, permet d'offrir des services de téléphone et de transmission des données d'une qualité comparable à celle des services urbains, et ce par l'intermédiaire des satellites canadiens de télécommunications, avec possibilité d'interconnexion automatique avec les réseaux commutés des centres urbains. Trois compagnies ont mis au point de telles stations: la Microtel (Spacetel), la Spar Aérospatiale (SPARCOM) et la SED Systems (SKYSWITCH).

Le laboratoire David Florida au Centre de recherches sur les communications, situé près d'Ottawa, met des installations d'essai à la disposition de l'industrie spatiale canadienne et du gouvernement fédéral, selon une formule de recouvrement des frais. Construit au début des années 1970 à l'appui du programme gouvernemental du satellite Hermès, le laboratoire a été agrandi à la fin de la même décennie pour permettre le montage et l'essai

Les tours à micro-ondes dans le Yukon permettent des liaisons téléphoniques entre le Grand nord, le reste du Canada et le monde entier.

de grands satellites de télécommunications, et doter le Canada d'un équipement de calibre mondial. D'autres travaux d'expansion ont été autorisés, et on a commencé la construction d'une troisième grande salle pour la mise à l'essai des grands engins spatiaux.

Fibres optiques

Face à l'augmentation constante de la demande de services de téléphonie et de transmission de données, le Canada, à l'instar de bien d'autres pays, se tourne de plus en plus vers la technologie des fibres optiques pour accroître la capacité des services de télécommunications et en réduire les coûts. Grâce à cette technologie, il est possible de transmettre des impulsions lumineuses à haute fréquence le long d'une fibre de verre de la grosseur d'un cheveu, et chaque fibre peut transmettre des milliers de fois plus d'informations que les fils téléphoniques ordinaires en cuivre.

En janvier 1982, la Saskatchewan Telecommunications a commencé à utiliser des fibres optiques pour relier Regina et Yorkton, à 200 km (kilomètres) de distance. C'était le premier volet d'un programme de raccordement de 52 localités dans un réseau de 3 200 km, soit le plus long système de fibres optiques au monde: on prévoyait qu'il en coûterait plus de $60 millions à l'achèvement en 1985.

En 1983, la plus grande compagnie de téléphone du pays, Bell Canada, a commencé à remplacer ses principales lignes interurbaines par des fibres optiques. Parmi les compagnies qui produisent des câbles en fibre et du matériel à l'appui de cette technologie croissante, on peut mentionner la Northern Telecom, la Phillips Cables, la division Canstar de la Canada Wire and Cable et la Foundation Instruments.

Bureautique

L'évolution de l'informatique et des télécommunications engendre une transformation en profondeur du travail de bureau, qui occupe une proportion considérable de la main-d'œuvre canadienne. Des quantités d'informations, qui augmentent à un rythme vertigineux, doivent être traitées, mises en mémoire, extraites et transmises de façon plus efficace. Pour faciliter la transition vers le bureau de l'avenir, le gouvernement fédéral a travaillé avec des entreprises canadiennes à la mise au point, la fabrication et l'essai de nouveaux systèmes intégrés et de produits basés sur l'utilisation des nouvelles technologies.

Télidon

Télidon, le système vidéotex canadien mis au point par le MDC en 1978, est un excellent exemple du genre de produit obtenu par la conjugaison des technologies de l'informatique et des télécommunications. Ce système bilatéral de communications visuelles permet aux utilisateurs d'accéder à toute une gamme de services d'information fondés sur un réseau de banques informatiques; textes et graphiques sont affichés sur écran. En raison de la supériorité de ses fonctions graphiques, lesquelles facilitent notamment la création de pages en caractères non romains (par exemple, en langue inuit), Télidon est devenu la norme du vidéotex en Amérique du Nord, et il devient de plus en plus la norme acceptée

Un technicien en électronique vérifie le matériel.

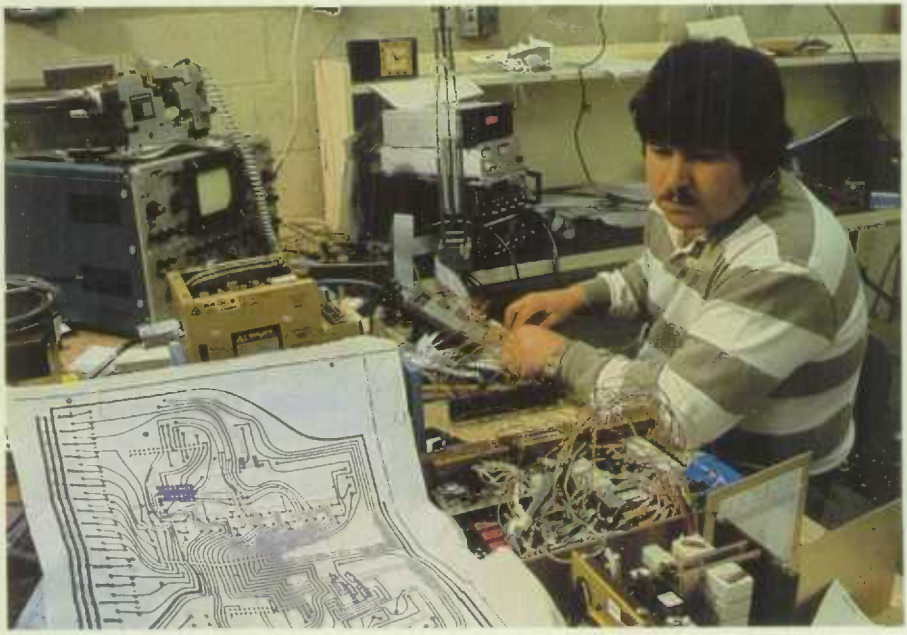

Entretien du Terra Nova Tel à Terre-Neuve; ce système de téléphonie est très important pour une population largement clairsemée et isolée par les accidents du terrain.

du vidéotex sur la scène internationale. Compatible avec presque tous les systèmes informatiques ou moyens de transmission, qu'il s'agisse du téléphone, du câble, de la radiotélévision, des fibres optiques ou des satellites, Télidon constitue la base des systèmes domestiques d'information qui offrent à l'usager une vaste gamme de services interactifs.

Grâce à l'aide financière du gouvernement, des entreprises et des organismes à but non lucratif ont pu mettre au point nombre d'autres applications perfectionnées et innovatrices de la technologie du Télidon; on peut mentionner entre autres Téléguide, service d'information touristique offert en Ontario par le moyen de terminaux installés dans des endroits publics; les livres d'histoires pour enfants produits au moyen de Télidon; et la veille météorologique mondiale, qui fournit des informations météorologiques globales à jour.

Réglementation de la radiodiffusion et des télécommunications

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, assure la réglementation et le contrôle du réseau canadien de radiodiffusion, de télévision et de câblodistribution. Il délivre des licences de radiodiffusion et tient des audiences publiques pour étudier les demandes d'exploitation d'entreprises de radiodiffusion et les questions de politique et de réglementation. Lors de ces audiences, le public peut faire des commentaires ou intervenir au sujet de demandes ou de questions précises. Le CRTC exerce également des pouvoirs de réglementation à l'égard des télécommunicateurs canadiens assujettis à l'autorité fédérale.

Au Canada, les services de télécommunications sont soumis à un ensemble de mesures législatives, de politiques et de règlements fédéraux, provinciaux et municipaux. Par

exemple, des compagnies comme les Télécommunications CNCP, Bell Canada (Ontario et Québec), la British Columbia Telephone Company, Télésat Canada et la NorthwesTel sont régies par le CRTC; les principales compagnies de téléphone des autres provinces sont réglementées par l'administration provinciale, et un certain nombre de compagnies relèvent des autorités municipales.

Statistiques des communications

Nouveaux services

Du côté du contenu, de nouveaux services, pour la plupart informatisés, sont maintenant offerts par les radiodiffuseurs, les compagnies de téléphone et les télédistributeurs; on peut mentionner entre autres le vidéotex/télétext, le téléenseignement, les didacticiels pour l'enseignement et la formation, l'imagerie électronique, les graphiques et l'animation. En 1983, plus de 300 organismes fournissaient du matériel et des applications vidéotex. Plus de 4,000 terminaux vidéotex sont actuellement utilisés au Canada, et un nombre croissant de propriétaires d'ordinateurs personnels se servent de leur matériel pour des applications vidéotex.

Télécommunicateurs

Les télécommunicateurs canadiens exploitent un vaste réseau de télécommunications. L'industrie prend de l'expansion au rythme de plus de $1 milliard par an.

Il existe deux grands télécommunicateurs au Canada: les Télécommunications CNCP et Télécom Canada. La majeure partie des services de transmission de la parole, des données et de l'image dans tout le pays (environ 87 %) est assurée par le réseau national intégré de Télécom Canada, dont les compagnies membres sont la British Columbia Telephone Company, l'Alberta Government Telephones, la Saskatchewan Telecommunications, la Manitoba Telephone System, la Bell Canada (en Ontario et au Québec), la New Brunswick Telephone Company Limited, la Maritime Telegraph and Telephone Company Limited (Nouvelle-Écosse), la Island Telephone Company Limited (Île-du-Prince-Édouard), la Newfoundland Telephone Company Limited et Télésat Canada. Télésat appartient au gouvernement fédéral, aux télécommunicateurs canadiens et au public; elle possède et exploite le réseau canadien de satellites nationaux.

Grâce à la multiplication des installations de communications interurbaines automatiques dans d'autres pays, on prévoyait que 80 % environ des abonnés canadiens pourraient réaliser des communications transocéaniques en direct en 1985; près de 90 % des appels à destination de l'étranger seraient réalisés par l'usager.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, toutes les collectivités de plus de 100 habitants sont maintenant dotées d'un service téléphonique de base local et interurbain. Bell Canada dessert l'est des Territoires du Nord-Ouest jusqu'au cercle arctique, ainsi que le nord du Québec. En février 1980, la Bell a mis en service à Broughton Island, petit village près du cercle arctique, un système de commutation numérique entièrement électronique. Dans l'ouest de l'Arctique, 99.9 % des abonnés de la NorthwesTel peuvent faire des appels interurbains directs.

Des services de télécommunications transocéaniques sont dispensés par Téléglobe Canada, société de la Couronne qui représente le Canada au sein d'organismes internationaux de télécommunications.

Il existe également plus de 200 radiocommunicateurs au Canada, dont le chiffre d'affaires annuel est de l'ordre de $80 millions.

Studio d'une station de télévision à Vancouver (C.-B.)

Statistiques générales

Téléphones. Le nombre d'appareils de compagnies de téléphone en service est passé de 15.8 millions en 1979 à 16.8 millions en 1982, ce qui représente 67.9 appareils pour 100 Canadiens. Ces chiffres ne donnent cependant pas une idée juste du nombre réel d'appareils en service, car ils ne tiennent pas compte de ceux que les abonnés sont maintenant autorisés à acheter. Sur le nombre d'appareils déclarés, plus de 11.7 millions étaient de type résidentiel, et environ 5.0 millions de type commercial. En proportion de la population, c'est l'Alberta qui avait le plus grand nombre d'appareils (78.7 pour 100 personnes), suivie du Yukon avec 72.5 et du Manitoba avec 71.8. Les Canadiens ont fait en moyenne 1,173 appels par personne en 1982. Les recettes des compagnies de téléphone ont presque doublé entre 1978 et 1983, augmentant de près de $4.0 milliards pour s'établir à $8.3 milliards. La valeur nette de leurs installations a grimpé de $11.7 milliards à $17.1 milliards. Le nombre d'employés à temps plein est passé de 92,873 à 105,061 durant cette période. Il y avait 121 compagnies de téléphone en 1982.

Télécommunications. En 1980-81, Téléglobe Canada a acheminé plus de 5.7 millions de messages outre-mer par télex et par téléscripteur à commutation automatique (TWX). Télex, le premier service de téléscripteur automatique offert en Amérique du Nord, a été lancé au Canada en 1956 par les Télécommunications CNCP. En 1982, il reliait quelque 50,000 appareils télex au Canada et environ 1.3 million dans le monde entier.

Radiocommunications. La délivrance des licences aux stations radio, mises à part celles qui font partie d'une entreprise de radiodiffusion, et toutes les questions techniques concernant la radio, de même que la télévision, sont régies par la Loi sur la radio. Celle-ci prévoit également l'attestation d'acceptabilité technique des stations radio faisant partie d'une entreprise de radiodiffusion, mais ces stations (radio AM, télévision et radio FM)

ainsi que les réseaux de télédistribution sont autorisés par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en vertu de la Loi sur la radiodiffusion.

La Loi sur la marine marchande du Canada et la Loi sur l'aéronautique autorisent le ministre des Transports à édicter des règlements radio pour la sécurité des navires et des aéronefs.

A la fin de mars 1984, le nombre de licences radio en vigueur s'élevait à 1,107,013, y compris les 428,585 licences du Service radio général (SRG). Le nombre de stations mobiles, à l'exception des stations d'aéronef, ont beaucoup augmenté pour se chiffrer à 482,499 en mars 1984 au lieu de 443,399 en 1983. Des licences radio sont délivrées aux stations exploitées par des organismes fédéraux, provinciaux et municipaux, à celles qui sont installées à bord des navires et des aéronefs immatriculés au Canada et à bord des véhicules terrestres utilisés à des fins publiques ou privées, ainsi qu'aux stations du SRG.

Radiodiffusion. Les Canadiens sont de grands amateurs de radio et de télévision. En mai 1983, on estime que 98.8 % avaient un appareil radio dans leur foyer, et 91.1 % une radio FM. Près de 98 % des foyers comptent au moins un téléviseur et 43.6 % plus d'un téléviseur; 87.3 % ont un téléviseur couleur et 15.7 % plus d'un téléviseur couleur. Plus de 80 % des Canadiens regardent la télévision au moins une fois par jour. En moyenne, les Canadiens passent environ 24 heures par semaine à regarder la télévision et 19 heures à écouter la radio. Soixante-dix-sept pour cent des Canadiens possèdent des autoradios, et 46.6 % des autoradios FM. En 1983, les Canadiens ont écouté des émissions de 755 stations AM et 673 stations FM autorisées, ils ont regardé des émissions de 1,357 stations de télévision et de 564 réseaux de télédistribution, et ils étaient reliés à 54 réseaux de radio et télévision de divers genres.

La Société Radio-Canada exploite à l'échelle nationale des réseaux de radio AM en français et en anglais, ainsi que des réseaux FM dans les deux langues dont les émissions sont distribuées presque partout au pays. Il n'existe pas de réseaux nationaux AM ou FM à temps plein exploités par des entreprises commerciales privées, mais 57 stations privées, dont une multilingue, sont associées au réseau français ou anglais de Radio-Canada. Bon nombre de réseaux régionaux à temps partiel sont constitués de stations privées qui offrent des émissions particulières telles que le reportage détaillé de grandes rencontres sportives.

Les réseaux de télévision sont plus répandus. Ainsi, Radio-Canada exploite deux réseaux nationaux de télévision, l'un en français et l'autre en anglais. Il existe deux grands réseaux commerciaux: CTV, qui diffuse des émissions de langue anglaise d'un bout à l'autre du pays, et TVA, qui diffuse en français dans tout le Québec. Le réseau Global Communications Ltd., d'appartenance privée, dessert le sud de l'Ontario. Les gouvernements provinciaux de l'Ontario, du Québec, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique exploitent leurs propres réseaux de télévision éducative.

En 1982, le nombre d'abonnés à la télédistribution a été estimé à 5 millions, et parmi les ménages qui possédaient un téléviseur, trois sur cinq bénéficiaient des services de télédistribution; c'est donc dire que le Canada est l'un des pays où la télédistribution est la plus florissante. De plus, environ 75 % des foyers qui sont reliés au câble possèdent aujourd'hui des convertisseurs qui leur donnent accès à de nombreuses chaînes, de 12 à 35 plus précisément.

Radio-Canada International (RCI), service transocéanique à ondes courtes de Radio-Canada, dont le siège se trouve à Montréal, diffuse chaque jour dans 12 langues et distribue gratuitement des enregistrements d'émissions canadiennes à des radiodiffuseurs de divers pays. Le RCI essaie de faire le reportage objectif des nouvelles canadiennes et internationales, et présente la position du Canada sur des questions d'intérêt national et international. En 1974-75, 74,646 disques ou bandes ont été envoyés à des stations dans le monde entier; en 1982-83, le nombre était de 140,000. Radio-Canada estime que le service à ondes courtes du RCI atteint plus de 10 millions d'auditeurs par semaine en URSS, aux États-Unis, en Afrique, en Europe et en Amérique latine.

Cœur temporaire en plastique Jarvik-7.

Dr. Wilbert Keon – Lors d'une opération historique effectuée par le docteur Keon en mai 1986, une femme d'Ottawa est devenue la première personne au Canada à recevoir un cœur artificiel, Jarvik 7-70, version de Jarvik-7. Le cœur artificiel a été utilisé temporairement, jusqu'à ce qu'on trouve un cœur humain.

Santé et bien-être

Santé

Les maladies cardiovasculaires ont enlevé la vie à près de deux fois plus de Canadiens que le cancer, qui est la deuxième cause de décès (326.1 pour 100,000 contre 170.3 pour 100,000). Un nombre beaucoup moins élevé de décès est attribué aux trois causes suivantes: accidents (38.1 pour 100,000), pneumonie (21.3) et diabète sucré (12.3).

Les Canadiens ont été hospitalisés pour cinq raisons principales en 1979-80: les maladies du cœur figuraient pour 9.2 % des journées d'hospitalisation, les troubles mentaux 8.7 %, les maladies cérébrovasculaires 8.2 %, les accidents 8.2 %, et les maladies respiratoires 7.1 %.

Le ratio par rapport à la population en 1981 était de un médecin dispensant des traitements pour 538 Canadiens, un dentiste pour environ 2,100 Canadiens, et un optométriste pour environ 11,000 Canadiens.

Durant l'année financière 1983-84, il y avait 1,230 hôpitaux en activité au Canada, dont 1,048 hôpitaux publics; sur les 176,700 lits, près de 170,000 se trouvaient dans les établissements de soins publics. Les hôpitaux publics du Canada ont admis en 1983-84 plus de 3.6 millions de malades et dispensé des soins correspondant à près de 2,000 journées

d'hospitalisation pour 1,000 habitants. La durée moyenne du séjour à l'hôpital par personne était légèrement inférieure à 14 jours. Pour dispenser ce service, il en a coûté aux hôpitaux publics en frais d'exploitation $13.4 milliards ou $261.96 par journée d'hospitalisation.

Évaluées à $30.09 millions, ou 8.4 % du produit national brut (PNB), les dépenses nationales au chapitre de la santé en 1982 ont été plus élevées que jamais, de même que le montant de $1,220 dépensé par Canadien pour les soins de santé.

Les hôpitaux figuraient pour la majeure partie (41.4 %) des dépenses pour soins de santé, suivis des médecins (14.7 %) et des foyers de soins spéciaux (13.7 %); les autres éléments importants comprenaient les frais de santé (12.2 %), et les médicaments et appareils (10.9 %).

Les dépenses pour soins de santé à la charge des administrations publiques, en chiffres de 1981, représentaient 5.6 % du PNB, pourcentage légèrement inférieur à celui de 1975-76, et 74.2 % des dépenses totales pour soins de santé, chiffre le plus bas en sept ans. Par contre, les dépenses pour soins de santé par habitant à la charge des administrations publiques ont atteint le plus haut niveau jamais observé, soit $785.

Le gouvernement fédéral et les provinces se partagent la responsabilité en matière de santé et de bien-être. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est le principal organisme fédéral à l'échelon national, et il agit de concert avec d'autres organismes fédéraux et avec les administrations provinciales et locales. Les provinces s'occupent directement de l'administration effective de la plupart des services de santé et de bien-être.

Préparation d'une patiente pour une radiographie de la tête au moyen du scanner CT.

Chirurgie du cerveau – l'aspirateur chirurgical ultrasonique Cavitron est employé pour pulvériser une tumeur et l'extraire.

Programmes fédéraux de santé

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social comprend trois directions générales qui administrent les programmes fédéraux en matière de santé.

Les activités de la Direction générale de la protection de la santé visent à protéger les Canadiens contre les dangers pouvant contribuer à la maladie ou au décès. On peut mentionner entre autres la surveillance de la salubrité et de la qualité nutritive des aliments; le contrôle de la sécurité et de l'efficacité des médicaments et de la disponibilité des médicaments et drogues susceptibles d'usage abusif; la réduction des substances dangereuses dans l'environnement et dans les produits de consommation; la réglementation de l'exposition à la radioactivité; le contrôle de la sécurité et de l'efficacité des appareils médicaux; le contrôle de la sécurité des produits de beauté; l'amélioration des méthodes de diagnostic; et l'amélioration de l'information du public concernant la santé.

La Direction générale des services médicaux dispense des services pour répondre aux besoins en matière de santé de différents groupes de clients tels que les Indiens et les Inuit, les fonctionnaires, certains groupes d'immigrants et de réfugiés, les résidents des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, et d'autres encore.

L'égalité d'accès aux soins de santé et la promotion d'habitudes de vie saines pour les Canadiens relèvent de la Direction générale des services et de la promotion de la santé.

Programmes provinciaux de santé

L'administration et le fonctionnement des régimes d'assurance-maladie, et la prestation directe de services spécialisés relèvent des administrations provinciales. Les soins en établissement et les soins ambulatoires pour les tuberculeux et les malades mentaux sont dispensés par des organismes des ministères chargés de la santé. Les programmes provinciaux mettent de plus en plus l'accent sur les services de prévention. Des programmes concernant des problèmes de santé particuliers comme le cancer, l'alcoolisme et la toxicomanie, les maladies vénériennes, et l'hygiène dentaire sont mis au point par des organismes publics, souvent en collaboration avec des associations bénévoles.

Recherche médicale et sanitaire

L'effort de recherche dans le domaine de la médecine et de la santé au Canada, qui est un facteur essentiel au maintien de la qualité élevée des soins de santé, comprend l'étude de nombreux sujets et s'échelonne de la recherche appliquée et clinique à la recherche fondamentale.

La recherche appliquée et clinique s'intéresse aux aspects suivants: l'effet de la maladie sur l'organisme; les méthodes de prévention, de diagnostic et de traitement des maladies; l'essai scientifique de nouvelles méthodes de diagnostic et de traitement; l'étude de nouveaux médicaments et produits chimiques; les meilleures méthodes de prestation des soins de santé; et les effets des nouvelles technologies et de l'évolution économique, sociale et culturelle sur la santé des Canadiens.

Les connaissances acquises par la recherche fondamentale sont indispensables aux travaux effectués dans les domaines de la recherche appliquée et clinique touchant à

Équipement du service de soins intensifs à l'hôpital Foothills de Calgary.

Un appareil permet de déceler des troubles de l'audition chez les nouveau-nés.

de nombreuses disciplines telles que la biochimie, la génétique, l'immunologie, la microbiologie et la physiologie. La gamme des sujets étudiés va des propriétés des produits chimiques complexes dont se composent les systèmes vivants aux fonctions et interactions des cellules et des organes dans la vie.

La recherche médicale et sanitaire au Canada est effectuée surtout par les universités et les hôpitaux d'enseignement qui y sont affiliés. Environ 60 % des coûts directs de la recherche médicale et sanitaire menée dans ces établissements sont pris en charge par l'administration fédérale. Les administrations provinciales interviennent pour environ 15 % du total. Le reste provient de plus de 50 organismes non gouvernementaux, qui soutiennent la recherche portant sur un grand nombre de maladies différentes et sont financés par des dons de la population.

Programmes fédéraux de bien-être

Il existe au Canada un niveau élevé de sécurité sociale. Le Régime de pensions du Canada vise à assurer aux travailleurs un minimum de protection du revenu à la retraite et en cas d'invalidité ou de décès. Les prestations, déterminées selon les gains du cotisant et ses cotisations au régime, sont ajustées annuellement en fonction de la hausse totale du coût de la vie. La cotisation est obligatoire pour la plupart des salariés et travailleurs autonomes du Canada âgés de 18 à 70 ans. Le régime est financé par les cotisations et les intérêts des fonds investis. Le Québec administre son propre régime, appelé Régime

de rentes du Québec (RRQ). Au cours de l'année financière 1982-83, les régimes du Canada et du Québec ont procuré au total $4.1 milliards à 1.9 million de bénéficiaires; sur ce montant, $2.6 milliards ont été versés à titre de pensions de retraite, et le reste sous forme de prestations d'invalidité et de pensions au survivant. En 1982-83, le Régime de pensions du Canada (RPC) a reçu des cotisations d'une valeur totale de $3.5 milliards et a versé $3.0 milliards en prestations; les cotisations au RRQ ont totalisé environ $1.1 milliard; un peu moins de $1.1 milliard ont été versés en prestations. Au 31 mars 1983, le RPC affichait un solde de $24.1 milliards, et le RRQ de $8.8 milliards. Les fonds fédéraux sont investis en majeure partie dans des titres provinciaux.

Une pension de sécurité de la vieillesse (SV) est payable à toute personne âgée de 65 ans ou plus qui a satisfait aux conditions de résidence. Un pensionné peut recevoir indéfiniment des prestations de SV pendant qu'il vit à l'étranger s'il a résidé au Canada pendant 20 ans après l'âge de 18 ans; autrement, les prestations ne sont payables que pour six mois après le mois de départ du Canada. En 1982, l'administration fédérale a versé $6.1 milliards à titre de pensions de base de SV à 2.3 millions de Canadiens âgés de 65 ans ou plus. En 1984, le montant avait grimpé à $7.6 milliards.

En outre, 1.2 million de Canadiens ont reçu $2.2 milliards à titre de supplément de revenu garanti (SRG) en 1982; en 1984, le montant avait atteint $2.5 milliards. L'admissibilité est déterminée après examen du revenu. Si la personne demeure à l'extérieur du Canada le supplément est payable pendant six mois seulement en plus du mois de départ.

Le conjoint d'un pensionné peut avoir droit à une allocation au conjoint (AC) s'il a entre 60 et 65 ans et s'il satisfait aux conditions de résidence pour la SV. Cette allocation, tout comme le SRG, est accordée après examen du revenu. Les Canadiens ont reçu un montant supplémentaire de $200 millions à titre d'allocation au conjoint en 1984, soit le même montant qu'en 1982.

La pension de SV et les valeurs maximales du SRG et de l'AC sont ajustées chaque trimestre en fonction de la hausse de l'indice des prix à la consommation. En juillet 1984, la pension mensuelle de SV s'élevait à $269.74; le montant mensuel maximal du SRG était de $295.81 pour un pensionné célibataire ou un pensionné marié dont le conjoint ne recevait pas de pension de SV ou d'AC, et de $208.79 chacun pour un couple marié. La valeur mensuelle maximale de l'AC était de $478.53 ou $503.53 pour un prestataire veuf.

Les allocations familiales (AF) sont versées tous les mois à l'égard des enfants de moins de 18 ans qui résident au Canada et qui sont sous la garde de parents ou de tuteurs dont l'un au moins doit être citoyen canadien ou résident permanent du Canada aux termes de la Loi sur l'immigration. Dans le cas d'une personne admise au Canada en vertu de la Loi sur l'immigration à titre de visiteur ou de titulaire d'un permis, la période d'admission doit être d'au moins un an, et pendant cette période il faut que le revenu de cette personne soit assujetti à l'impôt canadien sur le revenu. En 1984, le taux fédéral des allocations familiales était de $29.95 par mois pour chaque enfant admissible. Les provinces peuvent modifier les taux des AF versées, à certaines conditions; c'est ce qu'ont fait le Québec et l'Alberta. Le Québec a un régime provincial qui s'ajoute à celui de l'administration fédérale. En 1982, $2.0 milliards ont été versés à titre d'AF à 6.8 millions d'enfants dans 3.6 millions de familles.

Le programme fédéral du crédit d'impôt pour enfants, destiné à offrir une assistance supplémentaire aux familles à revenu faible ou moyen qui élèvent des enfants, est entré en vigueur en janvier 1979. Cette prestation forfaitaire s'ajoute aux allocations familiales mensuelles, et elle est normalement payée à la mère. Le programme est administré par le régime d'impôt sur le revenu. Le crédit payable pour l'année financière 1984 était de $367 pour chaque enfant admissible, et il était payable en totalité aux parents dont le revenu net en 1984 était de $23,470 ou moins. Le montant maximal payable est réduit de 5 % du montant du revenu familial en sus du revenu de base. Le crédit et le revenu de base sont ajustés chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Il existe dans de nombreux parcs du Canada des aménagements à l'intention des personnes handicapées.

En 1982, des crédits d'impôt pour enfants d'une valeur totale de $1.1 milliard ont été versés pour le compte de 5.1 millions d'enfants dans 2.5 millions de familles.

Santé nationale et Bien-être social Canada administre également deux programmes à frais partagés et plusieurs programmes directs dont bénéficient chaque année plus de 2 millions de Canadiens.

Le principal programme à frais partagés est le Régime d'assistance publique du Canada, aux termes duquel l'administration fédérale assume 50 % des frais réalisés par les provinces et par certaines municipalités pour la prestation d'aide et de services de bien-être aux personnes dans le besoin. En 1983-84, les provinces ont versé dans le cadre de ce régime un montant total de $3.6 milliards à l'intention de 1.5 million de personnes.

Le Programme de réadaptation professionnelle des invalides est l'autre programme important à frais partagés, aux termes duquel l'administration fédérale assume 50 % du coût à la charge des provinces pour la prestation d'un programme complet de réadaptation professionnelle des invalides physiques et mentaux. Le Québec ne participe pas à ce programme. En 1983-84, les sommes versées aux provinces à ce titre totalisaient $67.5 millions.

Par le moyen de contributions financières, le programme Nouveaux Horizons encourage les Canadiens retraités à mettre à profit leur compétence, leur talent et leur expérience par leur participation à des projets locaux.

Le Programme de développement des services sociaux favorise la mise au point de programmes dans une vaste gamme de services sociaux tels que la garde de jour, l'adoption internationale, la violence dans la famille, l'invalidité, le soutien au foyer et les groupes bénévoles d'entraide.

Programmes provinciaux de bien-être

Toutes les provinces ont des programmes d'assistance sociale et de bien-être à l'intention des personnes admissibles. Ces programmes comprennent, selon le cas, des prestations en espèces, la fourniture d'articles particuliers et le séjour dans des établissements de soins spéciaux. Les services de bien-être englobent les services d'aide domestique, de garde de jour, de développement communautaire, d'orientation, de réadaptation ainsi que les services de protection et d'adoption des enfants. Ce sont des programmes à frais partagés avec l'administration fédérale. En 1982, les administrations provinciales ont dépensé $3.8 milliards pour les programmes de bien-être, et les autres programmes fédéraux et fédéraux-provinciaux de services sociaux ont coûté $2.0 milliards.

Marathon du Festival du printemps à Ottawa.

Santé, bien-être et sécurité sociale à l'échelle internationale

Le Canada participe largement à l'activité internationale en matière de santé, de bien-être et de sécurité sociale. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social s'associe aux travaux de l'Organisation mondiale de la santé, de l'Organisation panaméricaine de la santé, de la Commission des stupéfiants des Nations Unies, de la Délégation canadienne à l'UNICEF, et des conférences et colloques pertinents des Nations Unies. Il fait également partie de plusieurs organismes internationaux non étatiques qui s'occupent de politique sociale.

Affaires des anciens combattants

Le ministère des Affaires des anciens combattants a pour rôle d'assurer le bien-être économique, social, mental et physique des anciens combattants, de certains civils et des personnes à leur charge. Les services, qui comprennent les pensions et allocations d'anciens combattants, les soins médicaux, les services de consultation et l'aide pour l'instruction des enfants des morts de la guerre, sont dispensés par les Affaires des anciens combattants et les quatre organismes qui lui sont associés, soit la Commission canadienne des pensions, le Conseil de révision des pensions, la Commission des allocations aux anciens combattants et le Bureau de services juridiques des pensions. De plus, par des activités commémoratives, le ministère veille à ce que les actes et les sacrifices que les combattants canadiens ont accomplis pour leur pays pendant la guerre ne soient pas oubliés.

Programme des affaires des anciens combattants

La législation fédérale prévoit des avantages pour les anciens combattants (et certains civils), les personnes à leur charge et leurs survivants. Ces avantages comprennent: services médicaux et dentaires; prothèses; programmes de soutien du revenu; aide financière d'urgence; services de consultation pour les anciens combattants, les personnes à leur charge et leurs survivants; aide pour l'instruction des anciens combattants et de leurs orphelins; et subventions pour l'inhumation d'anciens combattants. Le nouveau programme pour anciens combattants âgés, institué en 1981, vise à maintenir ou à améliorer le niveau d'indépendance et d'autosuffisance d'une population d'anciens combattants qui vieillit. Les prestations pour les anciens combattants admissibles peuvent couvrir les frais de soins infirmiers, de soins personnels, de services domestiques, d'entretien extérieur et de transport. Lorsque l'intervention directe n'est pas possible, il existe un service de mise en rapport avec d'autres sources d'aide. En 1984, l'administration fédérale a versé $430 millions à 90,800 bénéficiaires au titre de l'assistance sociale et du soutien du revenu, contre $350 millions en 1982.

La Loi sur les terres destinées aux anciens combattants était une mesure de réadaptation d'après-guerre destinée à orienter vers l'agriculture les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale et de la Guerre de Corée. Plus de 140,000 d'entre eux se sont établis en vertu de divers articles de la Loi avant l'ultime délai du 31 mars 1975. Le 31 mars 1984, plus de 30,000 anciens combattants avaient encore des contrats avec le directeur, ce qui représentait une dette totale de plus de $228 millions.

Monument commémoratif à Charlottetown (Î.-P.-É.).

Anciens combattants canadiens lors du pèlerinage commémoratif du 40e anniversaire de la libération de l'Italie, au cimetière militaire canadien d'Agira.

Programme des pensions

La Commission canadienne des pensions administre la Loi sur les pensions, en vertu de laquelle des indemnités sont accordées pour invalidité ou décès lié au service militaire. La Loi prévoit aussi le paiement de pensions aux survivants à charge. En 1984, les pensions pour invalidité et décès versées aux anciens combattants se sont élevées à $650 millions. Le montant consacré à l'assistance sociale et au soutien du revenu représentait pour sa part $430 millions.

Le Conseil de révision des pensions constitue une cour d'appel finale pour les anciens combattants, les anciens membres des forces armées et les personnes à leur charge, relativement à toutes les questions concernant les pensions d'invalidité et l'interprétation de la Loi sur les pensions.

Le Bureau de services juridiques des pensions fournit un service d'aide juridique aux personnes qui désirent présenter, relativement à leur service militaire, des demandes en vertu de la Loi sur les pensions et d'autres lois et ordonnances connexes. La loi a récemment élargi le mandat du Bureau pour permettre aux avocats des services juridiques de représenter les anciens combattants devant la Commission des allocations aux anciens combattants. La relation entre le Bureau et le requérant ou le pensionné est une relation avocat-client. Les services du Bureau sont largement décentralisés, ses avocats et son personnel de soutien étant répartis dans 19 villes à travers le Canada.

La Commission des allocations aux anciens combattants a pour tâche de veiller à ce que les anciens combattants admissibles et certains civils qui ne peuvent se trouver d'emploi à cause de leur âge ou d'une infirmité, ainsi que les veuves et les orphelins qui sont admissibles en raison du service de l'ancien combattant, jouissent de tous les avantages prévus dans la Loi sur les allocations aux anciens combattants et dans la Partie XI de la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils.

Le premier ministre et sa famille, Noël 1985; Brian Mulroney et sa femme Mila, tout juste sur les marches de l'escalier du 24 Sussex, avec, de gauche à droite, Marc, 6 ans, Benedict, 9 ans, Caroline, 11 ans, et Nicholas, 3 mois.

Le gouvernement et le système juridique

Le gouvernement

Le pouvoir exécutif. Le Canada est une monarchie constitutionnelle. Le pouvoir exécutif «est attribué à la reine» du Canada, qui est également la reine du Royaume-Uni et de plus de 12 pays membres du Commonwealth. Au sens strict de la loi, la Couronne a des pouvoirs immenses. De fait, elle les exerce sur l'avis d'un Cabinet jouissant de la confiance de la Chambre des communes, devant laquelle il est comptable et dont les membres sont élus par le peuple. Les pouvoirs de la Couronne sont normalement exercés au nom de la reine par le gouverneur général, qui est maintenant toujours un Canadien, nommé par la reine sur l'avis du premier ministre du Canada.

Sauf circonstances extraordinaires, le gouverneur général ou la reine agit d'après les conseils des ministres. Sur l'avis du premier ministre, le gouverneur général nomme les ministres et les membres du Sénat. Le premier ministre fixe la date de convocation du Parlement et, normalement, celle de sa dissolution en vue d'élections générales qui, de toute manière, doivent avoir lieu tous les cinq ans. Le gouverneur général en conseil (c'est-à-dire conseillé par le Cabinet) nomme les juges des cours supérieures, de district et de comté, les lieutenants-gouverneurs des provinces, les sous-ministres fédéraux et autres grands commis de l'État.

Les membres du Cabinet et le premier ministre tirent leurs pouvoirs des conventions plutôt que de la Constitution. Celle-ci ne prévoit qu'un «Conseil privé de la reine pour

le Canada» dont les membres sont nommés à vie par le gouverneur général. Le Conseil privé se compose de tous les ministres du Cabinet, de tous les anciens ministres et d'éminents Canadiens choisis à titre honoraire. Dans une certaine mesure il s'agit d'un organe honorifique qui, dans la pratique, tire son importance du fait qu'il faut en être membre pour se voir confier la charge d'un ministère et que seuls ceux qui détiennent pareille charge peuvent offrir au gouverneur général des avis exécutoires.

Le Cabinet est présidé par le premier ministre. Par convention, tous les ministres doivent être membres du Parlement, et la plupart détiennent un siège à la Chambre des communes. Il est d'usage que, dans la mesure où le permet la représentation au Parlement, le Cabinet compte au moins un ministre par province, et davantage dans le cas des provinces plus populeuses.

Les membres du Cabinet doivent être solidaires sur toute question de politique gouvernementale; un ministre qui ne peut appuyer une politique donnée doit démissionner. Chaque ministre doit répondre de son ministère devant la Chambre des communes, et l'ensemble du Cabinet est responsable envers la Chambre de la politique et de l'administration du gouvernement en général.

Si le gouvernement est renversé en Chambre sur une motion de défiance, il doit soit démissionner (le gouverneur général invite alors le chef de l'Opposition à former un

Le gouverneur général Jeanne Sauvé et son mari Maurice, quittent la Colline parlementaire dans un landau après l'assistance en mai 1984.

nouveau gouvernement), soit demander la dissolution du Parlement, ce qui amène des élections générales, solution généralement appliquée de nos jours. Le rejet d'un projet de loi important du gouvernement est en général considéré comme un vote de défiance et entraîne les mêmes conséquences; cependant, le gouvernement peut décider de ne pas considérer ce rejet comme une défaite décisive. La Chambre a alors la possibilité de se prononcer sur une motion formelle de défiance.

Seul le gouvernement peut présenter des projets de loi portant prélèvement ou dépense de deniers publics. Les simples députés peuvent proposer une réduction, mais jamais une augmentation, des impôts ou des dépenses projetés. Le règlement de la Chambre réserve aux mesures ministérielles la majeure partie du temps de discussion et, de nos jours, presque toutes les mesures législatives émanent du gouvernement. Lorsque les partis ne parviennent pas à s'entendre sur un échéancier pour les diverses étapes de l'examen d'un projet de loi, le gouvernement a le pouvoir de proposer la clôture en vue de mettre fin au débat. Chaque année parlementaire comporte 25 jours expressément alloués à l'Opposition, qui peut alors mettre en délibération tout sujet de son choix et, pendant six de ces jours, peut proposer une motion de défiance.

Le pouvoir législatif. Le Parlement se compose de la reine, du Sénat et de la Chambre des communes. Le Sénat et la Chambre des communes ont des obligations et des devoirs législatifs identiques, sauf que les projets de loi d'ordre financier doivent émaner des Communes. Le Sénat compte 104 sièges: 24 pour l'Ontario, 24 pour le Québec, 10 pour la Nouvelle-Écosse, 10 pour le Nouveau-Brunswick, 4 pour l'Île-du-Prince-Édouard, 6 pour Terre-Neuve, 6 pour chacune des quatre provinces de l'Ouest, 1 pour le Yukon et 1 pour les Territoires du Nord-Ouest. Les sénateurs sont nommés par le gouverneur général sur l'avis du premier ministre. Ils se retirent à 75 ans.

La Chambre des communes compte 282 sièges: 7 pour Terre-Neuve, 11 pour la Nouvelle-Écosse, 10 pour le Nouveau-Brunswick, 4 pour l'Île-du-Prince-Édouard, 75 pour le Québec, 95 pour l'Ontario, 14 pour le Manitoba, 14 pour la Saskatchewan, 21 pour l'Alberta, 28 pour la Colombie-Britannique, 1 pour le Yukon et 2 pour les Territoires du Nord-Ouest. Les députés sont élus à la pluralité des voix dans leur circonscription électorale respective. Tout Canadien adulte, sauf quelques exceptions (entre autres les prisonniers), peut voter. Le nombre de circonscriptions imparties à chaque province est calculé d'après le principe démocratique du prorata de la population, au moyen d'une formule complexe précisée dans la Loi constitutionnelle, et chaque recensement décennal donne lieu à un rajustement. Aucune peut avoir moins de représentants à la Chambre qu'au Sénat. L'ensemble du processus électoral relève du directeur général des élections.

A la Chambre des communes, chaque projet de loi doit franchir trois étapes appelées «lectures». La première, celle du dépôt du projet, est une simple formalité. Lors de la deuxième lecture, la Chambre étudie le projet dans son principe et, si elle est d'accord, elle le soumet à un comité, qui l'étudie article par article. Après étude, le Comité rapporte le projet à la Chambre, avec ou sans amendements. A ce stade, chaque député peut proposer des modifications, susceptibles de débat. Vient ensuite la troisième lecture. Si le projet franchit cette dernière étape, il est alors transmis au Sénat, qui l'examine selon une procédure analogue. Une fois approuvé par le Sénat, le projet reçoit la sanction royale, dernière phase du processus qui lui donne force de loi.

La Constitution canadienne serait inopérante sans les partis politiques. Pourtant, les lois canadiennes n'en font presque pas mention (sauf la Loi sur les dépenses d'élections), ce qui montre bien l'importance des conventions dans la Constitution. Ce sont les partis politiques et la discipline de parti qui assurent au pays un gouvernement stable, capable de concrétiser ses politiques, de même qu'une critique organisée et constante du gouvernement en place. C'est aussi grâce à eux que peut s'effectuer sans heurt la passation des pouvoirs d'un gouvernement à l'autre. Enfin, ils contribuent à l'éducation de l'électorat aux affaires publiques ainsi qu'à la conciliation des éléments et intérêts divergents du pays.

La reine mère Elisabeth avec ses petits-enfants, de gauche à droite, le prince Charles, le prince Edward, la princesse Anne et le prince Andrew, le jour de son 85e anniversaire de naissance en août 1985.

Le parti progressiste-conservateur remonte à la coalition des conservateurs modérés et des réformateurs modérés qui s'est produite dans la province du Canada en 1854, six ans après l'institution du gouvernement responsable. Il a pris l'envergure d'un parti national en 1867, année où Sir John A. Macdonald, premier chef élu de la Fédération canadienne, a formé un Cabinet de huit conservateurs et de cinq libéraux ou réformateurs, dont les partisans ne tardèrent pas à s'appeler «libéraux-conservateurs». En 1942, le parti adoptait le nom qu'il porte aujourd'hui. Le parti libéral tire ses origines des partis réformateurs préconfédératifs qui luttèrent pour l'établissement d'un gouvernement parlementaire responsable dans les années 1840. Le Nouveau parti démocratique date de 1961. Cette année-là la fédération des principaux syndicats ouvriers (le Congrès du Travail du Canada) et la Co-operative Commonwealth Federation (CCF) s'unirent pour former un nouveau parti qui allait remplacer la CCF fondée en 1932 par un groupe de fermiers et de travailleurs organisés des provinces de l'Ouest.

Le palais législatif à Edmonton (Alb.).

Le gouvernement provincial et territorial

L'appareil administratif de chaque province est essentiellement le même que celui du gouvernement central, sauf que ce dernier est le seul à posséder une Chambre haute. C'est un lieutenant-gouverneur qui représente la Couronne au niveau provincial.

Les deux territoires, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, relèvent directement du gouvernement et du Parlement du Canada, mais sont de plus en plus autonomes.

Le gouvernement du Yukon comprend un commissaire nommé par le gouvernement fédéral et dont les fonctions s'assimilent à celles d'un lieutenant-gouverneur, un Conseil exécutif qui correspond à un cabinet provincial, et une Assemblée législative élue formée de 16 membres. Le Conseil exécutif se compose du chef du gouvernement, qui est le chef du parti majoritaire à l'Assemblée, et de trois autres membres du parti majoritaire à la Chambre qui assument des fonctions de portefeuille. Dans l'exercice de ses pouvoirs le corps législatif, c'est-à-dire le commissaire en conseil, est soumis à la législation

L'édifice du gouvernement du Yukon à Whitehorse.

fédérale. Il peut adopter des lois sur la plupart des sujets de nature provinciale sauf les ressources naturelles.

L'administration des Territoires du Nord-Ouest est confiée à un commissaire, nommé par le gouvernement du Canada, et à une Assemblée législative élue de 24 membres aidée d'un Conseil exécutif formé du commissaire et de huit membres de l'Assemblée. Le commissaire en conseil a sensiblement les mêmes pouvoirs qu'au Yukon.

L'administration municipale

L'administration municipale, d'obédience provinciale, varie considérablement. Toutes les municipalités (cités, villes, villages et municipalités rurales) sont dirigées par des conseils élus. En Ontario et au Québec il existe également des comtés, qui groupent pour certaines fins des unités municipales plus petites, et les deux provinces ont créé des municipalités régionales dans les régions métropolitaines.

En général, les municipalités s'occupent des services de police et de la protection-incendie, des prisons, des routes et des hôpitaux locaux, des services d'eau et de salubrité, ainsi que des écoles (souvent administrées par des conseils distincts élus à cette fin). Leurs ressources financières proviennent surtout des impôts fonciers, des permis et licences et des subventions provinciales.

Le système juridique

Le droit et l'appareil juridique. Le droit canadien est constitué d'un ensemble de statuts et de décisions judiciaires, et de toute une jurisprudence issue principalement de la *common law* britannique et composée de principes juridiques dégagés des décisions rendues par les tribunaux supérieurs au cours des siècles. La *common law* fut introduite au Canada par les premiers colons anglais, et elle constitue le fondement d'une bonne partie du droit fédéral, provincial et territorial. Au Québec, toutefois, les premiers colons, venus de France, implantèrent un droit civil d'origine française. Ce sont donc les principes du droit civil qui régissent entre autres les relations concernant la personne, la famille et la propriété dans cette province; le Québec s'est aussi doté d'un code civil et d'un code de procédure civile qui régissent l'administration de ces relations et d'autres matières; en fait, il a adapté le droit civil français à ses propres besoins.

Il existe également un vaste ensemble de mesures législatives secondaires promulguées en vertu des pouvoirs conférés par le Parlement ou par les législatures provinciales; il s'agit de tous les règlements adoptés par les autorités compétentes et par les municipalités.

Les lois du Parlement fédéral s'appliquent dans tout le pays; celles des législatures provinciales ne s'appliquent que dans les limites du territoire provincial. Par conséquent,

Le palais législatif à Victoria (C.-B.).

Le juge en chef de la Cour suprême, Dickson, a été assermenté en avril 1984.

les règles de droit qui président à une activité de compétence provinciale peuvent varier d'une province à l'autre.

Le droit pénal, essentiellement fédéral, est uniforme dans l'ensemble du pays. Bien que l'AANB confère au Parlement le pouvoir exclusif de légiférer en matière pénale, les provinces peuvent imposer des amendes ou d'autres sanctions pour des infractions aux lois provinciales.

Le droit pénal est contenu en majeure partie dans le Code criminel, qui est puisé presque entièrement à des sources anglaises. D'autres lois fédérales prévoient des amendes, des peines d'emprisonnement ou les deux pour les infractions commises sous leur régime. Dans tous les cas, qu'il s'agisse d'une infraction grave ou mineure, le droit pénal canadien pose en principe que nul ne peut être condamné à moins qu'il soit prouvé au-delà de tout doute raisonnable et à la satisfaction d'un juge ou d'un jury qu'il est effectivement coupable.

La réforme du droit. Bon nombre de provinces ont institué des commissions de réforme du droit chargées d'étudier certaines questions touchant la réforme du droit et de faire des recommandations. Au niveau fédéral, c'est la Commission de réforme du droit du Canada qui étudie et examine les lois fédérales en vue de formuler des recommandations qui reflètent l'évolution des besoins et des mœurs de la société.

Les tribunaux et le pouvoir judiciaire

Les tribunaux jouent un rôle clé dans le processus gouvernemental. Forts d'un pouvoir judiciaire indépendant, ils interprètent et appliquent la loi pour trancher les litiges entre les particuliers, entre les particuliers et l'État ou entre les parties constituantes de la Fédération canadienne.

Le pouvoir judiciaire. Étant donné la fonction particulière qu'exercent les juges au Canada, l'AANB garantit l'indépendance des tribunaux supérieurs. Ainsi, les juges ne sont pas comptables au Parlement ni au pouvoir exécutif des décisions qu'ils rendent. Un juge nommé par le gouvernement fédéral reste en fonction durant bonne conduite, mais il peut être démis de ses fonctions par le gouverneur en conseil à la requête du Sénat et de la Chambre des communes; de toute façon, il se retire à 75 ans. La durée de la charge des juges des cours de première instance nommés par les provinces est déterminée par les lois provinciales pertinentes. Aucun juge, qu'il soit nommé par le gouvernement fédéral ou par une province, ne peut faire l'objet de poursuites judiciaires pour les actes qu'il accomplit ou les paroles qu'il prononce en tant que juge dans une cour de justice.

Les tribunaux. Au Canada, le pouvoir de créer des tribunaux est partagé. Certains sont des créations du Parlement (par exemple, la Cour suprême du Canada) et d'autres, des créations des législatures provinciales (par exemple, les cours supérieures, les cours de comté et bien d'autres cours provinciales de moindre instance). Cependant, la Cour suprême du Canada et les cours provinciales font partie d'un même tout intégré; ainsi, il est possible de se pourvoir en appel d'une décision de la plus haute cour d'une province auprès de la Cour suprême. On ne fait généralement pas de distinction quant à la juridiction des tribunaux fédéraux et provinciaux. Par exemple, bien que le droit pénal soit du ressort du Parlement du Canada, ce sont surtout les tribunaux provinciaux qui en assurent l'application.

Les cours fédérales. Les cours fédérales comprennent la Cour suprême du Canada, la Cour fédérale du Canada et divers tribunaux spécialisés tels que la Cour canadienne de l'impôt, le Tribunal d'appel des cours martiales et la Commission d'appel de l'immigration, tous des créations du Parlement.

La Cour suprême, instituée en 1875, est la plus haute cour d'appel du Canada en matière civile et criminelle. Au moins trois des neuf juges doivent venir du Québec en raison du caractère particulier du droit civil québécois. Dans des conditions déterminées par le droit statutaire du Parlement, la Cour suprême entend les appels des cours provinciales de dernière instance et de la Cour fédérale. Elle donne également des avis au gouvernement fédéral lorsque des questions lui sont spécialement déférées.

La Cour fédérale du Canada dans sa forme actuelle a été créée en 1970; elle s'occupe des litiges d'ordre fiscal, des poursuites mettant en cause le gouvernement fédéral (par exemple, les poursuites pour dommages causés par des fonctionnaires fédéraux), des affaires portant sur les marques de commerce, les droits d'auteur et les brevets d'invention, ainsi que des causes se rapportant à l'amirauté et à l'aéronautique. Elle compte deux divisions, la Division de première instance et la Division d'appel; la Division d'appel entend les appels des jugements rendus par la Division de première instance ou par de nombreux organismes fédéraux.

Les tribunaux provinciaux. Les tribunaux provinciaux sont établis par des lois provinciales et c'est pourquoi, bien que leur structure soit à peu près identique, leurs noms varient d'une province à l'autre. Chaque province a des tribunaux de première instance comme les tribunaux pour la famille, les tribunaux pour enfants, les cours de magistrat et les cours des petites créances; la plupart des causes instruites dans les provinces sont entendues par ces tribunaux, dont la compétence s'étend aux affaires civiles et criminelles de moindre importance. A l'exception du Québec, toutes les provinces ont également des cours de district ou de comté, qui exercent une juridiction intermédiaire et règlent les litiges dépas-

sant la compétence des cours des petites créances, sans toutefois déborder certaines limites monétaires; ces cours instruisent également des causes criminelles, sauf les plus graves, et elles ont une certaine juridiction pour entendre les appels des décisions des cours de magistrat. Les cours de dernière instance dans une province sont les cours supérieures, qui entendent les causes civiles mettant en jeu de fortes sommes d'argent et les causes criminelles résultant d'infractions graves.

La profession d'homme de loi

Dans les juridictions de *common law* du Canada, les avocats de pratique sont à la fois «barristers» et «solicitors». Au Québec, les membres de la profession juridique sont avocats ou notaires. Dans tous les cas, les conditions d'admissibilité à la profession relèvent des provinces.

L'aide juridique. Ces dernières années, tous les gouvernements provinciaux ont mis sur pied des programmes d'aide juridique afin d'aider les personnes peu nanties à obtenir de l'aide juridique dans certaines causes criminelles et civiles en leur faisant bénéficier des services d'un avocat, sans frais ou à coût modique, selon leurs moyens financiers. Les programmes varient d'une province à l'autre, mais ils visent tous à assurer à quiconque des services juridiques convenables, indépendamment de sa situation financière.

Gerald La Forest, du Nouveau-Brunswick, à droite, s'est joint aux huit autres juges de la Cour suprême en février 1985.

La police

L'AANB attribue aux provinces l'administration de la justice dans leur territoire, mais des corps policiers ont été créés néanmoins par les administrations fédérale, provinciales et municipales.

L'Ontario et le Québec ont constitué des sûretés provinciales pour maintenir l'ordre dans les territoires non protégés par les corps municipaux. Les sûretés provinciales doivent entre autres patrouiller les grandes routes, prêter main forte aux corps municipaux dans leurs enquêtes sur les crimes graves, et fournir un service central d'information portant notamment sur les biens volés et recouvrés, les empreintes digitales et les casiers judiciaires.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) est un corps policier civil qui relève du gouvernement fédéral. Ce corps civil fut créé en 1873 sous le nom de Police montée du Nord-Ouest. Aujourd'hui la GRC est l'unique corps policier du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, et huit provinces y ont également recours.

La GRC est chargée de faire respecter de nombreuses lois fédérales, particulièrement le Code criminel et la Loi sur les stupéfiants. Elle s'occupe de la protection des biens publics et des dignitaires en visite, et elle représente le Canada auprès de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), dont le Canada fait partie depuis 1949.

Les terminaux informatiques mobiles installés dans les voitures de patrouille permettent d'obtenir des informations immédiates.

Relations extérieures et défense

Affaires extérieures

Le ministère des Affaires extérieures assume trois fonctions principales: conseiller le gouvernement en matière de politique étrangère, de commerce extérieur, d'économie internationale et de défense, coordonner la mise en œuvre des politiques et programmes du gouvernement dans ces domaines, représenter le Canada dans d'autres pays et auprès d'organismes internationaux et négocier des ententes internationales; fournir de l'aide consulaire aux Canadiens voyageant ou vivant à l'étranger et offrir des services d'immigration aux personnes désireuses de venir au Canada; et promouvoir le Canada et ses intérêts à l'étranger.

L'administration centrale du ministère se trouve à Ottawa. En 1984, le Canada comptait 114 missions diplomatiques et consulaires réparties dans 80 pays; bon nombre de ces missions sont accréditées auprès de deux ou plusieurs gouvernements, ce qui permet au Canada de maintenir des relations diplomatiques avec 79 autres pays. De plus, le Canada compte 27 consulats honoraires. En 1984, il y avait à Ottawa 99 missions diplomatiques résidentes, et 41 accréditations sans résidence.

Une mission diplomatique canadienne dans un pays du Commonwealth s'appelle haut-commissariat au lieu d'ambassade. Les missions consulaires, qui s'occupent surtout des relations commerciales du Canada ou de questions administratives, ont à leur tête des consuls généraux ou des consuls.

Le Canada a aussi 12 missions permanentes et distinctes accréditées auprès de certains organismes internationaux, dont l'Organisation des Nations Unies (ONU) à New York et à Genève, les Communautés européennes (CE) et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) à Bruxelles, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à Paris, ainsi que l'Organisation des États américains (OEA) à Washington. Il est également membre du Commonwealth et de La Francophonie, dont les sièges respectifs se trouvent à Londres et à Paris.

Le ministère travaille activement dans le domaine du commerce extérieur, élément important du revenu national du Canada qui progresse rapidement et affecte presque chaque secteur ou région du pays. Les exportateurs canadiens, éventuels et effectifs, qui voyagent à l'étranger peuvent bénéficier des services de délégués commerciaux affectés à plus de 90 missions dans le monde entier.

Dans son rapport annuel, le ministère précise les buts particuliers et les réalisations de la politique étrangère du Canada dans chaque pays et région, et en ce qui concerne le droit international, le contrôle des armements et le désarmement, l'énergie, le commerce et les affaires économiques internationales, les affaires sociales et humanitaires, la sécurité internationale et d'autres questions.

Services aux Canadiens

Assistance consulaire. L'une des principales fonctions des ambassades et autres missions du Canada à l'étranger est de venir en aide aux Canadiens qui voyagent ou qui résident hors du pays. En 1984, le personnel consulaire s'est occupé de près de 700,000 cas, de la délivrance de passeports (environ 55,000) à la prestation de services spéciaux dans des situations de décès à l'étranger (400), hospitalisation (600), difficultés financières (2,000 à 3,000) et incarcération pour possession de drogues ou autres délits (800).

Passeports. Environ 900,000 passeports ont été délivrés en 1984 par le ministère des Affaires extérieures. La délivrance des passeports, certificats d'identité et titres de voyage émis en vertu de la Convention des Nations Unies sur les réfugiés s'effectue par l'entremise des bureaux régionaux des passeports au Canada.

Aide en matière juridique internationale. Les demandes d'aide à ce sujet, par exemple pour des réclamations contre ou mettant en cause des gouvernements étrangers, sont traitées par le Bureau des affaires juridiques du ministère. Dans le domaine du droit international privé, le Bureau offre divers services pour faciliter les recours juridiques mettant en cause des autorités canadiennes et étrangères sur la base de conventions ou de procédures prédéterminées.

Agence canadienne de développement international (ACDI)

L'ACDI administre la majeure partie du programme canadien de coopération avec les pays en développement. Le Canada fournit de l'aide à plus de 50 pays, et en 1983-84 le montant de cette aide officielle s'est élevé à $1.83 milliard. L'objectif global de la politique du Canada en matière de développement est d'aider les pays du Tiers Monde à répondre aux besoins essentiels de leurs populations et à s'orienter vers l'autosuffisance.

Le Canada fournit de l'aide sous trois formes. En 1983-84, $678.3 millions ont été versés au titre de l'aide bilatérale en vertu d'ententes entre le Canada et les gouvernements bénéficiaires pour le financement de projets de développement. Ces fonds, octroyés sous forme de subventions et de prêts, sont utilisés par les pays en développement pour acheter des produits, des matériels ou des services destinés à l'industrie et à l'agriculture, ou pour accéder au marché canadien de l'exportation par des mécanismes de crédit. Les subventions accordées dans le cadre de l'aide bilatérale couvrent également l'envoi de conseillers canadiens outre-mer ainsi que la formation d'étudiants et de stagiaires de pays en développement. Les principaux bénéficiaires de l'aide économique bilatérale pour 1983-84 sont les suivants: l'Asie ($284.1 millions), l'Afrique anglophone ($146.6 millions), l'Afrique francophone ($137.5

L'activité de l'ACDI est axée particulièrement sur le développement des ressources humaines, surtout l'amélioration des compétences techniques et gestionnelles – les populations du Tiers Monde constituent sa plus grande ressource.

millions) et les Amériques ($97.3 millions). Le secours accordé à ces régions sous forme d'aide alimentaire bilatérale en 1983-84 s'élève à $172.9 millions.

La deuxième forme d'aide officielle aux pays en développement est l'aide multilatérale ($674.9 millions en 1983-84), selon laquelle le Canada et d'autres donateurs fournissent des fonds à des institutions internationales qui secourent le Tiers Monde. Le Canada appuie au total quelque 65 programmes.

Dans la troisième forme d'aide au développement, l'ACDI offre des mécanismes souples d'aide aux pays en développement par l'entremise d'organisations non gouvernementales (ONG) canadiennes et internationales ainsi que de groupements commerciaux, professionnels et universitaires. Au total l'ACDI a fourni $88.8 millions en 1983-84 à des ONG canadiennes travaillant à 3,000 projets dans des pays en développement, et $18.4 millions à des ONG internationales.

La Direction de la coopération institutionnelle et des services au développement (DCISD) encourage les relations entre les institutions, universités, collèges, associations professionnelles, syndicats et coopératives du Canada et leurs homologues du Tiers Monde. En 1983-84, la DCISD a fourni $74.6 millions à l'appui de plus de 700 projets.

Service administratif canadien outre-mer (SACO)

Le SACO est une société canadienne privée sans but lucratif, fondée en 1967 par un groupe d'hommes d'affaires et de professionnels, avec l'appui de l'ACDI. Un conseil d'administration détermine sa politique.

Par le recours à des Canadiens et à des Canadiennes d'expérience, le SACO cherche à organiser des échanges professionnels et technologiques avec des organismes gouvernementaux, industriels et autres des pays concernés, et à travailler en collaboration avec l'industrie canadienne et le gouvernement canadien à la réalisation de projets dans les pays en développement.

Les activités du SACO se répartissent en trois volets: le programme outre-mer qui répond aux demandes des pays en développement, le programme d'aide aux autochtones du Canada qui répond aux requêtes des bandes indiennes, et le programme de développement commercial qui englobe les entreprises en coparticipation et les projets spéciaux dans les pays en développement.

Un agronome du SACO travaille avec des villageois du Ghana à réparer un clôtrage agricole.

Service universitaire canadien outre-mer (SUCO)

Le SUCO recrute des Canadiens d'expérience dans les métiers, l'agriculture, la pêche, l'exploitation forestière, l'enseignement, la santé, le commerce et la technologie pour qu'ils aident les pays du Tiers Monde à former leur main-d'œuvre. Depuis 1961, le SUCO a placé plus de 9,000 coopérants de tous âges dans des pays en développement aux termes de contrats de deux ans. Les pays ou organismes bénéficiaires paient le salaire du coopérant aux taux locaux, et le SUCO, organisation indépendante à but non lucratif, assume les frais de déplacement, d'assurance-maladie, d'orientation et de formation linguistique.

Le SUCO s'occupe aussi du financement d'un nombre croissant de projets d'auto-développement outre-mer et de l'éducation du public au Canada. Ses fonds proviennent en grande partie de l'Agence canadienne de développement internationale ACDI; le reste est fourni par des particuliers, corporations, fondations, groupements communautaires et gouvernements provinciaux.

Dans les pays en développement, la recherche de bois à brûler occupe femmes et enfants pendant de nombreuses heures chaque jour. Grâce aux programmes d'exploitation forestière appuyés par le CRDI, cette situation est en train de se modifier dans plusieurs pays.

L'apprentissage avec l'aide de ses semblables en Indonésie – système appuyé par le CRDI.

Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Créé en 1970 par une loi du Parlement, le CRDI est une société d'État autonome qui a pour rôle d'encourager et d'appuyer les recherches visant à adapter la science et la technologie aux besoins des pays en développement.

Le Centre est financé par une subvention annuelle du Parlement, mais ses politiques sont établies par un conseil des gouverneurs indépendant représentant le Canada, le Tiers Monde et les pays industrialisés. Avant qu'une proposition de recherche soit soumise à l'approbation du conseil des gouverneurs, on s'assure qu'elle présente un intérêt pratique, qu'elle correspond aux priorités du pays ou de la région concernée, et qu'elle aura de vastes ramifications. On s'attend à ce que les institutions bénéficiaires participent aussi au financement des travaux de recherche.

La parade militaire des Forces canadiennes en 1985 a marqué le 75e anniversaire du Service de la marine au Canada. Durant la manifestation finale, on a présenté les nouveaux uniformes de la marine, de l'armée et de l'aviation.

Défense nationale

Pour assurer le maintien de la sécurité et de l'indépendance du pays, les Forces canadiennes sont liées par des accords de sécurité et de défense collectives avec les alliés du Canada dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), avec les États-Unis en vertu d'accords bilatéraux dont celui du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), et avec les Nations Unies dans diverses missions de maintien de la paix et d'observation; elles veillent également à ce que le Canada demeure apte à fonctionner à titre d'État souverain sur son propre territoire et dans les eaux territoriales sur lesquelles s'exerce son autorité.

Comme le principal danger qui menace le Canada sur le plan militaire est l'éventualité, peu probable cependant, d'un conflit nucléaire entre les États-Unis et l'Union soviétique, la politique canadienne s'efforce de prévenir une telle situation par une activité qui s'exerce surtout en Europe et en Amérique du Nord.

La principale contribution du Canada en Europe est le maintien d'un contingent de plus de 5,000 militaires dans les forces terrestres et aériennes du Commandement allié en Europe.

L'un des trois groupes-brigades de combat terrestre au Canada est chargé d'appuyer, au besoin, les forces de dissuasion de l'OTAN en Norvège. Le groupe peut être transporté par air ou par mer. Le Canada maintient aussi deux escadrons de CF-5 en vue d'un appui étroit sur le flanc nord de l'OTAN. Ces appareils, ravitaillés en vol, peuvent être dépêchés rapidement en cas de crise. La collaboration avec les forces des États-Unis, en vertu d'une nouvelle entente NORAD signée en mai 1981 pour une période de cinq ans, est le principal instrument de défense en Amérique du Nord.

Les forces navales canadiennes ont pour tâche de surveiller et contrôler les approches maritimes des côtes du Canada baignées par trois océans, de fournir des navires prêts au combat, en vertu de l'engagement du Canada vis-à-vis de l'OTAN, et de collaborer avec les forces américaines à la défense du continent.

Afin d'aider les Nations Unies à faire cesser les hostilités par le maintien de la paix et l'observation de la trêve, le Canada compte environ 220 militaires en service au Golan (entre la Syrie et Israël), plus de 500 à Chypre, et une vingtaine d'officiers affectés à l'organisation de surveillance de la trêve, que dirige les Nations Unies au Moyen-Orient.

Pour protéger la souveraineté du Canada, les Forces armées canadiennes exercent deux grandes fonctions. Elles doivent d'abord prévenir toute atteinte pouvant être portée au droit du Canada d'exercer son autorité sur son territoire et ses eaux territoriales. Deuxièmement, en cas de troubles civils graves, les forces pourraient être appelées à la rescousse des autorités civiles. Aucun groupe des Forces armées n'est expressément chargé de cette fonction, mais des militaires normalement affectés à d'autres tâches peuvent fournir une telle aide.

Les navires de la côte ouest sont ravitaillés en mer grâce aux réservoirs du HMCS Provider.

L'économie

L'économie canadienne dans les années 1980

Performance économique du Canada, 1985

Du milieu de 1981 à la fin de 1982, l'économie canadienne a éprouvé la baisse la plus longue et la plus grave au niveau de la production réelle depuis la Dépression. Durant les trois années qui ont suivi, elle a connu sa plus forte période de croissance soutenue depuis le début des années 1970. Néanmoins, certaines conséquences de la récession se faisaient encore sentir à la fin de 1985. Le volume de la demande nationale n'a pas dépassé le niveau antérieur à la récession avant le quatrième trimestre de 1984; l'emploi à temps plein n'a pas retrouvé son niveau de l'été 1981 avant la seconde moitié de 1985, et le volume maximal de la construction résidentielle enregistré au deuxième trimestre de 1981 n'a pas été surpassé avant le troisième trimestre de 1985. Deux conséquences de la récession, soit le déficit considérable de l'administration fédérale et le niveau réduit de l'investissement des entreprises dans les installations et le matériel, sont demeurées deux préoccupations importantes sur le plan économique.

← *Halifax (N.-É.)*

En 1984, la dépense nationale brute (DNB) réelle du Canada a augmenté de 5.0 %. Les taux de croissance les plus prononcés ont été enregistrés pour les exportations de marchandises (22 %), et la demande de biens durables par les consommateurs (12 %); dans les deux cas, l'augmentation était attribuable pour une grande part aux ventes de produits automobiles. Les investissements des entreprises dans les installations et le matériel ont fait voir les premiers signes de croissance réelle tangible depuis 1981. Toutefois, le taux de croissance du volume des exportations a sensiblement diminué et est tombé au-dessous de celui des importations. En 1985, on prévoyait une augmentation d'environ 4.5 % du volume de l'activité économique, la vigueur devant provenir en majeure partie des dépenses personnelles, particulièrement pour des biens durables, et de la demande de logements neufs et existants.

Au cours des trois premiers trimestres de 1985, le volume des dépenses personnelles pour des biens et services a dépassé de 4.6 % le niveau enregistré pour la période correspondante de 1984. Le mouvement à la hausse des dépenses des consommateurs est demeuré particulièrement visible au niveau des biens durables, même si le taux de croissance de 9 % observé était inférieur à celui de 12 % enregistré en 1984. Les dépenses pour d'autres catégories de biens et pour des services ont progressé beaucoup plus rapidement qu'en 1984, sans toutefois rejoindre le rythme de croissance relatif aux biens durables. Au premier trimestre de 1985, la demande des consommateurs, en particulier la demande de véhicules automobiles et d'articles et appareils ménagers, a été favorisée par une forte croissance du revenu personnel réel disponible; après mars 1985, elle a été stimulée par la baisse des taux d'intérêt.

Ces deux facteurs ont également contribué à la forte croissance de la construction résidentielle, amorcée en avril 1985; si le volume de cette activité au premier trimestre n'a été que légèrement supérieur à celui du premier trimestre de 1984, au cours des deux trimestres suivants, par contre, il a été de 17 % supérieur à celui de la période correspondante de 1984. Les mises en chantier de logements ont totalisé près de 163,000 unités en 1985, augmentation de 21 % par rapport à 1984 et niveau le plus élevé depuis 1981.

Il semble que la réduction des taux d'intérêt et la vigueur soutenue de la demande des consommateurs aient également déclenché l'amorce d'une reprise pour ce qui concerne l'investissement des entreprises dans les installations et le matériel, à partir du deuxième trimestre. Il y a eu augmentation dans ce secteur en dépit de la piètre performance des bénéfices des sociétés après le premier trimestre. L'accroissement de l'investissement réel des entreprises au deuxième trimestre a été enregistré en majeure partie dans la construction; au troisième trimestre, l'augmentation s'est produite en presque totalité dans les machines et matériels. Au cours des neuf premiers mois de 1985, le volume de l'investissement des entreprises dans une capacité de production nouvelle a été de près de 5 % supérieur à celui de la période correspondante de 1984; c'était la première augmentation perceptible dans ce secteur en quatre ans.

La performance du Canada en matière d'exportations est déterminée dans une grande mesure par la conjoncture économique des États-Unis. L'augmentation de près de 20 % du volume des exportations de biens et services enregistrée en 1984 peut être associée à la hausse de 7 % de la DNB réelle aux États-Unis. En 1985, on prévoyait que la croissance réelle de la DNB aux États-Unis ne serait que d'environ 2.4 %, et en 1985 les exportations canadiennes réelles ont été beaucoup moins dynamiques qu'en 1984. Le volume des exportations de marchandises pour chacun des trois premiers trimestres de 1985 a été inférieur à celui du dernier trimestre de 1984; le volume des exportations de services a baissé au deuxième et au troisième trimestre de l'année; et la fermeté de la demande nationale a entraîné une augmentation considérable des importations de marchandises au troisième trimestre.

L'augmentation plus prononcée du volume des importations de marchandises que de celui des exportations, conjuguée avec une baisse des termes de l'échange du Canada,

Calgary (Alb.) et le centre sportif Saddledome.

a donné lieu à des diminutions des excédents en dollars courants au titre du commerce des marchandises pour chacun des trois premiers trimestres de 1985. La réduction des paiements d'intérêts et de dividendes à l'étranger au deuxième et au troisième trimestre a modéré l'ampleur des variations au compte courant de la balance des paiements, mais elle n'a pas pu l'empêcher de se détériorer au point d'afficher un déficit au troisième trimestre. Au cours des trois premiers trimestres de l'année, le Canada a enregistré un déficit au compte courant de $800 millions.

Le secteur public, aux prises avec un déficit fédéral extrêmement élevé, a cherché récemment à restreindre l'accroissement de ses dépenses. Les dépenses d'investissement réelles de l'administration publique n'ont guère augmenté en 1985, et ses dépenses réelles pour des biens et services ont diminué au troisième trimestre, après six trimestres de croissance modeste. Par conséquent, le déficit fédéral a accusé des baisses notables au deuxième et au troisième trimestre, mais le montant de $27.7 milliards enregistré au troisième trimestre était néanmoins équivalent à 6 % du produit national brut (PNB).

Malgré la croissance de plus en plus rapide de la demande nationale, le niveau d'inflation n'a pas augmenté en 1985. Ce fait peut être attribué au contrôle rigoureux exercé par la Banque du Canada sur l'accroissement de la masse monétaire et à l'existence d'une capacité de production considérable. L'augmentation de 4.0 % de l'indice des prix à la consommation établie pour 1985 était inférieure à celle de l'année précédente; les autres mesures des variations des prix ont confirmé pour la plupart la tendance à la stabilisation du taux d'inflation.

Sur le marché du travail, les conditions ont également continué de s'améliorer en 1985. Le taux de croissance de l'emploi a dépassé celui de la population active pour la deuxième année consécutive, et le niveau et le taux de chômage ont encore diminué. Plus de 300,000

emplois ont été créés durant l'année; le niveau de chômage a été réduit de 70,000; et le taux de chômage est tombé à 10.5 %, soit une diminution de 0.8 point par rapport à la moyenne annuelle de 1984. Établi à 58.3, le ratio emploi/population pour 1985 a été le plus élevé depuis 1981.

En décembre 1985, presque tous les prévisionnistes envisageaient pour 1986 une croissance économique inférieure à celle de 1985; l'augmentation moyenne prévue pour la DNB réelle était de 3 %. L'unique secteur pour lequel on prédisait une augmentation plus rapide que l'année précédente était l'investissement des entreprises dans les installations et le matériel. On prévoyait que les dépenses des consommateurs seraient réduites par l'effet négatif sur le revenu disponible de la hausse des impôts fédéraux sur le revenu des particuliers annoncée dans le budget de mai 1985. La prévision d'une faiblesse soutenue dans la performance de l'économie américaine devait modérer une fois de plus la croissance des exportations réelles, et le solde du compte courant afficherait un déficit accru. On prédisait une faible augmentation des mises en chantier de logements, mais seulement si les taux d'intérêt hypothécaire s'abaissaient. Du côté de l'emploi, la situation devait continuer de s'améliorer; l'inflation demeurerait à peu près au même niveau; les taux d'intérêt baisseraient; et le niveau du dollar canadien fluctuerait légèrement par rapport au dollar américain. On prévoyait une bonne performance pour la quatrième année de la reprise économique.

En dépit du consensus général quant à la bonne tenue de l'économie canadienne et des perspectives chatoyantes pour 1986, la valeur internationale du dollar canadien a commencé à baisser au début de janvier 1986, entraînant par le fait même un relèvement des taux d'intérêt au Canada. On n'a pas pu expliquer clairement la diminution, mais le faible niveau des prix des ressources naturelles et la chute du prix mondial du pétrole ont été cités comme étant deux facteurs importants. La persistance de la faiblesse du dollar à l'étranger et la hausse des taux d'intérêt auraient un effet négatif sur le taux de croissance économique et exerceraient des pressions inflationnistes. Parallèlement, de telles conditions entraîneraient une amélioration au compte courant en rendant les exportations canadiennes plus concurrentielles sur le marché mondial, en attirant les touristes, et en réduisant la demande canadienne de biens et services étrangers.

Répartition sectorielle de l'emploi au Canada, certaines années, 1971-84

Secteur d'activité	1971	1976	1981	1984
	%	%	%	%
Agriculture	6.3	5.0	4.4	4.3
Autres industries primaires	2.7	2.5	2.9	2.7
Industries manufacturières	21.8	20.3	19.3	17.9
Construction	6.0	6.7	5.9	5.2
Transports, communications et autres services publics	8.7	8.7	8.3	7.8
Commerce	16.5	17.3	17.1	17.5
Finances, assurances et affaires immobilières	4.9	5.2	5.4	5.7
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	26.3	27.1	29.7	31.7
Administration publique	6.7	7.2	7.0	7.2
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

Répartition sectorielle du produit intérieur brut du Canada, certaines années, 1971-84

Secteur d'activité	1971	1976	1981	1984
	%	%	%	%
Agriculture	3.2	2.8	2.6	2.5
Forêts	0.8	0.7	0.6	0.7
Mines, carrières et puits de pétrole	3.8	3.1	2.7	2.8
Industries manufacturières	22.9	22.3	21.5	21.1
Construction	7.0	6.8	6.2	5.0
Transports, communications et autres services publics	12.1	12.8	13.9	14.4
Commerce	11.8	12.9	12.6	13.1
Finances, assurances et affaires immobilières	11.5	12.0	13.2	13.5
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	19.3	19.3	19.7	19.9
Administration publique	7.4	7.2	6.7	6.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Secteurs producteurs de biens	40.5	38.7	37.1	35.7
Secteurs producteurs de services	59.5	61.3	62.9	64.3

Évolution et croissance de l'industrie

L'économie canadienne doit sans cesse s'adapter pour tirer profit des nouvelles possibilités technologiques et des nouveaux marchés mondiaux. Comme dans les autres économies avancées, la structure industrielle du Canada favorise de plus en plus les secteurs producteurs de services au détriment des secteurs producteurs de biens. En 1984, les secteurs producteurs de biens figuraient pour plus de 64 % du produit intérieur brut du Canada contre moins de 60 % en 1971, et ils représentaient 70 % de l'emploi total. Entre 1971 et 1984, la production réelle dans les secteurs de services s'est accrue de 62 %, et elle n'a connu qu'une seule année de croissance négative, 1982 (-1.5 %); durant la même période, la production réelle des secteurs de biens n'a augmenté que de 32 %; elle a diminué à trois reprises, notamment en 1982 (-8.9 %).

Secteurs producteurs de biens

Les deux facteurs principaux qui expliquent la diminution du taux de croissance de la production réelle dans les secteurs de biens entre 1971 et 1984 sont la conjoncture économique internationale et la vulnérabilité accrue des produits très coûteux aux variations survenues dans l'évolution de l'économie nationale. Une proportion importante des ressources naturelles du Canada est exportée et au cours de la dernière décennie, le marché international est devenu beaucoup plus concurrentiel. Un pourcentage élevé des exportations du Canada est vendu aux États-Unis, et les fluctuations de la conjoncture économique dans ce pays affectent l'industrie canadienne. Les grosses dépenses des consommateurs, par exemple pour l'achat d'une maison ou d'une voiture, de même que l'investissement des entreprises dans de nouvelles installations de production sont parmi les premiers éléments à accuser une réduction en période de croissance économique affaiblie.

Chaîne de montage de moissonneuses-batteuses à Brantford (Ont.)

L'industrie de la construction, à caractère hautement cyclique, et les industries axées sur les ressources naturelles ont enregistré une croissance réelle parmi les plus faibles entre 1971 et 1984. Le volume de la construction en 1984 n'a été que de 6 % supérieur à celui de 1971, en raison surtout de la diminution de 17 % après 1981 provoquée par la hausse des taux d'intérêt et la chute de la demande de la part des consommateurs et des entreprises. La production agricole a alterné entre des périodes de croissance et des périodes de recul; son niveau en 1984 était de 15 % supérieur à celui de 1971, mais de 6 % inférieur au sommet de 1982. La production réelle dans l'industrie forestière a progressé de 26 % durant la période, en dépit de baisses importantes en 1974-75 et 1981-82. Le secteur de l'extraction minière et des combustibles fossiles a connu des baisses importantes de la production au milieu des années 1970 et au début des années 1980, et il n'a montré des signes de reprise soutenue que dans les deux dernières années de la période; dans tous les cas, le volume de la production a été inférieur en 1984 à ce qu'il était en 1973, particulièrement dans l'industrie de l'extraction des métaux et dans celle du pétrole brut et du gaz naturel. Pour ce qui concerne cette dernière, les mesures de conservation de l'énergie semblent avoir été l'un des facteurs responsables, si l'on considère que la production de charbon a triplé et celle d'électricité a doublé entre 1971 et 1984.

Le secteur manufacturier, qui figure pour plus de la moitié de la production des industries de biens, a enregistré la plus forte croissance réelle parmi ces industries entre 1971 et 1984; la production réelle dans ce secteur s'est accrue de 40 % entre 1971 et 1979, mais

elle n'était pas plus élevée en 1984 qu'en 1979, en raison des baisses enregistrées en 1980 et 1982. Les industries manufacturières productrices de biens durables ont joui d'une croissance légèrement supérieure à celle de biens non durables, grâce surtout à la performance des constructeurs d'automobiles où la forte augmentation de la production en 1983 et 1984 a donné lieu à une progression de 12 % par rapport à 1979 et de 100 % par rapport à 1971; ces derniers ont vu leur part de la production manufacturière totale grimper de 9 à 13 % entre 1971 et 1984. Les niveaux de production de la plupart des fabricants de biens durables et non durables enregistrés pour 1984 étaient encore inférieurs aux sommets de 1979 ou 1981. Les autres industries manufacturières importantes qui ont enregistré des augmentations considérables de la production entre 1971 et 1984 sont l'industrie des machines industrielles, l'industrie chimique et l'industrie des produits du bois.

Secteurs producteurs de services

Le secteur des services commerciaux a été en tête des secteurs producteurs de services pour l'accroissement de la production réelle au cours des 15 dernières années. Les augmentations les plus spectaculaires de la production ont été enregistrées dans les services aux entreprises (161 %) et dans l'industrie des communications (110 %), qui ont grandement bénéficié de la révolution de l'information et du recours accru aux services spécialisés de la part des milieux d'affaires. Le secteur de l'hébergement et de la restauration a également doublé sa production, mais son taux de croissance a chuté lamentablement après 1976; il a enregistré une hausse de 43 % de la production entre 1971 et 1978, mais très peu de croissance dans les années qui ont suivi. Sa production n'a augmenté que légèrement en 1979 et 1980, et elle a fléchi au cours de chacune des trois années subséquentes.

Deux jeunes préparent d'une aire de bouffet à Vancouver (C.-B.)

Le secteur des finances, assurances et affaires immobilières a été l'un de ceux, peu nombreux, à ne pas accuser de fléchissement de la production entre 1971 et 1984. Sa production réelle a augmenté de 76 %, en raison surtout des hausses de 85 % à la fois dans le secteur des banques et autres institutions de dépôts et dans celui des assurances et de l'immeuble. Les deux secteurs ont considérablement élargi l'éventail de leurs services aux consommateurs et aux entreprises durant la période considérée.

Le secteur du commerce a accusé une croissance supérieure à la moyenne entre 1971 et 1984. Le volume du commerce de gros a augmenté de 75 %, et celui du commerce de détail de 61 %. Le commerce au détail des produits alimentaires n'a progressé que de 22 %. La production réelle des marchands de véhicules automobiles a grimpé de 79 % entre 1971 et 1979, mais a diminué de 28 % dans les trois années qui ont suivi; malgré une forte reprise en 1983 et 1984, leur chiffre de vente en 1984 est demeuré de 6 % inférieur à celui de 1979.

En dépit du fait que le volume d'activité des transports aériens ait triplé, la production réelle du secteur des transports n'a augmenté que de 56 %. Une des raisons de cette évolution serait le faible taux de croissance dans le transport des marchandises. Le volume d'activité des transports ferroviaires n'a progressé que de 30 % entre 1971 et 1984.

Stanley Park, Vancouver (C.-B.).

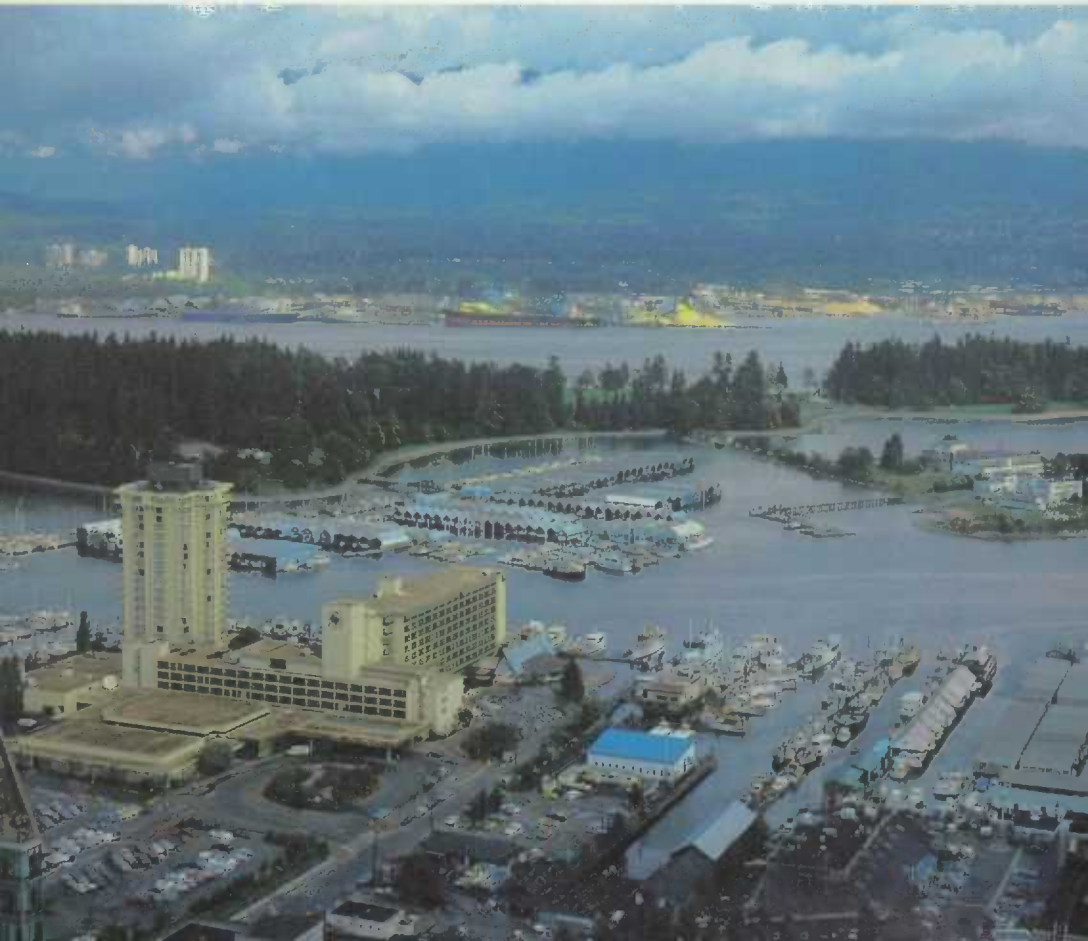

Regina (Sask.)

L'accroissement de la production réelle dans le secteur des services non commerciaux a été considérablement inférieur à l'augmentation observée dans celui des services commerciaux durant la période de 1971 à 1984. La plus forte progression, 53 %, a été enregistrée dans les services sanitaires et sociaux et provenait d'un accroissement de la demande de services, attribuable en partie au vieillissement de la population canadienne, et de l'existence de nouveaux services. Le volume d'activité dans les services d'enseignement et assimilés n'a augmenté que de 16 %, et sa croissance a été particulièrement faible après 1976, période où s'est manifesté avec plus d'acuité le fléchissement de la demande attribuable au vieillissement de la principale population intéressée. Dans le secteur public, la production s'est accrue de 41 % entre 1971 et 1984, mais le taux de croissance a énormément diminué après 1978.

L'avenir économique

L'avenir économique d'un pays dépend de l'investissement dans l'expansion de sa capacité de production. Le Canada peut se vanter de posséder une main-d'œuvre hautement qualifiée parce qu'il a investi énormément dans l'éducation et la formation dans le passé. Par contre, ses réalisations dans le domaine de la recherche et du développement (R-D) ne sont pas aussi impressionnantes. Les dépenses de R-D du Canada, qui représentent à peine 1 % du PIB, sont au nombre des plus faibles parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE); elles équivalent à moins de la moitié des montants affectés à ce titre par ses deux grands partenaires commerciaux, les États-Unis et le Japon. Bien que le secteur public et le secteur privé accordent actuellement une importance accrue à ce domaine, de grands progrès pourraient être réalisés par la détermination de secteurs prioritaires et le développement d'un consensus relativement à l'activité de recherche dans l'avenir.

Résumé des dépenses d'investissement et de réparation, 1981-85[1]

	Genre de dépenses		Dépenses totales	Dépenses pour	
	Investissement	Réparation		Construction	Machines et matériel
			($ millions)		
Entreprises					
1981	56,340	16,671	73,011	30,335	42,675
1982	55,354	16,855	72,209	30,907	41,302
1983	49,338	17,428	66,765	27,656	39,110
1984	50,261	18,923	69,184	27,573	41,611
1985	56,125	19,914	76,039	31,186	44,853
Équipement social					
1981	10,129	2,285	12,414	10,182	2,232
1982	11,258	2,774	14,032	11,576	2,456
1983	11,187	2,838	14,025	11,438	2,587
1984	12,356	2,764	15,120	12,042	3,078
1985	13,073	2,908	15,981	12,914	3,067
Habitation					
1981	13,135	3,229	16,365	16,365	—
1982	10,149	3,433	13,582	13,582	—
1983	12,994	3,857	16,851	16,851	—
1984	12,453	4,044	16,497	16,497	—
1985	12,905	4,230	17,134	17,134	—
Total					
1981	79,604	22,186	101,790	56,882	44,908
1982	76,761	23,062	99,823	56,065	43,758
1983	73,519	24,123	97,642	55,945	41,696
1984	75,070	25,732	100,801	56,113	44,689
1985	82,102	27,052	109,155	61,234	47,921

[1] Chiffres provisoires pour 1984 et intentions pour 1985.
Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des éléments à cause de l'arrondissement des chiffres.
— Néant ou zéro.

La capacité de produire et de vendre des biens et des services de façon efficace dans l'avenir dépend également du niveau des investissements dans les installations et le matériel requis pour la production. Les données sur les investissements depuis 1981 confirment l'influence de la récession sur l'évolution de la capacité productive de l'économie. Les dépenses à caractère social, celles affectées aux établissements éducatifs, sanitaires et religieux, aux immeubles publics et aux ouvrages de génie financés par l'administration publique, ont échappé presque entièrement aux effets de la récession et ont progressé à peu près chaque année depuis 1981. Les dépenses affectées à la construction et aux machines et matériels ont été touchées par la récession; la reprise du côté des machines et matériels a été plus rapide que du côté de la construction. Selon les prévisions, les dépenses des entreprises pour l'accroissement de la capacité de production (dépenses d'investissement) et les dépenses pour la construction de logements neufs, exprimées en valeur nominale, seraient moins élevées en 1985 qu'en 1981.

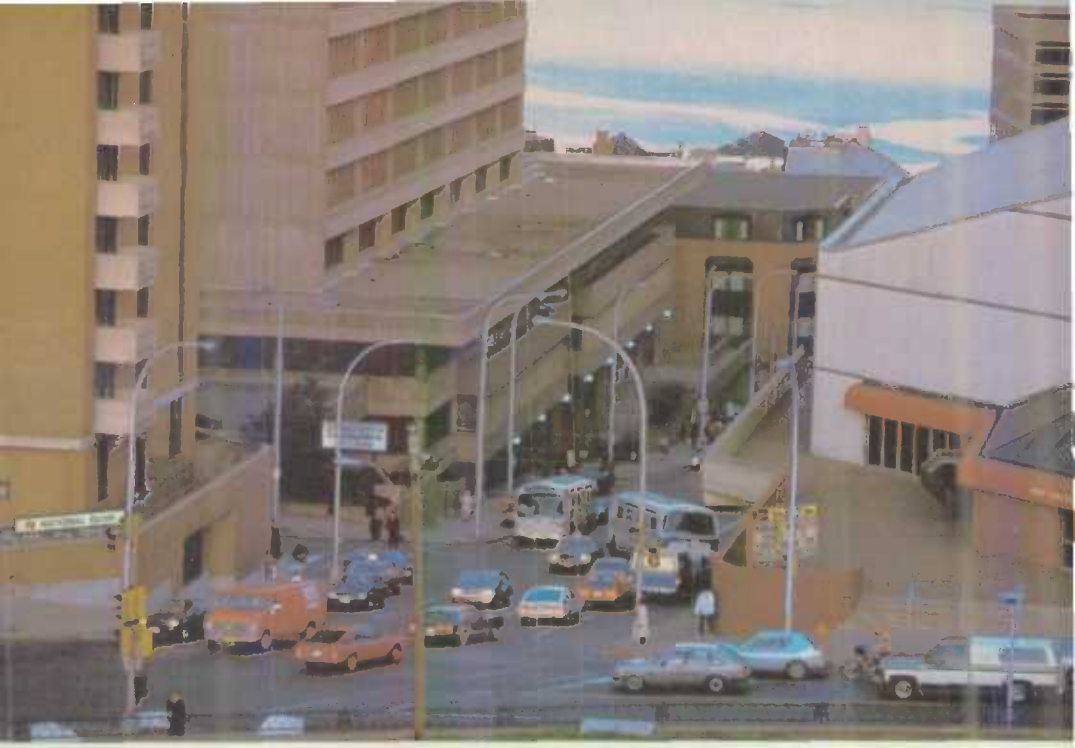

Halifax (N.-É.)

Le monde du travail

La population active

En 1984, la population active au Canada se chiffrait en moyenne à 12,399,000 personnes, soit 64.8 % de la population âgée de 15 ans et plus. Sur ce nombre, 11,000,000 travaillaient et 1,399,000 étaient en chômage. L'accroissement de la population active qui s'est produit durant la période allant jusqu'en 1984 résulte de l'augmentation à la fois de la taille de la population en âge de travailler et de la proportion de ce groupe faisant partie de la population active (taux d'activité). La principale cause de l'augmentation du taux d'activité durant la période a été la présence croissante des femmes sur le marché du travail.

L'économie canadienne a connu sa plus forte récession depuis les années 30 au cours de la deuxième moitié de 1981 et tout au long de 1982. Les effets de cette récession se sont traduits par une forte baisse de l'emploi et par une augmentation des niveaux de chômage et du taux de chômage en 1982. La reprise s'est amorcée au début de 1983, et l'emploi s'est rapproché lentement des niveaux antérieurs à la récession pour finalement les dépasser dans la deuxième moitié de 1984. Les niveaux de chômage sont cependant demeurés élevés pendant que les gens réintégraient le marché du travail dans l'espoir de trouver de l'emploi durant la période de reprise. Aucune région du pays n'a été épargnée par le ralentissement économique; même les provinces des Prairies, qui avaient affiché des taux de chômage nettement inférieurs aux moyennes nationales pendant toutes les années 1970, ont vu ces taux presque doubler entre 1982 et 1984.

1. Personnes occupées selon l'âge et le sexe, et rapport emploi-population, 1978-84

Âge et sexe	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
				(milliers)			
Toutes personnes occupées	9,987	10,395	10,708	11,006	10,644	10,734	11,000
Hommes	6,156	6,362	6,459	6,559	6,254	6,240	6,367
Femmes	3,830	4,033	4,249	4,447	4,390	4,495	4,633
Personnes occupées de 15-24 ans	2,481	2,612	2,657	2,668	2,398	2,337	2,374
Hommes	1,340	1,410	1,418	1,416	1,235	1,196	1,232
Femmes	1,141	1,202	1,239	1,251	1,164	1,141	1,142
Personnes occupées de 25 ans +	7,505	7,783	8,051	8,338	8,245	8,397	8,626
Hommes	4,816	4,952	5,041	5,142	5,019	5,044	5,135
Femmes	2,689	2,831	3,011	3,196	3,226	3,354	3,492
	Rapport emploi-population						
				(pourcentage)			
Total	57.5	58.7	59.3	59.9	57.0	56.7	57.4
Personnes de 15-24 ans	55.1	57.6	58.3	58.8	53.4	52.9	54.8
Personnes de 25 ans +	58.3	59.1	59.6	60.3	58.2	57.9	58.2

2. Chômeurs selon l'âge et le sexe et par province, 1974, 1981 et 1984

Âge et sexe	Nombre de chômeurs			Province	Taux de chômage		
	1974	1981	1984		1974	1981	1984
		(milliers)				*(pourcentage)*	
Ensemble des chômeurs	514	898	1,399	T.-N.	13.0	13.9	20.5
Hommes	293	494	802	Î.-P.-É.	--	11.2	12.8
Femmes	221	404	598	N.-É.	6.8	10.2	13.1
				N.-B.	7.5	11.5	14.9
Chômeurs de 15-24 ans	243	407	518	Qué.	6.3	10.3	12.5
Hommes	139	233	297	Ont.	4.4	6.6	9.1
Femmes	104	175	221	Man.	3.6	5.9	8.3
				Sask.	2.8	4.7	8.0
				Alb.	3.5	3.8	11.2
Chômeurs de 25 ans +	271	491	882	C.-B.	6.2	6.7	14.7
Hommes	154	262	505				
Femmes	117	229	377	Canada	5.3	7.5	11.3

-- Nombres infimes.

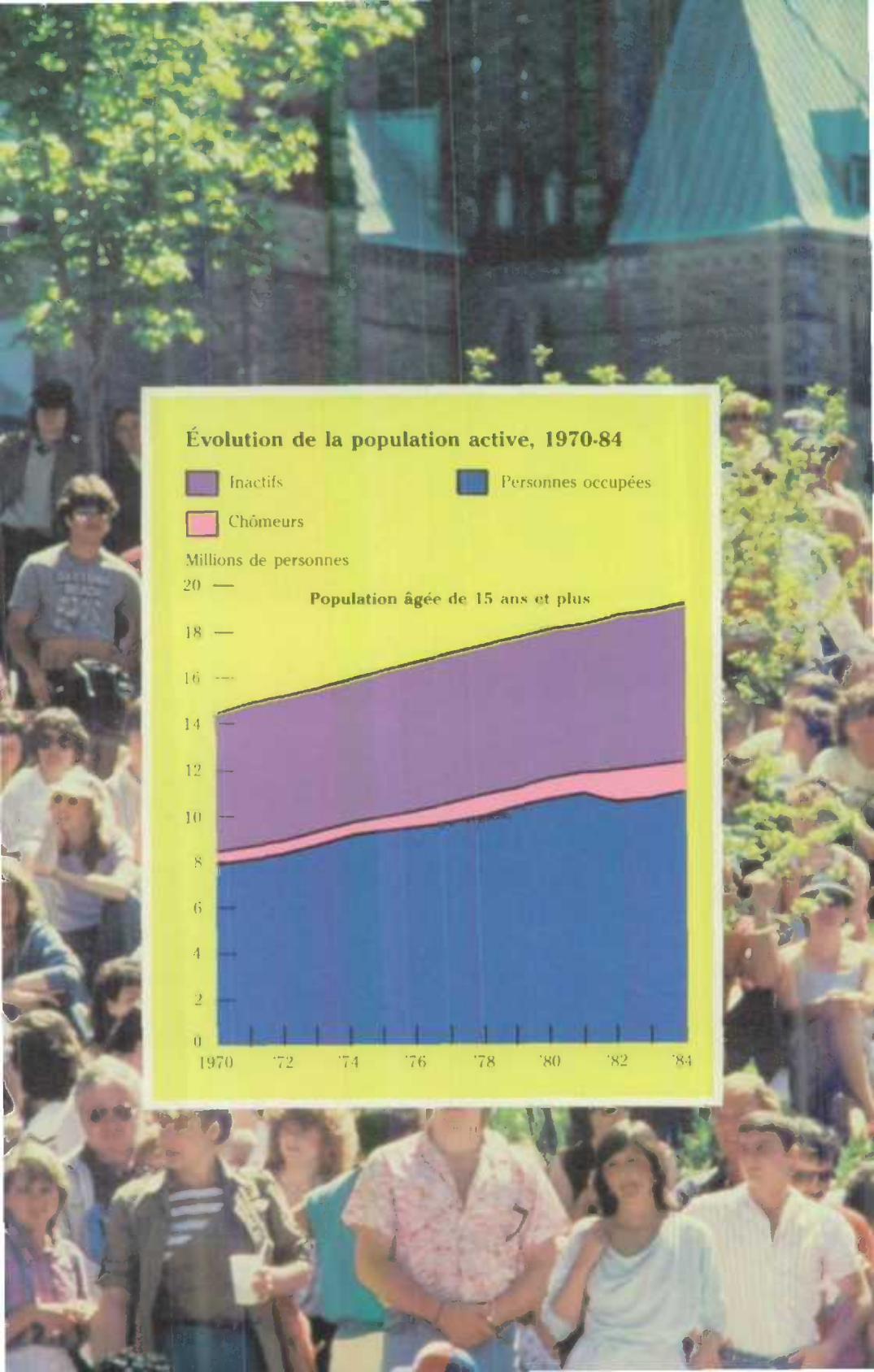
Évolution de la population active, 1970-84
Inactifs
Personnes occupées
Chômeurs
Millions de personnes
Population âgée de 15 ans et plus
20
18
16
14
12
10
8
6
4
2
0
1970
'72
'74
'76
'78
'80
'82
'84

Le flottage du bois près de Vancouver (C.-B.)

La baisse de l'emploi durant la récession a touché certains groupes plus que d'autres. Les personnes les plus atteintes ont été celles âgées de 15 à 24 ans; l'emploi dans leur cas a diminué de 10 % en 1982, puis de 2.5 % en 1983, et à la fin de 1984 il était encore de 12 % inférieur au niveau antérieur à la récession. L'emploi pour les jeunes gens a baissé davantage que pour les jeunes femmes. Les travailleurs adultes étaient en meilleure position. La tendance à une forte augmentation de l'emploi observée chez les femmes de 25 ans et plus durant la deuxième moitié des années 1970 a été réduite à 1 % en 1982, mais elle est remontée à 4 % en 1983 et 1984. L'emploi pour les hommes de 25 ans et plus a diminué de 4 % durant la récession, mais au troisième trimestre de 1984 il s'était complètement rétabli. Durant la période antérieure à 1981, les hommes adultes figuraient pour environ 30 % des chômeurs; après la chute de l'économie, la proportion avait grimpé à plus de 35 %.

Assurance-chômage

La baisse de 3 % de l'emploi en 1982 et les augmentations successives de 46 % et de 10 % du nombre estimé de Canadiens en chômage en 1982 et en 1983 ont eu un effet considérable sur le programme d'assurance-chômage. Ce programme, qui est administré par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, offre une aide financière temporaire aux travailleurs qui sont sans travail ou qui sont incapables de travailler pour cause de maladie, blessure, quarantaine, grossesse, ou adoption. Environ 95 % des Canadiens sont couverts par ce régime.

Les prestations d'assurance-chômage versées en 1983 étaient de 78 % plus élevées qu'en 1982, le nombre de demandes reçues ayant augmenté de 33 % et le nombre estimé

de bénéficiaires, de 28 %. Les prestations versées ont encore augmenté de 19 % en 1983, le nombre de bénéficiaires ayant grimpé de 9 %. Il en est résulté qu'en 1983, le montant des prestations versées était 2.1 fois plus élevé qu'en 1981, et le nombre des bénéficiaires s'était accru de 40 %. La reprise de l'économie et la hausse concomitante de l'emploi ont donné lieu à une baisse de 12 % des demandes de prestations reçues en 1983, suivie d'une réduction de 5 % du nombre des bénéficiaires et d'une diminution de 2 % des prestations versées en 1984.

En 1984, le taux des prestations représentait 60 % des gains hebdomadaires assurés moyens du bénéficiaire, le montant hebdomadaire maximal ayant été établi à $255. Au cours de cette année, le taux de cotisation des employés au programme correspondait à 2.3 % des gains hebdomadaires; le montant maximal de la cotisation était de $9.78 et le montant maximal des gains assurables, de $425. La part des employeurs équivalait à 1.4 fois le montant des cotisations des employés. Ces niveaux sont ajustés annuellement.

La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada s'occupe également du développement et de l'utilisation des ressources humaines au Canada. Elle compte plus de 450 Centres d'emploi dans tout le pays, qui aident les gens à trouver du travail, et les employeurs à trouver de la main-d'œuvre. A cette fin, elle offre un service de recrutement et une aide à la planification concernant la main-d'œuvre spécialisée à l'intention des employeurs, et elle s'occupe également de mise en rapport, de formation professionnelle, de création d'emplois, d'aide au déplacement, d'orientation professionnelle et de tests d'aptitude pour les travailleurs. Des services spéciaux s'adressent aux personnes qui ont eu de la difficulté à entrer sur le marché du travail. La Commission dirige de vastes programmes de création d'emplois destinés à réduire le chômage et à favoriser la croissance.

Travail sur une tour de forage pétrolier au large de Terre-Neuve.

3. Assurance-chômage, 1976-84

Année	Prestations versées	Nombre de demandes initiales et de renouvellement reçues	Nombre estimé de prestataires
	$ millions	*(milliers)*	
1976	3,342	2,678	2,400
1977	3,885	2,806	2,479
1978	4,537	2,809	2,524
1979	4,008	2,600	2,333
1980	4,393	2,762	2,274
1981	4,828	2,947	2,432
1982	8,575	3,919	3,123
1983	10,169	3,434	3,396
1984	9,986	3,492	3,222

Salaires et traitements

D'après les estimations de l'enquête de Statistique Canada sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, 8,653,600 Canadiens ont reçu des salaires et traitements à titre de travailleurs rémunérés d'entreprises, d'institutions et d'organismes canadiens en 1984. Près de 66 % travaillaient dans le cœur industriel du Canada, c'est-à-dire en Ontario et au Québec, et 20 % en Alberta et en Colombie-Britannique.

Réparateurs de fils électriques à Mactaquac (N.-B.).

Gains hebdomadaires moyens dans l'industrie canadienne, 1984
Activité économique
Mines
$664.57
Forêts
$542.18
Transports, communications et autres services publics
$521.31
Administration publique
$512.93
Construction
$490.95
Industries manufacturières
$465.64
Finances, assurances et affaires immobilières
$417.69
Ensemble des activités économiques
$405.13
Services socio-culturels, commerciaux et personnels
$345.21
Commerce
$293.49

4. Personnes occupées et gains hebdomadaires moyens, 1984

Province ou territoire	Nombre de personnes occupées	Gains hebdomadaires moyens
	milliers	*$*
Terre-Neuve	124.4	389.24
Île-du-Prince-Édouard	29.6	324.55
Nouvelle-Écosse	249.2	360.22
Nouveau-Brunswick	185.2	374.12
Québec	2,149.6	397.48
Ontario	3,541.6	404.57
Manitoba	347.0	378.79
Saskatchewan	267.7	387.68
Alberta	813.1	439.27
Colombie-Britannique	920.2	429.41
Yukon	8.3	483.38
Territoires du Nord-Ouest	17.6	564.14
Canada	8,653.6	405.13

Préparation de repas à Victoria (C.-B.).

Acheminement des biscuits du gril de cuisson au point d'emballage dans une usine de Toronto (Ont.).

Pour ce qui est des gains hebdomadaires moyens, cependant, l'Ontario et le Québec venaient en 5e et en 6e place parmi toutes les provinces et les territoires, tandis que l'Alberta et la Colombie-Britannique occupaient le 3e et le 4e rang. Les salaires et traitements industriels les plus élevés ont été versés dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, où l'emploi global en 1984 se chiffrait à 25,947 personnes, soit 0.3 % des travailleurs canadiens rémunérés. Les gains moyens les plus faibles ont été enregistrés dans les provinces Maritimes.

Par industrie, les salaires les plus élevés ont été payés par les deux branches qui avaient les niveaux d'emploi les plus faibles, soit l'extraction minière et pétrolière et l'exploitation forestière. Les branches qui payaient le moins, et les deux seules à verser des salaires inférieurs aux gains hebdomadaires moyens, ont été les services et le commerce. Les services venaient en 1re place et le commerce en 3e place pour l'importance des effectifs, et entre eux ils figuraient pour 51 % de la totalité des travailleurs rémunérés. Dans le secteur manufacturier, qui employait 19 % de l'ensemble des travailleurs industriels, la durée moyenne de la semaine de travail en 1984 était de 38.5 heures, et les gains horaires moyens s'établissaient à $11.16.

Organisations de travailleurs

L'effectif des organisations de travailleurs au Canada en 1984 était de 3,650,504, soit une augmentation de 7.5 % par rapport à 1980. Environ 56 % appartenaient à des syndicats

affiliés au Congrès du travail du Canada (CTC), 19 % à des syndicats affiliés à d'autres fédérations, et les autres 25 % étaient membres de syndicats nationaux et internationaux non affiliés et d'organisations locales indépendantes. Sur l'effectif total, 40 % appartenaient à des syndicats internationaux dont les sièges sociaux se trouvent aux États-Unis.

Seize syndicats ont déclaré un effectif d'au moins 50,000 en 1984. Les cinq principaux étaient le Syndicat canadien de la Fonction publique (293,709), le Syndicat national des fonctionnaires provinciaux (242,286), l'Alliance de la Fonction publique du Canada (181,192), les Métallurgistes unis d'Amérique (148,000), et les Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (140,000).

Relations du travail

Les relations employeurs-employés dans toutes les sections de l'entreprise et de l'industrie canadienne sont réglementées et encouragées par les ministères fédéral et provinciaux du Travail, chacun à l'intérieur de sa sphère de compétence; Travail Canada, pour sa part, s'occupe directement des entreprises et de leurs employés, au nombre d'environ 600,000, qui relèvent de l'administration fédérale.

Les grands objectifs de Travail Canada sont les suivants: promouvoir et protéger les droits des parties dans le monde du travail; favoriser un milieu de travail propice au bien-être physique et social; assurer une juste rétribution du travail accompli; et garantir l'accès équitable aux possibilités d'emploi. L'activité du ministère porte entre autres sur le juste salaire, la durée du travail, la procédure de conciliation et d'arbitrage, la sécurité et l'hygiène professionnelle, et l'égalité d'accès à l'emploi.

Emballage des oignons au Québec.

Vancouver (C.-B.)

Les secteurs de services

Transports

Les transports ont façonné l'histoire du Canada, et ils contribuent aujourd'hui à modeler la vie de ses habitants. Avec les années, on est passé du canot de l'explorateur et du train du pionnier à l'automobile et à l'avion. En l'espace de deux générations, des changements radicaux se sont produits dans le transport des marchandises pour compte d'autrui. En 1930, les chemins de fer réalisaient environ 85 % des recettes provenant du transport des marchandises, mais en 1960 leur part était tombée à moins de 50 %. Le camionnage pour compte d'autrui figurait pour 2 % des recettes totales du transport des marchandises en 1930, et 30 % en 1960. En 1980, les pourcentages étaient de 50 % pour le camionnage pour compte d'autrui, 40 % pour les transports ferroviaires, 8 % pour les transports par eau et 2 % pour les transports aériens. En 1983, les recettes attribuables au transport routier des marchandises, abstraction faite des transporteurs dont le chiffre d'affaires était inférieur à $100,000, ont dépassé de près de $500 millions celles attribuables au transport ferroviaire des marchandises.

Transports aériens

En 1984, les 61 aéroports dotés d'une tour de contrôle de Transports Canada ont dirigé plus de 5 millions d'atterrissages et décollages. Sur ce nombre, un peu moins de 3 millions étaient des mouvements itinérants (atterrissages ou décollages d'aéronefs entrant ou sortant de la zone de contrôle de la tour), soit une baisse de 20 % depuis 1980. Plus de la moitié de ces mouvements étaient encore effectués par des aéronefs à pistons, mais leur part était tombée de 60 % en 1980 à 52 % en 1984. Venaient ensuite les avions à réaction, dont la part en 1984 était de 28 %, contre 25 % en 1980. Les turbopropulseurs ont affiché une popularité accrue, leur proportion de l'ensemble des mouvements itinérants ayant grimpé de 9 % en 1980 à 14 % en 1984. Les mouvements restants étaient attribués aux hélicoptères (6 %) et aux planeurs (1 %). Au 31 décembre 1984, on comptait 26,514 aéronefs civils immatriculés au Canada.

En 1983, l'Aéroport international de Toronto, qui s'appelle maintenant l'Aéroport international Pearson, a enregistré plus de trafic par les services réguliers que tout autre aéroport canadien. Toronto, le centre des déplacements aériens régionaux et transcontinentaux, figure dans six des 10 principaux couples de villes pour le transport aérien de passagers par les services réguliers à l'intérieur du Canada. (Les couples de villes comprennent la ville d'origine et la ville de destination.) Les passagers aériens se dirigent normalement vers l'est et vers l'ouest à partir de Toronto. Au niveau régional, Montréal, Ottawa et Toronto prédominent dans l'Est, et Calgary, Edmonton et Vancouver dans l'Ouest.

Les 10 principaux aéroports du Canada ont enregistré 69 % de l'ensemble des décollages et atterrissages par les services à horaire fixe, 82 % de l'ensemble des déplacements de passagers, 79 % de l'ensemble des transports de courrier et 90 % de l'ensemble des mouvements de marchandises. Parmi eux, les aéroports internationaux de Toronto, de Vancouver et de Montréal figuraient pour 40 % des vols, 53 % des passagers, 50 % du courrier et 57 % des marchandises; celui de Mirabel intervenait pour 14 % du volume des marchandises.

Les services internationaux à horaire fixe de quatre transporteurs aériens du Canada — Air Canada, CP Air, Pacific Western Airlines et Nordair — forment un vaste réseau de

1. Passagers, courrier et marchandises, services à horaire fixe des 10 principaux aéroports canadiens, 1983

Rang[1]	Aéroport	Vols	Passagers[2]	Courrier[2]	Marchandises[2]
		nombre	*milliers*	*(milliers de kg)*	
1	International de Toronto	139,493	12,008	42 332	184 669
2	International de Vancouver	67,489	5,792	17 399	74 972
3	International de Montréal	73,021	5,123	14 313	30 961
4	International de Calgary	60,113	3,533	8 953	29 837
5	International de Winnipeg	31,496	1,971	10 205	22 754
6	International d'Edmonton	31,401	1,812	7 150	27 392
7	International d'Ottawa	32,837	1,795	5 808	4 704
8	International d'Halifax	23,659	1,396	6 300	14 625
9	International de Mirabel	15,351	1,112	4 101	70 737
10	Municipal d'Edmonton	12,115	731	227	1 914

[1] Le rang de l'aéroport est déterminé en fonction des débarquements et embarquements de passagers.
[2] Les chiffres représentent le total des débarquements et embarquements de passagers, de courrier et de marchandises.

2. Services aériens commerciaux, certaines statistiques financières et opérationnelles, 1981 et 1983

		Principaux transporteurs aériens[1]		Tous autres transporteurs aériens		Tous transporteurs aériens	
		1981	1983	1981	1983	1981	1983
Nombre de transporteurs		7	7	777	786	784	793
Opérations							
Passagers	*milliers*	24,870	21,155	2,318	2,634	27,189	23,789
Passagers-kilomètres[2]	*millions*	35 350	31 288	391	422	35 741	31 710
Marchandises, tonnes-kilomètres[2]	*millions*	850	963	15	13	865	976
Départs de vol[2]	*milliers*	372	324	252	266	624	590
Heures de vol	*milliers*	661	588	2,131	1,647	2,792	2,235
Recettes et dépenses							
Total des recettes d'exploitation	*$ millions*	3,838	3,870	810	806	4,649	4,676
Total des dépenses d'exploitation	*$ millions*	3,732	3,850	763	759	4,494	4,609
Consommation de carburant[3]							
Carburéacteur	*millions de L*	3 575	3 106	218	228	3 793	3 334
Essence	*millions de L*	—	—	59	50	59	50

[1] Les principaux transporteurs aériens canadiens comprennent Air Canada, CP Air, Eastern Provincial Airways, Pacific Western Airlines, Québecair et Wardair. [2] Services à taux unitaires exclusivement. [3] Ne comprend pas les transporteurs dont les recettes annuelles provenant des services autorisés sont inférieures à $500,000. — Néant ou zéro.

liaisons entre le Canada et les autres pays. Les sociétés aériennes organisent aussi des affrètements vers tous les coins du monde. Outre le transport, elles fournissent de nombreux services comprenant le poudrage des cultures, la surveillance des incendies de forêt, l'inspection des pipelines et les levés aériens.

De 1981 à 1983, sept grands transporteurs aériens du Canada ont enregistré des baisses de 15 % du nombre des passagers transportés et de 12 % des passagers-kilomètres; par contre, l'augmentation de 13 % du tonnage de marchandises transportées par kilomètre reflétait l'augmentation rapide du trafic aérien de marchandises. Le nombre de passagers transportés par tous les autres transporteurs aériens s'est accru de 14 % durant la même période. Les heures de vol ont chuté pour les deux groupes: de 11 % pour les grands transporteurs et de 23 % pour tous les autres. Les effectifs pour l'ensemble des transporteurs ayant un chiffre d'affaires annuel supérieur à $500,000 se sont établis en moyenne à 42,100 en 1984, soit 11 % de moins qu'en 1981. L'ensemble des traitements et salaires a par ailleurs augmenté de 7 % durant la période.

En 1982, les grands transporteurs ont affiché une perte nette à l'exploitation de $49 millions, comparativement à un revenu net de $106 millions l'année précédente. En 1983, ils ont accusé une reprise qui s'est traduite par un revenu net de $20 millions. Tous les autres transporteurs ont enregistré au total des bénéfices à l'exploitation pour les trois années; leur revenu net a baissé de $48 millions en 1981 à $36 millions en 1982, pour remonter à $47 millions en 1983.

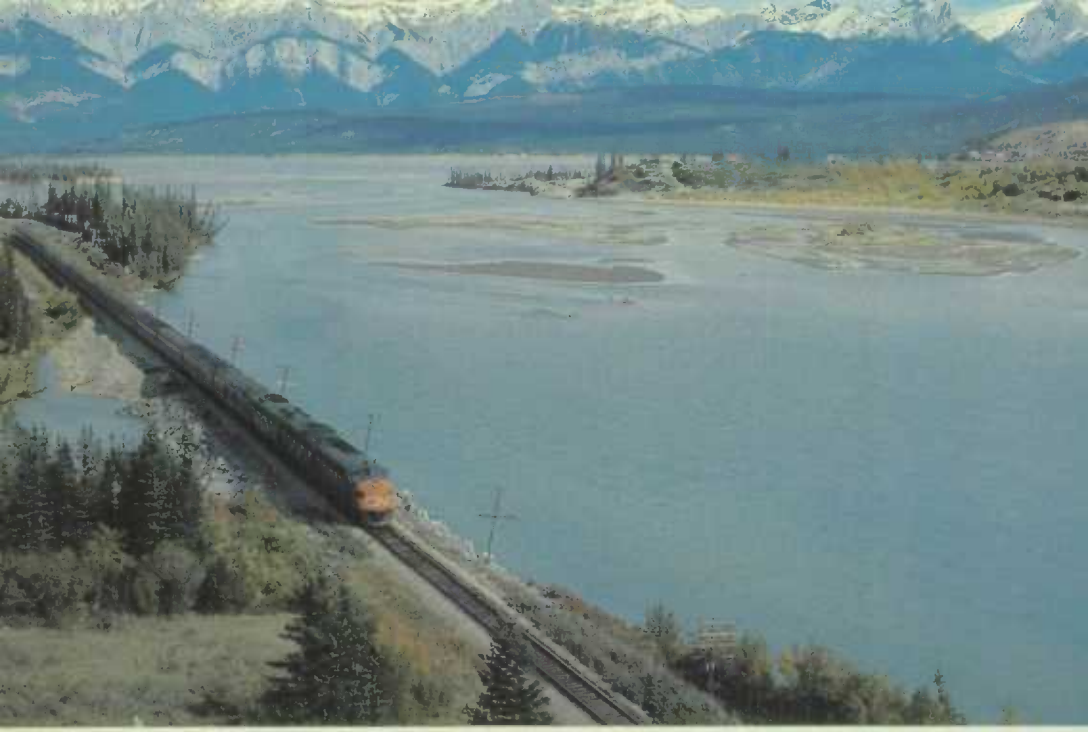

Le Canadien National traverse le parc national de Jasper en Alberta.

Transports ferroviaires

Le chemin de fer a toujours joué un rôle capital dans l'intégration politique, le peuplement et le développement économique du Canada. En 1850, l'Amérique du Nord britannique comptait 106 km (kilomètres) de voies ferrées; 80 ans plus tard, le Canada en possédait 91 065 km. A partir de 1930, la croissance a été lente: le réseau a atteint 96 958 km en 1974; en 1981, la distance couverte par les voies en service était tombée à 92 416 km. Deux grands chemins de fer, le Canadien National et le Canadien Pacifique, reliant l'Atlantique au Pacifique sur une distance de 7 000 km, à travers de vastes étendues de roches et de fondrières, de prairies et de montagnes, ont permis le peuplement de l'Ouest canadien. Aujourd'hui, ils offrent des services de transport multimodal (vrac et conteneurs) particulièrement rapides, bon marché et efficaces. VIA Rail Canada assure de nombreux services de transport interurbain des passagers. Des chemins de fer exploités par les provinces, dont le British Columbia Railway, les lignes de la British Columbia Hydro, l'Ontario Northland, le GO Transit et un certain nombre d'autres sociétés de chemins de fer, complètent le réseau ferroviaire du pays.

En 1983, le volume de marchandises payantes transportées par rail s'est établi au total à 250 millions de tonnes métriques, soit une baisse de 19 % par rapport au sommet de 1979, mais une augmentation de 4 % par rapport au bas niveau de 1982. Le nombre de passagers transportés, qui avait atteint 24.3 millions en 1981, soit un peu moins que le sommet de 1974, a recommencé à diminuer lentement et régulièrement pour se fixer à 21.2 millions en 1983. Les effectifs nécessaires pour transporter ces personnes et ces marchandises sont tombés à 92,845, soit une baisse de 17 % par rapport au sommet de 112,307 atteint en 1979.

Les recettes d'exploitation, d'une valeur de $7 milliards en 1983, représentaient une hausse de 12 % par rapport à 1982; par contre, les dépenses d'exploitation ont augmenté

3. Sociétés ferroviaires en activité au Canada, certaines statistiques financières et opérationnelles, 1982 et 1983

		Sociétés ferroviaires transcontinentales[1]		Autres sociétés ferroviaires et compagnies relevant de la Loi sur les chemins de fer		Toutes sociétés ferroviaires et compagnies	
		1982	1983	1982	1983	1982	1983
Nombre de compagnies		3	3	29	29	32	32
Recettes d'exploitation	*$ millions*	5,733	6,456	569	571	6,301	7,027
Recettes attribuables aux marchandises	*$ millions*	4,042	4,808	473	479	4,515	5,287
Recettes attribuables aux passagers	*$ millions*	161	174	35	36	196	210
Dépenses d'exploitation	*$ millions*	5,592	5,887	593	551	6,185	6,438
Marchandises payantes transportées	*milliers de t*	164 600	176 532	75 061	73 280	239 661	249 812
Passagers payants transportés	*milliers*	7,184	6,541	14,162	14,658	21,346	21,199
Recettes par tonne-kilomètre de marchandises	*$*	2.02	2.33	2.38	2.54	2.06	2.35
Parcours moyen des marchandises	*km*	1 212	1 170	265	257	916	1 022
Trajet moyen des passagers	*km*	297	369	36	36	124	138

[1] Les sociétés ferroviaires transcontinentales comprennent le Canadien National, le Canadien Pacifique et VIA Rail Canada Inc.

de 41 %. Le revenu net d'exploitation s'est élevé en 1983 à $590 millions, soit plus de cinq fois le montant de l'année précédente; les recettes attribuables aux marchandises figuraient pour 75 % du total, et celles attribuables aux passagers pour 3 % seulement.

Transports routiers

Le principal moyen de transport des personnes demeure le véhicule automobile, qui consomme d'importants volumes de carburant. Le nombre des immatriculations de véhicules automobiles pour 1983 s'élevait au total à 14.6 millions, soit 10 % de plus qu'en 1979. Les immatriculations de voitures particulières, évaluées à 10.7 millions, prédominent, mais la part de ces dernières par rapport au total a régressé de 76 % en 1979 à 74 % en 1983. Les camions et autobus sont demeurés à 23 % du total depuis 1981. Les motocyclettes, qui sont pourtant au nombre de moins d'un demi-million au total, ont affiché une augmentation de 40 % entre 1979 et 1983, et elles figuraient pour 3 % de l'ensemble des véhicules en 1983.

Pour ce qui concerne la consommation de carburant, les ratios se sont améliorés ces dernières années grâce à l'efficacité accrue des véhicules sur le plan énergétique. De juillet à septembre 1982, la consommation moyenne de carburant par les voitures particulières s'est fixée à 13.6 L/100 km. Pour le même trimestre de 1984, le ratio était de 12.9 L/100 km. Les camions légers et camionnettes pour usage personnel ont consommé en moyenne 20.6 L/100 km durant la période de 12 mois commençant en octobre 1981; d'octobre 1982 à septembre 1983, le ratio a été de 19.7 L/100 km.

Camion de transport qui traverse la région de Lloydminster en Saskatchewan.

L'enquête annuelle sur les entreprises de camionnage couvre les établissements ayant déclaré des recettes d'exploitation annuelles de $100,000 ou plus l'année précédente. Exception faite d'une légère baisse en 1982, les recettes et les dépenses d'exploitation ont toutes deux augmenté régulièrement depuis 1979. En 1983, les recettes d'exploitation se sont chiffrées à $5.8 milliards, soit 23 % de plus qu'en 1979. Les dépenses d'exploitation, pour leur part, se sont élevées à $5.5 milliards, soit 24 % de plus qu'en 1979. Pour ce qui est du revenu net d'exploitation, l'industrie du camionnage est passée du faible niveau de $140 millions en 1982 au montant élevé de $226 millions en 1983. Les déménageurs ont également connu leur pire année pour ce qui est du revenu net d'exploitation en 1982 ($9 millions). Entre 1981 et 1983 ces établissements ont enregistré des diminutions tant des recettes que des dépenses d'exploitation.

Les transporteurs routiers qui offrent des services passagers sont classés dans trois catégories fondamentales selon le service principal, bien qu'il soit possible qu'un même transporteur offre divers services. Sur les 1,014 transporteurs routiers qui offraient des services passagers en 1983, 79 % étaient surtout des exploitants d'autobus scolaires. Les entreprises de transport urbain ont cependant réalisé 62 % des recettes totales d'exploitation, évaluées à $2,569 millions. Les recettes d'exploitation des entreprises de transport

urbain dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à $100,000 ont augmenté régulièrement depuis 1979; en 1983 elles s'établissaient à $1,600 millions, soit une hausse de 57 % par rapport à 1979; le nombre estimé de passagers payants transportés n'a cependant augmenté pour sa part que de 14 %. Les exploitants d'autocars ont également enregistré des recettes croissantes durant la même période, l'augmentation s'étant élevée à 48 % entre 1979 et 1983.

4. Transporteurs routiers[1], 1983

		Transporteurs de marchandises	Déménageurs	Services de transport urbain	Services d'autocar	Autres services d'autobus[2]
Établissements déclarants	*nombre*	4,209	374	77	33	904
Recettes d'exploitation	*$ millions*	5,753	335	1,600	343	626
Dépenses d'exploitation	*$ millions*	5,527	319	1,524	327	570
Effectifs moyens, y compris les propriétaires actifs	*milliers*	81	8	34	5	25
Matériels payants exploités	*milliers*	133	5	13	2	23

[1] Ne comprend pas les établissements dont les recettes annuelles brutes déclarées pour l'année précédente sont inférieures à $100,000.
[2] Établissements offrant des services de transport aux aéroports ou aux gares, de visites touristiques, d'affrètement, d'excursion et de ramassage scolaire.

La route transcanadienne le long de la rivière Saint-Jean, près de Woodstock (N.-B.).

Transports par eau

En 1983, les transports par eau ont rapporté aux 331 exploitants canadiens $2.2 milliards, soit 33 % de plus que les $1,626 millions réalisés par 289 exploitants en 1979. Les recettes de toutes provenances ont augmenté régulièrement entre 1979 et 1981. Toutes ont chuté en 1982, la récession ayant réduit le volume d'activité de la navigation, mais la plupart ont considérablement augmenté en 1983. Durant cette année, les recettes attribuables au transport des marchandises, qui figurent pour 60 % des recettes totales, ont été de 29 % plus élevées qu'en 1979. Les recettes attribuables aux passagers, bien qu'elles ne représentent que 4 % des recettes totales des transports par eau, se sont accrues de 69 % sur la période de cinq ans. Les recettes produites par le remorquage, qui constitue une importante source de revenu sur la côte ouest, ont augmenté régulièrement, et elles étaient de 56 % plus élevées en 1983 qu'en 1979. Les recettes attribuables aux affrètements ont atteint un sommet en 1981, et leur niveau de 1983 était de 67 % supérieur à celui de 1979.

Durant la saison de navigation de 1984, 205 millions de tonnes de marchandises internationales ont été manutentionnées dans les ports canadiens, soit une remontée de 18 % par rapport au faible niveau de 1982, mais un volume de 4 % inférieur à celui de 1981. Pour ce qui concerne la navigation intérieure ou cabotage, 69 millions de tonnes de marchandises ont été transportées entre les ports canadiens, soit une légère baisse par rapport à 1983, et une augmentation de 4 % seulement par rapport au faible volume de 1982, mais une chute de 17 % par rapport au tonnage de 1980.

Vancouver est le port le plus actif du Canada; des navires chargés de charbon, de blé et de nombreux autres produits quittent ce port à destination du Japon, de l'URSS et de tous les autres continents à part l'Antarctique. A Thunder Bay, le deuxième port du Canada du point du vue du tonnage manutentionné, les navires sont chargés surtout de blé et de charbon à destination des ports du Québec et de l'Ontario. Les ports de Sept-Îles, Pointe-Noire et Port-Cartier s'occupent surtout de chargements de minerai de fer et de concentrés. Le port de Montréal, le quatrième en importance, manutentionne un certain nombre de produits divers. La répartition provinciale des 10 principaux ports est la suivante: quatre au Québec, trois en Ontario, et un en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick respectivement.

Déchargement d'une cargaison de sel au quai pour marchandises en vrac, construit récemment à Morrisburg (Ont.).

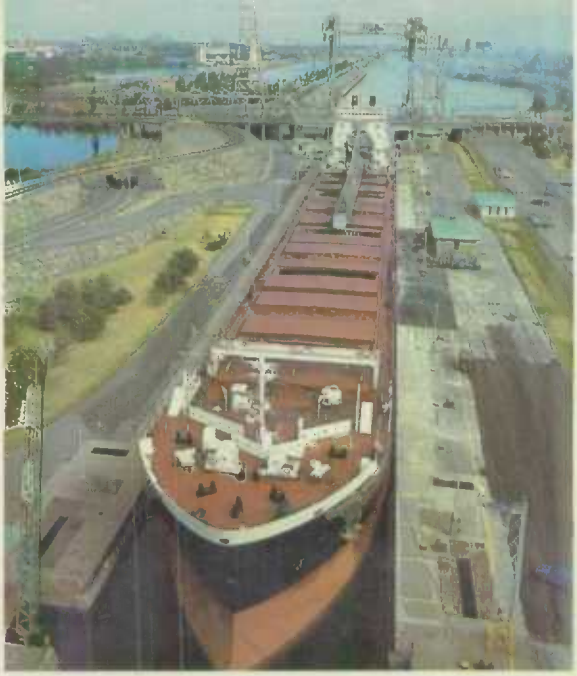

La Voie maritime du Saint-Laurent à Montréal (Qué.)

5. Transports par eau, certaines statistiques financières et opérationnelles, 1979 et 1983

	Transporteurs par eau[1] (transport pour compte d'autrui et excursion)		Autres transporteurs par eau (d'appartenance privée et publique)		Ensemble des transports par eau	
	1979	1983	1979	1983	1979	1983
Nombre de transporteurs	213	252	76	79	289	331
Nombre de navires	1,654	1,762	1,067	1,085	2,721	2,847
Recettes d'exploitation *$ millions*						
Transport de marchandises	709	797	296	494	1,005	1,292
Transport de passagers	13	22	35	59	48	81
Remorquage	156	251	32	43	188	294
Recettes d'affrètement	106	207	37	32	143	239
Autres recettes attribuables aux navires	44	11	5	7	49	18
Subventions aux transports par eau	19	21	175	215	194	236
Total des recettes des transports par eau	1,045	1,309	581	851	1,626	2,160
Autres recettes d'exploitation	141	157	107	65	249	222
Total des recettes d'exploitation	1,187	1,466	688	916	1,875	2,382
Dépenses d'exploitation *$ millions*						
Coûts d'exploitation des navires	785	1,064	593	884	1,379	1,948
Autres coûts d'exploitation	270	351	303	426	572	777
Total des coûts d'exploitation	1,055	1,415	896	1,310	1,951	2,725

[1] Ne comprend pas les transporteurs dont les recettes d'exploitation déclarées pour l'année précédente sont inférieures à $100,000.

Yarmouth (N.-É.)

6. Marchandises manutentionnées dans les 10 principaux ports canadiens, 1984

	Navigation internationale		Cabotage		Total
	Marchandises embarquées	Marchandises débarquées	Marchandises embarquées	Marchandises débarquées	
	(milliers de tonnes)				
Vancouver (C.-B.)	51 034	2 848	2 428	2 762	59 072
Thunder Bay (Ont.)	2 890	146	20 040	399	23 475
Sept-Îles, Pointe-Noire (Qué.)	17 654	363	4 509	638	23 164
Montréal (Qué.)	5 489	5 724	4 874	5 858	21 945
Port-Cartier (Qué.)	16 426	990	1 076	3 256	21 749
Halifax (N.-É.)	3 800	4 425	2 773	1 807	12 804
Québec (Qué.)	5 165	1 044	1 046	5 322	12 578
Hamilton (Ont.)	358	6 387	113	5 515	12 373
Nanticoke (Ont.)	43	7 317	493	3 363	11 216
Saint John (N.-B.)	2 581	3 570	1 207	1 492	8 849

Le commerce de détail est l'une des plus importantes branches d'activité du point de vue de sa contribution à la production totale du pays.

Commerce intérieur

Commerce de détail et services à la consommation

Parmi les secteurs de pointe de l'économie canadienne, le commerce de détail est l'un des plus importants du fait de sa contribution à la production totale du pays. Depuis le début de la présente décennie, ce secteur a connu des changements considérables et subi une transformation sensible. L'avènement de nouvelles technologies visant à accroître la productivité des magasins, l'expansion spectaculaire des facilités de crédit à la consommation, le recours à des stratégies de commercialisation plus audacieuses telles que le concept du magasin-entrepôt, les ventes de produits sans nom, les programmes subventionnés de financement des ventes et une vaste gamme d'autres mesures destinées à promouvoir les dépenses de consommation, ont contribué à créer un nouveau type d'environnement

autour du commerce de détail. Ces encouragements, parmi bien d'autres, n'ont toutefois pas réussi à contrecarrer les effets de la récession, qui ont influencé les attitudes des consommateurs et leur volonté de se procurer des biens. Le volume de l'ensemble du commerce de détail a régressé de 5 % en 1982, après une progression de moins de 1 % l'année précédente; sa valeur a augmenté de moins de 4 %, comparativement à une hausse de 12 % en 1981.

Après une performance décevante en 1982, le commerce de détail a repris le dessus en 1983; son volume a augmenté de 4.5 %, et sa valeur totale de 9 %. La montée de la construction résidentielle et l'accélération de la demande d'automobiles neuves, conjugées avec la baisse considérable des taux d'intérêt et le recul marqué de l'inflation, ont fourni les éléments nécessaires à la restauration de la confiance des consommateurs et à un revirement à la hausse du commerce de détail. De nombreux encouragements destinés à accroître la demande finale à la consommation ont été institués en 1983, entre autres: les programmes de stimulation de la construction résidentielle et de l'acquisition de maisons, les modifications permettant l'utilisation des fonds d'un Régime enregistré d'épargne logement (REEL) pour l'achat de meubles et appareils ménagers, l'élimination

Depuis le début de la présente décennie, le commerce de détail a connu des changements importants et s'est transformé sensiblement.

L'activité du commerce de détail est dominée par trois groupes: l'automobile, l'alimentation et les marchandises générales.

Commerce de détail, par genre, 1980-84

Genre de commerce	1980	1981	1982	1983	1984
			($ millions)		
Groupe des magasins d'alimentation	21,556	24,502	26,790	28,286	30,189
Épiceries et boucheries	16,334	18,305	19,906	21,027	22,341
Groupe des magasins de marchandises diverses	13,821	15,021	15,258	16,282	16,878
Grands magasins	9,367	10,218	10,208	10,930	11,385
Groupe des commerces de produits automobiles	26,074[1]	29,408[1]	28,866[1]	32,157	37,160
Concessionnaires d'automobiles	15,698	16,547[1]	14,413[1]	17,198	20,847
Groupe des magasins de vêtements et accessoires	5,313[1]	5,990[1]	6,150[1]	6,864	7,393
Groupe des quincailleries et magasins d'articles d'ameublement	5,100[1]	5,574[1]	5,487[1]	6,584	7,253
Groupe des autres magasins	12,163[1]	13,798[1]	15,089[1]	16,070	17,206
Pharmacies, magasins de médicaments brevetés et de produits de beauté	2,728	3,227	3,914	4,294	4,727
Magasins de boissons alcooliques	3,888[1]	4,354[1]	4,833[1]	5,128	5,251
Total, tous magasins	84,027	94,293	97,639	106,243	116,080

[1] Estimation.

temporaire de la taxe de vente de l'Ontario sur les meubles et appareils ménagers, et les possibilités de financement à faible intérêt pour l'achat d'automobiles neuves. La plupart de ces mesures étaient encore en vigueur en 1984, et elles ont contribué à faire augmenter le volume des ventes au détail de 5 % et à porter la valeur totale à $116.1 milliards, niveau de 9 % supérieur à celui de l'année précédente.

Les magasins indépendants, qui constituent le principal segment du commerce de détail, ont continué à dominer le marché en 1984 avec des ventes de $66.3 milliards, soit 57 % de la valeur totale du commerce de détail. Les magasins à succursales (ceux qui exploitent quatre magasins ou plus dans le même genre de commerce et selon la même forme d'appartenance juridique) ont réalisé des ventes de $49.8 milliards, soit 43 % de la valeur totale du commerce de détail.

En raison de sa prédominance démographique, l'Ontario est demeuré le plus important marché du Canada avec plus de 37 % de l'ensemble des ventes au détail; venaient ensuite le Québec avec 25 %, puis la Colombie-Britannique avec 11 %. La répartition du commerce de détail par province se présente toutefois différemment lorsqu'on l'examine en fonction du plus gros montant d'argent dépensé pour l'achat de biens par habitant. En 1984, l'Alberta venait en tête avec des ventes par habitant d'une valeur d'environ $5,100, suivie de l'Ontario, $4,800, et de la Saskatchewan, $4,600. La dépense moyenne pour l'achat de biens par personne au Canada s'est élevée à $4,600 en 1984, contre $4,300 en 1983 et $4,000 en 1982.

L'activité du commerce de détail est dominée par trois groupes: automobile, alimentation et marchandises générales. Ceux-ci sont intervenus respectivement pour 31 %, 26 % et

Rayon d'un grand magasin à Toronto – les deux tiers des ventes du groupe des marchandises générales sont réalisées par les grands magasins.

Une vendeuse range les comics à Edmonton (Alb.)

16 % de l'ensemble des ventes au détail au cours des cinq dernières années. Le groupe de l'alimentation et sa composante principale, les épiceries et boucheries, ont affiché un des taux d'augmentation les plus stables durant la période. Les ventes du groupe des marchandises générales, dont les deux tiers environ sont réalisées par les grands magasins, n'ont pas été aussi étanches à la récession et ont accusé une progression inférieure à la moyenne après la récession. Leur taux de croissance entre 1980 et 1984 représentait un peu moins de 60 % de l'ensemble des ventes au détail.

Le groupe des produits automobiles, qui d'une part a été le plus gravement affecté par la récession, a connu d'autre part la plus forte reprise. La baisse et la forte augmentation sont toutes deux attribuables aux marchands de véhicules automobiles neufs, dont les ventes annuelles pour la période représentaient entre 50 et 60 % de l'ensemble des ventes du groupe de l'automobile. La valeur des ventes de véhicules automobiles neufs a chuté de 13 % en 1982, mais s'est accrue de 19 % en 1983 et de 21 % en 1984. L'augmentation des ventes de véhicules automobiles neufs enregistrée en 1983 figurait pour 85 % de l'accroissement des ventes du groupe de l'automobile et 32 % de la hausse des ventes totales durant l'année; l'augmentation observée en 1984 représentait 37 % de l'accroissement des ventes totales. En dépit de la forte croissance réalisée durant cette période de deux ans, la valeur des ventes des marchands de véhicules automobiles neufs pour 1984 n'a été que de 33 % supérieure à celle de 1980, soit l'une des plus faibles augmentations de la valeur des ventes au détail observées durant la période.

Le nombre de voitures particulières neuves vendues en 1984 s'est élevé au total à 971,200, soit une augmentation de 36 % par rapport à 1982 mais une diminution de 3 % par rapport au chiffre record de 1,003,000 enregistré en 1979. Ce sont les ventes de voitures de construction nord-américaine qui sont largement responsables tant de la baisse des ventes totales entre 1979 et 1982 que de la reprise qui a suivi. Le nombre de voitures de construction nord-américaine vendues chaque année entre 1974 et 1979 a totalisé environ 800,000, les chiffres records ayant été 863,600 et 86 % du marché en 1979; en

Un mécanicien travaille sur un moteur à Fredericton (N.-B.). Le groupe de l'automobile a été le plus durement touché par la récession, mais il a connu la plus forte reprise.

1982, les ventes sont tombées à 646,900, et la part du marché à 69 %. Les ventes sont remontées à 724,900, et la part du marché à 75 % en 1984.

Les ventes de voitures particulières de construction japonaise ont également fluctué au cours des 10 dernières années. Les ventes les plus faibles ont été enregistrées en 1979, soit 78,900 voitures et 8 % du marché; les plus élevées ont été réalisées en 1981, à savoir 207,600 voitures, soit une augmentation de 54 % par rapport à 1977 et un chiffre 2.6 fois plus élevé qu'en 1979. Leur plus grande part du marché, soit 25 %, a été enregistrée en 1982. En 1984, leur part était tombée à 18 %, et leur chiffre de vente, 171,200 voitures, était de 18 % inférieur à celui de 1981. Les ventes de voitures particulières de construction européenne ont accusé une baisse à peu près constante au cours des 10 dernières années; elles n'ont augmenté qu'en 1977 et 1978. En 1974, leurs ventes s'élevaient à 76,400, et leur part du marché à 8 %; en 1983, les ventes de voitures non japonaises fabriquées outre-mer (européennes et coréennes) sont tombées à 41,700, et leur part du marché à 5 %. La forte augmentation de 80 % qui a porté à 75,100 le nombre de voitures vendues en 1984 est largement attribuable à la popularité croissante des voitures coréennes.

Chaque année, des volumes considérables de produits sont vendus au consommateur par des voies autres que les magasins de détail; il s'agit essentiellement de la vente directe, de la vente par distributeurs automatiques et de la vente par les librairies de campus. En 1983, le produit des ventes «hors magasin» s'est élevé à environ $3 milliards. Sur ce total, les ventes directes des fabricants, des services de vente par correspondance, des éditeurs de livres, journaux et magazines et des autres services spécialisés sont intervenues pour $2.3 milliards, soit une baisse de 7 % par rapport à 1982. De plus, les exploitants de distributeurs automatiques ont déclaré pour 1983 des ventes totales d'une valeur de $340 millions, et les librairies de campus ont réalisé pour leur part $210 millions durant l'année scolaire 1983-84.

Les dépenses totales des consommateurs pour l'achat de biens ont atteint un montant estimé de $136.7 milliards en 1984, soit 55 % des dépenses totales des consommateurs. Les 45 % restants ($10.4 milliards) ont servi à l'achat de services, entre autres l'acquittement du loyer, qui constitue le principal poste de dépense au titre des services ($43 milliards).

Décoration d'une vaste sélection de pâtisseries à Victoria (C.-B.). Les dépenses pour les services offerts par les restaurants et les hôtels sont les deuxièmes en importance parmi les dépenses au titre des services.

Entre 1981 et 1984, les dépenses réelles (corrigées de l'effet de l'inflation) des consommateurs pour l'achat de biens se sont accrues de 5 %, comparativement à une augmentation réelle de 4.5 % des dépenses affectées aux services. La valeur des dépenses pour les services offerts par les restaurants et les hôtels, le deuxième grand poste de dépense au chapitre des services, a progressé de 28 % entre 1980 et 1984 pour atteindre $15 milliards, en dépit d'une baisse de 7 % des dépenses réelles pour ces services. Les autres dépenses importantes au titre des services ont porté sur les services récréatifs, éducatifs et culturels, les services financiers, juridiques et assimilés, et les services de transport et communication.

De nombreux groupes et organismes travaillent activement à promouvoir et à protéger les intérêts du consommateur. Au cours de l'année financière 1983-84, Consommation et Corporations Canada a fourni pour $1.7 million de soutien financier à des groupements qui travaillent dans l'intérêt des consommateurs, et $119 millions pour aider les propriétaires de maisons admissibles qui avaient utilisé la mousse d'urée-formol comme isolant thermique. Le ministère a géré des programmes destinés à fournir de l'information aux consommateurs et à aider au règlement des plaintes formulées par ces derniers. Il a également pour mandat d'améliorer l'efficacité et le fonctionnement équitable d'une économie de marché concurrentielle, par le moyen d'enquêtes sur les pratiques illégales et par le maintien d'un cadre juridique pour le déroulement ordonné des affaires. Relèvent aussi de sa compétence la constitution des sociétés, la faillite, les poursuites, les brevets, les marques de commerce et les droits d'auteur.

Commerce de gros, certaines statistiques, 1981-83

	Nombre d'établissements	Chiffre d'affaires[1]	Ventes et recettes nettes	Biens achetés ou vendus à commission
			($ milliards)	
Grossistes				
1981	49,766	147.8	139.9	8.0
1982	49,306	145.3	135.8	9.5
1983	47,482	158.7	148.3	10.3
Agents et courtiers				
1981	5,268	29.2	1.1	28.1
1982	5,015	27.3	1.2	26.1
1983	4,806	31.3	1.3	30.0
Commerce de gros des fabricants				
1981	6,172	21.0		
1982	6,186	18.8		
1983	6,126	21.4		

[1] Dans le commerce de gros des fabricants, les chiffres ne représentent que la valeur des ventes.

Commerce de gros

Le chiffre d'affaires total du commerce de gros en 1983 s'est élevé à $189.9 milliards, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1982 et de 7 % par rapport à 1981. La hausse notable de la valeur des ventes de gros en 1983, après une chute en 1982, reflétait pour une grande part le regain de la demande par les détaillants, les utilisateurs industriels et commerciaux, et par les marchés étrangers, de biens offerts par les grossistes canadiens; une autre partie de l'augmentation était toutefois attribuable à la hausse des prix. Le chiffre d'affaires par établissement de vente en gros a grimpé à $3.6 millions en 1983, comparativement à $3.2 millions environ chacune des deux années précédentes. Quatre catégories dominaient dans le commerce de gros: le groupe des produits alimentaires avec 17 % du chiffre d'affaires, le groupe des combustibles fossiles et celui des machines et matériels avec 16 % chacun, et le groupe des produits agricoles avec 13 %.

Les grossistes (établissements dont l'activité principale consiste à acheter des marchandises pour les revendre aux utilisateurs canadiens et étrangers, aux détaillants ou à d'autres grossistes) figuraient pour 84 % du volume total du commerce de gros. En 1983, leur chiffre d'affaires a totalisé $158.7 milliards, soit une hausse de 9 % par rapport à 1982 et de 7 % par rapport à 1981. La valeur de leurs ventes et recettes nettes, qui représente plus de 90 % de leur chiffre d'affaires, a diminué de 3 % en 1982, et en 1983 elle s'est établie à un niveau de 6 % supérieur à celui de 1981; durant la même période, la valeur des produits achetés ou vendus à commission s'est accrue de 29 %. Le chiffre d'affaires par établissement a atteint $3.3 milliards en 1983, soit une progression par rapport à moins de $3.0 milliards en 1981 et 1982.

Les agents et courtiers (dont l'activité principale consiste à acheter et (ou) vendre à commission des produits appartenant à d'autres) intervenaient pour les 16 % restants du volume total du commerce de gros. Ces établissements ont déclaré en 1983 un chiffre d'affaires total de $31.3 milliards, soit une augmentation de 14 % par rapport à 1982

Le West Edmonton Mall à Edmonton (Alb.), qui est l'un des plus grands centres commerciaux au monde, comprend plus de 800 magasins, un aquarium, avec dauphins et requins, une patinoire, 34 cinémas, une miniature de la rue Bourbon à la Nouvelle-Orléans offrant 13 clubs de nuit, et une diversité d'autres attractions.

et de 7 % par rapport à 1981. Contrairement à ce qui s'est produit chez les grossistes, la valeur des ventes et recettes des agents et courtiers n'a pas diminué en 1982, et le niveau de 1983 était de 16 % supérieur à celui de 1981; par contre, la valeur des produits achetés ou vendus à commission a baissé de 7 % en 1982 et n'a augmenté que de 7 % entre 1981 et 1983. Le chiffre d'affaires par établissement s'est élevé à $6.5 milliards en 1983, soit une augmentation par rapport à $5.5 milliards environ chacune des deux années précédentes, et près de deux fois le chiffre enregistré par les grossistes.

La vente de gros constitue une activité secondaire pour 17 % environ de l'ensemble des établissements manufacturiers, particulièrement chez ceux qui ont des affiliations à l'étranger. Le nombre de ces établissements a peu varié durant la période de trois ans, même si la valeur de leurs ventes a baissé de 11 % en 1982 et augmenté de 14 % l'année suivante. La valeur des ventes de gros déclarée par les établissements manufacturiers équivalait à un peu plus de 10 % de la valeur des expéditions des fabricants en 1982 et en 1983. Les ventes moyennes par établissement manufacturier pour qui la vente de gros constitue une activité secondaire se sont élevées à $3.5 milliards en 1983, contre $3.0 milliards en 1982 et $3.4 milliards en 1981.

Prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 12.5 % en 1981, taux de variation annuel le plus élevé depuis 1948; il a accusé des progressions de plus en plus faibles pour chacune des trois années qui ont suivi. En 1984, le taux annuel d'augmentation de l'indice d'ensemble était tombé à 4.4 %, soit le plus faible taux de variation depuis 1971.

Le fléchissement du taux d'augmentation des prix à la consommation, qui était généralisé, a été particulièrement marqué dans le cas des aliments et de l'énergie. Le taux d'augmentation des prix des aliments est tombé de 11.4 % en 1981 à 3.7 % en 1983, pour remonter à 5.6 % en 1984. Du côté des produits énergétiques la décélération des hausses de prix a été encore plus prononcée; le taux a en effet dégringolé de 30 % en 1981 à moins de 6 % en 1984. Cette décélération a eu un certain effet modérateur sur les variations de prix, notamment dans l'habitation et les transports. Les prix des biens de consommation et ceux des services de consommation ont tous deux affiché des taux d'augmentation à la baisse. La hausse de l'indice des prix des biens est tombée d'un sommet de 13.1 % en 1981 à 4.7 % en 1984, tandis que du côté des services le taux d'augmentation s'est établi à 3.8 % en 1984 au lieu de 12.9 % en 1982.

Le centre Eaton à Toronto (Ont.).

Le marché ByWard à Ottawa (Ont.).

Le pouvoir d'achat du dollar diminue lorsque les prix augmentent; les biens et services achetés pour $1.00 en 1984 auraient été obtenus pour 81.4 cents en 1981 et 34.5 cents en 1971.

Indice des prix à la consommation et principaux éléments pour le Canada, taux de variation des indices moyens annuels

	1978 1977	1979 1978	1980 1979	1981 1980	1982 1981	1983 1982
Ensemble des éléments	9.0	9.1	10.1	12.5	10.8	5.8
Alimentation	15.5	13.2	10.7	11.4	7.2	3.7
Ensemble des éléments sauf alimentation	6.4	7.9	10.0	12.8	11.8	6.4
Habitation	7.5	7.0	8.2	12.4	12.5	6.8
Habillement	3.8	9.2	11.8	7.1	5.6	4.0
Transports	5.8	9.7	12.8	18.4	14.1	5.0
Hygiène et soins personnels	7.2	9.0	10.0	10.9	10.6	6.9
Loisirs, lecture et éducation	3.9	6.9	9.5	10.1	8.7	6.5
Tabacs et alcools	8.1	7.2	11.2	12.9	15.5	12.6

Institutions financières

L'environnement des milieux financiers du Canada a subi une profonde transformation ces 10 dernières années. D'une part, un grand nombre de banques et autres entreprises financières sont devenues actives au Canada, et d'autre part les institutions financières canadiennes, en particulier les grandes banques, ont considérablement élargi leur activité à l'échelle internationale. L'intensification de la concurrence durant la dernière récession et depuis lors a également eu un effet spectaculaire dans un certain nombre de domaines. Des compagnies d'assurances et des sociétés de fiducie ont cessé leur activité; d'autres ont fusionné ou ont été achetées par des particuliers ou des sociétés exerçant d'autres genres d'activité économique. Deux petites banques canadiennes ont interrompu leur activité en septembre 1985; c'était les premières faillites bancaires en 62 ans; une troisième, qui se situait au huitième rang du point de vue de l'actif, a assisté à une ruée sur ses dépôts et a fusionné avec la banque classée sixième. Ces difficultés ont donné lieu à un examen permanent du système financier, et l'administration fédérale a proposé un renforcement général des contrôles exercés sur les banques et autres institutions financières à charte fédérale; les administrations provinciales ont également resserré leur contrôle et leur examen des institutions à l'intérieur de leur territoire.

Banque du Canada

La Banque du Canada est la banque centrale du pays et l'organisme directement chargé de la politique monétaire. Elle est la seule à pouvoir produire des billets qui sont mis en circulation au Canada, et ces billets, joints aux pièces métalliques produites par la Monnaie royale canadienne, constituent l'argent en circulation et sert de moyen de

L'atelier de la Monnaie royale canadienne transforme l'or en de multiples formes différentes.

L'argent est un sous-produit de l'affinage de l'or.

paiement dans les transactions en espèces. Cette forme de contrôle sur le volume de l'argent en circulation et sur le montant des réserves-encaisse à la disposition du système bancaire permet à la Banque du Canada d'exercer une influence générale et déterminante sur l'accroissement de la monnaie et le niveau des taux d'intérêt au Canada, et d'avoir par le fait même un effet sur le niveau de dépense et d'activité économique. Ces deux dernières années, la politique de la Banque du Canada a visé essentiellement à encourager l'abaissement des taux d'intérêt, mais sa marge de manœuvre a été limitée par la conjoncture financière internationale. Dans une telle conjoncture, les autorités monétaires ont essayé d'absorber les perturbations du change avec le minimum d'effet sur le mouvement de désinflation et de reprise économique au Canada.

Par sa gestion des réserves-encaisse des banques à charte, la Banque du Canada vise à produire une expansion monétaire suffisante pour favoriser la croissance de l'économie, mais pas élevée au point d'alimenter l'inflation. Pour modifier le niveau des réserves-encaisse, elle utilise comme principale technique la modification de ses avoirs sous forme de titres du gouvernement du Canada et le transfert des dépôts du gouvernement entre la banque centrale et les banques à charte. Ces mécanismes lui permettent de modifier le montant des réserves-encaisse que chaque banque à charte est tenue d'avoir — le montant moyen minimal stipulé équivaut à un pourcentage du passif-dépôts — et par conséquent d'influencer la volonté des banques à charte d'acheter des valeurs mobilières

ou d'accorder des prêts et de faire des offres pour de nouveaux dépôts; c'est ainsi que la banque centrale peut déterminer les taux d'intérêt à court terme et influencer le désir du public de détenir des biens monétaires.

Parmi les autres outils dont dispose la Banque du Canada pour la gestion des réserves-encaisse du système bancaire, on peut mentionner le pouvoir d'exiger des banques à charte qu'elles détiennent des réserves secondaires, le droit d'accorder des avances à court terme aux banques à charte et le pouvoir de modifier le taux d'escompte, c'est-à-dire le taux minimal auquel elle est disposée à consentir des avances. Récemment, on a demandé à la Banque du Canada qu'elle accorde des prêts de façon beaucoup plus active et plus constante pour aider à résoudre les problèmes de liquidités de certaines banques à charte. Les prêts sont plus considérables et sont accordés pour une période plus longue qu'auparavant, mais toutes les avances sont faites sur garantie; la Banque du Canada ne fournit pas de capital aux banques à charte, et elle ne cherche pas à réglementer ni à gérer leurs affaires.

Outre son rôle en matière de politique monétaire, la Banque du Canada fait fonction d'agent financier pour le gouvernement du Canada. A ce titre, elle gère la dette publique, elle administre un compte de dépôts dans lequel sont inscrites presque toutes les recettes et dépenses publiques, elle s'occupe des opérations de change pour le compte de l'État, et elle conseille ce dernier sur diverses questions économiques et financières.

Banques à charte

Les banques à charte sont les plus grandes institutions de dépôts au Canada et l'une des principales sources de financement à court et à moyen terme. Elles occupent une place de choix sur le marché monétaire à court terme, et c'est surtout par leur entremise que la banque centrale, par sa gestion de l'encaisse, exerce une influence sur le marché monétaire et sur le marché du crédit en général. Outre leurs opérations en dollars canadiens elles effectuent un volume important d'opérations en devises, et elles ont des bureaux et des succursales dans les grands centres financiers du monde.

Les banques à charte sont régies par la Loi sur les banques, qui réglemente certains aspects internes des opérations bancaires telles que les émissions d'actions, la constitution des réserves, etc. En vertu de la nouvelle Loi sur les banques, entrée en vigueur en décembre 1980, les banques étrangères peuvent, par lettres patentes, obtenir le statut de banque pour leurs filiales. Au 31 octobre 1985, le système bancaire comprenait 13 banques d'appartenance canadienne et 58 banques d'appartenance étrangère. L'actif contrôlé par ces banques à cette date a été évalué à $435.5 milliards ($243.5 milliards en dollars canadiens et $191.1 milliards en devises).

En général, les banques canadiennes acceptent différents types de dépôts du public, notamment des dépôts à vue, des dépôts d'épargne avec ou sans droit de tirage par chèques, et des dépôts à terme. Outre la tenue d'un portefeuille-titres, elles accordent habituellement des prêts, suivant des modalités très diverses, à des entreprises commerciales, industrielles et agricoles, et elles interviennent pour une part considérable du crédit à la consommation accordé et pour une part importante des prêts hypothécaires pour l'habitation. Bon nombre de prêts ont une échéance relativement courte, mais les banques accordent aussi des prêts à assez long terme aux entreprises et aux agriculteurs, et elles effectuent des placements hypothécaires sur des immeubles non résidentiels. En vertu de la nouvelle Loi sur les banques, celles-ci peuvent se livrer à certaines opérations de crédit-bail et d'affacturage par l'entremise de leurs filiales. Les banques effectuent également des opérations de change, reçoivent et délivrent des billets de banque, louent des coffrets de sûreté et dispensent divers autres services.

Un technicien vérifie un échantillon au hasard parmi les pièces de monnaie nouvellement fabriquées à la Monnaie royale canadienne de Winnipeg.

Autres institutions financières

Outre les banques à charte, il existe toute une gamme d'institutions financières qui répondent aux différents besoins de la société. Ces institutions ont connu un essor parti-

La Bourse de Toronto.

culièrement rapide au cours des deux ou trois dernières décennies, en raison surtout de l'expansion de l'économie canadienne et de la complexité croissante des marchés financiers. Les institutions sont de différents types et elles sont relativement spécialisées, mais elles se livrent néanmoins une vive concurrence. Parmi les plus importantes institutions de dépôts non bancaires figurent les sociétés de fiducie et de prêts hypothécaires, les coopératives de crédit, les caisses populaires et les banques d'épargne du Québec. A mentionner aussi les sociétés de financement des ventes et de crédit à la consommation, les compagnies d'assurance-vie et différents types de sociétés de placements. Les agents de change et les courtiers en valeurs mobilières jouent également un rôle majeur sur les marchés financiers. Un certain nombre d'institutions, dont certains organismes gouvernementaux, se spécialisent dans les prêts à moyen et à long terme aux petites entreprises, aux agriculteurs et aux exportateurs, ou dans certains types de prêts comme le crédit-bail.

Au Canada, il existe actuellement environ 120 sociétés de fiducie et de prêts hypothécaires, et la plupart possèdent un réseau de succursales. Elles font concurrence aux banques à charte pour ce qui concerne les dépôts, surtout par la vente de débentures à terme fixe et de certificats de placement, et elles sont les principaux prêteurs sur le marché hypothécaire, une forte proportion de leurs avoirs étant sous forme d'hypothèques. Outre leur activité en matière de dépôts, les sociétés de fiducie sont les seules entreprises à pouvoir offrir des services fiduciaires. Sous ce rapport, elles peuvent agir, par exemple, à titre d'exécuteurs, d'administrateurs ou de dépositaires de fiducies de tous genres. Elles peuvent également faire fonction d'agents pour des émissions d'actions et d'obligations, d'agents et gérants immobiliers, d'administrateurs de placements, de tuteurs, et d'administrateurs de régimes de pensions. Les sociétés de fiducie et de prêts hypothécaires, qui sont autorisées et supervisées par le Département fédéral des assurances ou par les autorités provinciales, détenaient à la fin d'octobre 1985 un actif évalué à $115.6 milliards.

Les coopératives de crédit et les caisses populaires, dont l'actif totalisait $42.9 milliards à la fin du deuxième trimestre de 1985, constituent elles aussi d'importants rouages du système financier. Elles reposent pour la plupart sur un lien commun entre les sociétaires, l'emploi par exemple, ou sont organisées sur une base communautaire; elles diffèrent des autres institutions financières par leur régime coopératif et leur caractère local. Elles vendent des parts aux sociétaires, mais leurs fonds proviennent en majeure partie des dépôts de ces derniers, et leurs avoirs sont surtout sous forme de prêts hypothécaires et de prêts personnels consentis aux membres. Les coopératives de crédit sont régies par des lois provinciales, et elles appartiennent presque toutes à une centrale qui exerce son activité dans la province. Ces coopératives de crédit centrales appartiennent à l'une ou à l'autre des deux centrales nationales.

Assurances

A la fin de 1983, les Canadiens détenaient des assurances sur la vie d'une valeur de plus de $621 milliards, la valeur moyenne par ménage étant de $68,300.

Le secteur canadien de l'assurance-vie groupe environ 260 compagnies et sociétés de secours mutuels, dont plus de 70 % détiennent une charte fédérale. Ce dernier groupe absorbe plus de 92 % du marché total de l'assurance-vie, et possède un actif au Canada supérieur à $60 milliards. En outre, la plupart de ces compagnies vendent des polices d'assurance accident et maladie qui couvrent les frais découlant d'une maladie et dédommagent les assurés des pertes de salaires durant la maladie.

Quelque 320 compagnies, dont 80 % environ détiennent une charte fédérale, vendent de l'assurance biens, automobile, responsabilité civile et risques divers. Parmi ces dernières, les compagnies à charte fédérale possèdent un actif au Canada de plus de $13 milliards.

Les édifices du Parlement à Ottawa (Ont.)

Administration publique

Les administrations publiques jouent un rôle extrêmement important dans notre société et dans notre économie, par les lois qu'elles adoptent et qu'elles appliquent et par les études et les échanges qui façonnent notre avenir économique et social. Elles constituent en outre d'importants employeurs, acheteurs de biens, fournisseurs de services d'éducation, de santé, de bien-être et autres, et redistributeurs de la richesse. A la fin de 1984, les trois paliers d'administration publique, abstraction faite des établissements éducatifs et sanitaires et des entreprises publiques, employaient plus de 1.15 million de Canadiens, dont 447,000 dans les ministères et organismes fédéraux, 415,000 dans leurs homologues provinciaux et 291,000 dans les administrations locales. Cette même année, les recettes des trois paliers d'administration provenant des impôts et des placements représentaient 41 % du produit national brut (PNB), leurs dépenses au titre des biens et services équivalaient à 22 % de la dépense nationale brute, et leur déficit collectif s'élevait à $26.7 milliards ou 6 % du PNB.

Administration fédérale

Les recettes générales brutes de l'administration fédérale pour l'année financière 1983-84 ont totalisé $76.7 milliards ou $3,053 par personne, soit une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente; les dépenses générales brutes, pour leur part, ont grimpé de 10 % pour atteindre $102.0 milliards ou $4,059 par personne. Par conséquent, le déficit d'exploitation pour l'année financière 1983-84 s'est accru de 28 % pour se fixer à $25.3 milliards; il avait plus que triplé en 1982-83. Le déficit d'exploitation par habitant s'est

élevé à $1,005 en 1983-84, soit plus de trois fois le montant enregistré au début de la décennie (1979-80).

Selon les Comptes publics du Canada, à la fin de l'année financière 1983-84 le passif de l'administration fédérale dépassait l'actif de $157.0 milliards. Ce chiffre représentait une augmentation de 31 % par rapport à l'année précédente et de 129 % par rapport au 31 mars 1980. La dette fédérale nette par habitant s'élevait à $6,049, soit 2.1 fois le montant enregistré à la fin de l'année financière 1979-80. L'intérêt sur la dette publique se chiffrait à $18.1 milliards ou $720 par personne, soit deux fois le montant de $355 par personne observé au début de la décennie.

Recettes. Plus de la moitié des recettes générales brutes de l'administration fédérale pour 1983-84 provenaient des impôts directs sur les particuliers, 22 % des impôts indirects, 14 % des impôts directs sur les entreprises, et le reste des revenus de placements et autres sources.

A 49 % des recettes totales, les impôts sur le revenu constituaient la principale source de recettes générales brutes de l'administration fédérale. Les recettes provenant des impôts sur le revenu des particuliers ont augmenté plus rapidement que l'ensemble des recettes générales brutes sur la période observée et se sont élevées à $1,166 par habitant en 1983-84. Les recettes provenant des impôts sur le revenu des sociétés ont en fait diminué en 1982-83, et leur niveau de 1983-84 n'était que légèrement supérieur à celui enregistré cinq ans auparavant.

Les taxes à la consommation, qui constituent la deuxième grande source de recettes fédérales, sont intervenues pour une proportion moins élevée qu'en 1979-80. Les recettes attribuables à cette source ont baissé de 6 % en 1982-83. Les plus fortes augmentations provenaient des taxes sur les boissons alcooliques et le tabac.

Les recettes provenant des cotisations à l'assurance-maladie et à l'assurance sociale ont augmenté plus de deux fois plus rapidement que les recettes générales brutes, et leur part du total a progressé, en raison surtout de la hausse de 162 % des cotisations au régime d'assurance-chômage; les recettes provenant des cotisations au régime de pensions universel se sont accrues de 57 %.

Dépenses. Près de la moitié (46 %) des dépenses générales brutes totales de l'administration fédérale en 1983-84 ont porté sur les paiements de transfert aux personnes, notamment les paiements pour les services sociaux (30 % des dépenses totales) et les paiements pour le service de la dette (12 % des dépenses totales). Les autres éléments importants de dépense ont été les achats de biens et services (25 %), les transferts à d'autres paliers d'administration publique (18 %), et les transferts aux entreprises (7 %).

Les paiements au titre des services sociaux ont presque doublé entre les années financières 1979-80 et 1983-84, en raison surtout du niveau 2.5 fois plus élevé des paiements d'assurance-chômage (augmentation de 79 % pour la seule année 1982-83) qui, en 1983-84, représentaient 10 % des dépenses totales. Les paiements de sécurité de la vieillesse, qui ont grimpé de 65 %, figuraient également pour 10 % des dépenses totales. Les paiements aux termes du Régime de pensions du Canada étaient 2.3 fois plus élevés que cinq ans auparavant, et les paiements d'assistance sociale ont doublé. Les paiements d'allocations familiales ont affiché une progression relativement faible durant la même période. Les paiements au titre des services sociaux se sont élevés à $1,407 par personne en 1983-84, dont $414 par personne pour la sécurité de la vieillesse et $403 pour l'assurance-chômage.

Le deuxième élément important de dépense publique est constitué par les paiements sur la dette, surtout sous forme d'intérêts. Les particuliers et les institutions non commerciales ont reçu 97 % des $13.1 milliards versés. Les paiements d'intérêts sur la dette fédérale en 1983-84 équivalaient à plus de 16 % des recettes générales brutes totales et à plus de 12 % des dépenses générales brutes totales. Si l'on considère la valeur par habitant, établie à $521, cet élément de dépense a été le plus considérable.

Tous les autres éléments principaux de dépense de l'administration fédérale ont progressé moins rapidement que la dépense totale au cours des cinq dernières années, réduisant

Finances publiques fédérales

(année financière terminée le 31 mars 1984)

Source ou fonction	Montant	Part du total	Variation par rapport à 1979-80	Part en 1979-80
	$ millions	*%*	*%*	*%*
RECETTES PAR SOURCE				
Impôts sur le revenu				
Des particuliers	29,290	38.2	63.3	36.0
Des sociétés	7,286	9.5	4.8	13.9
Paiements aux non-résidents	909	1.2	15.5	1.6
Total partiel	*37,485*	*48.9*	*50.0*	*51.5*
Taxes à la consommation				
Taxes générales de vente	6,660	8.7	41.8	9.5
Taxes sur le tabac et les boissons alcooliques	1,970	2.6	51.3	2.7
Droits de douane	3,380	4.4	12.7	6.0
Taxes sur les carburants et autres	727	0.9	13.9	1.3
Total partiel	*12,737*	*16.6*	*32.2*	*19.4*
Cotisations aux régimes d'assurance-maladie et d'assurance sociale	10,942	14.2	114.5	10.2
Taxes diverses	5,821	7.6	273.6	3.1
Recettes tirées des ressources naturelles	200	0.3	455.6	0.1
Privilèges, licences et permis	102	0.1	61.9	0.1
Ventes de biens et services	2,265	3.0	−25.5	6.1
Revenus de placements	5,394	7.0	47.5	7.3
Autres recettes de sources propres	1,770	2.3	69.0	2.1
Recettes générales brutes	*76,715*	*100.0*	*54.0*	*100.0*
DÉPENSES PAR FONCTION				
Services généraux	4,883	4.8	67.9	5.1
Protection des personnes et des biens	9,866	9.7	74.9	9.9
Transports et communications	3,190	3.1	−2.7	5.7
Santé	6,197	6.1	47.5	7.3
Services sociaux				
Sécurité sociale	14,109	13.8	77.1	13.9
Régimes concernant la population active	10,173	9.9	145.7	7.2
Bien-être social	5,246	5.2	104.0	4.5
Allocations familiales	2,327	2.3	34.8	3.0
Prestations aux anciens combattants	1,370	1.3	48.6	1.6
Crédits et dégrèvements d'impôt	2,117	2.1	117.6	1.7
Total partiel	*35,342*	*34.6*	*93.1*	*31.9*
Éducation	3,565	3.5	49.5	4.2
Conservation des ressources et développement industriel	8,751	8.6	66.4	9.2
Autres dépenses	7,308	7.2	66.6	7.7
Transferts de nature générale à d'autres paliers d'administration publique	6,560	6.4	60.7	7.1
Transferts aux entreprises propres	3,206	3.1	231.5	1.7
Service de la dette	13,101	12.9	122.9	10.3
Dépenses générales brutes	*101,968*	*100.0*	*78.0*	*100.0*

par le fait même leur part de l'ensemble des dépenses. La protection des personnes et des biens s'est élevée à $393 par personne en 1983-84. Près des deux tiers de la hausse des dépenses au chapitre de la santé et la moitié de l'augmentation du coût de l'enseignement se sont produits en 1983-84, année où les dépenses par habitant ont totalisé $247 pour la santé et $142 pour l'éducation.

La part consacrée à la conservation des ressources et au développement industriel est tombée au-dessous de 9 % en 1983-84, en raison surtout de la baisse de 10 % des dépenses effectives cette même année; elle avait été supérieure à 10 % les trois années précédentes.

Administrations provinciales

Les administrations provinciales ont réalisé durant l'année financière 1982-83 des recettes générales brutes d'une valeur totale de $78.7 milliards, soit 9 % de plus que l'année précédente; les dépenses générales brutes ont augmenté de 16 % pour atteindre $85.4 milliards. Le déficit d'exploitation a grimpé à $6.7 milliards pour l'année financière 1982-83, comparativement à un déficit de $400 millions l'année précédente et à des excédents pour chacune des quatre années antérieures, d'une valeur notamment de $1 milliard en 1978-79 et de plus de $1 milliard l'année suivante. Le montant du déficit d'exploitation par habitant s'est établi à $272, contre $16 par personne en 1981-82; de 1978-79 à 1980-81, il y avait eu des excédents de $43, $44 et $19 respectivement. La transformation d'un excédent net en un déficit net au cours des cinq dernières années s'explique par un taux plus élevé d'augmentation des dépenses que des recettes. Si l'on considère la valeur par habitant, les recettes ont progressé de 51 % pour atteindre $3,183 en 1982-83, tandis que les dépenses ont grimpé de 68 % pour se fixer à $3,455.

A la fin de l'année financière 1982-83, le passif des administrations publiques provinciales dépassait leur actif de $4.1 milliards; l'année précédente, l'actif avait dépassé le passif de $3.3 milliards. Durant l'année financière qui a suivi, le passif a augmenté de 19 %, et l'actif de 8 % seulement.

Recettes. Il existe quatre principales catégories de recettes pour les administrations publiques provinciales: 31 % du total provient des impôts directs sur les particuliers, tandis que les impôts indirects, les transferts d'autres paliers d'administration et les revenus de placements interviennent chacun pour 20 %.

Comme dans le cas de l'administration fédérale, les administrations provinciales réalisent la plus grande portion (27 % en 1982-83) de leurs recettes sous forme d'impôts sur le revenu. La proportion représentée par cette source a été la même qu'en 1978-79, mais sa composition a changé: les recettes provenant des impôts sur le revenu des particuliers ont augmenté plus rapidement que les recettes totales au cours de la période, et leur part des recettes totales s'est accrue. Les recettes attribuables aux impôts sur le revenu des sociétés ont diminué de 36 % en 1982-83, pour tomber à un niveau de 8 % inférieur à celui de 1978-79; par conséquent, la part de ces recettes a régressé.

Les transferts provenant d'autres paliers d'administration constituaient la deuxième grande source de recettes provinciales à la fin de l'année financière 1982-83. Les transferts de nature générale provenant de l'administration fédérale ont presque doublé, tandis que les sommes attribuées par l'administration fédérale aux provinces pour des fins spécifiques n'ont enregistré qu'une augmentation de moitié inférieure à celle des recettes totales.

Les taxes à la consommation, qui font partie des impôts indirects, sont devenues une source de recettes provinciales relativement plus considérable durant la période. Les recettes attribuables à chaque élément important des taxes à la consommation ont augmenté plus rapidement que les recettes totales durant la période de cinq ans; les plus fortes augmentations ont été enregistrées pour les taxes sur le carburant et les taxes sur l'alcool et le tabac. L'accroissement des recettes provenant des taxes générales de vente, le principal élément de cette catégorie, a été également considérable.

St. John's (T.-N.)

Les revenus de placements ont accusé la plus forte augmentation parmi toutes les sources de recettes durant la période de cinq ans. D'une valeur de $3.2 milliards, les recettes attribuables aux placements dans des entreprises publiques ont augmenté de 60 %, et elles figuraient pour un tiers de tous les revenus de placements. Les sociétés des alcools ont fourni $1.7 milliard en 1982-83.

La part des recettes totales représentée par les cotisations à l'assurance-maladie et à l'assurance sociale a progressé légèrement; les primes d'assurance-maladie et les taxes ont totalisé $3.1 milliards, soit 84 % de plus qu'en 1978-79 et la plus forte augmentation dans ce groupe. Les recettes attribuables aux ressources naturelles ont accusé la plus faible progression; celles attribuables au pétrole et au gaz naturel ont augmenté de 30 %, mais celles attribuables à l'exploitation forestière et minière ont diminué par rapport à 1978-79.

Dépenses. Les achats de biens et services, y compris les transferts aux hôpitaux publics, représentaient plus de 48 % des dépenses générales brutes totales en 1982-83, soit une baisse de deux points de pourcentage par rapport à 1978-79. Les transferts aux particuliers figuraient pour 29 %, soit une hausse de près de trois points. Les transferts à d'autres paliers d'administration (18 %) et les transferts aux entreprises (4 %) constituaient d'autres éléments de dépense importants.

Finances publiques provinciales

(année financière terminée le 31 mars 1983)

Source ou fonction	Montant	Part du total	Variation par rapport à 1978-79	Part en 1978-79
	$ millions	*%*	*%*	*%*
RECETTES PAR SOURCE				
Impôts sur le revenu				
Des particuliers	18,952	24.1	72.7	22.1
Des sociétés	2,348	3.0	−7.7	5.1
Total partiel	*21,300*	*27.1*	*57.6*	*27.3*
Taxes à la consommation				
Taxes générales de vente	7,734	9.8	71.5	9.1
Taxes sur les carburants	3,008	3.8	82.9	3.3
Taxes sur le tabac et les boissons alcooliques	1,170	1.5	77.8	1.3
Autres	515	0.7	55.3	0.7
Total partiel	*12,428*	*15.8*	*74.0*	*14.4*
Cotisations aux régimes d'assurance-maladie et d'assurance sociale	6,490	8.2	66.2	7.9
Taxes diverses, y compris les impôts fonciers	1,729	2.2	75.6	2.0
Recettes tirées des ressources naturelles	6,763	8.6	24.2	11.0
Privilèges, licences et permis	1,837	2.3	31.2	2.8
Ventes de biens et services	1,773	2.3	43.2	2.5
Revenus de placements	9,488	12.1	102.5	9.5
Autres recettes de sources propres	1,122	1.4	63.2	1.4
Transferts				
De nature générale	6,080	7.7	94.1	6.3
De nature spécifique	9,679	12.3	30.3	15.0
Total partiel	*15,759*	*20.0*	*49.2*	*21.3*
Recettes générales brutes	*78,689*	*100.0*	*58.7*	*100.0*
DÉPENSES PAR FONCTION				
Services généraux	4,791	5.6	54.1	6.4
Protection des personnes et des biens	2,629	3.1	65.0	3.3
Transports et communications	6,091	7.1	67.4	7.5
Santé	20,996	24.6	80.9	23.9
Services sociaux				
Régimes de pensions	1,158	1.4	116.8	1.1
Régimes concernant la population active	2,265	2.7	122.7	2.1
Bien-être social et allocations familiales	7,687	9.0	73.4	9.1
Crédits et dégrèvements d'impôt et autres	2,179	2.6	98.5	2.3
Total partiel	*13,290*	*15.6*	*87.7*	*14.6*
Éducation	17,178	20.1	58.2	22.4
Conservation des ressources et développement industriel	5,977	7.0	116.6	5.7
Autres dépenses	4,256	5.0	62.6	5.4
Transferts de nature générale aux administrations locales	1,631	1.9	18.0	2.8
Transferts aux entreprises propres	861	1.0	101.9	0.9
Service de la dette	7,709	9.0	121.7	7.2
Dépenses générales brutes	*85,407*	*100.0*	*75.9*	*100.0*

Le parlement à Regina (Sask.)

Près du quart des sommes dépensées par les administrations provinciales en 1982-83 a été affecté aux soins de santé. Les dépenses pour les soins hospitaliers ont accusé la plus faible augmentation dans cette catégorie, et elles représentaient 62 % des dépenses totales pour soins de santé; les soins médicaux, qui figuraient pour 31 % du coût total des soins de santé, ont affiché la plus forte hausse.

Les dépenses au chapitre de l'éducation intervenaient pour le cinquième de l'ensemble des dépenses provinciales. La plus grande proportion des sommes consacrées à l'éducation, 62 %, a été dépensée aux niveaux de l'enseignement primaire et secondaire. Le reste a été affecté en majeure partie à l'enseignement postsecondaire.

Les prestations de sécurité sociale figuraient pour 16 % des dépenses totales. Cette fonction a enregistré la plus forte augmentation des dépenses parmi les fonctions principales. Les plus faibles hausses ont porté sur les allocations familiales et les prestations d'assistance sociale, qui ont absorbé la plus grande proportion des fonds affectés à la sécurité sociale; les dépenses au titre des régimes de pensions et des régimes concernant la population active, entre autres les régimes d'assurance-chômage et d'indemnisation des accidentés du travail, ont été dans les deux cas 2.2 fois plus élevées qu'en 1978-79.

L'hôtel de ville de Toronto (Ont.).

Parmi les autres responsabilités financières importantes figurent le service de la dette, où les paiements s'effectuent surtout sous forme d'intérêts, la prestation de services de transport et de communication, et l'encouragement de la conservation des ressources et du développement industriel. Les paiements au titre du service de la dette ont affiché l'une des plus fortes augmentations au cours des cinq dernières années. Les dépenses pour la conservation des ressources et le développement industriel relativement au pétrole et au gaz ont été 3.2 fois plus élevées, et celles affectées à l'agriculture, 2.2 fois plus élevées. Dans le domaine des transports et communications, les dépenses destinées à fournir des services de transport public ont triplé durant la période, et leur part de cette fonction a doublé pour se fixer à 20 %; par contre, les dépenses de voirie ont augmenté de moins de 50 %.

Administrations locales

Le troisième palier d'administration publique au Canada, les administrations locales, comprend les municipalités, les conseils scolaires, les comités mixtes et les commissions municipales spécialisées.

En 1982, les recettes générales brutes des administrations locales ont totalisé $34.6 milliards, soit 9 % de plus qu'en 1981; leurs dépenses générales brutes ont augmenté de 11 % pour s'établir à $35.4 milliards. Le déficit d'exploitation, évalué à $761 millions, s'est accru de 21 % par rapport à l'année précédente, mais il demeurait de 51 % inférieur à celui de 1978. Durant la période de cinq ans, les recettes par habitant ont progressé de 53 % pour se fixer à $1,406, tandis que les dépenses ont augmenté de 46 % pour se situer à $1,437.

Le passif des administrations locales au 31 décembre 1982 était de $16.8 milliards supérieur à l'actif, soit une augmentation de 4 % par rapport à 1981 et de 15 % par rapport à 1978. La dette obligataire à cette date se chiffrait à $22.8 milliards, soit 11 % de plus qu'en 1981 et 28 % de plus qu'en 1978.

Recettes. Près de 48 % des recettes totales des administrations locales en 1982 provenaient des paiements de transfert des administrations provinciales. Les impôts indirects (36 %) et les ventes de biens et services (10 %) constituaient les deux autres sources importantes.

La portion des recettes des administrations locales attribuable aux paiements de transfert a peu varié sur les cinq années de 1978 à 1982, mais sa composition s'est sensiblement modifiée. La valeur des paiements de nature générale a baissé, de même que leur part, tandis que la valeur des paiements de nature spécifique de même que leur part des recettes totales ont augmenté. Les paiements au chapitre de l'éducation se sont accrus de 71 % durant la période et, en 1982, ils représentaient 68 % des paiements de nature spécifique. La valeur des transferts au titre des soins de santé a augmenté de 56 % sur la période de cinq ans, et cet élément figurait pour 10 % des paiements de nature spécifique.

Les impôts fonciers, l'autre source importante de recettes des administrations locales, n'ont accusé que de faibles augmentations, tandis que les autres sources de recettes fiscales, notamment les impôts fonciers particuliers et les taxes d'affaires, ont connu une croissance supérieure à la moyenne.

Dépenses. Les dépenses pour l'enseignement primaire et secondaire, qui constituent de loin l'élément de dépense le plus important des administrations locales, avec une part de 41 %, n'ont pas augmenté aussi rapidement que les dépenses totales en 1982.

L'hôtel de ville de Victoria (C.-B.)

Les dépenses au titre des transports et communications, le deuxième élément en importance, ont également augmenté un peu moins rapidement que les dépenses totales. Environ 80 % des sommes consacrées aux transports et communications ont servi à la construction et à l'entretien du réseau routier.

La protection des personnes et des biens a supplanté l'environnement au troisième rang parmi les principaux éléments de dépense en 1982. La police, qui figurait pour près de 5 % des dépenses publiques locales, et la lutte contre les incendies, pour près de 3 %, ont dominé dans cette catégorie.

Les dépenses relatives à l'environnement effectuées par les administrations locales ont accusé la plus faible augmentation pour une fonction principale. Les dépenses consacrées à l'épuration de l'eau et à l'approvisionnement en eau, et à la canalisation et l'épuration des eaux-vannes, qui représentaient 81 % des dépenses relatives à l'environnement, ont accusé dans chaque cas des augmentations de 32 % seulement durant la période de cinq ans.

Finances publiques locales

(année financière terminée le 31 décembre 1982)

Source ou fonction	Montant	Part du total	Variation par rapport à 1978	Part en 1978
	$ millions	*%*	*%*	*%*
RECETTES PAR SOURCE				
Impôts				
Impôts fonciers généraux	9,750	28.1	40.4	32.2
Impôts fonciers particuliers	595	1.7	94.7	1.4
Taxes d'affaires	1,260	3.6	69.6	3.5
Subventions tenant lieu d'impôts	835	2.4	86.6	2.1
Autres impôts fonciers, connexes et divers	358	1.0	127.4	0.7
Total partiel	*12,797*	*36.9*	*48.9*	*39.9*
Privilèges, licences et permis	161	0.5	13.2	0.7
Ventes de biens et services	3,354	9.7	85.0	8.4
Revenus de placements	1,155	3.3	200.1	1.8
Autres recettes de sources propres	868	2.5	165.2	1.5
Transferts				
De nature générale	1,252	3.6	−5.7	6.2
De nature spécifique	15,051	43.5	67.9	41.6
Total partiel	*16,303*	*47.1*	*58.4*	*47.7*
Recettes générales brutes	*34,639*	*100.0*	*60.7*	*100.0*
DÉPENSES PAR FONCTION				
Services généraux	1,983	5.6	85.8	4.6
Protection des personnes et des biens	2,845	8.0	63.7	7.5
Transports et communications	3,895	11.0	45.1	11.6
Santé	1,969	5.6	74.3	4.9
Services sociaux	1,108	3.1	62.7	2.9
Éducation	14,556	41.1	49.7	42.0
Conservation des ressources et développement industriel	396	1.1	107.0	0.8
Environnement	2,664	7.5	33.6	8.6
Loisirs et culture	2,135	6.0	55.3	5.9
Autres dépenses	778	2.2	18.5	2.8
Transferts aux entreprises propres	541	1.5	141.0	7.2
Service de la dette	2,529	7.1	52.1	1.0
Dépenses générales brutes	*35,400*	*100.0*	*53.1*	*100.0*

Holland (Man.)

Secteurs producteurs de biens

Agriculture

Revenus, dépenses et investissements agricoles

L'exploitation agricole joue un rôle important dans l'économie canadienne, particulièrement dans les Prairies où la moitié environ du revenu agricole net total du Canada est réalisée. En 1984, le revenu agricole net total était légèrement inférieur à $3.2 milliards, soit une augmentation de 19 % par rapport à 1983 mais une baisse de 31 % par rapport au revenu net record enregistré en 1981. Cette chute traduit la dégradation de l'économie agricole en 1982 et 1983.

Les recettes en espèces provenant des cultures se sont élevées à plus de $9.7 milliards en 1984, soit environ 48 % du total des recettes agricoles. Le blé est nettement la culture qui représente la plus grande valeur économique au Canada; en effet, le montant total des recettes en espèces attribuées à cette céréale et des versements de l'Office de commercialisation du blé s'est établi à $4.2 milliards en 1984. Les recettes en espèces provenant des produits du bétail se sont elles aussi chiffrées à $9.7 milliards. L'amortissement, le coût des machines, le coût des provendes et les frais d'intérêt sont les plus importantes catégories de dépenses pour l'agriculture canadienne. En 1984, le montant total des frais d'exploitation et d'amortissement était légèrement supérieur à $16.2 milliards.

Avec le temps le nombre de fermes au Canada a diminué, mais le taux de diminution s'est ralenti ces dernières années. La taille accrue des fermes, la mécanisation et l'inflation ont porté la valeur totale des immobilisations agricoles de $24 milliards en 1970 à $121 milliards en 1984, en dollars courants. L'investissement dans les terrains et les bâtiments représente 78 % du total, dans l'équipement 14 %, et dans le bétail et la volaille 8 %. La dette en cours des fermes totalisait $21.3 milliards à la fin de 1983. Les principaux prêteurs étaient les banques à charte (41 %) et les organismes fédéraux (22 %).

Les administrations publiques tant fédérale que provinciales soutiennent l'agriculture par l'entremise d'un certain nombre de programmes gérés soit directement par Agriculture Canada, soit par divers organismes. Les deux échelons d'administration offrent des prêts aux agriculteurs individuels et aux coopératives agricoles. Ils gèrent également des pro-

Exploitation agricole aux îles du Québec

Ferme laitière près de Dalhousie (I.-P.-É.)

grammes qui aident les agriculteurs par le soutien des prix de certains produits agricoles et la garantie de quantités suffisantes de différents biens et de recettes agricoles convenables par l'intermédiaire d'organismes de commercialisation qui contrôlent les prix et approuvent les formules relatives au coût de production. Certains organismes aident également les entreprises agricoles et alimentaires du Canada dans leurs efforts en vue d'accroître la demande extérieure de produits alimentaires et de services canadiens.

Les administrations publiques participent également à la recherche agricole et alimentaire. Agriculture Canada emploie quelque 900 scientifiques qui effectuent plus de 50 % de cette recherche. Celle-ci se poursuit dans les domaines traditionnels de la culture, de la production animale et de la protection, mais elle ajoute à son champ la biotechnologie, le conditionnement des aliments, l'utilisation de l'énergie, la réduction de l'érosion des sols et de la perte de matières organiques, la protection de l'environnement et la perte d'excellentes terres agricoles au profit d'autres usages. Par le moyen de la recherche, de modèles d'expérimentation, de mesures législatives et de programmes éducatifs et autres, on s'efforce d'assurer une meilleure planification de la gestion agricole et de formuler des programmes et des politiques visant à résoudre les problèmes économiques.

1. Production et superficie des grandes cultures du Canada, 1981-84

Détail	Production				Superficie
	1981	1982	1983	1984	1984
	(milliers de t)				*milliers de ha*
Blé d'hiver	1 018.0	1 552.0	1 190.0	1 260.0	469.0
Blé de printemps	20 682.4	23 117.2	22 750.1	17 829.4	10 989.0
Blé durum	2 819.0	3 121.0	2 648.0	2 110.0	1 700.0
Ensemble du blé	24 519.4	27 790.2	26 588.1	21 199.4	13 158.0
Avoine grain	3 569.5	3 683.9	2 773.1	2 669.9	1 406.3
Orge grain	13 384.2	14 073.6	10 296.0	10 251.9	4 546.2
Ensemble du seigle	963.9	913.1	827.5	663.8	369.9
Maïs grain	6 213.8	6 512.9	5 932.8	7 023.5	1 191.7
Graine de lin	477.0	734.0	446.5	676.0	704.4
Canola/colza	1 794.1	2 246.0	2 632.3	3 245.9	2 990.3
Soya	631.0	857.0	721.6	934.0	417.6
Graine de moutarde	82.5	80.3	83.7	100.6	125.5
Graine de tournesol	174.8	94.1	52.2	81.6	74.8
Foin cultivé	24 499.3	24 355.0	24 863.7	25 660.6	5 366.2
Maïs fourrager	13 969.5	11 248.0	9 908.0	10 618.8	355.6

Grandes cultures

Les céréales, les fourrages et les oléagineux sont les principales grandes cultures pratiquées au Canada; elles couvrent en effet 75 % de la superficie totale cultivée. Chaque année, des millions de tonnes de produits récoltés sont transformées au pays même par l'industrie du conditionnement des aliments, servent à nourrir les animaux ou sont exportées. Les céréales et les oléagineux représentent habituellement les trois quarts environ de la valeur de toutes les exportations de produits agricoles et constituent une importante source de devises.

Pour ce qui concerne l'emblavure de même que le volume et la valeur à la production comme à l'exportation, le blé domine. Le blé de printemps est cultivé dans toutes les régions agricoles des provinces des Prairies, surtout en Saskatchewan où il assure 65 % des recettes monétaires agricoles de la province. En 1984, 21.2 millions de tonnes de blé ont été récoltées, et 21 millions ont été exportées.

La production de céréales fourragères, notamment d'avoine et d'orge dans les Prairies et de maïs grain en Ontario, est essentielle à l'industrie de l'élevage canadienne. Pendant la campagne agricole terminée le 31 juillet 1984, plus de 15 millions de tonnes d'avoine, d'orge et de maïs grain ont servi à l'alimentation du bétail. Les agriculteurs des Prairies produisent normalement plus de 85 % de la récolte nationale d'avoine et d'orge, tandis que ceux de l'Ontario fournissent environ 75 % de la récolte totale de maïs. La production de maïs grain s'est nettement accrue ces dernières années.

Les principaux oléagineux — le colza de type canola, le lin, le soya et la graine de tournesol — forment un grand groupe de denrées. La production de canola, de lin et de graine de tournesol se concentre dans les Prairies, tandis que le soya est cultivé sur-

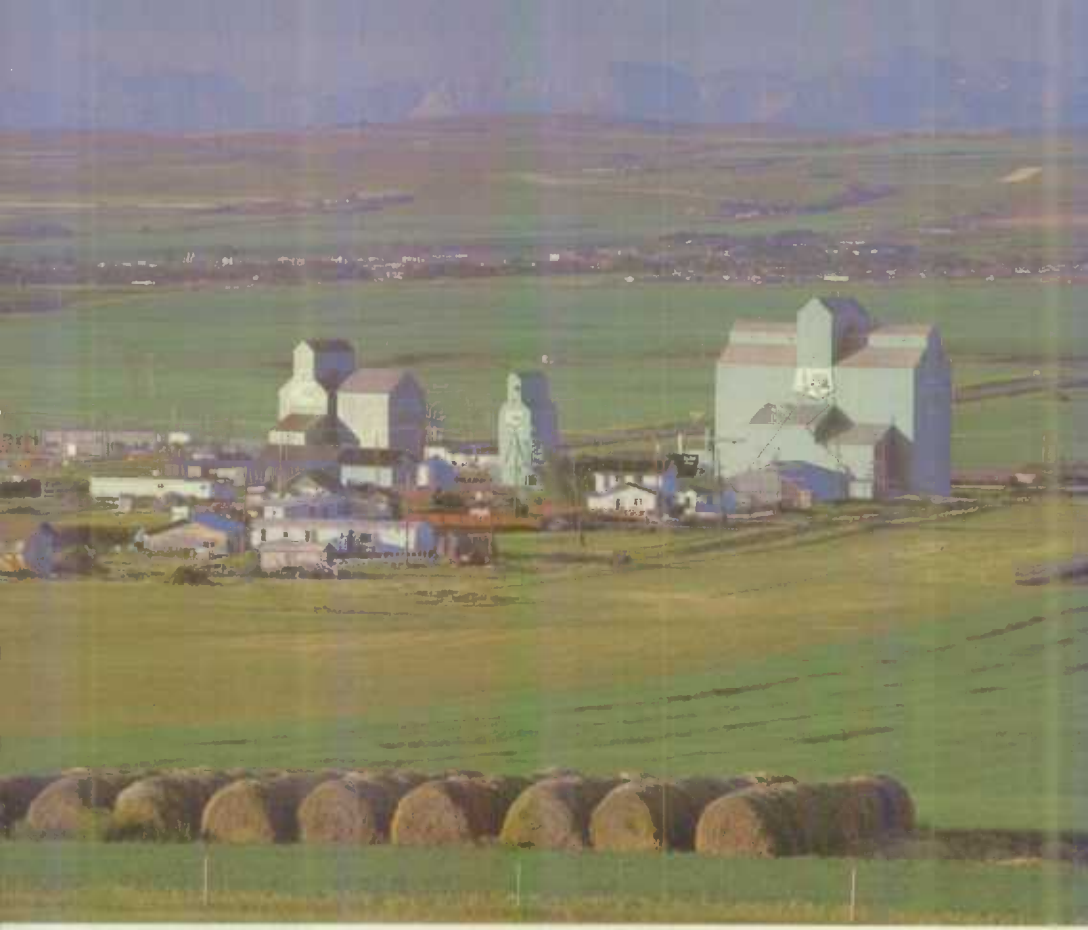

Pincher (Alb.) - Céréales, fourrages et oléagineux sont les grandes cultures principales au Canada; elles couvrent environ 75% de l'ensemble des terres agricoles.

tout dans le sud de l'Ontario. Environ 45 % de la récolte de canola et 50 % de la récolte de lin sont destinés aux marchés étrangers. Au pays, les oléagineux servent à produire des huiles végétales pour la consommation humaine et industrielle, et des tourteaux forts en protéines pour l'alimentation du bétail. La demande globale de canola a beaucoup augmenté ces cinq dernières années. Le canola, qui est une nouvelle variété de colza, a été développé récemment, et il possède d'excellentes propriétés tant pour la consommation humaine que pour la consommation animale. Il représente actuellement une très grande proportion de la récolte de colza.

En dehors des Prairies, l'importance des élevages amène les agriculteurs à consacrer une plus grande proportion des sols arables aux fourrages, particulièrement au maïs et au foin. En 1984, la production de maïs fourrager en Ontario et au Québec s'est élevée à environ 6.5 millions et 3.0 millions de tonnes respectivement. Ces deux provinces produisent également une grande proportion du foin cultivé.

La superficie consacrée à la culture du tabac est relativement faible, mais elle produit néanmoins de fortes recettes monétaires ($360 millions en 1984); environ 90 % de la production est concentrée dans le sud-ouest de l'Ontario.

La récolte de la canche dans le nord du Nouveau-Brunswick.

Horticulture

Plus de 30 variétés de fruits et légumes sont cultivées dans diverses régions du Canada, à l'intention des marchés national et extérieur. Les recettes monétaires agricoles du Canada pour les fruits et légumes se sont élevées à plus de $792 millions en 1984. La pomme est le principal fruit qui est entreposé pour l'hiver — la McIntosh et la Delicious sont des variétés renommées qui figurent pour plus de la moitié de la production totale. Il existe des pommeraies commerciales en Colombie-Britannique et dans la majeure partie du Centre et de l'Est du Canada. Poires, pêches, cerises, prunes et raisins sont cultivés principalement dans la région de Niagara située dans le sud de l'Ontario et dans la vallée de l'Okanagan en Colombie-Britannique. Fraises, framboises et bleuets sont produits dans les provinces Maritimes, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique.

La pomme de terre donne lieu à une proportion importante des recettes agricoles dans certaines régions du pays; le gros de la production est concentré dans les provinces Maritimes. En 1984, 2.7 millions de tonnes de pommes de terre ont été produites au Canada.

Les champignons sont cultivés dans des champignonnières qui, tout comme les serres, ont une température contrôlée, mais sans lumière. Cette industrie a pris de l'expansion ces dernières années en réponse à une demande croissante, et en 1984 la production a dépassé 41 millions de kilogrammes; les ventes à la ferme se sont élevées aux environs de $112 millions.

La culture de serre au Canada représente les producteurs de fleurs et de plantes et les producteurs de légumes de serre. En 1983, 1,592 serres ont déclaré des ventes à la production de $271 millions, dont 85 % provenaient des ventes de plantes et 15 % des ventes de légumes. Parmi les produits de serre recherchés figurent tomates, concombres, plants à repiquer, fleurs coupées (roses, chrysanthèmes, œillets) et plantes en pot.

Les ventes déclarées par 633 pépinières canadiennes en 1983 ont totalisé plus de $187 millions, dont 20 % provenaient de la vente de tourbe. Parmi les autres produits de pépinière figurent les arbres fruitiers, les arbres pour haies et les arbres d'ombrage. Les cultures de pépinière, qui sont produites au-dehors, occupaient près de 28 000 hectares de terres en 1983.

Un pourcentage élevé de la production mondiale de sirop d'érable provient du Canada. Le Québec intervient pour environ 85 % de la production canadienne, et la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario y contribuent également. Environ 8 millions de kilolitres de sirop d'érable ont été produits en 1984. Le sirop est aussi utilisé pour faire du sucre, de la tire et du beurre d'érable, et ses produits ont rapporté aux agriculteurs canadiens plus de $29 millions en 1983. Cette même année, des produits de l'érable d'une valeur totale supérieure à $18 millions ont été vendus aux États-Unis, le plus gros marché d'exportation du Canada pour ces produits.

Le miel est produit commercialement dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve; les provinces des Prairies en produisent la majeure partie. En 1984, la production s'est élevée à 44 000 tonnes et a rapporté en recettes monétaires agricoles plus de $72 millions.

Le travail en serre à la pépinière provinciale de Kingsclear (N.-B.)

Bétail et produits laitiers

Au 1er juillet 1984, on estimait à 12,284,200 l'effectif total de gros bovins et de veaux dans les fermes du Canada. Le nombre de gros bovins abattus dans les établissements inspectés en 1984 s'est élevé à 3,116,200. Environ 216,000 têtes de bovins ont été exportées aux États-Unis pour l'abattage en 1984.

Au 1er juillet 1984, on comptait 10,759,500 porcs dans les fermes canadiennes. Le nombre de porcs abattus dans les établissements inspectés par l'administration fédérale en 1984 se chiffrait à près de 13 millions. Les exportations de porc habillé, établies à 176 millions de kg en 1984, représentaient près de 12 fois le volume des importations (15 millions de kg).

2. Effectifs de certaines catégories de bétail dans les fermes du Canada, 1er janvier 1978-84

Année	Ensemble des catégories	Vaches et génisses laitières	Vaches et génisses de boucherie	Porcs, total	Moutons, total
			(milliers)		
1978	12,526.1	2,573.7	4,704.9	6,798.9	388.0
1979	11,995.9	2,499.3	4,521.5	8,363.2	425.7
1980	12,125.8	2,455.5	4,575.0	10,091.2	485.1
1981	12,165.9	2,465.5	4,541.7	10,189.7	529.9
1982	12,088.0	2,495.5	4,510.2	10,034.7	563.8
1983	11,618.4	2,441.6	4,282.9	10,070.2	563.8
1984	11,335.1	2,389.1	4,166.6	10,740.9	554.3

3. Production et consommation estimées de viande, 1981-84

Animal	Année	Animaux abattus	Production	Importations	Exportations	Consommation intérieure
		milliers		*(tonnes)*		
Bœuf	1981	3,699.2	980 243	78 702	79 232	991 388
	1982	3,806.8	991 362	86 306	82 772	997 311
	1983	3,709.6	992 959	90 650	82 375	996 837
	1984	3,581.1	952 457	113 643	104 526	963 661
Veau	1981	571.1	36 108	1 876	21	38 281
	1982	621.0	40 170	1 808	465	41 621
	1983	648.7	41 630	833	303	41 723
	1984	690.8	44 833	1 211	570	45 850
Mouton et agneau	1981	365.8	6 555	10 018	396	17 260
	1982	422.7	7 915	10 475	117	18 189
	1983	468.5	8 731	13 792	197	19 919
	1984	482.1	9 180	9 834	39	21 852
Porc	1981	13,681.8	840 371	19 751	128 998	733 462
	1982	13,448.5	832 749	14 532	163 363	686 569
	1983	13,687.8	852 047	19 418	157 552	712 906
	1984	13,850.7	862 536	14 739	175 294	701 209

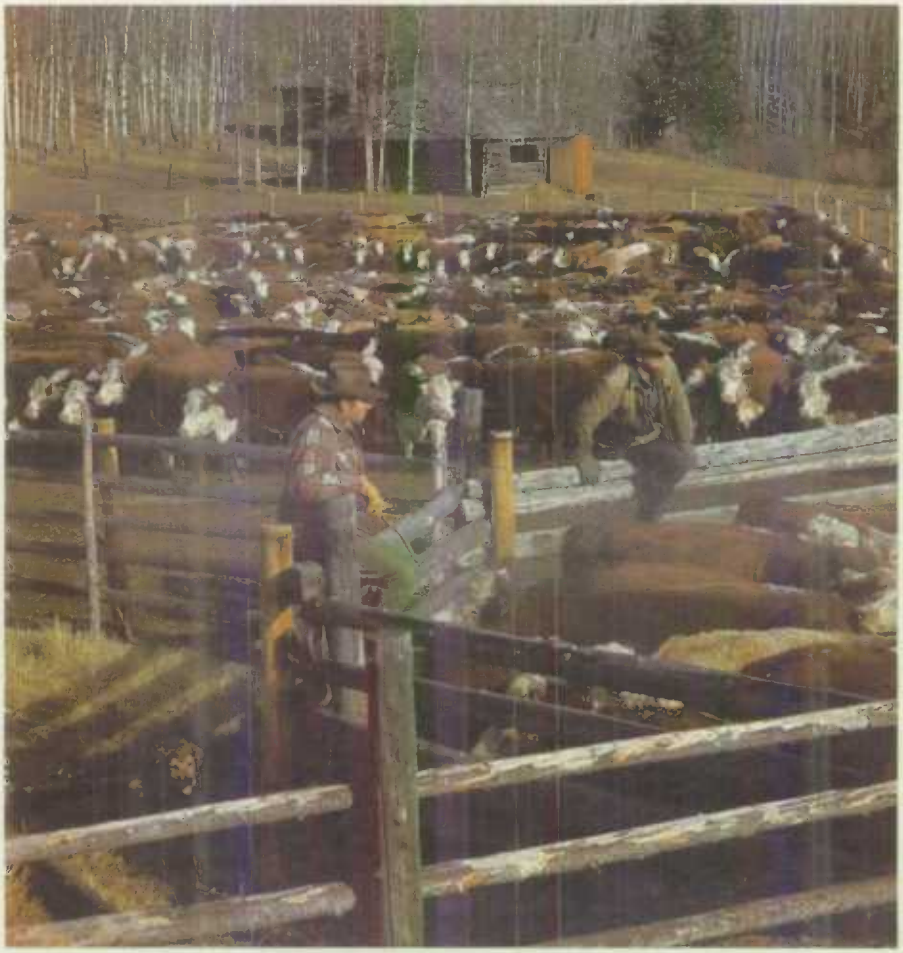

Le triage du bétail à l'automne dans le sud de l'Alberta. Dans cette entreprise de coopération, les bestiaux de différents ranchs sont conduits dans un enclos commun, puis triés par marques et reconduits dans leurs ranchs respectifs.

Les moutons et les agneaux étaient au nombre de 790,800 au 1er juillet 1984. Les abattages dans les établissements inspectés par l'administration fédérale ont continué d'augmenter en 1984, pour atteindre un total de 290,400. En 1984, les importations de moutons et d'agneaux, établies à 13.9 millions de kg, ont largement dépassé les exportations (39 milliers de kg).

En 1984, 7 462 245 kL (kilolitres) de lait ont été vendus à la ferme; l'Ontario et le Québec figuraient pour 73 % du total. Trente-cinq pour cent de ce lait a été utilisé à l'état liquide, et les 65 % restants ont été transformés. La valeur à la production du lait vendu à la ferme en 1984, paiements supplémentaires compris, a dépassé $3 milliards. Le nombre de fermes ayant déclaré des vaches laitières au recensement de 1981 était de 67,889 contre 96,910 en 1976.

Ferme laitière dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique.

4. Ventes de lait et crème à la ferme, Canada, 1981-84

Année	Pour consommation à l'état liquide	Livré comme lait	Livré comme crème	Total des ventes à la ferme
		(kilolitres)		
1981	2 618 372	4 487 445	223 334	7 329 151
1982	2 608 539	4 751 152	220 732	7 580 423
1983	2 596 192	4 431 109	205 474	7 232 775
1984	2 598 397	4 669 730	194 118	7 462 245

Volaille et œufs

L'aviculture se caractérise depuis 10 ans par un degré élevé de spécialisation et de concentration, notamment pour ce qui est des œufs, du poulet de gril et du dindon, dont les producteurs sont assujettis aux contraintes de programmes de gestion de l'offre administrés par les offices provinciaux de commercialisation. L'activité des producteurs d'œufs, de poulets et de dindons au niveau provincial est coordonnée par des organismes nationaux (l'Office canadien de commercialisation des œufs, l'Office canadien de commercialisation du poulet et l'Office canadien de commercialisation des dindons respectivement) régis par des chartes fédérales.

La production de volaille et d'œufs est demeurée assez stable ces dernières années. Le poulet est la principale volaille consommée par les Canadiens, et la seule qui ait connu une progression importante en 1984. Le poulet est produit en majeure partie en Ontario (33 %), au Québec (31 %), en Alberta et en Colombie-Britannique (10 % chacune). Pour ce qui est du dindon, la production est également concentrée surtout en Ontario (44 %) et au Québec (23 %). Les principaux producteurs de poule à bouillir étaient l'Ontario (33 %), la Colombie-Britannique (21 %) et le Québec (16 %).

L'Ontario produit 40 % des œufs au Canada, suivi par le Québec (16 %), la Colombie-Britannique (12 %) et le Manitoba (10 %). En 1984, 7 % des œufs produits étaient destinés à la reproduction, et les 93 % restants ont été consommés.

Fourrures

La production croissante des fermes d'animaux à fourrure a entraîné une hausse de la valeur des peaux d'animaux d'élevage, laquelle a atteint $49.2 millions en 1983-84, tandis que celle des peaux d'animaux sauvages a continué de baisser pour tomber à $42 millions, soit 46 % de la valeur de l'ensemble des pelleteries. En 1979-80, la valeur de la production de fourrures d'animaux sauvages s'élevait à près de $90 millions.

5. Production estimée de volailles et d'œufs, 1981-84

	Année	Volailles abattues	Poids	Valeur
		milliers	*t*	*$ milliers*
Poulet	1981	286,762	398 799	604,226
	1982	282,182	397 376	594,739
	1983	278,147	395 183	593,585
	1984	295,616	427 401	701,654
Dindon	1981	16,791	95 434	164,080
	1982	17,084	97 510	169,281
	1983	16,640	96 852	161,698
	1984	16,265	97 721	176,148
Poule à bouillir	1981	22,717	32 444	11,815
	1982	23,054	32 573	12,837
	1983	22,973	35 018	14,582
	1984	22,155	33 361	15,006
		Pondeuses	Douzaines d'œufs	Valeur
		(milliers)		*$ milliers*
Œufs	1981	24,710	496,234	487,350
	1982	24,255	493,559	471,524
	1983	24,367	504,804	493,028
	1984	23,521	489,538	516,336

Les proportions de viande rouge, de volaille et de poisson consommées par les Canadiens ont tendance à fluctuer selon les cycles de production et de prix.

La popularité du fromage s'accroît chez les Canadiens.

Consommation alimentaire par habitant

La consommation totale de fruits au Canada a atteint 102 kg par personne en 1981, et elle a légèrement baissé en 1982 pour se fixer à 95 kg. Les fruits frais demeurent l'élément essentiel de cette partie de notre régime alimentaire; et les pommes et les agrumes sont très populaires, puisqu'ils interviennent pour près de la moitié de la consommation de fruits au Canada.

Ces dernières années, la consommation totale de légumes est demeurée assez stable; 63 kg par personne en 1983. L'attention accrue que les Canadiens portent à la nutrition depuis récemment se reflète dans la consommation de légumes frais; plus de 50 kg depuis 1980. La consommation de pommes de terre a été encouragée ces derniers temps par des innovations dans la restauration, par exemple l'offre de pommes de terre au four par les points de vente du prêt-à-manger, et la popularité soutenue des frites. La disparition nationale est passée de plus de 65 kg par personne en 1981 à 72 kg en 1983.

Les fruits sont cultivés dans nombreuses régions du Canada et constituent une part importante de l'alimentation des Canadiens.

Les Canadiens ont montré récemment une préférence pour le lait partiellement écrémé (2 %) par rapport au lait homogénéisé; la consommation par habitant de lait 2 % a grimpé de 56 L en 1981 à 61 L en 1984, tandis que la consommation de lait homogénéisé est tombée de 40 L à 34 L durant la même période. Pareillement, la margarine s'est substituée au beurre dans les années 1970. En 1983, la consommation de margarine, établie à 6.3 kg par habitant par an, était 1.4 fois plus élevée que celle de beurre (4.5 kg). Le fromage gagne en popularité chez les Canadiens; en 1984 la consommation par habitant de fromage cheddar (2.3 kg) représentait le niveau le deuxième en importance jamais enregistré, de même que la consommation par habitant de variétés de fromage (3.8 kg). La consommation de fromage fondu a atteint un nouveau sommet (3.0 kg par habitant) en 1983.

La viande est toujours consommée en quantité considérable par les Canadiens, mais les proportions de viande rouge (porc et bœuf), de volaille et de poisson ont néanmoins tendance à fluctuer en fonction des cycles de production et de prix. Cet effet cyclique se produit depuis toujours lorsque les consommateurs passent du bœuf au porc et inversement, mais le poulet et le poisson sont devenus maintenant des éléments relativement importants de la consommation canadienne. En 1984, la disparition de porc par habitant s'élevait à près de 28 kg, et celle de bœuf à 38 kg. La consommation de volaille par habitant a atteint 24 kg en 1984.

La consommation de thé et de café est demeurée relativement constante ces 10 dernières années, bien que des baisses marginales se soient produites depuis 1981. La consommation de thé est tombée de .93 à .88 kg, et celle de café d'un sommet de 4.77 à 4.37 kg entre 1981 et 1984. Des changements apparaissent également dans la consommation de boissons alcooliques. La consommation de vin s'est accrue chaque année entre 1974 et 1983, où elle a atteint 9.6 L par personne. Durant la même période, la consommation de bière par habitant a diminué, pour s'établir à 82.0 L en 1983. La consommation de spiritueux distillés est demeurée assez constante, soit 8 L par habitant entre 1974 et 1982, mais elle est tombée à 7.1 L en 1983.

Exploitation forestière

Les forêts du Canada constituent la principale ressource renouvelable du pays. S'étendant d'un océan à l'autre sur une bande ininterrompue de 500 à 2 100 km de largeur, elles alimentent les grandes industries des sciages, des pâtes et papiers et du contreplaqué, ainsi que les autres industries du bois, essentielles à l'économie du pays. Un emploi sur 10 au Canada dépend de cette ressource, qui en 1984 est intervenue pour $15 milliards dans les exportations, soit 13.8 % des exportations totales du Canada. La forêt, qui représente une part importante de l'environnement du Canada, régularise le ruissellement et empêche l'érosion, abrite et alimente la faune, et offre des possibilités sans pareil pour la récréation et le loisir.

Les terres forestières, c'est-à-dire les terres qui peuvent produire du bois utilisable, s'étendent sur plus de 1 635 000 km^2 (kilomètres carrés). On estime à 17 230 millions de m^3 (mètres cubes) le volume total de bois qu'elles contiennent; les conifères en constituent les quatre cinquièmes et les feuillus, le reste.

Soixante-quinze pour cent de la superficie forestière productive du Canada est connue sous le nom de forêt boréale; elle commence sur le littoral de l'Atlantique et se déroule en une large ceinture vers l'ouest, puis en direction nord-ouest jusqu'à l'Alaska. Ce sont les conifères qui prédominent dans cette zone, et les essences les plus répandues sont l'épinette, le sapin baumier et le pin. Parmi les feuillus, le peuplier et le bouleau blanc sont les plus nombreux. La région forestière des Grands Lacs et du Saint-Laurent ainsi que la région acadienne, situées au sud de la région boréale, présentent des peuplements mixtes aux espèces multiples. Les principaux conifères sont le pin blanc, le pin rouge,

Le flottage du bois sur la Gatineau au Québec.

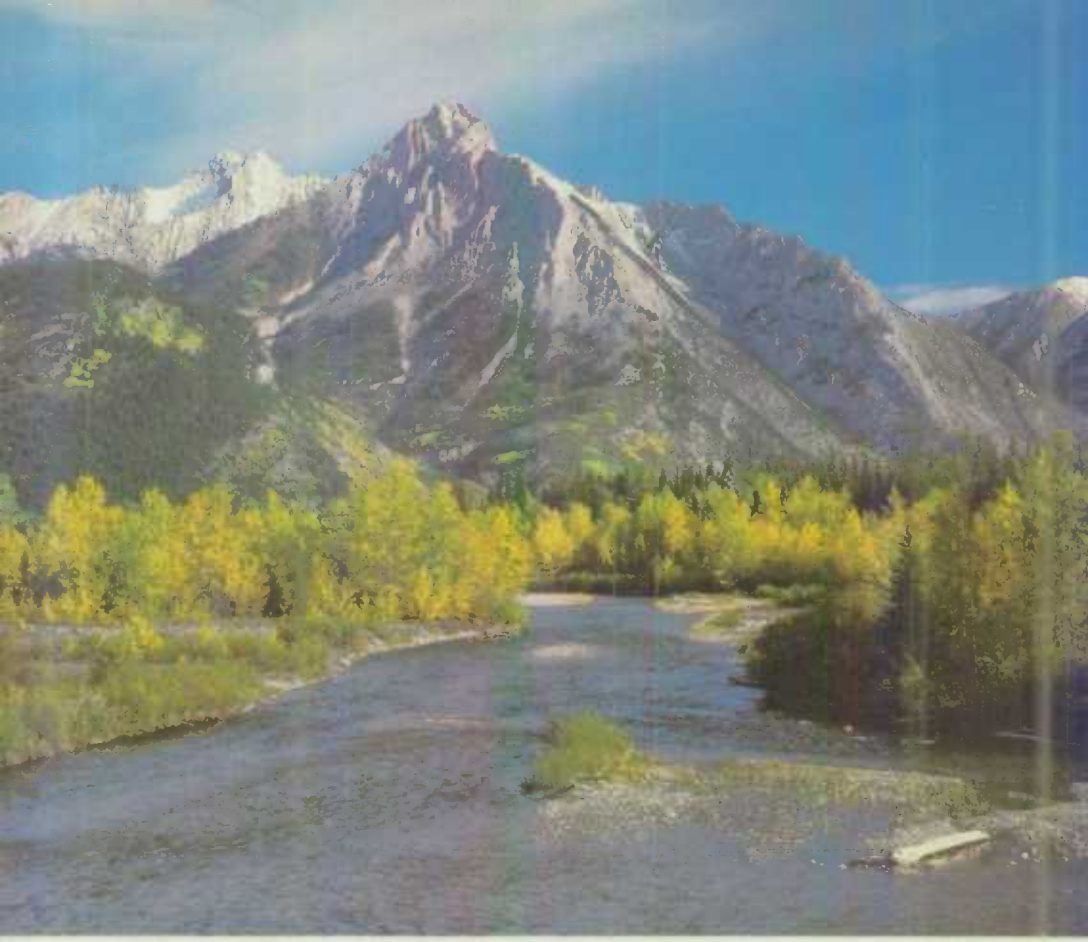

Couleurs automnales le long de la Kananaskis en Alberta.

la pruche, l'épinette, le cèdre blanc (thuya) et le sapin; chez les feuillus dominent le bouleau jaune, l'érable, le chêne et le bois blanc.

Dans la région côtière de la Colombie-Britannique, les forêts se composent exclusivement de conifères et, en raison du climat doux et humide et des fortes précipitations, les arbres sont généralement de très grande taille — 60 m (mètres) de haut et plus de 2 m de diamètre. Cette région représente moins de 2 % de la superficie forestière du pays, mais elle produit près du quart du bois abattu. Les espèces comprennent le cèdre de l'Ouest, la pruche, l'épinette, le sapin et le sapin de Douglas. Les forêts de conifères de l'intérieur de la Colombie-Britannique et de l'Alberta sont mixtes; la répartition et les caractéristiques des essences dépendent du climat local, qui varie du sec au très humide. Par suite de l'implantation de nombreuses nouvelles usines de pâtes et papiers, la production dans cette région s'est accrue rapidement ces dernières années.

Les forêts canadiennes composées essentiellement de feuillus occupent une superficie assez restreinte dans l'extrême sud de l'Ontario, où prédomine l'agriculture.

Quatre-ving-dix pour cent des terres forestières productives du Canada sont du domaine public. En vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, les gouvernements provinciaux ont le droit exclusif de légiférer en matière de gestion et de vente des terres publiques, arbres et bois compris, situées à l'intérieur de la province. Dans les territoires septentrionaux, qui ne renferment que 5 % environ des terres forestières productives du pays, les forêts sont administrées par le gouvernement fédéral.

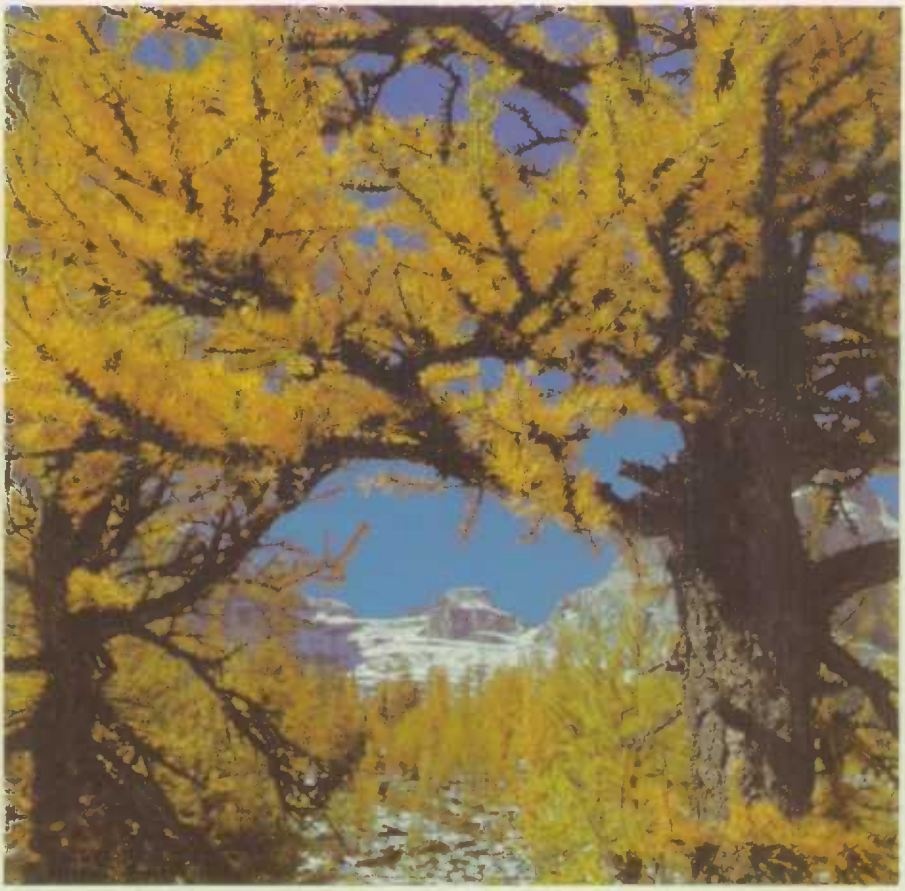

La allée des mélèzes dans le parc national de Banff (Alb.). Le mélèze est un arbre noueux et tortueux dont les aiguilles, vert pâle durant l'été, prennent une brillante couleur dorée avant de tomber à l'approche de l'hiver.

Pendant longtemps, les gouvernements fédéral et provinciaux ont eu pour politique de conserver au domaine public les terres non agricoles. Toutefois, dans certaines régions anciennement peuplées du Canada, une forte proportion de terres sont d'appartenance privée, particulièrement dans les trois provinces Maritimes. L'administration et la protection de la majeure partie des zones forestières productives du Canada incombent donc aux divers gouvernements provinciaux, qui mettent les forêts à la disposition de l'industrie par le moyen de baux à long terme ou selon d'autres modalités.

Assortiment de couleurs unique le long du Cabot Trail dans l'île du Cap-Breton (N.-É.) →

Usine de pâtes et papiers en Colombie-Britannique. Le Canada est le plus grand exportateur de pâte de bois au monde.

6. Principales statistiques — exploitation forestière, industries du bois, industries du papier et produits connexes, 1979-83

	Établissements	Effectifs	Traitements et salaires	Valeur des expéditions	Valeur ajoutée – activité manufacturière
				($ milliers)	
Exploitation forestière					
1979	2,844	56,614	1,115,163	4,222,214	2,052,605
1980	3,241	54,370	1,178,557	4,559,329	2,048,704
1981	3,276	48,402	1,191,864	4,429,667	1,883,000
1982	3,082	40,214	1,033,573	3,997,857	1,650,482
1983	3,508	45,943	1,218,763	4,915,002	2,157,670
Industries du bois					
1979	3,208	122,048	2,074,274	8,808,483	4,021,183
1980	3,363	117,307	2,216,529	8,397,016	3,465,556
1981	3,394	112,570	2,286,414	8,441,830	3,447,224
1982	3,353	97,125	2,103,873	7,173,003	2,708,148
1983	3,505	101,152	2,426,579	9,405,902	3,992,695
Industries du papier et produits connexes					
1979	732	128,918	2,491,301	12,286,636	5,756,181
1980	764	130,310	2,783,784	14,502,818	6,770,109
1981	758	131,024	3,145,707	15,729,427	6,965,466
1982	773	122,763	3,282,476	14,783,955	6,079,544
1983	672	114,308	3,340,650	15,010,828	5,940,332

Chantier de bois de construction dans l'île Vancouver (C.-B.). En 1984, le Canada a exporté du bois de construction pour une valeur de plus de $4,2 milliards.

Industries forestières

Le groupe des industries forestières comprend l'exploitation forestière, les industries de première transformation du bois et du papier, dont la matière première est surtout la fibre de bois, et les industries secondaires du bois et du papier, qui utilisent le bois d'œuvre, la pâte de bois et le papier de base comme matières premières pour produire une foule de produits en bois et en papier. Ces industries occupaient plus de 261,000 personnes en 1983, soit une légère augmentation par rapport à 1982, mais une diminution comparativement aux cinq années précédentes.

Les expéditions des industries de l'abattage et du bois ont nettement remonté en 1983, en réponse à l'accroissement de la demande étrangère et nationale de bois d'œuvre et d'autres produits en bois pour la construction résidentielle. En 1984, les exportations de bois d'œuvre ont totalisé plus de $4.2 milliards, et les exportations d'autres produits de la première transformation du bois, près de $1 milliard. Les industries du papier et assimilées se sont encore ressenties des effets de la diminution de la demande nationale et étrangère en 1983: l'emploi a continué de baisser et la valeur des exportations a diminué pour la deuxième année consécutive. Ces industries ont commencé à reprendre le dessus dans la deuxième moitié de 1983, grâce à un accroissement considérable de la demande étrangère.

Le Canada est le plus grand exportateur mondial de pulpe de bois et le deuxième producteur, après les États-Unis. En 1984, les exportations de pulpe de bois ont augmenté de près de 30 % pour se chiffrer à $3.9 milliards. Le Québec, suivi par l'Ontario et la Colombie-Britannique, sont les principaux intervenants dans l'industrie des pâtes et papiers du Canada.

Le Canada est le plus grand producteur de papier journal au monde. En 1982, il a produit près de 33 % du total mondial, et les exportations d'autres produits du papier ont atteint près de $1.3 milliard. Les exportations de papier journal ont augmenté de près de 20 % en 1984 pour se fixer à $4.8 milliards.

L'utilisation de l'eau oxygénée pour le blanchiment par l'industrie des pâtes et papiers s'accroît rapidement. Un vendeur dans le laboratoire de l'Abitibi-Price à Beaupré (Qué.) inspecte un échantillon du produit.

Pièges de crabes à vendre au port de Rivière-Ste-Anne (Q.). En 1983, environ 67 % des pêcheurs commerciaux du Canada étaient établis sur la côte de l'Atlantique.

Pêches

A titre de membre de 10 commissions internationales, le Canada cherche activement à susciter un appui aux principes de conservation et à la modification du droit international de la mer.

Les prises de poisson au Canada affichent un lent mouvement à la baisse depuis le sommet atteint en 1979. Comme par le passé, l'industrie connaît des difficultés de commercialisation, particulièrement pour les poissons de fond de l'Atlantique, et elle a besoin d'être soutenue par des programmes fédéraux.

Le nombre de pêcheurs commerciaux au Canada est à la baisse depuis quelques années. En 1983, l'effectif s'établissait aux environs de 78,000, dont 67 % environ sur la côte de l'Atlantique et 25 % sur la côte du Pacifique; le reste pratiquait la pêche fluviale. La flotte de pêche maritime comprenait environ 39,000 bâtiments, ce qui représente également une diminution par rapport aux années précédentes. Outre l'aide financière qu'il fournit

à l'industrie, Pêches et Océans Canada joue un rôle essentiel dans la gestion globale des pêches maritimes et fluviales du Canada par le moyen de programmes destinés à promouvoir la compréhension, la gestion et l'utilisation optimale des ressources aquatiques renouvelables, et à élargir le marché des produits de la pêche canadiens. Le ministère participe également à la négociation d'ententes de pêche avec d'autres pays.

Les débarquements de poisson dans l'ensemble du Canada ont atteint un sommet de 1.44 million de tonnes en 1981, et depuis lors la tendance est à la baisse; en 1984, le total a été estimé à 1.25 million de tonnes. La valeur au débarquement se chiffrait à $867 millions, soit un recul de $20 millions par rapport à 1979. Les débarquements sur la côte de l'Atlantique en 1984 se sont élevés à 1.03 million de tonnes, contre 1.24 million de tonnes en 1979. La valeur au débarquement des prises de l'Atlantique en 1984 s'est établie à $578 millions, soit une baisse de $43 millions par rapport au sommet de 1982. Les débarquements de morue, qui figurent pour plus de 40 % des débarquements sur la côte de l'Atlantique, ont régressé pour la deuxième année consécutive. Sur la côte du Pacifique, les prises de saumon ont fortement diminué en 1984, et elles étaient sensiblement inférieures à celles de 1981; par contre, les prises de poissons de fond se sont améliorées ces dernières années. En 1984, les prises d'espèces de la côte du Pacifique ont totalisé 166 000 t, soit une baisse de près de 25 000 t par rapport au sommet de 1983. La valeur au débarquement de ces prises pour les pêcheurs de la côte du Pacifique s'est établie à $240 millions, soit une augmentation par rapport à 1983 mais une diminution de $90 millions comparativement à 1979.

La pêche au crabe sur la côte du Pacifique.

Séchage du calmar près de la baie Bonavista (T.-N.).

Triage des crevettes dans une usine de traitement au Québec.

La valeur marchande de tous les produits de la pêche canadiens en 1983 a été estimée à $2.1 milliards, soit une augmentation d'environ $305 millions (17 %) par rapport à 1979. La valeur des exportations canadiennes est demeurée constante, soit environ $1.6 milliard en 1984, ce qui a permis au Canada de conserver le premier rang parmi les exportateurs mondiaux de poisson. La tendance a été comparable à celle des années précédentes, c'est-à-dire que 60 % environ des exportations canadiennes étaient destinées aux États-Unis. Les autres marchés importants étaient la Communauté économique européenne (13 %) et le Japon (10 %).

Minéraux et énergie

La valeur de la production minérale au Canada a grimpé à $43.0 milliards en 1984, contre $26.1 milliards en 1979 et $11.7 milliards en 1974. Pétrole brut et gaz naturel en tête, les combustibles minéraux figuraient pour 70 % de la valeur totale de la production. Le pétrole brut est de loin le principal produit minéral canadien; la valeur de sa production a atteint $17.9 milliards en 1984, comparativement à $7.1 milliards en 1979. Les minéraux métalliques représentaient 20 % de la valeur de la production minérale canadienne en 1984; les minéraux non métalliques et les matériaux de construction intervenaient pour les 10 % restants. De la recherche active est effectuée dans les domaines de l'énergie et des ressources minérales par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Par le recours à la nouvelle technologie de la télédétection à partir d'aéronefs et de satellites d'une part, et aux activités traditionnelles d'exécution de relevés et de cartographie d'autre part, le ministère évalue l'ampleur des ressources énergétiques et minérales et produit des informations sur leur nature et leur distribution; ces informations sont essentielles à la gestion efficace des ressources et à la protection de l'environnement. Les laboratoires du ministère effectuent des recherches et des études visant à accroître la sécurité, la propreté et l'efficacité dans l'extraction, le traitement et l'utilisation des ressources minérales du pays, et à assurer la protection de la santé et la sécurité dans les industries extractives.

Minéraux

Parmi les principaux minéraux, le minerai de fer affichait la plus haute valeur en 1984, soit $1.5 milliard; le minerai de fer est extrait surtout dans l'ouest du Labrador, le nord-est du Québec et le nord de l'Ontario. Le zinc et le cuivre ont été évalués respectivement à $1.4 milliard. La Colombie-Britannique et l'Ontario sont les principales provinces productrices de cuivre; l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et les Territoires du Nord-Ouest sont les principaux producteurs de zinc. La production d'or au Canada, dont 70 % provenait du Québec et de l'Ontario, a été évaluée à $1.2 milliard en 1984. Les mines de nickel

Raffinerie de pétrole près de Québec (Qué.).

Lac Minerals à Hemlo. Trois sociétés minières – Noranda, Teck-Corona et Lac Minerals – exploitent actuellement le plus riche gisement aurifère du Canada à Hemlo (Ont.), sur la rive nord du lac Supérieur. Les trois producteurs du chantier de Hemlo ont coulé leurs premiers lingots d'or en 1985.

7. Production minérale, par catégorie et province, 1981-84

	1981	1982	1983	1984[1]
		($ milliers)		
Canada				
Minéraux métalliques	8,683,794	6,874,197	7,398,944	8,510,094
Minéraux non métalliques	2,706,596	1,979,329	1,907,209	2,272,527
Combustibles fossiles	19,045,631	23,038,376	27,154,107	29,999,407
Matériaux de construction	1,769,152	1,729,584	1,829,053	1,906,711
Total[2]	32,420,159	33,831,494	38,534,085	43,070,710
Terre-Neuve	1,030,263	646,762	807,003	993,534
Île-du-Prince-Édouard	1,616	1,774	726	890
Nouvelle-Écosse	269,521	281,211	260,183	293,033
Nouveau-Brunswick	530,965	493,033	506,021	590,368
Québec	2,419,946	2,064,451	2,038,956	2,043,425
Ontario	4,159,828	3,147,568	3,681,814	4,493,725
Manitoba	642,101	529,706	732,675	755,723
Saskatchewan	2,292,572	2,312,503	2,842,597	3,785,185
Alberta	17,559,491	20,913,347	24,103,412	25,963,735
Colombie-Britannique	2,830,845	2,768,954	2,902,831	3,353,720
Yukon	235,575	169,120	62,987	59,574
Territoires du Nord-Ouest	447,436	503,065	594,880	737,798

[1] Estimations provisoires.

[2] Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des éléments à cause de la prise en compte des données confidentielles non publiées au niveau du détail, ou à cause de l'arrondissement des chiffres.

du Canada, situées dans la région de Sudbury en Ontario et dans la région de Thompson au Manitoba, ont produit durant l'année pour $1.2 milliard de minerai. L'uranium, d'une valeur de près de $1 million, provenait exclusivement de l'Ontario et de la Saskatchewan.

La valeur de la production de minéraux non métalliques au Canada s'est élevée à $2.3 milliards en 1984. Avec l'ouverture d'un certain nombre de mines en Saskatchewan entre 1962 et 1970, et au Nouveau-Brunswick au cours des deux dernières années, la production de potasse s'est hissée à une valeur de $759.3 millions en 1984, comparativement à moins de $1 million en 1960. Environ 95 % de la production mondiale de potasse est utilisée comme engrais. La production canadienne de soufre élémentaire a grimpé à $574.2 millions en 1984; la majeure partie du soufre élémentaire produit au Canada provient du gaz naturel, de sorte que sa production est en proportion directe de la production de gaz naturel quel que soit le prix du soufre. La moitié de l'acide sulfurique, produit final de la presque totalité du soufre, est utilisée dans la fabrication d'engrais. En 1984, 83 % de la production canadienne d'amiante, d'une valeur de $413 millions, provenait de la province de Québec; le reste de la Colombie-Britannique et de Terre-Neuve. Le Canada produit environ 20 % des approvisionnements mondiaux d'amiante et se situe au deuxième rang parmi les producteurs mondiaux. La production de sel au Canada a totalisé $214.9 millions en 1984; plus de la moitié provient de l'Ontario.

Le ciment, dont la production en 1984 s'est élevée à $667.1 millions, a été le matériau de construction le plus important produit au Canada; près de 70 % de la production provenait de l'Ontario et du Québec. La production de sable et de gravier, d'une valeur de $590.5 millions en 1984, était concentrée en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Plus de 60,000 bobines de bandes pour ordinateur, à Calgary, portent des données sur l'activité sismique et la géologie des vastes terrains de la Dome Petroleum. Ces données servent à prendre des décisions au sujet des forages d'exploration et de développement dans l'avenir.

Les îles de forage de la Dome, qui reposent sur un seul caisson en acier, sont érigées sur un remblai de sable immergé et peuvent fonctionner hors de la zone glaciaire stable rattachée à la terre ferme, dans la zone de glaces libres dont les mouvements sont imprévisibles.

La MOLIKPAQ *de la Gulf, extension du concept de l'île à caisson, est le premier aménagement à caisson unique de grande profondeur mis au point et construit pour des opérations de forage sur le fond durant toute l'année dans les eaux de l'Arctique.*

Combustibles fossiles: pétrole, gaz naturel et charbon

Par bonheur, le Canada est doté de réserves importantes de la plupart des formes d'énergie, bien que les réserves prouvées d'hydrocarbures ne représentent à l'heure actuelle que quelques années de production de pétrole et de gaz. C'est pourquoi l'administration fédérale, en collaboration avec les provinces, a lancé un certain nombre de programmes pour la conservation de l'énergie et le développement de sources énergétiques non classiques. La majorité des efforts ont porté d'une part sur l'utilisation plus rationnelle des combustibles fossiles, et d'autre part sur la conversion du pétrole vers des sources canadiennes relativement plus

8. Production de certains minéraux, par genre, 1981-84

Minéraux	Unité	1981	1982	1983	1984
			(milliers)		
Métalliques					
Argent	*kg*	1 129	1 314	1 197	1 171
Bismuth	*kg*	168	189	253	220
Cadmium	*kg*	834	886	1 193	1 602
Cobalt	*kg*	2 080	1 274	1 410	2 325
Columbium (Cb_2O_5)	*kg*	2 741	3 086	1 745	2 500
Cuivre	*kg*	691 328	612 455	653 040	712 374
Étain	*kg*	239	135	140	217
Minerai de fer	*t*	49 551	33 198	32 959	41 065
Molybdène	*kg*	12 850	13 961	10 194	10 865
Nickel	*kg*	160 247	88 581	125 022	174 195
Or	*kg*	52	65	74	81
Platinides	*kg*	12	7	7	11
Plomb	*kg*	268 556	272 187	271 961	259 402
Sélénium	*kg*	255	222	266	354
Tungstène (WO_3)	*kg*	2 515	3 030	1 126	4 328
Uranium (U_3O_8)	*kg*	7 507	7 643	6 823	9 693
Zinc	*kg*	911 178	965 607	987 713	1 022 054
Non métalliques					
Amiante	*t*	1 122	834	858	836
Gypse	*t*	7 025	5 987	7 507	8 725
Potasse (K_2O)	*t*	6 549	5 309	6 294	6 972
Quartz	*t*	1 765	1 784	2 303	2 624
Sel	*t*	7 240	7 940	8 602	10 294
Soufre, gaz de fonderie	*t*	783	627	678	848
Soufre élémentaire	*t*	8 018	6 945	6 631	7 700
Stéatite, talc, pyrophyllite	*t*	83	71	97	126
Sulfate de sodium	*t*	535	547	454	387
Syénite néphélinique	*t*	588	550	523	485
Tourbe	*t*	462	487	529	499
Combustibles					
Gaz naturel	m^3	73 824 000	75 977 000	72 229 000	73 656 000
Houille	*t*	40 088	42 811	44 787	56 800
Pétrole brut	m^3	74 553	73 790	78 751	82 989
Sous-produits du gaz naturel	m^3	18 883	18 466	18 013	19 397
Matériaux de construction					
Chaux	*t*	2 555	2 197	2 232	2 280
Ciment	*t*	10 145	8 426	7 871	8 619
Pierre	*t*	85 091	59 181	67 555	71 047
Sable et gravier	*t*	260 134	216 274	233 408	220 649

Exploitation d'une mine de charbon à Elkford (C.-B.). La production de charbon au Canada a augmenté de 33.7 millions de tonnes en 1979 à 57.4 millions de tonnes en 1984, et sa valeur a plus que doublé.

abondantes, surtout l'électricité et le gaz naturel. Dans la recherche de nouveaux approvisionnements énergétiques, on peut mentionner entre autres l'accent mis sur le développement des sables pétrolifères et des ressources au large des côtes de même que la recherche dans des domaines tels que l'amélioration des huiles lourdes, la combustion du charbon par lit fluidisé, et la gazéification et liquéfaction du charbon.

En 1984, l'industrie pétrolière a extrait des produits d'hydrocarbures pour une valeur d'environ $30 milliards, et l'Alberta figurait pour 90 % de la valeur du pétrole brut, du gaz naturel et des sous-produits du gaz naturel. Outre les réserves classiques, le Canada possède des quantités considérables de sables bitumineux. Selon une estimation, la totalité des réserves récupérables de pétrole brut synthétique à partir de l'ensemble des dépôts bitumineux de l'Alberta s'élève à 50 milliards de mètres cubes, dont 5 milliards environ sont considérées comme étant récupérables par des méthodes analogues à celles qui sont

actuellement en usage aux deux usines en exploitation près de Fort McMurray. Il faudra d'autres techniques pour récupérer le reste.

Pour découvrir et développer de nouvelles réserves classiques, étant donné que la production épuise graduellement les approvisionnements actuels, des investissements d'une valeur de $7.5 milliards ont été effectués en 1984. Un autre montant de $0.5 milliard a été consacré aux réserves non classiques. Sur les $5.4 milliards affectés aux explorations en 1984, 44 % ont été dépensés dans les zones excentriques du Nord canadien et pour la recherche au large des côtes. Il faut ajouter à cela $2.8 milliards pour le développement, $2.8 milliards pour les opérations et $6.7 milliards pour les redevances dans les industries pétrolière et gazière.

Les ventes canadiennes de produits pétroliers raffinés ont totalisé 78 323 214 m^3 (mètres cubes) en 1984, dont 32 914 816 m^3 d'essence à moteur, 23 575 721 m^3 de distillats moyens, 7 226 840 m^3 de mazout lourd et 14 605 837 m^3 d'autres produits.

La production de charbon au Canada a grimpé de 33.2 millions de tonnes en 1979 à 57.4 millions de tonnes en 1984, et sa valeur a plus que doublé, atteignant $1.8 milliard contre $860 millions. Les exportations à destination de 22 pays se sont élevées à 25 138 069 t. Les principaux clients étaient le Japon (66 %), la Corée du Sud (14 %) et le Brésil (4 %).

Électricité

La puissance de production totale du Canada est passée d'un niveau modeste de 133 MW (mégawatts) en 1900 à environ 95 224 MW en 1984. Les installations ont produit 425 250 GWh (gigawatts-heures) d'énergie électrique en 1984, dont 67 % provenaient des usines hydroélectriques. La quantité d'énergie exportée aux États-Unis a dépassé la quantité importée de 39 093 GWh, portant à 386 157 GWh le volume total dont disposaient les utilisateurs canadiens.

9. Production d'électricité, par province, 1984

Province ou territoire	Genre de production				
	Hydraulique	Thermique classique	Thermique nucléaire	Autre	Total
			(gigawatts-heures)		
Terre-Neuve	44 522.3	783.2	—	−2.4	45 303.2
Île-du-Prince-Édouard	—	1.4	—	0.6	2.0
Nouvelle-Écosse	1 031.0	6 191.0	—	0.2	7 222.2
Nouveau-Brunswick	3 093.1	4 131.2	5 011.4	—	12 235.7
Québec	118 503.2	−46.8	3 422.1	188.3	122 066.8
Ontario	40 835.9	38 080.3	40 832.4	844.4	120 593.0
Manitoba	21 226.1	200.2	—	53.0	21 479.4
Saskatchewan	1 704.6	9 774.7	—	46.5	11 525.8
Alberta	1 427.1	28 060.0	—	1 571.7	31 058.9
Colombie-Britannique	50 243.7	1 942.5	—	186.8	52 373.0
Yukon	232.7	—	—	22.8	255.4
Territoires du Nord-Ouest	317.9	—	—	174.8	492.7
Total	283 137.7	89 117.7	49 265.9	3 086.8	424 608.1

— Néant ou zéro.

Barrage à embase-poids en béton et centrale électrique de la B.C. Hydro à Revelstoke, sur le fleuve Columbia.

Bien que l'énergie hydraulique ait été de tout temps la principale source d'électricité au Canada, et le demeure, les sources thermiques voient leur importance s'accroître, et on prévoit que cette tendance persistera. Le choix entre l'implantation d'une usine hydroélectrique et la construction d'une centrale thermique doit s'appuyer sur un certain nombre de considérations complexes, dont les plus importantes sont d'ordre économique. La construction d'une centrale hydroélectrique exige de gros investissements, mais en revanche les frais d'entretien et d'exploitation sont de beaucoup inférieurs à ceux d'une centrale thermique. La longue durée de vie d'une centrale hydroélectrique ainsi que sa fiabilité et sa souplesse face à différents appels de puissance militent également en sa faveur, sans compter que l'eau est une ressource renouvelable. La centrale thermique, par contre, peut être construite près de la région cliente, ce qui réduit les frais de transport de l'électricité; les problèmes de pollution qu'engendre cependant ce type de centrale constituent un facteur indésirable.

La tendance marquée vers l'implantation de centrales thermiques qui s'est dessinée dans les années 1950 provient dans une certaine mesure du fait que dans biens des régions du Canada, et pour des raisons d'économie, la plupart des emplacements hydroélectriques assez rapprochés des centres de distribution étant déjà aménagés, les promoteurs ont dû trouver d'autres sources d'énergie électrique. Bien que les progrès récents des techniques de transport à très haute tension aient encouragé la construction d'usines hydroélectriques à des endroits considérés auparavant comme trop éloignés, l'avenir appartient probablement aux centrales thermiques.

D'énormes ressources hydrauliques sont exploitées dans toutes les provinces sauf dans l'Île-du-Prince-Édouard, où il n'existe pas de grands cours d'eau. C'est au Québec, la province la plus riche en ressources hydrauliques (plus de 40 % du total pour le Canada), que la puissance est le plus largement exploitée. Les plans d'aménagement d'un certain nombre de rivières qui se déversent dans la baie James sont en voie de devenir réalité.

L'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest comptent sur les usines thermiques pour la grande majorité de leurs besoins énergétiques. L'abondance des ressources hydrauliques que possède le Québec a jusqu'ici limité le recours à la production thermique à des usages locaux dans cette province. Le Manitoba et la Colombie-Britannique disposent toutes deux d'une puissance thermique appréciable, mais l'accent est encore mis sur la production hydroélectrique.

La production commerciale d'énergie électrique dans les centrales thermiques utilisant la chaleur produite par les réacteurs nucléaires constitue l'un des principaux apports du Canada à la technologie des ressources énergétiques. L'expérience s'est concentrée sur le réacteur CANDU, qui est alimenté à l'uranium naturel et ralenti à l'eau lourde; l'utilisation de l'eau lourde comme modérateur assure un rendement énergétique élevé et facilite le contrôle du combustible consommé. Le premier réacteur expérimental, d'une puissance de 20 MW, a été mis en service en 1962 à Rolphton (Ont.). Depuis lors, on a entrepris l'aménagement de six grandes installations nucléaires. Des centrales nucléaires sont situées à Pointe Lepreau (N.-B.), Gentilly (Qué.) et Pickering et Bruce (Ont.). Une autre usine est en construction à Darlington en Ontario.

Transmetteurs à Beaumont (Qué.), sur le fleuve Saint-Laurent.

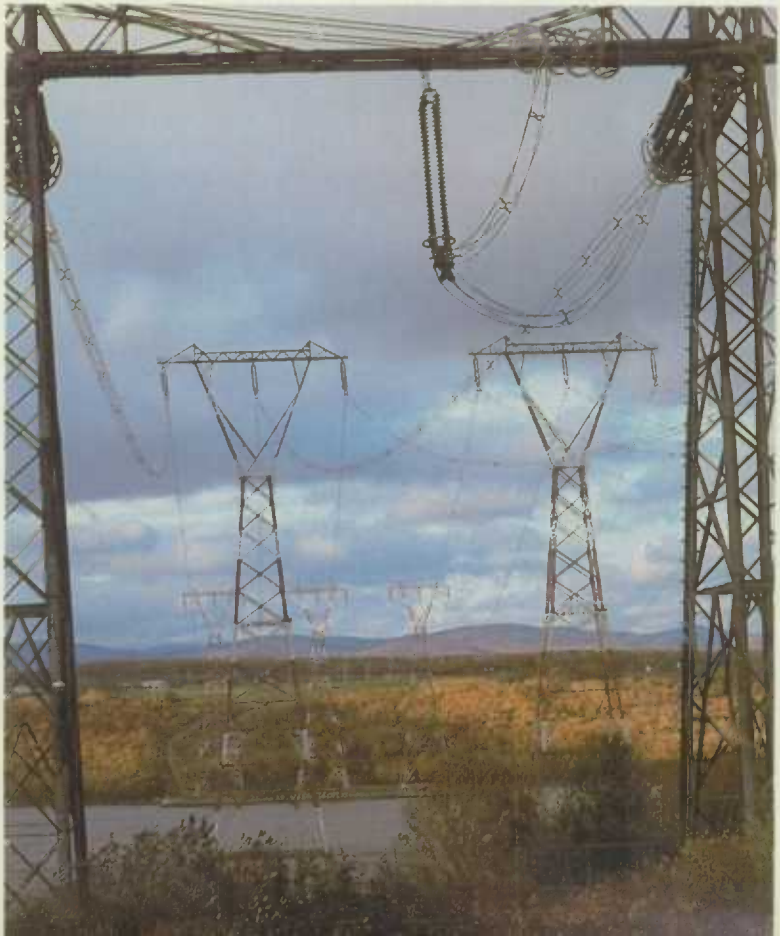

Chaîne de montage de camions lourds hors route à Oakville (Ont.).

Industries manufacturières

Les industries manufacturières forment le principal secteur de la production de biens au Canada. Vu l'importance de leur contribution à la croissance de la productivité nationale, leur forte demande de biens d'équipement et leur apport aux exportations, elles jouent un rôle considérable dans l'économie.

D'après les données d'une enquête mensuelle sur l'activité manufacturière, les fabricants canadiens ont expédié pour $226 milliards de leurs propres produits en 1984, soit une augmentation de 34.3 % par rapport à 1980. (Par comparaison, l'indice moyen annuel des prix de vente dans les industries manufacturières a progressé de 25.8 % durant la même période, et l'indice moyen annuel de la production industrielle a marqué un gain de 3.6 %.)

Il n'existe pas de mesure exacte des exportations au niveau des manufactures, mais si on admet que les demi-produits et les produits finals constituent un équivalent approximatif des produits manufacturés, en 1984 les produits traités par les fabricants canadiens représentaient environ sept dollars sur $10 d'exportations. Les exportations canadiennes de demi-produits, abstraction faite de l'électricité, se sont élevées à $34.2 milliards, soit environ 12 fois plus qu'en 1961. Par ailleurs, les exportations de produits finals, qui correspondent en gros aux biens ayant subi un haut degré de transformation, même s'ils comprennent certains produits non manufacturés, ont été évaluées à $46.8 milliards, soit environ 66 fois plus qu'en 1961. Cet écart témoigne de la croissance des secteurs manufacturiers qui produisent des biens d'un plus haut degré de transformation.

Chargement d'ammoniac destiné à servir d'engrais dans des camions-citernes à une usine d'engrais chimiques de Carseland (Alb.).

Coulage d'acier liquide dans une aciérie de Regina (Sask.)

La majeure partie de l'activité manufacturière au Canada est hautement mécanisée, de sorte que les manufactures constituent un important débouché pour les biens d'équipement. Cette situation tient notamment au fait que de nombreux types d'industries de transformation des ressources naturelles ne peuvent être que des industries de capital, c'est-à-dire qu'elles utilisent beaucoup plus de machines, de matériels et de bâtiments que de main-d'œuvre. Les industries produisant des biens d'un haut degré de fabrication, comme les machines et les automobiles, voient leur importance croître sans cesse. Par ailleurs, vu qu'un niveau de vie élevé commande des salaires élevés, les entreprises cherchent à employer le moins de main-d'œuvre possible, ce qui donne souvent lieu à un accroissement de la mécanisation.

D'après les résultats d'une enquête sur les intentions d'investissement, on prévoyait qu'en 1985 les industries manufacturières interviendraient pour 29 % des investissements des entreprises et des administrations publiques dans les machines et matériels neufs. Il va sans dire que ces dépenses représentent non seulement un accroissement de la capacité de production mais aussi une intensification du capital, c'est-à-dire une augmentation de l'équipement par salarié ou par unité de produit.

Construction de chasse-neige et de matériels lourds dans une usine de Vierland (N.-B.).

La croissance du capital comme facteur de production explique sans doute au premier chef la hausse de la productivité de chaque salarié dans les industries manufacturières. Entre 1961 et 1984, on a observé dans ce secteur un taux moyen d'accroissement du volume de la production de 3.3 % par heure-personne travaillée. Par contre, durant la période de 1979 à 1984, qui a connu deux récessions, le taux moyen n'a été que de 1.5 %.

La principale industrie manufacturière au Canada en 1984, si l'on considère la valeur des expéditions de ses propres produits, a été le raffinage du pétrole. Évaluées à $22.7 milliards, les expéditions de cette industrie n'ont progressé que de $750 millions (3.4 %) par rapport à 1983, les prix ayant augmenté de 4.4 % durant l'année. Il s'est produit dans cette industrie une décélération marquée des prix au cours des dernières années.

Au deuxième rang en 1984 venait l'industrie de l'automobile dont la valeur des expéditions, établie à $22.5 milliards, représentait une augmentation de $6 milliards sur l'année précédente.

Ventes de voitures particulières neuves, 1971-84 [1]

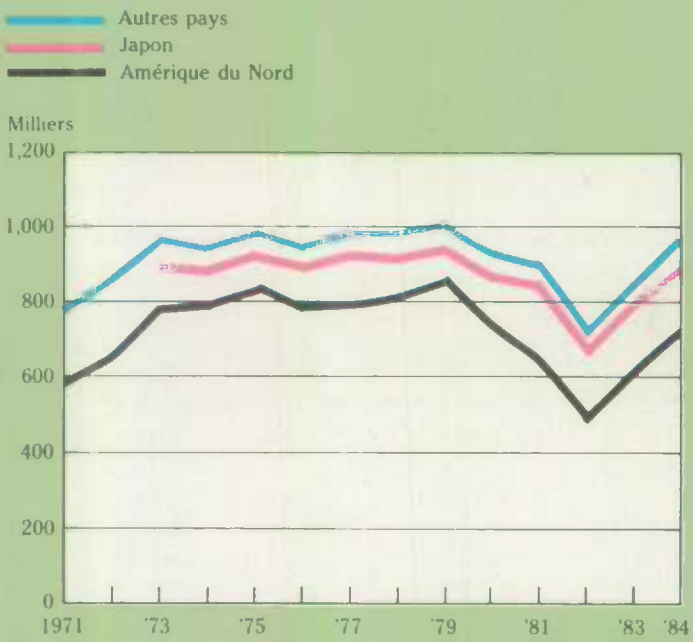

[1] Avant 1973, les ventes de voitures de construction japonaise sont comprises dans «autres pays»; de 1973 à 1983, «autres pays» ne comprend que les voitures de construction européenne; depuis 1983, «autres pays» englobe également les voitures de construction coréenne.

Le produit intérieur réel de l'industrie a progressé de 23.5 % en 1984, soit une augmentation de 49.6 % par rapport au niveau de 1982 réduit à cause de la récession. Les prix n'ont augmenté que de 3.3 % par rapport à 1983, en raison de la baisse du taux général d'inflation, des hausses de coût moins élevées et des pressions exercées par la concurrence. Les usines de pâtes et papiers occupaient le troisième rang avec des expéditions de $12.5 milliards, soit une augmentation d'environ $2 milliards par rapport à 1983. Le produit intérieur réel de cette industrie a monté de 3.9 % par rapport à 1983, tandis que les prix ont grimpé de 13 % durant la même période, en raison surtout de la hausse de la valeur du dollar américain.

Douze autres industries manufacturières ont réalisé en 1984 des expéditions d'une valeur supérieure à $3 milliards; ce sont, par ordre décroissant: pièces et accessoires de véhicules automobiles, $10.2 milliards; viande et produits de la viande, $8.1 milliards; sidérurgie, $7.7 milliards; scieries, ateliers de rabotage et usines de bardeaux, $6.5 milliards; produits laitiers, $6.2 milliards; produits chimiques industriels, $6.2 milliards; machines et matériels

10. Industries manufacturières, certaines années, 1920 à 1984

Année	Établissements	Effectifs	Traitements et salaires	Valeur ajoutée par l'activité manufacturière	Valeur des expéditions de produits de propre fabrication[1]
				($ milliers)	
1920	22,532	598,893	717,494	1,621,273	3,706,545
1929	22,216	666,531	777,291	1,755,387	3,883,446
1933	23,780	468,858	436,248	919,671	1,954,076
1939	24,805	658,114	737,811	1,531,052	3,474,784
1944	28,483	1,222,882	2,029,621	4,015,776	9,073,893
1949	35,792	1,171,207	2,591,891	5,330,566	12,479,593
1954	38,028	1,267,966	3,896,688	7,902,124	17,554,528
1959	32,075	1,287,809	5,030,128	10,154,277	22,830,827
1964	33,630	1,491,257	7,080,939	13,535,991	30,856,099
1969	32,669	1,675,332	10,848,341	20,133,593	45,930,438
1974	31,535	1,785,977	17,556,982	35,084,752	82,455,109
1975	30,100	1,741,159	19,156,679	36,105,457	88,427,031
1976	29,053	1,743,047	21,799,733	39,921,910	98,280,777
1977	27,716	1,704,483	23,595,238	44,104,548	108,881,959
1978[2]	31,963	1,790,618	26,571,956	51,523,349	128,889,376
1979[2]	34,578	1,856,196	30,123,709	60,623,174	152,133,081
1980	35,495	1,850,436	33,133,061	65,851,774	168,058,662
1981	35,780	1,853,968	37,106,195	73,873,772	190,852,815
1982[3]	34,121	1,702,303	37,624,733	68,988,161	187,710,349
1983[4]	35,286	1,670,881	39,593,678	76,935,998	203,255,931
1984	..	1,669,700[5]	43,954,000[5]	..	225,970,458[6]

[1] Avant 1952, les données représentent la valeur brute de la production.
[2] Accroissement du nombre des établissements attribuable à une meilleure couverture.
[3] Diminution du nombre des établissements attribuable à l'introduction de la CTI de 1980; certains établissements classés auparavant dans le secteur manufacturier sont maintenant classés dans le secteur des services.
[4] Chiffres provisoires.
[5] D'après les enquêtes mensuelles sur l'emploi et les gains.
[6] D'après les enquêtes mensuelles sur les expéditions des manufactures.
.. Chiffres non connus.

Production de barre de cuivre moulée en continu à Stouffville (Ont.).

divers, $5.1 milliards; emboutissage, matriçage et revêtement des métaux, $4.0 milliards; impression commerciale, $3.8 milliards; produits alimentaires divers, $3.5 milliards; matériel de communication, $3.4 milliards; et produits en matière plastique, $3.4 milliards.

Les quatre principales entreprises ou principaux groupes d'entreprises à direction commune comptaient 256 établissements manufacturiers en 1982 et figuraient pour 9.4 % de l'ensemble des expéditions des fabricants, 9.3 % de la valeur ajoutée par l'activité manufacturière et 7.0 % des effectifs. Les 16 principales entreprises intervenaient pour environ 26.1 % des expéditions de produits manufacturés. (Ces chiffres ne paraissent pas tous les ans, contrairement à ceux sur la taille des établissements.) En 1982, l'établissement manufacturier moyen a expédié des produits de propre fabrication pour une valeur de $5.2 millions, et il employait environ 48 personnes. Ces moyennes sont toutefois affectées par le grand nombre

de petits établissements exploités par des entrepreneurs locaux ou régionaux du secteur manufacturier dans tout le Canada. En fait, 48.5 % de la main-d'œuvre totale des industries manufacturières se trouvait dans des établissements de 200 personnes ou plus, et, en 1982, 138 établissements manufacturiers comptaient plus de 1,000 personnes à leur service.

La proximité des États-Unis, l'intérêt manifesté par les entreprises étrangères pour les demi-produits destinés à leurs industries et les possibilités de profit offertes par le marché canadien depuis nombre d'années ont amené les sociétés étrangères à investir des sommes considérables dans le secteur manufacturier au Canada. Une analyse spéciale faite dans le cadre du recensement des manufactures a cependant révélé qu'en 1981, les entreprises sous contrôle canadien employaient néanmoins 62 % des travailleurs de l'industrie manufacturière; la proportion de la valeur ajoutée totale était un peu moindre, soit 55 %.

Feuille d'aluminium dans une usine du Québec

Toronto (Ont.)

Construction et habitation

Construction

La construction a énormément souffert de la récession économique de 1981-82. Le volume de la construction neuve a diminué de 9 % en 1982 et a continué de baisser dans les deux années qui ont suivi de sorte que, en 1984, il était de 15 % inférieur au volume de 1981. La construction sous forme de réparation n'a pas été aussi fortement touchée: le volume a baissé légèrement en 1981 et 1982, mais il a augmenté en 1983 et 1984. Dans l'ensemble, le volume de la construction en 1984 a été de 12 % inférieur à celui de 1981. Selon les intentions de dépense dans la construction pour 1985, cette année pourrait être la première à afficher une hausse du volume de la construction depuis 1981.

Le moment et l'ampleur de la baisse dans la construction ont varié énormément dans les multiples secteurs. Les ouvrages de génie, qui exigent beaucoup de planification à long terme, ont été le dernier secteur à enregistrer un recul, et on prévoyait que la valeur en 1985 serait légèrement inférieure au niveau antérieur à la récession. Certains types d'ouvrages tels que les usines hydrauliques, les réseaux d'égout et la plupart des infrastructures des transports de surface n'ont presque pas été touchés par la récession, tandis

Valeur de la construction, par genre, 1975-85

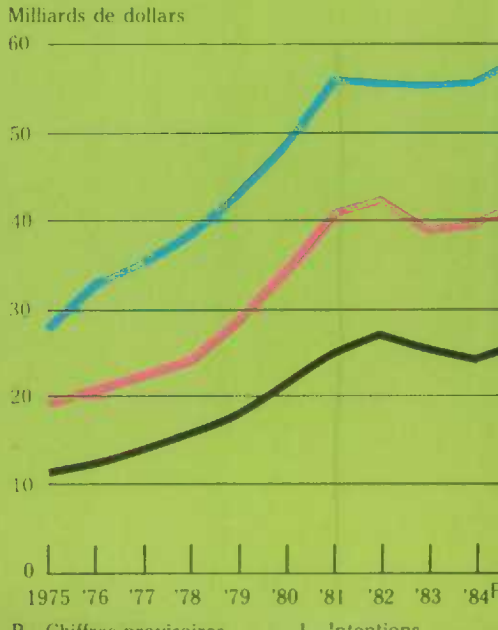

F Chiffres provisoires L Intentions

que d'autres types d'aménagements, en particulier les installations pétrolières et gazières et les centrales électriques, ont enregistré des reculs importants. Grâce à la réaction à retardement caractéristique des ouvrages de génie face à la conjoncture économique, la valeur de la construction dans ce secteur a augmenté fortement en 1980 (19 %) et en 1981 (16 %), mais plus modérément en 1982 (7 %). En 1983 elle affichait une baisse (-7 %), de même qu'en 1984 (-2 %), mais des signes de reprise sont apparus en 1985. La totalité de la baisse dans la valeur de la construction d'ouvrages de génie s'est produite dans la construction neuve.

La valeur de la construction de bâtiments non résidentiels avait également enregistré une forte croissance (20 % ou plus) chacune des trois années antérieures à 1982, mais la valeur de la construction neuve a baissé légèrement en 1982, et la valeur de l'ensemble de la construction a augmenté de moins de 1 %. Après des diminutions considérables en 1983, les deux ont augmenté en 1984, puis de nouveau en 1985, et on prévoyait que la valeur de l'ensemble de la construction pour 1985 dépasserait le niveau de 1982.

Le secteur le plus durement frappé par la récession a été celui du bâtiment industriel. Sa valeur a chuté de 32 % entre 1981 et 1983, et le niveau prévu pour 1985 était considérablement inférieur à celui de 1981. Par comparaison, la baisse dans le bâtiment commercial a été moins prononcée (-8 %), et elle s'est limitée à 1983; on prévoyait que la valeur dans ce secteur atteindrait un nouveau sommet en 1985. La valeur de la construction d'établissements à caractère social a diminué légèrement en 1983 et en 1984, surtout du côté de la réparation, et on prévoyait une augmentation en 1985. La valeur de la construction d'autres types de bâtiments a régressé de près de 8 % en 1983, mais elle s'est complètement rétablie en 1984; une certaine faiblesse persiste dans le bâtiment agricole.

Yellowknife (T.N.-O.)

Habitation

Le début des années 1980 a été caractérisé par de fortes fluctuations dans la valeur de la construction résidentielle neuve. Celle-ci a augmenté de 19 % en 1981, a diminué de 23 % en 1982, et remonté la pente presque complètement en 1983, pour retomber légèrement en 1984. Tous les genres de logements ont été affectés et, dans presque tous les cas, on prévoyait que la valeur de la construction neuve en 1985 serait quelque peu inférieure à celle de 1981 ou 1983. La valeur de la construction sous forme de réparation a augmenté régulièrement pendant toute la période.

Si la valeur de la construction résidentielle a presque doublé entre 1975 et 1985, son volume par contre a considérablement diminué durant la décennie. D'après les données fournies par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), près de 35,000 logements ont été mis en chantier en 1984, soit moins de la moitié du nombre enregistré en 1976 et le deuxième total le plus faible au cours des 10 dernières années. Les mises en chantier de logements individuels, qui représentaient un peu plus de la moitié de toutes les mises en chantier de 1975 à 1984, ont baissé de 134,300 en 1976 à 54,500 en 1982, ont remonté à 102,400 en 1983, pour retomber à 83,700 en 1984. Les mises en chantier d'immeubles d'appartements, qui figuraient pour près du tiers des mises en chantier durant les 10 années observées, ont baissé de 92,300 unités en 1977 à 48,300 en 1980, ont remonté à 61,600 en 1981, et sont retombées à 37,300 en 1984. Les mises en chantier d'autres genres de logements ont également atteint un sommet en 1977, soit 45,000, puis elles ont régressé chaque année par la suite sauf en 1981; en 1984 elles s'établissaient à 13,900. Seuls les permis de conversion ont affiché une croissance durant la décennie, leur valeur ayant triplé entre 1975 et 1984.

Près de 50 % des 407,000 prêts pour la construction résidentielle approuvés au Canada entre 1980 et 1985 ont été garantis par la SCHL. Au cours des quatre dernières décennies, la SCHL a contribué à la création du tiers environ des 8 millions de logements construits au Canada. A la fin de 1984, les hypothèques en cours assurés par la SCHL s'élevaient à $38 milliards. La SCHL participe également à des programmes visant à promouvoir l'offre de logements de qualité dans tout le Canada.

Logements mis en chantier, par genre, 1975-84
Autres genres
Appartements
Maisons individuelles non attenantes
Milliers d'unités
300
250
200
150
100
50
0
1975
'76
'77
'78
'79
'80
'81
'82
'83
'84

Relations économiques extérieures

Commerce de biens et services

Le solde du compte courant du Canada s'est amélioré de façon spectaculaire au cours des cinq dernières années en raison surtout des augmentations remarquables de l'excédent du pays au titre du commerce de marchandises, particulièrement en 1981 et 1982. Inversement, les opérations au titre des services ont engendré de plus gros déficits chaque année depuis 1968, mais l'accroissement de ces déficits au cours des cinq dernières années n'a pas été aussi prononcé que la hausse de l'excédent au commerce des marchandises. Le solde des transferts unilatéraux (diverses opérations financières autres que les investissements) a été positif pour le Canada ces 20 dernières années, grâce surtout aux recettes nettes provenant des successions et des capitaux des immigrants; il a aidé à réduire le niveau des déficits au compte courant dans les années 1970 et au début des années 1980, et il a ajouté à l'excédent depuis 1982. Les États-Unis contribuent pour une grande part à l'excédent du Canada dans le commerce des marchandises; ce pays est également le principal bénéficiaire du déficit du Canada dans les opérations au titre des services.

Commerce de marchandises

L'excédent du commerce de marchandises, c'est-à-dire le surplus des exportations de marchandises sur les importations, a atteint un niveau record de $20.7 milliards en 1984, selon la balance des paiements. Ce chiffre représente une augmentation de près de 17 % par rapport à un niveau légèrement inférieur à $18 milliards en 1982 et 1983, et 2.5 fois la moyenne de $8 milliards enregistrée en 1980 et 1981. La récession de 1981-82 est largement intervenue dans la hausse de $10.5 milliards de l'excédent au titre du commerce de marchandises du Canada en 1982; le volume des exportations est demeuré à peu près inchangé (-1 %) entre 1981 et 1982, mais le volume des importations a chuté

Des volumes records de charbon et de potasse ont été acheminés par les terminus de Thunder Bay (Ont.) en 1984. Un système de manutention des marchandises en vrac sèches, installé durant l'année, a permis de transporter la potasse de façon efficiente et efficace.

Lingots de zinc provenant de mines de la Colombie-Britannique en instance d'exportation à un quai de Vancouver.

de 15 %. La récession a également abaissé les hausses de prix à la fois pour les importations et les exportations: en 1984 l'indice des prix pour les importations a diminué de 4 %, comparativement à une augmentation de 17 % en 1980; l'indice des prix pour les exportations est tombé de 16 % en 1980 à -1 % en 1984. Le volume des importations et des exportations s'est accru durant la reprise économique: le volume des importations a augmenté de 14 % en 1983 et de 19 % en 1984, et celui des exportations a progressé de 9 % en 1983 et de 22 % en 1984.

Exportations

Les États-Unis sont le principal client étranger du Canada; en 1984, ils ont absorbé 75.6 % des exportations canadiennes, soit une valeur de $82,796 millions. Parmi les autres destinataires importants figuraient le Japon (5 %), le Royaume-Uni (2 %), l'URSS (2 %), suivis de la République populaire de Chine, de la République fédérale d'Allemagne et des Pays-Bas avec 1 % chacun. En 1984, le blé constituait 90 % des exportations canadiennes à l'URSS, et près de 50 % de celles destinées à la République populaire de Chine. Le Brésil, la Corée du Sud, la France, la Belgique – Luxembourg, l'Australie et l'Italie étaient également des destinataires importants; le Brésil et la Corée du Sud sont devenus de plus gros clients ces dernières années, tandis que les autres pays ont affiché une diminution des exportations qui leur étaient destinées. Ces 13 destinations importantes figuraient pour près de 92 % des exportations canadiennes en 1984.

1. Exportations canadiennes[1], par destinations principales, 1981-84[2]

Pays	1981	1982	1983	1984
		($ millions)		
États-Unis	53,900	55,847	64,206	82,796
Japon	4,498	4,568	4,722	5,629
Royaume-Uni[3]	3,306	2,670	2,445	2,443
URSS	1,866	2,069	1,761	2,122
République populaire de Chine	1,018	1,228	1,607	1,272
République fédérale d'Allemagne[3]	1,287	1,234	1,150	1,221
Pays-Bas[3]	1,196	1,044	957	1,063
Brésil	678	537	596	775
Corée du Sud	449	484	555	713
France[3]	981	707	626	701
Belgique – Luxembourg[3]	830	773	700	677
Australie	777	649	438	617
Italie	916	695	549	578
Total partiel	71,702	72,503	80,313	100,607
Total des exportations canadiennes	81,337	81,825	88,155	109,543

[1] D'après la douane.
[2] Les pays sont classés selon les valeurs de 1984.
[3] En raison des transits via les Pays-Bas et la Belgique – Luxembourg, le volume des marchandises à destination ou en provenance de ces pays tend à être surestimé, tandis que le volume des marchandises à destination ou en provenance de l'Allemagne, de la France et de quelques autres pays d'Europe est peut-être sous-estimé.

2. Exportations[1], par marchandises, 1981-84

Marchandise	1981	1982	1983	1984
		($ millions)		
Blé	3,728	4,289	4,648	4,710
Animaux et autres produits comestibles	5,714	5,933	5,761	6,108
Minerais et concentrés métalliques	4,086	3,192	2,896	3,670
Pétrole brut	2,505	2,729	3,457	4,390
Gaz naturel	4,370	4,755	3,847	3,886
Autres matières brutes	4,250	4,108	4,073	5,404
Bois d'œuvre	2,989	2,913	3,965	4,254
Pâte de bois	3,819	3,221	3,049	3,908
Papier journal	4,326	4,086	3,956	4,784
Demi-produits en métal	8,352	7,373	7,707	9,448
Autres demi-produits	11,054	10,272	11,296	13,597
Véhicules automobiles et pièces (chiffre partiel)	13,185	16,518	21,227	29,404
Autres machines et matériels	9,969	9,953	9,718	12,403
Autres exportations canadiennes	2,990	2,483	2,556	3,578
Total partiel	81,337	81,825	88,155	109,543
Réexportations	2,474	2,705	2,458	2,952
Total des exportations	83,811	84,530	90,613	112,495

[1] D'après la douane.

Le bois de construction canadien est coupé en longueurs vendables lorsqu'il arrive au dépôt du commerçant à Oshima, au Japon.

Maisons à Tskuba, au Japon, construites avec du bois provenant du Canada.

La valeur des exportations de produits automobiles a accusé une autre augmentation considérable (42 %) en 1984; leur part des exportations canadiennes a grimpé de 17 % en 1981 à 28 % en 1984. Les exportations de produits forestiers importants — bois de construction, pâte de bois et papier journal — figuraient pour 12 % des exportations canadiennes en 1984, contre 14 % en 1981. La valeur des exportations de pétrole brut s'est accrue de 27 % pour la deuxième année consécutive, en raison surtout de la hausse du volume exporté. Les exportations de gaz naturel ont diminué de 18 % par rapport à 1982, à cause de l'abaissement des prix et de la faiblesse de la demande aux États-Unis. Les exportations de métaux, sous forme de minerais et de demi-produits, ont représenté 12 % des exportations canadiennes au cours des deux dernières années, soit une diminution par rapport à 15 % en 1981. La valeur des exportations de machines et matériels,

Cargo prenant un chargement de grain destiné à l'exportation au terminus du pool de blé à Vancouver.

Un chargement de charbon en provenance de la région de la rivière Elk dans le sud de la Colombie-Britannique est acheminé par train jusqu'à Vancouver, d'où il sera expédié au Japon.

qui comprennent les machines industrielles, les aéronefs et le matériel de télécommunication, a accusé une forte hausse (28 %) en 1984, après deux reculs; leur part dans l'ensemble des exportations canadiennes s'est établie à 11 % en 1984, contre 12 % en 1981 et 1982.

En 1946, le Parlement du Canada créait la Corporation commerciale canadienne (CCC), société de la Couronne dont le mandat est d'encourager l'expansion du commerce entre le Canada et les autres pays. Depuis lors, la Corporation a aidé plus de 500 entreprises canadiennes à exporter pour près de $13 milliards en biens et services à plus de 90 pays étrangers. En 1984, la CCC a négocié des contrats de gouvernement à gouvernement pour des ventes à l'exportation d'une valeur totale de près de $800 millions. Depuis 1978, elle aide également des entreprises et consortiums canadiens à découvrir des possibilités d'investissement à l'étranger.

3. Importations[1], par pays principaux, 1981-84[2]

Pays[3]	1981	1982	1983	1984
		($ millions)		
États-Unis	54,538	47,866	54,077	68,540
Japon	4,057	3,527	4,413	5,711
Royaume-Uni	2,386	1,904	1,810	2,319
République fédérale d'Allemagne	1,610	1,384	1,575	2,174
Mexique	1,049	998	1,089	1,438
Taïwan	729	661	925	1,224
France	879	877	841	1,219
Venezuela	2,385	1,805	1,004	1,207
Corée du Sud	608	586	791	1,152
Italie	703	725	798	1,116
Hong Kong	675	669	820	966
Brésil	431	482	500	670
Suède	445	366	416	582
Pays-Bas	296	267	350	545
Total partiel	70,791	62,117	69,409	88,863
Total des importations	79,482	67,856	75,608	95,842

[1] D'après la douane.
[2] Les pays sont classés selon les valeurs de 1984.
[3] Cette liste de pays repose sur le volume des échanges; elle ne reflète aucunement les vues du Canada concernant les questions internationales de reconnaissance, de souveraineté ou d'autorité.

Importations

La part des importations totales en provenance des États-Unis a augmenté de 68.6 % en 1981 à 71.5 % en 1983 et 1984. Les produits automobiles constituent un élément important de ces importations, leur part ayant grimpé de 27 % en 1981 à 35 % en 1984. Viennent ensuite le Japon, dont la part des exportations totales était de 6 %, suivi du Royaume-Uni et de la République fédérale d'Allemagne, dont les parts respectives étaient légèrement supérieures à 2 %. Le Mexique, Taïwan, la France, le Venezuela, la Corée du Sud, l'Italie et Hong Kong ont tous affiché des parts à l'importation se situant entre 1 et 1.5 %. Le Mexique et le Venezuela ont fourni ensemble 44 % des importations de pétrole brut au Canada en 1984; ce produit figurait pour 72 % des importations en provenance du Venezuela et 40 % de celles en provenance du Mexique.

Les importations de produits automobiles et de machines et matériels représentaient 57 % des importations totales en 1984, contre 50 % en 1981. La part des importations totales représentée par les produits automobiles s'est élevée à 29 % en 1984, au lieu de 21 % en 1981. La part des machines et matériels a diminué en 1982 et 1983 en raison de la baisse des importations de machines industrielles, de machines agricoles et d'aéronefs; l'augmentation en 1984 était surtout attribuable à l'amorce de la reprise dans ces secteurs et à la fermeté soutenue des importations d'ordinateurs et d'autres machines et matériels. Les importations d'ordinateurs ont accusé des augmentations de 14 % en 1982, 9 % en 1983 et 47 % en 1984. La valeur des importations de demi-produits métalliques était de 18 % inférieure au niveau de 1981 à cause de la baisse des importations de produits sidé-

rurgiques. La valeur des importations de produits finals représentait 66 % de la valeur des importations totales, soit une progression par rapport à 58 % en 1981. La part des importations de matières premières est tombée à 8 % en 1984 contre 15 % en 1981. La part des importations de matières ouvrées est demeurée assez stable, se situant à environ 18 % au cours des quatre dernières années.

4. Importations[1], par marchandises, 1981-84

Marchandise	1981	1982	1983	1984
		($ millions)		
Viande et poisson	689	678	773	925
Fruits et légumes	1,802	1,873	1,880	2,169
Animaux et autres produits comestibles	2,743	2,387	2,350	2,812
Charbon	834	932	841	1,094
Pétrole brut	8,004	4,979	3,319	3,376
Autres matières brutes	3,469	2,780	3,080	3,525
Textiles	1,426	1,193	1,483	1,734
Produits chimiques	3,814	3,586	4,393	5,212
Demi-produits en métal	4,753	2,834	3,223	3,900
Autres demi-produits	4,554	4,182	4,917	6,366
Véhicules automobiles et pièces (chiffre partiel)	16,203	15,124	19,286	26,409
Machines industrielles	7,296	5,657	5,292	6,614
Machines agricoles	2,386	1,688	1,514	1,769
Aéronefs, moteurs d'aéronefs et pièces	2,351	1,523	1,815	2,224
Ordinateurs électroniques	2,327	2,647	2,886	4,242
Autres machines et matériels	8,781	7,880	9,826	12,587
Autres importations	8,050	7,913	8,732	10,886
Total des importations	79,482	67,856	75,608	95,842

[1] D'après la douane.

Opérations au titre des services

Le déficit des opérations au titre des services a atteint un sommet de $19.7 milliards en 1984, soit une augmentation de 13 % par rapport à l'année précédente. Les paiements nets d'intérêts et de dividendes interviennent normalement pour une grande part du déficit des opérations au titre des services; en 1984, ils ont affiché un déficit de $13.3 milliards, montant qui représente une hausse de 26 % par rapport à l'année précédente et qui équivaut à près de 60 % du déficit total à l'égard des services. L'ampleur du déficit portant sur les intérêts et les dividendes reflète le niveau beaucoup plus élevé de l'investissement étranger au Canada que de l'investissement canadien à l'étranger. Les paiements des Canadiens au titre des voyages à l'étranger ont dépassé les recettes provenant des visites d'étrangers au Canada de $2.1 milliards en 1984, soit une légère baisse par rapport à 1983, et ils sont intervenus pour plus de 10 % du déficit des opérations au titre des services. Le compte des voyages a enregistré son dernier excédent en 1967, et ses pires déficits en 1977, 1978, 1983 et 1984. La plupart des autres genres d'opérations au titre des services affichent régulièrement des déficits; en 1984, le déficit pour cette catégorie a totalisé $5.2 milliards, soit une diminution par rapport à 1981 et 1982, mais une augmentation

par rapport à n'importe quelle autre année. Contrairement aux autres postes des opérations au titre des services, les transports ont enregistré un excédent pour chacune des sept dernières années, notamment un montant record de $667 millions en 1984.

Opérations financières et investissements

Pour financer son déficit chronique au compte courant (un déficit a été enregistré pour 28 des 35 dernières années) et pour maintenir la valeur internationale de sa monnaie, le Canada a dû attirer plus de capitaux étrangers qu'il n'en a envoyés à l'extérieur. A cette fin, il a offert des taux de rendement intéressants sur ses obligations d'origine privée et publique et accueilli favorablement les investissements étrangers dans les sociétés canadiennes.

De 1946 à 1974, les investissements directs étrangers au Canada ont toujours été plus considérables que les investissements directs canadiens à l'extérieur. Depuis 1975, cependant, la situation est renversée; les Canadiens ont en effet augmenté leur acquisition de capitaux dans d'autres pays (leur dépense totale s'est élevée à $17.9 milliards de 1980 à 1984) et ont commencé à racheter des valeurs d'appartenance étrangère au Canada (la dépense a totalisé $14.8 milliards sur les cinq années, ce qui comprend un montant de $11.1 milliards pour les deux années 1981 et 1982); les mouvements nets de capitaux entre les investisseurs directs étrangers et leurs entreprises d'investissement direct sont demeurés vigoureux durant la période, et se sont soldés par une entrée de $12.2 milliards.

Une portion importante des fonds requis par les entreprises canadiennes pour le financement de leurs acquisitions a été trouvée à l'étranger. Au cours des cinq dernières années, les ventes nettes à l'étranger d'actions canadiennes ont totalisé $1.6 milliard; les ventes ont été particulièrement fortes en 1980. Les sociétés canadiennes se sont procuré $14.5 milliards par l'émission de nouvelles obligations entre 1979 et 1984; les recettes nettes provenant des opérations sur les obligations des sociétés se sont élevées à $8.8 milliards. Les administrations publiques et leurs entreprises se sont également adressées aux investisseurs étrangers pour sustenter certaines de leurs opérations financières: les ventes nettes à l'étranger de nouvelles émissions d'obligations ont rapporté $6.2 milliards au gouvernement du Canada, $17.4 milliards aux gouvernements provinciaux et $900 millions aux municipalités. L'entrée nette de capitaux au Canada attribuée aux opérations sur les obligations canadiennes s'est élevée à $39.5 milliards durant la période de cinq ans.

A la fin de 1984, les avoirs internationaux bruts du Canada se chiffraient à $117.4 milliards, soit 2.1 fois le montant de 1979 ($41.4 milliards sous forme d'investissements directs et $37.6 milliards sous forme de valeurs mobilières et autres placements à long terme). Près de 72 % des investissements directs des Canadiens à l'étranger se trouvaient aux États-Unis, et un peu moins de 5 % au Royaume-Uni.

A la fin de 1984, la valeur des engagements internationaux bruts du Canada a atteint $275.6 milliards, soit 77 % de plus qu'en 1979 (niveau 2.3 fois plus élevé que celui des avoirs); les investissements directs étrangers au Canada ont été évalués à $83.1 milliards, dont 77 % appartenaient à des résidents des États-Unis et 9 % à des résidents du Royaume-Uni; et la valeur des investissements étrangers en valeurs mobilières a atteint $115.4 milliards, dont $93.2 milliards sous forme d'obligations.

Ces dernières années, le gouvernement du Canada est intervenu à plusieurs reprises pour réduire l'ampleur de la variation du dollar canadien par rapport aux devises de nos principaux partenaires commerciaux, particulièrement vis-à-vis du dollar américain. Ces interventions se sont reflétées dans les mouvements monétaires officiels (réserves internationales et engagements monétaires). Les réserves internationales officielles du Canada ont été estimées à US$3.2 milliards à la fin de 1984, soit une baisse par rapport à US$4.2 milliards en 1983, et le plus bas niveau de fin d'année depuis 1969.

Facteurs de conversion usuels des unités métriques SI en unités impériales canadiennes

Longueur

1 mm	=	0.03937 po
1 cm	=	0.3937 po
1 m	=	3.28084 pi
1 km	=	0.62137 mi

Superficie

1 km^2	=	0.3861 mi^2
1 ha	=	2.47105 acres
1 m^2	=	0.000247 acre

Masse (poids)

1 kg	=	2.204622 lb
1 kg	=	0.0011023 tonne (courte)
1 kg	=	0.000984 tonne (forte)
1 kg	=	32.1507 onces troy
1 g	=	0.0321507 once troy
1 t	=	1.102311 tonne (courte)
1 t	=	0.9842065 tonne (forte)

Volume et capacité

1 m^3	=	220 gal
1 m^3	=	35.31466 pi^3
1 m^3	=	423.78 pieds planche
1 dm^3	=	0.423776 pied planche
1 m^3	=	6.28982 barils
1 litre	=	0.219969 gal
1 dm^3	=	0.027496 boisseau
1 m^3	=	27.4962 boisseaux

Masse en unités métriques SI et capacité correspondante en unités impériales canadiennes pour certaines grandes cultures:

Blé, soya, pommes de terre, pois	1 t	=	36.74 boisseaux
Seigle, lin, maïs	1 t	=	39.37 boisseaux
Colza, graines de moutarde	1 t	=	44.09 boisseaux
Orge, sarrasin	1 t	=	45.93 boisseaux
Céréales mixtes	1 t	=	48.99 boisseaux
Avoine	1 t	=	64.84 boisseaux
Graines de tournesol	1 t	=	91.86 boisseaux

Température

9/5 de la température en °C + 32 = température en °F

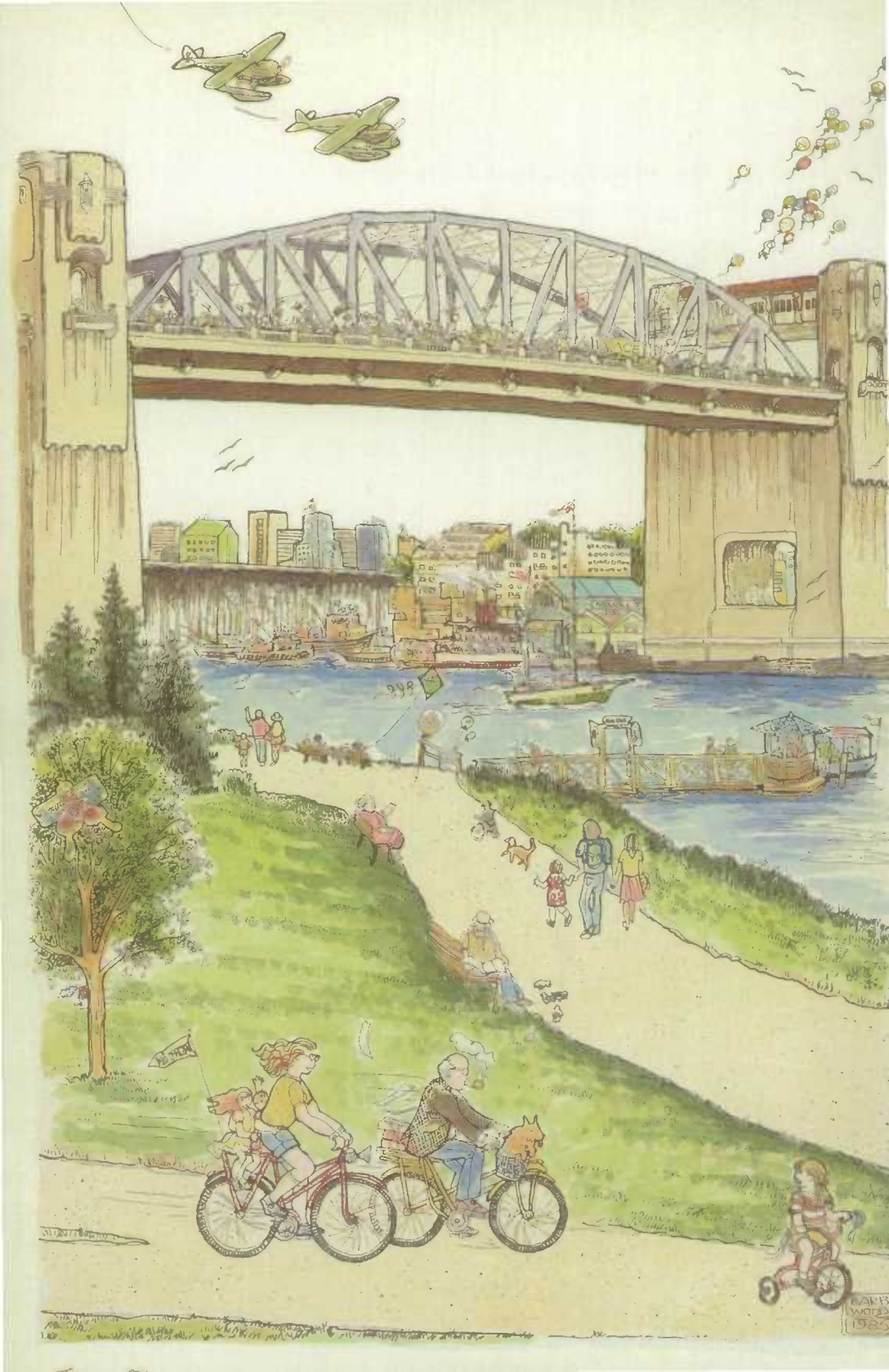

Provenance des photographies selon le numéro de page

Couverture. Malak

Cabot Trail dans l'île du Cap-Breton (N.-É.).

Frontispice. Gunter Marx-Photo/Graphics

Expo 86 à Vancouver (C.-B.).

viii Malak
2. E. Otto/Miller Services
3. Michael Saunders
5. George Hunter
6. Malak
7. Malak
8. Deryk Bodington
9. Michael McNall
10. George Hunter
11. E. Otto/Miller Services
13. E. Otto/Miller Services
15. Environnement Canada
16. Malak
18. Malak
19. Malak
20. Michael McNall
21. Malak
22. Canadien Pacifique
23. Malak
25. T. Bognar/Miller Services
27. Malak
29. J. Russell/Miller Services
30. P. St-Jacques/Centre de photographie – ASC
31. G. Marx-Photo/Graphics
33. André Ellefsen
35. Secrétariat d'État
37. *The Citizen*, Ottawa
38. M. Petkov-Photo/Graphics
39. George Hunter/Centre de photographie – ASC
40. Affaires indiennes et du Nord
41. Malak
42. Malak
43. Malak
45. George Hunter
49. *The Citizen*, Ottawa

50. (1) E. Otto/Miller Services; (2) Malak
51. (3) G. Hattori/Centre de photographie – ASC; (4) T. Bognar/Miller Services
52. K. Straiton/Miller Services
53. André Ellefsen
54. P. Hossack/*Winnipeg Free Press*
55. Murdoch Maclean
60. D. Curran/Centre de photographie – ASC
61. Michael Saunders
62. E. Otto/Miller Services
63. Festival de Charlottetown
64. Robert Laliberté
65. The Bastion Theatre Company
66. Festival Shakespearien de Stratford
67. Gerry Kopelow
68. Office national du film du Canada
69. Musée des Beaux-Arts du Canada
70. Musée des Beaux-Arts du Canada
71. Musée des Beaux-Arts du Canada
72. Musée national de l'homme
73. Musée national des sciences naturelles
75. A.J. Fernandes/Centre de photographie – ASC
77. Malak
79. George Hunter
80. Malak
81. Malak
82. Parcs Canada
83. (1) Photo/Graphics; (2) Michael Saunders; (3) Malak
84. Malak
85. George Hunter
87. Deryk Bodington
89. Echo Bay Mines Ltd.
91. Canadien National
92. Peter Gross/Centre de photographie – ASC
93. Canadien National
95. K. Nagai/Centre de photographie – ASC
97. *The Citizen*, Ottawa (en haut); Institut de cardiologie (en bas)
98. P. St-Jacques/Centre de photographie – ASC
99. *Winnipeg Free Press*
100. Nova, société de l'Alberta
101. *Winnipeg Free Press*
103. Deryk Bodington

104. Deryk Bodington
105. Malak
106. Michael Saunders
107. Ministère des Affaires des anciens combattants
108. Bureau du premier ministre
109. Canapress Photo Service
111. Canapress Photo Service
112. Deryk Bodington
113. George Hunter
114. T. Kitchin/Centre de photographie – ASC
115. Ministère de la Justice
117. Canapress Photo Service
118. Conseil national de recherche du Canada
120. Agence canadienne de développement international
121. SUCO
122. Centre de recherches pour le développement international
123. Centre de recherches pour le développement international
124. Ministère de la Défense nationale
125. Ministère de la Défense nationale
126. Miller Services
129. Deryk Bodington
132. George Hunter
133. G. Chapman/Centre de photographie – ASC
134. Deryk Bodington
135. E. Otto/Miller Services
137. Miller Services
140. R. Semeniuk/Centre de photographie – ASC
141. E. Hayes/Centre de photographie – ASC
142. R. Kiers/Centre de photographie – ASC
144. R. D'Estrubé/Centre de photographie – ASC
145. George Hunter
146. B. Carrière/Centre de photographie – ASC
147. K. Straiton/Miller Services
150. Miller Services
152. George Hunter
153. George Hunter/Centre de photographie – ASC
154. Banister Continental Ltd.
155. T. Bognar/Miller Services
156. Miller Services
157. Michael Saunders
158. The Oshawa Group Limited

159. The Oshawa Group Limited
160. Murdoch Maclean
161. D. Curran/Centre de photographie – ASC
162. P. Gross/Centre de photographie – ASC
163. R. D'Estrubé/Centre de photographie – ASC
165. D. Curran/Centre de photographie – ASC (en haut); West Edmonton Mall (en bas)
166. Murdoch Maclean
167. Malak
168. Monnaie royale canadienne
169. Monnaie royale canadienne
171. Deryk Bodington (en haut); Canapress Photo Service (en bas)
173. Malak
177. J. Wood/Miller Services
179. F. Chapman-Photo/Graphics
180. M. D'All/Centre de photographie – ASC
181. T. Kitchin/Centre de photographie – ASC
183. E. Otto/Miller Services
184. Malak
185. E. Otto/Miller Services
187. George Hunter
188. Michael Saunders
189. R. Kiers/Centre de photographie – ASC
191. Deryk Bodington
192. B. Herger-Photo/Graphics
194. J. Fateux/Centre de photographie – ASC (2)
195. Malak
196. Malak
197. George Hunter
198. Deryk Bodington
199. Malak
200. B. Herger-Photo/Graphics
201. Malak
202. DuPont Canada Inc.
203. Michael Saunders
204. T. Eligh/Miller Services
205. M. Saunders/Centre de photographie – ASC (en haut); Pêches et Océans Canada (en bas)
206. Malak
207. Brian Milne/First Light
208. Dome Petroleum Limited
209. Dome Petroleum Limited (en haut); Gulf Canada Limited (en bas)
211. Photo/Graphics

213. Banister Continental Ltd.
214. Malak
215. George Hunter
216. Deryk Bodington
217. IPSCO Inc.
218. Michael Saunders
221. Noma Industries Limited
222. André Ellefsen
223. E. Otto/Miller Services
225. E. Otto/Miller Services
226. D. Bancroft/Centre des photographie – ASC
228. Federal Industries Ltd.
229. Deryk Bodington
231. George Hunter (2)
232. Deryk Bodington
233. Deryk Bodington
238. Dessin par une artiste de Vancouver, Barb Wood

Nota: Prière d'adresser les demandes de renseignements au sujet des photos provenant du Centre de photographie – ASC au Centre du film et de la vidéo du gouvernement canadien, Approvisionnements et Services Canada.

Index

Accroissement naturel 31
Acte de l'Amérique du Nord britannique 20-1, 27-8, 116, 118
Affaires des anciens combattants 105-7
— programme 106
Affaires extérieures, ministère . . 33, 109, 120
Affaires indiennes et du Nord, ministère 40-1, 44, 45
Agence canadienne de développement international (ACDI) 120-1
Agriculture Canada 184-5
— bétail et produits laitiers 190-2
— consommation alimentaire par habitant 194-5
— fourrures 193
— grandes cultures 186-7
— horticulture 188-9
— recherches 185
— revenus, dépenses et investissements agricoles 183-5
— volaille et œufs 192-3
Allocations familiales et crédit d'impôt-enfant 102-3
Archives publiques du Canada 75-6
Arctique 8, 10
— recherches 15
Arts et culture 62-76
— administration publique 62-3
— bibliothèques et archives 74-6
— Centre national 66-7
— musées 69-73
Assurance-chômage 140-2
— maladie 99
Assurances 172
Autochtones 39-45
— Indiens 39-41
— Inuit 42-4
— revendications 45
Avenir économique 135-6

Balance des paiements internationaux 236
— des paiements 228-9
Banque du Canada 168-70
Banques 168-72
— à charte 170
— coopératives de crédit et caisses populaires 172
— d'épargne du Québec 172
— sociétés de fiducie et de prêts hypothécaires 172
Basses terres des Grands Lacs et du St-Laurent 3-5
Bétail et produits laitiers 90-2
Bibliothèque et archives 74-6
— nationale 75
Bouclier canadien 3, 5-6

Cabinet fédéral 108-11
Canaux historiques 86
Centrales nucléaires 214
Centre national des Arts 66-7
— de recherche pour le développement international (CRDI) 123
Céréales 186-7
Chambre des communes 109-10, 116
Charbon 212
Chef de l'opposition 109-10
Chemins de fer 150-1
Chômage 137-8, 140
Citoyenneté, acquisition 36, 38
Climat 11-5
— recherche 14-5
— ressource 11-2
— risque 12
Code criminel 115, 118
Collèges communautaires 58
— autres 56, 60
Colza de type canola 186-7
Combustibles fossiles: pétrole, gaz naturel et charbon 209-12
Commerce 157-67
— balance des paiements internationaux 228-9
— de détail, service à la consommation 157-63
— de gros 164-5
— indice des prix à la consommation 166-7
— intérieur 157-63
— international 228-35
— de marchandises 228-9
— services 162-3
— ventes directes 162
Commission de la capitale nationale 180
— de l'emploi et de l'immigration du Canada 140, 141
— de la Fonction publique 47
Communications 89-96
— ministère 63, 90
— nouveaux services 94
— recherche 90-2

— statistiques 95-6
— télécommunicateurs 94, 95
Conseil des Arts 64-6
— privé 108-9
— de la radiodiffusion 93, 96
— du Trésor 47
Consommation et Corporations Canada 163
— indice des prix 166-7
— des prix 166-7
Constitution 17-8, 110
— loi constitutionnelle 27-8, 46, 108
Construction et habitation 223-6
Cordillère, région de la 7-9
Cour suprême du Canada 116-7
Création littéraire et édition 65

Défense nationale, ministère 58, 124-5
Dépense nationale brute 128, 130
Dépenses d'investissement 136
Développement des ressources 184-5
Direction générale, eaux intérieures 14
— des terres 14
Droit et l'appareil juridique 114-5
— réforme 115
Durée du travail 145

Économie 127-236
— canadienne dans les années 1980 127-36
— performance 127-30
Éducation 53-61
— administration 54-5
— adultes 58-60
— collèges 56, 58, 60
— effectifs scolaires 60-1
— financement 61
— formation technique et enseignement des métiers 58
— organisation 55-6
— perspectives historiques 54
— pouvoir en matières d' 54-6
— primaire et secondaire 55-6
— principaux faits historiques 60-1
— tendances récentes 53
— universitaire 56, 58
Électricité 212-4
— programmes fédéraux 141
Emploi 137-46
— administration publique 173
— Centres d'emploi du Canada 141
— gains et durée du travail 142-5
— et Immigration, ministère 33, 140, 141

Énergie électrique 212-4
— production et consommation 212-4
— ressources hydrauliques 212-4
— thermique classique 212-4
— thermonucléaire 214
Énergie, Mines et Ressources, ministère 206
— production 206-14
— recherche 206
— ressources 206-14
Environnement 1-15
— climat 11-5
— conservation 13-5
— ministère 13-4
— naturel 1-15
— recherche environnementale 14-5
— service de conservation 14
— service de la protection 15
État civil 29-34
Évolution et croissance industrielle 131-5
Exploitation forestière 196-202
Exportations 229-33

Fermes (voir Agriculture)
Fibres optiques 91
Films 67-8, 76
Finances 168-82
— éducation 61, 176
— fédérales 173-6
— intergouvernementales 236
— investissements 136
— locales 180-2
— monnaie et banques 168-72
— provinciales 176-80
— publiques 173
Fourrures 193

Gains 142-5
Gaz naturel 109-11
Géographie régionale 1-10
— Cordillère, la 6-9
— Plaines intérieures 6-7
— Territoires du Nord-Ouest 10
Gouvernement et le système juridique 27-8, 108-18
— administration municipale 113
— fédéral 27-8, 108-11
— finances 173-6
— organisation 27-8, 108-11
— pouvoir exécutif 108-10
— provincial et territorial 112-3
Gouverneur général 108, 109, 110
Grains 186-7

Grandes cultures 186-7
— horticulture 188-9

Habitation 226-7
Histoire 17-26
Horticulture 188-9

Immigration 31, 33, 35-8
Importations 234-5
Impôts 174, 176, 181
Indice des prix à la consommation 166-7
Indiens 39-41
Industrie, dépenses d'investissement 136
— habitation 226-7
Industries forestières 201-2
— exploitation forestière 196-202
— manufacturières 215-22
Inflation 127-30
Inuit 42-4
Institutions financières 168-82
Investissements 136

Langues officielles 46-7
— Commissaire 47
Lieutenant-gouverneur 28, 112
Loi sur la citoyenneté 36, 38
— constitutionnelle 27-8, 46, 108
— langues officielles 46-7
Lois du Parlement 27, 108-11
Loisirs 77-8
— manifestations et attractions 78-9
— parcs 81, 84-7
— programmes des administrations publiques 80
— récréation 79

Minéraux et énergie 206-14
— production 206-12
— recherche 206
— ressources 206-14
Monnaie et banques 168-72
Mosaïque ethnique 35-62
Multiculturalisme 35-6
Musées 69-73
— des Beaux-Arts 69, 70-1
— nationaux 69-70, 71-3

Nations unies 124-5

Office national du film 68
Oléagineux 186
Organisation gouvernementale .. 27-8, 108-11
— administration publique 173-6

Parcs 81-7
— Canada 81, 84-6
— et lieux historiques nationaux 84-6
— nationaux 81-84
Parlement 27-8, 108-11
— Chambre des communes 108-10
— Sénat 108-10
Partis politiques 110-1
Pâtes et papiers 201-2
Pêches 203-5
— et des Océans, ministère 204
Pensions 101-2, 105-7
— anciens combattants 105-7
— programme 107
— régimes du Canada et du Québec ... 101-2
Performance économique du Canada, 1985 127-30
Pétrole 209-12
— production 210-2
— ressources 209-12
Peuple et son héritage, Le 17-125
Plaines intérieures 6-7
Police, administrations municipales et provinciales 118
— Gendarmerie royale 118
Politique culturelle 62-3
Population 29-47
— accroissement naturel 31
— active 137-40
— autochtones 39-45
— état civil 29-34
— groupe linguistique 46-7
— structure 33-4
Pouvoir judiciaire 116
— législatif 110-1
— en matière d'éducation 54, 56
Premier ministre 26, 108, 109
Production laitière 191-2
Produit national brut 53, 98, 129
Programmes d'assurance-maladie 99
— de bien-être 101-5
— de santé 99, 103
— recherche médicale 100-1
Provinces de l'Atlantique 1-3

Radio-Canada, Société 76, 93, 96
— diffusion 76, 93, 96
Recensement du Canada 29-34
Recherche agricole 185

— climatique 14
— communication et espace 90-1
— énergie, mines et ressources 206
— environnementale 14-5
— médicale et sanitaire 100-1
— sur le Nord 15
— sur les pêches 204
— spatiale 90-1
Récréation 79
Reine, la 28, 108, 110-1
Régimes du Canada et du Québec 101-2
Réglementation, radiodiffusion et télécommunications 93-4
Relations économiques extérieures . . . 228-36
— assistance consulaire 119
— extérieures et défense 119-25
— Passeports 120
Religion 47-52
Ressources hydrauliques 213-4
— transports par eau 154-6
Rivières du patrimoine 86

Salaires et traitements 142, 145
Santé et Bien-être 97-107
— assurance 99
— nationale et Bien-être social, ministère 80, 98, 99, 103, 105
— recherche 100-1
— sécurité sociale à l'échelle internationale 105
— services 99, 101
— soins 98
Satellites 90-1
Secrétaire d'État, ministère 36, 38, 47
Secteurs producteurs de biens 131-2, 183-226
Secteurs producteurs de services 133-5
Secteurs de services 147-82
— opérations au titre de services 235-6
Sécurité sociale 101-5
Sénat 108-11
Service administratif canadien outre-mer (SACO) 121
— canadien de la faune 14
— de l'environnement atmosphérique 14
— universitaire canadien outre-mer (SUCO) 122
Sirop d'érable 189
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) 226
— Radio-Canada 76, 93, 96
Statistique Canada 142
SUCO 122
Système juridique 114-8
— aide juridique 117
— police 118
— pouvoir judiciaire 116
— profession d'homme de loi 117
— tribunaux 116-7

Télécommunications 93-6
Téléfilm Canada 67-8
Télévision par câble 89, 94, 96
Télidon 92-3
Territoire, Le 1-10
Tourisme 87-8
Transports Canada 148
Transports 147-56
— aériens 148-9
— Canada 148
— par eau 154-6
— ferroviaires 150-1
— routiers 151-3
Travail, ministère 146
— législation 146
— le monde du 137-46
— organisations 145-6
— population active 137-40
— relations 146
Tribunaux fédéraux 116
— provinciaux 116-7

Universités 56, 58

Ventes 157-65
— de détail 157-63
— directes 162
— de gros 164-5
Volaille et œufs 192-3

Canada
Capitale fédérale
Capitale provinciale
U.R.S.S.
OCÉAN ARCTIQUE
Détroit de Béring
ALASKA
ÎLES REINE ÉLISABETH
ÎLE ELLESMERE
GROENLAND (DANEMARK)
BAIE BAFFIN
DÉTROIT DE DAVIS
ÎLE BANKS
DISTRICT DE FRANKLIN
ÎLE VICTORIA
ÎLE BAFFIN
TERRITOIRES DU NORD-OUEST
DISTRICT DE MACKENZIE
DISTRICT DE KEEWATIN
YUKON
Grand lac de l'Ours
Grand lac des Esclaves
Détroit d'Hudson
Baie d'Ungava
BAIE D'HUDSON
COLOMBIE-BRITANNIQUE
ALBERTA
SASKATCHEWAN
MANITOBA
ONTARIO
QUÉBEC
TERRE-NEUVE
OCÉAN PACIFIQUE
OCÉAN ATLANTIQUE
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
Baie James
Lac Winnipeg
Lac Supérieur
Lac Michigan
Lac Huron
L. Ontario
Lac Érié
INUVIK
DAWSON
MAYO
WHITEHORSE
WATSON LAKE
YELLOWKNIFE
HAY RIVER
FORT SMITH
FORT NELSON
URANIUM CITY
CHURCHILL
CHESTERFIELD INLET
BAKER LAKE
RESOLUTE
CAMBRIDGE BAY
COPPERMINE
FROBISHER BAY
PANGNIRTUNG
POSTE DE LA BALEINE
FORT CHIMO
SCHEFFERVILLE
GOOSE BAY
PRINCE RUPERT
PRINCE GEORGE
KAMLOOPS
VANCOUVER
VICTORIA
EDMONTON
CALGARY
PEACE RIVER
FORT McMURRAY
NORTH BATTLEFORD
PRINCE ALBERT
SASKATOON
REGINA
MEDICINE HAT
LETHBRIDGE
THE PAS
FLIN FLON
THOMPSON
WINNIPEG
BRANDON
RED LAKE
THUNDER BAY
KAPUSKASING
TIMMINS
MOOSONEE
SAULT SAINTE MARIE
SUDBURY
NORTH BAY
OTTAWA
TORONTO
HAMILTON
WINDSOR
DETROIT
MONTRÉAL
QUÉBEC
SHERBROOKE
TROIS RIVIÈRES
CHICOUTIMI
SEPT-ÎLES
BAIE COMEAU
VAL-D'OR
CHIBOUGAMAU
FREDERICTON
SAINT JOHN
MONCTON
CHARLOTTETOWN
HALIFAX
SYDNEY
ST-JEAN
BOSTON
NEW YORK
CHICAGO
CLEVELAND
DULUTH
MINNEAPOLIS
SAN FRANCISCO
SEATTLE
GREAT FALLS

Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada
1010028970 3

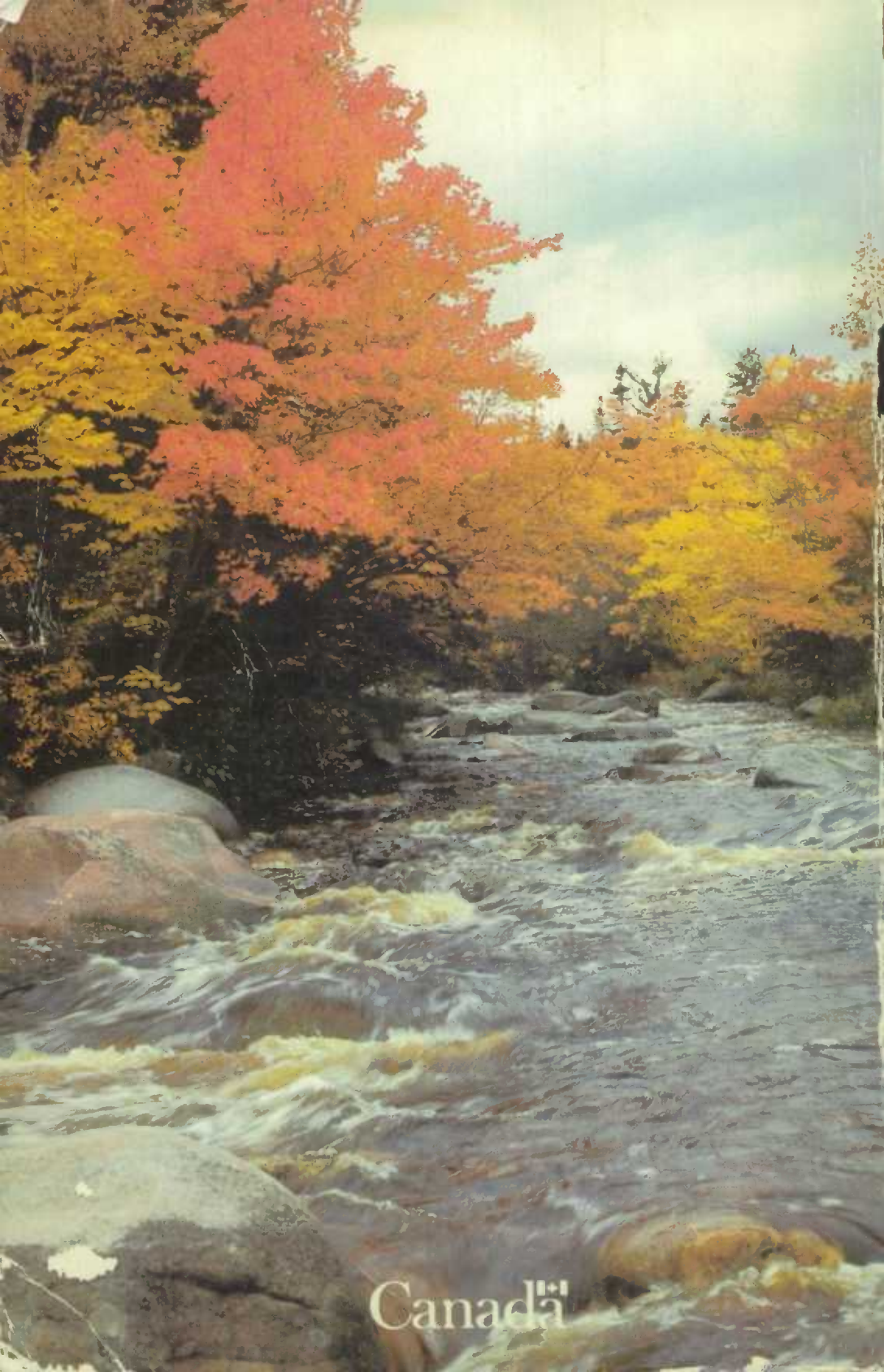
Canada